



Université du Québec
à Rimouski

Étude des stratégies agroalimentaires territoriales dans le milieu de la production de légumes et de fruits en Gaspésie

L'influence des souverainetés alimentaires sur le système alimentaire régional

Mémoire présenté

dans le cadre du programme de maîtrise en développement régional et territorial

en vue de l'obtention du grade de maître ès arts

PAR

© DOMINIQUE LABERGE

janvier 2025

Composition du jury :

Président : Laurent Dambre-Sauvage (UQAR)

Examinatrice externe : Sabrina Tremblay (UQAC)

Directeur de recherche : Mario Handfield (UQAR)

Dépôt initial le 19 août 2024

Dépôt final le 23 janvier 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les personnes ayant participé à mon projet de recherche pour leur générosité, leur temps et leur confiance. Un grand merci à celles et ceux qui ont pris de leur temps pour m'accueillir lors de la collecte de données sur le terrain, vous m'avez permis d'enrichir énormément cette recherche.

Je veux ensuite remercier mon directeur de maîtrise, Mario Handfield, pour son aide et ses conseils tout au long de la recherche.

Merci à tout mon entourage qui m'a soutenue, encouragée et écoutée depuis le tout début de ma maîtrise.

Un merci spécial à mes partenaires de rédaction (Cam, Élé, Rachel, Ramy, Joe, Alice) qui m'ont aidée à trouver la motivation de continuer.

MOT DE L'AUTRICE

Nous souhaitons reconnaître que ce projet de recherche a été réalisé sur le Wolastokuk, territoire non cédé Wolastoqey, plus spécifiquement sur la portion occupée par la première nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk, n.d.), ainsi que sur le Gespe'gewa'gi, septième district de Mi'gma'gi, territoire non cédé Mi'gmaq (Secrétariat Mi'gmawei Mawio'mi, n.d.). Nous tenons à préciser qu'une diversité de systèmes alimentaires existent sur le territoire étudié, notamment des systèmes alimentaires propres aux communautés autochtones habitant la région. À travers la colonisation, ces systèmes alimentaires ont subi d'importantes transformations menant notamment au démantèlement des manières de produire, de préparer et de consommer la nourriture adoptée par les communautés, à la dépossession de leurs terres accaparées par l'État colonial et à une perte de savoirs reliés aux pratiques alimentaires ancestrales (Desmarais et Wittman, 2014; Grey et Patel, 2015). Nous reconnaissons que les systèmes alimentaires autochtones présents sur le territoire à l'étude sont ainsi issus de dynamiques historiques qui diffèrent de celles qui ont façonné les systèmes alimentaires allochtones et font face à des enjeux qui leur sont spécifiques. Cette recherche se concentre sur les systèmes alimentaires allochtones, mais pour fournir un portrait plus exhaustif des dynamiques et des réalités alimentaires de la région à l'étude, il serait nécessaire d'étendre l'étude aux systèmes alimentaires autochtones en tenant compte de leurs histoires, leurs structures et leurs enjeux particuliers.

RÉSUMÉ

Ce projet de recherche a pour but de mener une réflexion sur les initiatives, les pratiques et les projets mis en place par les personnes agricultrices et les organisations agroalimentaires en Gaspésie. Il vise à évaluer si cet ensemble de stratégies s'inscrit dans la perspective des souverainetés alimentaires. Pour y correspondre, les stratégies mises en place doivent notamment prioriser l'alimentation des populations habitant le territoire concerné, favoriser la reconnaissance du travail effectué par la communauté agricole, renforcer le contrôle local des systèmes alimentaires, multiplier les réseaux d'échange de connaissances et de savoir-faire et encourager les pratiques durables et respectueuses de l'environnement. Afin de déterminer si ces principes se retrouvent dans le milieu agroalimentaire gaspésien, les concepts de stratégies agroalimentaires territoriales, de souverainetés alimentaires et de contexte agricole régional sont mis en relation sous la lentille de l'approche territoriale appliquée au modèle agricole, adaptée au contexte gaspésien. Le recours à plusieurs méthodes de collecte de données, soit la recherche documentaire, les entrevues semi-dirigées et l'observation directe, sert à brosser un portrait large des stratégies individuelles et collectives développées par les actrices et acteurs sur le terrain. L'analyse thématique de ces stratégies permet de constater que certaines s'inscrivent dans la logique du système alimentaire dominant, que d'autres s'insèrent dans la perspective des souverainetés alimentaires et que certaines cadrent dans les deux modèles. Ainsi, certaines stratégies identifiées contribuent au développement de systèmes alimentaires alternatifs en Gaspésie qui tendent vers le concept de souverainetés alimentaires. Toutefois, ce constat ne s'étend pas à l'ensemble des stratégies agroalimentaires territoriales qu'on retrouve sur le territoire à l'étude. On peut donc avancer qu'il y a un intérêt de la part de plusieurs protagonistes du milieu agroalimentaire pour les initiatives, pratiques et projets inspirés des principes des souverainetés alimentaires, mais qu'il n'est pas partagé par l'ensemble des populations impliquées dans l'étude.

Mots-clés : Souverainetés alimentaires, milieu agroalimentaire gaspésien, alimentation de proximité, systèmes alimentaires locaux, stratégies agroalimentaires territoriales, initiatives agroalimentaires alternatives

ABSTRACT

This research project aims to reflect on the initiatives, practices, and projects implemented by farmers and agri-food organizations in Gaspésie. Its goal is to assess whether these strategies align with a perspective of food sovereignties. To meet this goal, the implemented strategies should prioritize the food needs of the local population, promote recognition of the work done by the agricultural community, strengthen local control of the agri-food environment, enhance knowledge and skill-sharing networks, and encourage sustainable and environmentally respectful practices. To achieve the research objectives, the concepts of territorial agri-food strategies, food sovereignty, and regional agricultural context are interrelated through the lens of territorial approach applied to the agricultural model, adapted to the Gaspesian context. Multiple data collection methods such as literature review, semi-structured interviews, and direct observation are used to provide a comprehensive overview of individual and collective strategies developed by agri-food protagonists. Thematic analysis of these strategies reveals that some align with the dominant food system logic, some fit within the food sovereignty perspective, and some bridge both models. Thus, certain identified strategies contribute to the development of alternative food systems in Gaspésie that lean towards food sovereignty. However, this observation does not extend to all territorial agri-food strategies found in the study area. It can be inferred that there is interest among many stakeholders in the agri-food sector for initiatives, practices, and projects inspired by food sovereignty principles, but this is not universally shared among all populations involved in the study.

Keywords: Food sovereignty, gaspesian agri-food sector, local food provisioning, local food systems, territorial agri-food strategies, alternative agri-food initiatives

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	vii
MOT DE L'AUTRICE	ix
RÉSUMÉ.....	xi
ABSTRACT.....	xiii
TABLE DES MATIÈRES.....	xv
LISTE DES TABLEAUX	xxi
LISTE DES FIGURES	xxiii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	xxv
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE 1 Les souverainetés alimentaires dans le contexte agroalimentaire global.....	5
INTRODUCTION.....	5
1.1 LE CONCEPT DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES.....	6
1.1.1 Évolution du système alimentaire global	7
1.1.2 Modèle agricole productiviste.....	9
1.1.3 Critiques du système alimentaire dominant et du modèle agricole productiviste	12
1.2 ÉMERGENCE ET ÉVOLUTION DU CONCEPT DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE	14
1.2.1 Sommet mondial de l'alimentation (1996).....	14
1.2.2 Forums citoyens sur la SA (2001-2002).....	15
1.2.3 Forum international de Nyéléni sur la SA (2007)	18
1.2.4 Le concept de SA dans la politique alimentaire du Québec	20
1.3 REVUE DE LA LITTÉRATURE : MATÉRIALISATION DES SA SUR LE TERRITOIRE.....	23
1.3.1 Priorité à l'alimentation des populations.....	23
1.3.2 Valorisation du travail agricole	24
1.3.3 Établissement de systèmes alimentaires locaux	24

1.3.4 Renforcement du contrôle local	26
1.3.5 Construction de connaissances et de savoir-faire	26
1.3.6 Travailler avec la nature.....	28
1.4 PROBLÈME SPÉCIFIQUE DE RECHERCHE	29
1.5 JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE.....	32
1.6 INTENTIONS ET CONTRIBUTIONS DE LA RECHERCHE	34
CONCLUSION	35
CHAPITRE 2 Cadre théorique et conceptuel	37
INTRODUCTION	37
2.1 CONCEPTUALISATION.....	38
2.1.1 Stratégies agroalimentaires territoriales.....	38
2.1.2 Souverainetés alimentaires.....	41
2.1.3 Distinction des concepts apparentés aux souverainetés alimentaires	47
2.1.4 Contexte agricole régional	57
2.2 APPROCHE THÉORIQUE	59
2.2.1 Approche par filières agricoles	59
2.2.2 Approches de l'économie de proximité	61
2.2.3 Approche territoriale appliquée au modèle agricole.....	63
2.2.4 Approche sélectionnée	65
2.3 QUESTIONS OPÉRATOIRES.....	66
CONCLUSION	71
CHAPITRE 3 Cadre méthodologique.....	72
INTRODUCTION	72
3.1 CHOIX DU TERRITOIRE À L'ÉTUDE	73
3.2 CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE À L'ÉTUDE	75
3.3 POPULATIONS À L'ÉTUDE	79
3.4 TYPE ET TAILLE DES ÉCHANTILLONS	80
3.4.1 Échantillon de personnes produisant des légumes et des fruits	81
3.4.2 Échantillon de personnes intervenant dans des organisations agroalimentaires	84

3.5	LIMITES ET BIAIS DE LA MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE	87
3.6	FORMATION DES ÉCHANTILLONS.....	89
3.7	COLLECTE DE DONNÉES	90
	3.7.1 Recherche documentaire	91
	3.7.2 Entrevues semi-dirigées.....	91
	3.7.3 Observation directe.....	94
	3.7.4 Validité interne de la recherche	95
3.8	ANALYSE DES DONNÉES	97
	CONCLUSION	98
CHAPITRE 4 Portrait des stratégies agroalimentaires territoriales implantées en Gaspésie		100
	INTRODUCTION	100
4.1	LE MILIEU DE LA PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES EN GASPÉSIE.....	101
	4.1.1 Stratégies agroalimentaires territoriales individuelles.....	101
	4.1.2 Stratégies agroalimentaires territoriales collectives	112
4.2	LES ORGANISATIONS AGROALIMENTAIRES GASPÉSIENNES	129
	4.2.1 Stratégies territoriales individuelles développées par les organisations agroalimentaires gaspésiennes	129
	4.2.2 Stratégies agroalimentaires territoriales collectives	133
4.3	SYNTHÈSE COMPARATIVE DES STRATÉGIES AGROALIMENTAIRES TERRITORIALES	145
	4.3.1 Stratégies individuelles.....	146
	4.3.2 Stratégies collectives	150
	CONCLUSION	156
CHAPITRE 5 Analyse des stratégies agroalimentaires en Gaspésie selon les principes des Souverainetés alimentaires		158
	INTRODUCTION	158
5.1	LE TRAVAIL AVEC LA NATURE DANS LA PRATIQUE DE L'AGRICULTURE DES PERSONNES PRODUCTRICES DE LÉGUMES ET DE FRUITS EN GASPÉSIE.....	159

5.1.1	Pratiques agricoles des agricultrices et agriculteurs en Gaspésie comme stratégies individuelles	160
5.1.2	Programmes incitatifs pour la mise en place de pratiques écologiques comme stratégies collectives	168
5.1.3	Travail avec la nature dans la pratique de l'agriculture en Gaspésie.....	169
5.2	DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES DE MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ DANS LE CONTEXTE AGROALIMENTAIRE GASPÉSIEN	171
5.2.1	Portrait des modes de mise en marché utilisés par la communauté agricole gaspésienne	172
5.2.2	Influence du contexte territorial gaspésien sur les systèmes de mise en marché de proximité.....	176
5.2.3	Démarches collaboratives dans une perspective de mise en marché de proximité	180
5.2.4	Mise en marché de proximité dans le contexte agroalimentaire gaspésien	183
5.3	EFFET DES STRATÉGIES COLLECTIVES SUR LE CONTRÔLE LOCAL DU SYSTÈME ALIMENTAIRE GASPÉSIEN	184
5.3.1	Stratégies collectives de contrôle local du système alimentaire régional par et pour la communauté agricole.....	186
5.3.2	Stratégies collectives regroupant des personnes agricultrices et des organisations agroalimentaires sur le territoire gaspésien	188
5.3.3	Stratégies collectives impliquant les communautés locales dans le système alimentaire régional.....	196
5.3.4	Influence des stratégies collectives sur le contrôle local du système alimentaire régional	198
5.4	CONSTRUCTION ET PARTAGE DE SAVOIRS AGRICOLES ADAPTÉS AU CONTEXTE GASPÉSIEN	201
5.4.1	Formation académique et expérience pratique des agricultrices et agriculteurs en Gaspésie	202
5.4.2	Stratégies collectives de construction et de partage de savoirs au sein de la communauté agricole gaspésienne.....	203
5.4.3	Stratégies collectives de construction et de partage de savoirs agricoles avec les organisations agroalimentaires	206
5.4.4	Obstacles à la construction et au partage de savoirs agricoles dans le contexte gaspésien	209
5.4.5	Stratégies collectives de construction et de partage de connaissances et de savoir-faire agricoles en Gaspésie.....	211

5.5	VALORISATION DU TRAVAIL AGRICOLE DANS LES STRATÉGIES COLLECTIVES AVEC LES POPULATIONS LOCALES ET LES ORGANISATIONS AGROALIMENTAIRES	213
5.5.1	Stratégies individuelles et collectives rapprochant directement la communauté agricole de la population locale	213
5.5.2	Stratégies collectives impliquant la communauté agricole et les organisations agroalimentaires dans la valorisation du travail agricole	216
5.5.3	Valorisation du travail agricole en Gaspésie	219
5.6	LES PRINCIPES DES SA DANS LES STRATÉGIES AGROALIMENTAIRES TERRITORIALES EN GASPÉSIE	220
	CONCLUSION GÉNÉRALE.....	226
	Annexe I : Comparaison des concepts apparentés aux souverainetés alimentaires.....	234
	Annexe II : Tableau des indicateurs	239
	Annexe III : Lettre de présentation du projet pour demande d'informations	243
	Annexe IV : Lettre de prise de contact avec la population de personnes produisant des légumes et des fruits	244
	Annexe V : Lettre de prise de contact avec les personnes intervenant dans des organisations agroalimentaires	245
	Annexe VI : Guide d'entretien destiné aux personnes en production de légumes et de fruits	247
	Annexe VII : Guide d'entretien destiné aux personnes intervenant dans des Organisations agroalimentaires.....	252
	Annexe VIII : Certificat éthique (CER-119-937)	256
	Annexe IX : Formulaire de consentement à l'intention des personnes en production de légumes et de fruits	266
	Annexe X : Formulaire de consentement à l'intention des personnes intervenant au sein d'organisations agroalimentaires.....	270
	Annexe XI : Tableau synthèse des stratégies agroalimentaires territoriales	274
	Annexe XII : Tableau de l'évolution historique du concept de SA.....	286
	Annexe XIII : Principes du concept de souveraineté alimentaire et stratégies par lesquelles ils sont mis en place	289

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 294

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Échantillon volontaire issu de la population de personnes pratiquant le maraîchage, la culture de fruits ou de pommes de terre en Gaspésie.....	82
Tableau 2 : Échantillon volontaire issu de la population d'organisations agroalimentaires gaspésiennes	86

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Schéma opératoire	70
Figure 2. Municipalités régionales de comté de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (MAMH, 2023)	75
Figure 3. Prévision initiale de l'échantillon raisonné issu de la population de personnes produisant des légumes et des fruits dans les MRC d'Avignon et de Bonaventure, Gaspésie	81
Figure 4. Échantillon raisonné issu de la population de personnes intervenant dans des organisations agroalimentaires gaspésiennes.....	85

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AMAP	Association pour le maintien de l'agriculture paysanne
ARC	Agence du revenu du Canada
ASC	Agriculture soutenue par la communauté
BAQ	Banque alimentaire du Québec
BDSO	Banque de données des statistiques officielles
BM	Banque mondiale
CAAAQ	Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois
CAPÉ	Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique
CER	Comité d'éthique à la recherche
CETAB+	Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité
CIP	Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire
CIRADD	Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CJE	Carrefour jeunesse-emploi
CPE	Centre de la petite enfance
CRE	Conseil régional en environnement
CUMA	Coopérative d'utilisation de matériel agricole

DEC	Diplôme d'études collégiales
DEP	Diplôme d'études professionnelles
FADQ	Financière agricole du Québec
FAO	Food and Agriculture Organization
FJME	Forum des joyeux maraîchers écologiques
FMI	Fonds monétaire international
GÎM	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
HRI	Hôtels, restaurants et institutions
IATP	Institute for Agriculture and Trade Policy
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
LVC	La Vía Campesina
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
NNM	Nourrir notre monde
OBNL	Organisme à but non lucratif
OHCHR	Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights
OMC	Organisation mondiale du commerce

ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PAA	Plan d'accompagnement agroenvironnemental
PDCN	Plan de développement d'une communauté nourricière
PDTA	Plan de développement du territoire agricole
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
PIB	Produit intérieur brut
RCCQ	Réseau des cuisines collectives du Québec
RPA	Résidence privée pour aînés
SA	Souverainetés alimentaires
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SNAAQ	Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois
SPAAG	Soutien aux priorités agricoles et agroalimentaires
STA	Soutien au travail autonome
TSHV	Table des saines habitudes de vie
UPA	Union des producteurs agricoles
WWOOF	World-Wide Opportunities on Organic Farms

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les années 1960 marquent le début d'un virage vers la globalisation et l'industrialisation du système alimentaire à l'échelle mondiale. Les lieux de production sont davantage éloignés des lieux de consommation, les produits alimentaires sont standardisés et le contrôle du système alimentaire se concentre entre les mains d'un nombre de plus en plus restreint de corporations internationales. On observe un recul majeur du nombre global de fermes, une spécialisation des cultures et une augmentation de la superficie moyenne des exploitations agricoles (Lapointe et Bouhabila, 2023). Ces tendances entraînent l'émergence de mouvements de résistance qui s'organisent autant à l'échelle internationale que locale. Si certains de ces mouvements sont exclusivement formés de personnes agricultrices, d'autres regroupent des actrices et acteurs variés, notamment des organisations issues du milieu agroalimentaire ou des regroupements citoyens. Ces mouvements revendiquent un système alimentaire plus juste, tourné vers l'alimentation de proximité, le respect des personnes agricultrices et de l'environnement (McMichael, 2002; Pimbert, 2005). Plusieurs concepts sont développés pour identifier les revendications portées par ces mouvements, comme ceux de sécurité, d'autonomie, de justice, de démocratie ou de souverainetés alimentaires (SA). Ce dernier type de mouvement appelle à une transformation radicale du système alimentaire articulée autour de plusieurs principes qui couvrent la pratique de formes d'agriculture respectueuses de l'environnement et basées sur des savoirs adaptés aux territoires, l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnes agricultrices, la priorité à l'alimentation des populations, l'établissement d'initiatives alimentaires de proximité et la gouvernance locale des systèmes alimentaires. Une des particularités du concept est qu'il est pluriel et ne cherche pas à défendre un modèle spécifique. Il réclame des systèmes alimentaires adaptés aux territoires et façonnés par les populations qui les habitent.

Le mouvement pour les souverainetés alimentaires se déploie à l'international tout en se matérialisant localement sous la forme d'une multitude d'initiatives façonnées par les réalités territoriales dans lesquelles elles s'ancrent. La mise en place de ces initiatives est d'autant plus importante dans les milieux où l'accès aux aliments est limité par une faible densité de commerces ou de points de vente alimentaires. Au Québec, certaines régions sont particulièrement touchées par cet enjeu, comme la Gaspésie qui présente un des plus hauts taux de population habitant un secteur qualifié de désert alimentaire (36,1 %) de la province (CISSS de la Gaspésie, 2020). Le besoin d'implanter des stratégies pour remédier à cette situation y est donc particulièrement criant. C'est dans le but d'exposer cette problématique et les solutions qui sont mises en place pour y faire face que ce projet de recherche propose d'explorer le développement de stratégies s'inscrivant dans une logique de SA en Gaspésie.

Pour étudier cette problématique, trois principaux concepts seront utilisés, soit les stratégies agroalimentaires territoriales, les souverainetés alimentaires (SA) et le contexte agricole régional. Ces trois concepts seront insérés dans l'approche territoriale appliquée au modèle agricole développée par Chantale Doucet (2020). Celle-ci prend le territoire concerné comme point de départ dans l'étude du modèle agricole d'une région. Cette approche permet de prendre en considération le contexte territorial spécifique dans lequel s'inscrit un modèle agricole sous forme de système comprenant des mécanismes, des dynamiques, des structures et des actrices et acteurs qui lui sont propres. Les différences de contexte entraînent des variations dans les modèles agricoles de chaque région, il est donc essentiel de les reterritorialiser pour en comprendre les particularités. Cette approche permet aussi de concevoir le modèle agricole comme étant influencé par des facteurs sociaux, politiques, biophysiques, économiques, culturels et historiques qui doivent être pris en considération pour en brosser un portrait complet.

Cette approche nous permettra d'articuler les différents concepts identifiés pour traiter de la question de recherche à partir d'une méthodologie adaptée aux types de données recherchés. Deux populations seront impliquées dans l'étude, une première formée des personnes productrices de légumes et de fruits en Gaspésie et une deuxième formée des

personnes intervenantes au sein d'organisations agroalimentaires gaspésiennes. Pour collecter des données dans le but de répondre à la question de recherche, trois méthodes seront utilisées, soit la recherche documentaire, les entretiens semi-dirigés et l'observation participante. Ces méthodes permettront de brosser un portrait des initiatives et pratiques développées individuellement ou collectivement par les actrices et acteurs du système alimentaire gaspésien. Celles-ci seront ensuite analysées sous l'angle des SA et du contexte agroalimentaire spécifique à la Gaspésie. Ces étapes permettront d'évaluer l'influence des stratégies identifiées sur le développement de formes de SA dans la région.

Dans le premier chapitre, le concept de SA est introduit dans une perspective historique, afin de contextualiser la problématique autour de laquelle se structure la recherche. La problématique est ensuite décortiquée dans le deuxième chapitre en trois principaux concepts. Une revue de différentes approches théoriques permet d'évaluer la plus pertinente dans le cadre de la problématique de recherche. L'association des concepts centraux de la recherche à l'approche théorique sélectionnée permet ainsi de développer des questions opératoires utilisées dans le cadre de l'analyse des données. Le troisième chapitre présente le cadre méthodologique préconisé pour la collecte et l'analyse des données. D'abord, le territoire gaspésien, ainsi que les populations impliquées dans la recherche, soient la communauté gaspésienne en production de légumes et de fruits, ainsi que les organisations agroalimentaires de la région sont présentées dans ce chapitre. Les méthodes d'échantillonnage utilisées, ainsi que la collecte de données qui s'est déclinée à travers une recherche documentaire, des entrevues semi-dirigées et des observations directes sont décrites. Le chapitre témoigne des nombreux ajustements qui ont été nécessaires au fil de la recherche en ce qui a trait à la collecte de données et les nombreux enjeux éthiques rencontrés y sont exposés. Finalement, le choix de l'analyse thématique pour traiter les données recueillies est justifié dans cette section. Le chapitre 4 présente l'ensemble des informations recueillies au cours de la collecte. Il fait état des stratégies agroalimentaires territoriales individuelles et collectives développées par les deux populations sur lesquelles se concentrent la recherche. Ce portrait est suivi d'une synthèse comparative des stratégies utilisées par les deux groupes. Finalement, le chapitre 5 expose l'analyse des stratégies

identifiées en fonction des principes des SA relevées dans le cadre conceptuel. L'analyse des données permet de proposer une réponse à la question de recherche générale qui guide le projet.

CHAPITRE 1

LES SOUVERAINETÉS ALIMENTAIRES DANS LE CONTEXTE AGROALIMENTAIRE GLOBAL

INTRODUCTION

L'alimentation des populations dépend de systèmes composés d'une variété d'actrices et d'acteurs dont les fonctions se complètent pour répondre à chacune des étapes, de la production à la distribution des aliments. Ces systèmes peuvent prendre différentes formes à l'échelle locale ou régionale et s'insèrent dans un système alimentaire mondial. Ce premier chapitre vise d'abord à mettre en contexte l'évolution historique et le fonctionnement de ce système alimentaire mondial, ainsi que les critiques qui lui sont adressées, notamment par le mouvement pour la souveraineté alimentaire (SA). Pour comprendre d'où proviennent ces critiques, le chapitre se poursuit par un bref historique de l'évolution et de la complexification du concept de SA. Pour compléter cette rétrospective théorique du concept de SA, une revue de littérature des différentes manières dont il est mis en pratique est présentée. C'est à partir de cette contextualisation du concept de SA qu'est développée la problématique de recherche, qui se concentre sur une région du Québec où l'accès à l'alimentation est particulièrement limité : la Gaspésie. Cette recherche vise à brosser un portrait des pratiques et dynamiques du milieu agroalimentaire gaspésien, puis à saisir si ces dernières s'inscrivent dans la perspective des SA. La recherche autour de cette problématique est pertinente dans la mesure où elle répond à des enjeux sociaux, sociopolitiques et scientifiques. Ainsi, pour offrir des pistes de réflexion et produire de nouvelles connaissances, cette recherche a l'intention de brosser un portrait des stratégies agroalimentaires utilisées dans les productions de légumes et de fruits et des dynamiques entre les actrices et acteurs du système alimentaire en Gaspésie, afin d'évaluer si celles-ci influencent le développement des SA en Gaspésie. Les connaissances ainsi générées pourraient permettre aux organismes agroalimentaires

implantés dans la région d'avoir un meilleur portrait du milieu agroalimentaire régional, de ses actrices et acteurs et des liens qui les rattachent. Ces informations peuvent notamment servir à la création de programmes plus adaptés à la réalité agroalimentaire de la région et aux besoins des personnes agricultrices qui y sont installées.

1.1 LE CONCEPT DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Selon Olivier (2021), le concept de système alimentaire correspond aux étapes parcourues par les aliments « de la terre à l'assiette », ce qui comprend la production, la transformation, l'entreposage, la distribution, la consommation et la gestion des déchets qui en découlent (Bourgault-Faucher, 2021). Ce concept réfère à la fois aux opérations agroalimentaires, aux actrices et acteurs, aux infrastructures, aux équipements, aux flux, aux modes de gouvernance, aux produits (intrants et extrants), etc. qui sont impliqués dans le secteur agroalimentaire (Bourgault-Faucher, 2021).

La littérature précise qu'il existe une pluralité de systèmes alimentaires sur la planète. Ceux-ci se structurent à différentes échelles (locale, régionale, nationale, mondiale, etc.) et varient selon les contextes spécifiques dans lesquels ils s'inscrivent. Les conditions biophysiques, économiques, politiques, sociaux, culturels et technologiques qui changent d'un territoire à l'autre influencent la forme prise par les systèmes alimentaires qui s'y déploient (Campbell, 2009; Mundler et Criner, 2016; Robbins, 2013). Malgré cette diversité, de nombreux écrits s'accordent sur le fait qu'il existe un système alimentaire dominant à l'échelle mondiale qui influence les tendances, les dynamiques, les stratégies et les structures mises en place au sein des milieux agroalimentaires (Campbell, 2009; Delcourt, 2019; McMichael, 2002; Mundler et Criner, 2016). Ce système qui s'est peu à peu imposé n'est pas figé et se transforme à travers le temps selon les grandes tendances et logiques hégémoniques.

1.1.1 Évolution du système alimentaire global

Avant 1930, le modèle dominant de système alimentaire était approvisionné par deux principales sources. La première est la production domestique basée sur de petites unités agricoles axées sur une agriculture de subsistance et dont les surplus sont destinés aux marchés locaux. Ce modèle repose sur une agriculture diversifiée, la culture de petites surfaces et l'utilisation restreinte d'intrants chimiques ou d'équipements mécaniques. Les denrées produites sont généralement vendues sous leur forme brute, le secteur de la transformation alimentaire étant peu développé. L'alimentation des populations dépend principalement des productions locales et varie en fonction des saisons (McMichael, 2002; Mundler et Criner, 2016; Windfuhr et Jonsén, 2005). La deuxième source d'approvisionnement en aliments provient des grandes cultures et de plantations implantées dans les pays colonisés par les empires coloniaux. Ces derniers importent des produits alimentaires des colonies dans lesquelles ils revendent une partie de leur production manufacturière (McMichael, 2002).

À partir du milieu du XXe siècle, la montée des États-Nations et les mouvements de décolonisation provoquent un changement du modèle de système alimentaire dominant. Le développement agroalimentaire est davantage tourné vers la production intérieure. Des mesures protectionnistes sont mises en place par de nombreux pays pour améliorer les capacités de production de leur propre secteur agroalimentaire (McMichael, 2002). Ce renouveau politique s'accompagne d'une industrialisation de l'agriculture à l'échelle mondiale notamment encouragée dans les pays anciennement colonisés par la Révolution verte. Ce phénomène a pour objectif la croissance de la production agroalimentaire par l'utilisation de nouvelles technologies (machinerie, intrants chimiques, systèmes d'irrigation, semences à haut rendement, etc.) (Desmarais, 2008; McMichael, 2009).

À partir des années 1980, le système alimentaire dominant prend un tournant néolibéral sous l'influence des institutions financières internationales, comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), et de certaines puissances mondiales,

comme les États-Unis et le Royaume-Uni, puis avec la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans les années 1990 (McMichael, 2009; Windfuhr et Jonsén, 2005). On assiste à l'ouverture des marchés, à la réduction du soutien étatique à l'agriculture nationale et à la déréglementation du secteur agroalimentaire qui encouragent de nombreux pays à spécialiser leur production agroalimentaire autour des secteurs pour lesquels ils possèdent des avantages comparatifs leur permettant d'être plus compétitifs (Desmarais, 2008). Les petites unités de production agroalimentaires répondant aux besoins locaux sont remplacées par un modèle agro-industriel qui vise la réalisation d'économies d'échelle et l'exportation des produits. Cette transition favorise le dumping agricole qui consiste à l'importation de produits agricoles à des prix inférieurs aux prix du marché national, ce qui menace les marchés locaux et nationaux (Alonso-Fradejas et *al.*, 2015; Altieri et Nicholls, 2012; Andrée et *al.*, 2011; McMichael, 2014; Windfuhr et Jonsén, 2005). Les petits commerces font place aux supermarchés qui proposent une variété de produits standardisés à moindre coût. Cette logique entraîne l'institutionnalisation d'un « régime agroalimentaire bon marché » dominé par d'importantes corporations transnationales qui contrôlent le système alimentaire global (Alonso-Fradejas et *al.*, 2015; McMichael, 2009). La multiplication de mesures néolibérales dans le secteur agroalimentaire et l'industrialisation de l'agriculture sont justifiées par la volonté d'assurer la sécurité alimentaire de la population mondiale. Les organisations qui contrôlent le système alimentaire global considèrent que ces mesures sont le moyen le plus efficace d'augmenter la productivité du secteur agroalimentaire, afin qu'il puisse nourrir la population toujours croissante de la planète (Delcourt, 2019; Olivier, 2021). L'implantation de ce système alimentaire néolibéral globalisé, encore dominant de nos jours, a entraîné des transformations majeures dans la manière de produire les aliments généralisant un modèle agricole dit productiviste.

1.1.2 Modèle agricole productiviste

L'implantation d'un système alimentaire global poursuivant une logique néolibérale de mondialisation a contribué à la diffusion et propagation d'un modèle agricole productiviste qui est peu à peu devenu le modèle agricole dominant à l'échelle de la planète. L'agriculture productiviste cherche à répondre aux exigences croissantes de productivité et de compétitivité induites par le système alimentaire dominant.

1.1.2.1 Utilisation de technologies agricoles

Pour augmenter leur productivité, les exploitations agricoles s'inscrivant dans une logique productiviste misent sur l'utilisation de nouvelles technologies, autant mécaniques, chimiques que génétiques, développées par l'agro-industrie (Akram-Lodhi, 2015; Altieri et Nicholls, 2012; Alonso-Fradejas et *al.*, 2015; Robbins, 2015). Pour maintenir une croissance constante de leur production, les agricultrices et agriculteurs deviennent dépendants des corporations qui produisent ces technologies (McMichael, 2002). Ce phénomène consolide le pouvoir détenu par les corporations agro-industrielles sur le système alimentaire global (Robbins, 2013; Robbins, 2015; Windfuhr et Jonsén, 2005). L'utilisation de technologies agricoles entraîne aussi une dépendance du secteur agricole aux énergies fossiles, ce qui accentue l'influence des corporations productrices d'énergie fossile sur le système alimentaire (Altieri et Nicholls, 2012; Alonso-Fradejas et *al.*, 2015; Robbins, 2015).

1.1.2.2 Privatisation des savoirs

Le modèle agricole productiviste est aussi accompagné de la privatisation des savoirs agricoles, des semences et des intrants qui étaient autrefois considérés comme des propriétés communes. De nombreuses corporations se sont appropriées, à l'aide de brevets, la propriété intellectuelle de nombreux intrants agricoles utilisés par certaines communautés depuis

longtemps, parfois même des siècles (Alonso-Fradejas et *al.*, 2015; Windfuhr et Jonsén, 2005). Cette dynamique est venue renforcer le pouvoir et le contrôle des corporations agroindustrielles. Certaines personnes agricultrices voient ainsi une facette de leur autonomie de production leur échapper et deviennent dépendants des grandes sociétés agroalimentaires qui leur fournissent semences, pesticides, herbicides, équipements, infrastructures, connaissances scientifiques, etc. (Desmarais, 2008).

1.1.2.3 Exploitation de grandes surfaces et spécialisation

L'exploitation agricole sur grande surface et la spécialisation de la production sont des stratégies utilisées par le modèle agricole productiviste pour effectuer des économies d'échelle et maximiser leurs profits. Les profits effectués sont souvent réinvestis dans la production afin d'en assurer la croissance continue. Ce modèle favorise une production destinée à l'exportation s'inscrivant dans la logique du système alimentaire dominant qui encourage la déréglementation et l'ouverture des marchés (Mundler et Criner, 2016; Windfuhr et Jonsén, 2005). Ces stratégies rendent les exploitations agricoles productivistes plus compétitives et il devient alors difficile pour les productions agricoles diversifiées et de petite taille de compétitionner avec ce modèle pour maintenir leur rentabilité. Ce phénomène contribue à la disparition des petites unités de production et à la concentration des terres agricoles entre les mains d'un nombre de plus en plus restreint d'exploitations (McMichael, 2002; Olivier, 2021).

1.1.2.4 Concentration des terres et diminution du nombre d'exploitations

Pour assurer la croissance en superficie de leurs exploitations, les propriétaires cherchent à acquérir de nouvelles terres. Cette tendance, connue sous le nom d'accaparement des terres, se concrétise notamment par la privatisation de terres autrefois communes ou publiques. Elle passe aussi par l'achat de terres appartenant à des fermes de plus petite taille

par de grandes exploitations agricoles (Alonso-Fradejas et *al.*, 2015; Olivier, 2005; Windfuhr et Jonsén, 2005). Ce phénomène contribue à concentrer le territoire agricole disponible entre les mains d'un petit nombre d'importants exploitants et exploitantes et se trouve souvent associé au remplacement de cultures destinées aux marchés locaux par des cultures destinées à l'exportation (McMichael, 2002). La concentration des terres est donc rattachée à une diminution du nombre global d'agricultrices et agriculteurs.

1.1.2.5 Mise en marché sur de longues distances

La structure du système alimentaire dominant couplé au modèle agricole productiviste encourage une agriculture tournée vers l'exportation. Les aliments sont ainsi consommés loin de leur lieu de production. Pour soutenir ce système, des chaînes de mise en marché sur de longues distances comprenant souvent plusieurs intermédiaires se développent (Akram-Lodhi, 2015; Alonso-Fradejas et *al.*, 2015; Altieri et Nicholls, 2012; Olivier, 2021). Ces intermédiaires sont souvent d'importantes corporations transnationales qui s'occupent de la transformation, de l'entreposage, du transport, de la distribution et de la vente des aliments (Burch et Lawrence, 2009). Les produits importés sont vendus en supermarchés sous une forme standardisée et à bas prix (Cuéllar, Calle et Gallar, 2013). Ce modèle menace l'agriculture de plus petite échelle qui utilise des canaux de mise en marché de proximité et qui peine à compétitionner avec les prix et les quantités des importations alimentaires (Cuéllar, Calle et Gallar, 2013).

1.1.2.6 Travail agricole

Les logiques néolibérales qui structurent le modèle agricole productiviste exercent une influence importante sur la forme que prend le travail agricole. Pour assurer leur survie et leur expansion dans ce contexte, les entreprises agricoles reposent sur une main-d'œuvre faiblement rémunérée dont les conditions de travail sont précaires et « peu attirantes »

(Castracani, 2019). Les activités agricoles « demandent beaucoup d'effort physique et exposent la main-d'œuvre à plusieurs maladies professionnelles et au risque d'accidents, à cause notamment de l'usage de machinerie et de pesticides » (Castracani, 2019, en ligne, p.78). Ces conditions peu attrayantes font obstacle au recrutement local de travailleuses et travailleurs. Ainsi, plutôt que d'améliorer les conditions de travail en milieu agricole pour attirer une main-d'œuvre locale, les entreprises agricoles et les acteurs gouvernementaux se sont tournés vers une main-d'œuvre internationale (Castracani, 2019). Des ententes internationales, nationales et régionales ont été mises en place pour faciliter le déplacement et l'embauche de travailleuses et travailleurs migrants (Alonso-Fradejas et *al.*, 2015; Brent, Schiavoni et Alonso-Fradejas, 2015). Ces programmes de migration temporaire soumettent la main-d'œuvre à de nombreuses contraintes, afin de créer un profil d'ouvrière ou d'ouvrier agricole idéal pour les entreprises agricoles leur permettant d'atteindre leurs objectifs en termes de productivité, de coût et de flexibilité. Dans le cadre du modèle agricole productiviste, le travail agricole s'inscrit donc dans une logique utilitariste qui cherche avant tout à répondre aux intérêts économiques nationaux et régionaux et aux besoins des entreprises agricoles au profit de ceux de la main-d'œuvre migrante (Castracani, 2019).

1.1.3 Critiques du système alimentaire dominant et du modèle agricole productiviste

De nombreuses critiques sont adressées au système agro-industriel dominant et au modèle agricole productiviste qu'il encourage concernant les externalités négatives dont ils sont responsables. Parmi ces critiques, de nombreuses organisations citoyennes, paysannes et autochtones soulèvent la menace que ce système engendre pour les formes d'agriculture sortant du cadre productiviste, souvent regroupées sous le terme d'« agriculture non conventionnelle ». Ces modèles agricoles sont généralement de plus petite envergure et génèrent des rendements moins importants, les empêchant de compétitionner les exploitations productivistes. Cette situation rend la survie des productions agricoles non conventionnelles plus difficile, les fragilise et contribue à maintenir les agricultrices et

agriculteurs qui pratiquent cette forme d'agriculture dans des conditions précaires (Akram-Lodhi, 2015; Alonso-Fradejas et *al.*, 2015; Altieri et Nicholls, 2012). De plus, la concentration des exploitations agricoles et des terres cultivables entre les mains d'un petit nombre de productrices et producteurs contribue au déplacement et à la dépossession foncière des communautés rurales (Robbins, 2013). Ce phénomène influence la structuration et le développement des territoires ruraux sans que les populations qui les habitent soient consultées (Pimbert, 2015). De plus, beaucoup de corporations possédant des exploitations agroalimentaires en milieu rural concentrent leurs activités de gestion et de logistique dans les villes, engendrant davantage de retombées en milieu urbain qu'en milieu rural où sont situées leurs installations agroalimentaire (Olivier, 2021; Windfuhr et Jonsén, 2005). En normalisant la standardisation des produits, le système alimentaire dominant engendre une perte des identités alimentaires issues des contextes sociaux, géographiques, économiques, technologiques et culturels locaux, laissant place à une alimentation de plus en plus uniformisée (Campbell, 2009).

De nombreuses critiques adressées au système alimentaire dominant et au modèle agricole productiviste concernent les externalités environnementales négatives dont ils sont responsables. L'artificialisation de l'agriculture engendrée par le modèle productiviste est notamment associée à la dégradation des sols, à la destruction d'écosystèmes, à d'importantes pertes de biodiversité et à l'épuisement de ressources en eau (Akram-Lodhi, 2015; Olivier, 2021; Robbins, 2013). L'utilisation d'énergies fossiles nécessaire au fonctionnement des exploitations agricoles productivistes est une des sources les plus importantes de production de gaz à effets de serre (Akram-Lodhi, 2015). Pour remédier aux nombreux impacts sociaux et environnementaux associés à la structure du secteur agroalimentaire global, plusieurs actrices et acteurs du milieu proposent la mise en place de modèles alternatifs. C'est dans ce contexte qu'émerge le concept de souveraineté alimentaire (SA).

1.2 ÉMERGENCE ET ÉVOLUTION DU CONCEPT DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

L'émergence du concept de souveraineté alimentaire (SA), tel qu'on l'entend aujourd'hui, est généralement rattachée au mouvement paysan La Via Campesina (LVC). LVC est officiellement formée en 1993 en Belgique et prend la forme d'un mouvement international qui rassemble 182 organisations locales et nationales dans 81 pays d'Afrique, d'Asie et des Amériques. Elle mobilise plusieurs milliers de personnes issues de milieux paysans, de communautés autochtones, de regroupements de travailleuses et travailleurs agricoles, de femmes habitant des milieux ruraux, etc. Le mouvement cherche à créer un espace de résistance face au système alimentaire dominant et au modèle agricole productiviste qu'il considère comme une menace à la paysannerie et au bien-être des communautés rurales (Desmarais, 2008). Le regroupement de nombreux actrices et acteurs sous la bannière de LVC vise à donner plus de poids à leurs revendications communes et à créer un rapport de force avec les institutions impliquées dans la gouvernance des systèmes alimentaires (Via Campesina, 2021).

1.2.1 Sommet mondial de l'alimentation (1996)

Une première ébauche du concept de SA est articulée suite à la deuxième Conférence internationale de LVC à Tlaxcala au Mexique en avril 1996 (Windfuhr et Jonsén, 2005). Le concept est construit à la suite d'années de débats entre les regroupements composant LVC et témoigne d'un élan collectif pour définir des alternatives à la globalisation d'un modèle de développement agricole néolibéral contrôlé par des corporations internationales s'appuyant sur la marchandisation de l'alimentation (Desmarais et Wittman, 2014).

En 1996, la FAO organise un Sommet mondial de l'alimentation à Rome. Ce sommet regroupe environ 10 000 personnes issues d'organisations non gouvernementales (ONG), de gouvernements et de la société civile venues discuter d'enjeux rattachés à l'alimentation des populations à l'échelle mondiale (Heinisch, 2013). Les conclusions du sommet placent le

concept de sécurité alimentaire au cœur des solutions envisagées pour remédier aux phénomènes de malnutrition et de famine. En parallèle de l'événement, un Forum de la société civile sur l'alimentation est organisé afin de permettre à une plus grande diversité d'actrices et d'acteurs, notamment issus du milieu paysan, d'organisations militantes ou de la société civile de discuter des orientations prises par le système alimentaire global. C'est dans le cadre de ce forum qu'est présenté au grand public la Déclaration pour la souveraineté alimentaire qui définit le concept comme « le droit de chaque pays de maintenir et développer sa propre capacité de produire son alimentation de base, en respectant la diversité culturelle et agricole » (Via Campesina, 1996, en ligne, n.p.). La déclaration est ensuite présentée au sommet de Rome et le concept de SA est proposé comme alternative à celui de sécurité alimentaire (Via Campesina, 2018). Pour les participantes et participants au forum de la société civile, la définition de la sécurité alimentaire est trop limitée, car elle se concentre sur l'accès des populations aux produits alimentaires (voir annexe I). La souveraineté alimentaire couvre davantage d'enjeux agroalimentaires comme l'illustre la Déclaration pour la SA qui avance que le concept repose sur sept principes soit (1) l'alimentation comme droit humain, (2) la mise en place d'une réforme agraire, (3) la protection des ressources naturelles, (4) la réorganisation du commerce alimentaire, (5) la fin de la globalisation de la faim, (6) l'atteinte de la paix sociale et (7) le contrôle démocratique des systèmes alimentaires (Via Campesina, 1996). Cette définition du concept permet sa diffusion à l'international (Wittman, Desmarais et Wiebe, 2010).

1.2.2 Forums citoyens sur la SA (2001-2002)

À la suite des événements de 1996, le concept de SA est approprié par de nombreuses organisations paysannes, autochtones, citoyennes, non gouvernementales, gouvernementales, etc. et devient un objet de débat au sein milieu agroalimentaire. En étant revendiqué par différents actrices et acteurs, le concept est adapté à leurs contextes et leurs points de vue, ce qui contribue à son évolution (voir annexe XII) (Windfuhr et Jonsén, 2005).

Au début des années 2000, deux événements particulièrement marquants ont permis de formuler une définition plus précise du concept. En 2001, un Forum mondial sur la SA est tenu à Cuba regroupant environ 400 personnes issues d'associations paysannes, autochtones, du milieu des pêcheries, d'ONG, du milieu académique et de la recherche, ainsi que de la société civile provenant d'une soixantaine de pays (Windfuhr et Jonsén, 2005). La définition de la SA qui ressort du forum est plus large que celle de la déclaration de 1996. Elle définit la SA comme

le droit des peuples à définir leurs propres politiques et stratégies durables de production, de distribution et de consommation d'aliments qui garantissent le droit à l'alimentation à toute la population, sur la base de la petite et moyenne production, en respectant leurs propres cultures et la diversité des modèles paysans, de pêche et indigènes de production agricole, de commercialisation et de gestion des espaces ruraux, dans lesquels la femme joue un rôle fondamental. (Forum Mondial sur la souveraineté alimentaire, 2001, en ligne, n.p.)

Cette définition ne fait plus référence à la SA comme un droit donné aux pays, mais plutôt aux peuples. Certains éléments sont ajoutés à la définition comme le droit des peuples à définir leurs politiques et stratégies agroalimentaires, le droit à l'alimentation pour toute la population, le droit à une production, une distribution et une consommation durables. Elle précise aussi le modèle de production agricole soutenue par la SA (productions de petite et moyenne envergure) et appuie sur l'importance de reconnaître le rôle des femmes dans les milieux agroalimentaires.

En 2002, un nouveau Sommet mondial de l'alimentation est organisé par la FAO pour se pencher sur les résultats du Sommet de 1996, cinq après son déroulement. Comment en 1996, un Forum de la société civile sur la SA est organisé en parallèle. Les participantes et participants au forum soulignent l'échec du plan d'action développé dans le cadre du Sommet sur l'alimentation de 1996 censé contribuer à enrayer la malnutrition et la faim dans le monde. Une nouvelle définition de la SA est développée lors du forum, qui présente le concept comme

le droit des populations, des communautés et des pays à définir leurs propres politiques alimentaire, agricole, territoriale ainsi que de travail et de pêche, lesquelles doivent être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à chaque spécificité. La Souveraineté Alimentaire inclut un véritable droit à l'alimentation et à la production alimentaire, ce qui signifie que toutes les populations ont droit à une alimentation saine, culturellement et nutritionnellement appropriée, ainsi qu'à des ressources de production alimentaire et à la capacité d'assurer leur survie et celle de leur société. (Nyéléni, s.d., en ligne, n.p.)

Encore une fois, de nouveaux éléments sont ajoutés à la définition précédente. On ne parle plus uniquement de la SA comme le droit des pays ou des peuples, mais comme celui des populations, des communautés et des pays (voir annexe XII). Le développement territorial des régions agricoles et la participation des protagonistes des milieux agroalimentaires dans les prises de décisions les concernant sont mis de l'avant. La question de l'accès aux ressources est aussi ajoutée à la définition. Les passages concernant le rôle des femmes dans les milieux agroalimentaires et les fermes de petite et moyenne taille comme base du système de production alimentaire sont toutefois absents de la nouvelle définition.

En plus de pousser la réflexion collective sur la SA, ces deux forums ont permis de consolider des réseaux internationaux d'actrices et acteurs du milieu agroalimentaire autour du concept. Parmi ces réseaux, on retrouve le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP), regroupant 52 organisations issues de différentes régions du monde (Wittman, Desmarais et Wiebe, 2010). Le CIP joue un rôle important dans le maillage d'organisations et de mouvements autour de positions communes sur la SA, la planification d'événements et de rencontres sur le sujet, la rédaction de documents informatifs, etc. En 2002, le CIP est reconnu par la FAO comme principal interlocuteur issu de la société civile sur la question de la SA. L'organisation est mandatée de développer un plan d'action autour de quatre priorités, soit (1) le droit à l'alimentation, (2) l'accès et le contrôle local des ressources de production, (3) la production alimentaire de petite envergure, agroécologique et familiale et (4) le commerce et les marchés locaux (Windfuhr et Jonsén, 2005). Le CIP a permis à davantage de personnes représentant la société civile de s'impliquer au sein des instances et des événements organisés par la FAO rattachés à la question de la SA (Wittman,

Desmarais et Wiebe, 2010). Un autre réseau international créé en 2001 est le People's Food Sovereignty Network qui se veut une coalition d'organisations paysannes et d'ONG travaillant sur les questions d'alimentation et d'agriculture, dont celle de la SA (Windfuhr et Jonsén, 2005).

1.2.3 Forum international de Nyéléni sur la SA (2007)

Le CIP contribue en 2007 à l'organisation du Forum international de Nyéléni sur la SA au Mali. Ce forum a pour objectif d'approfondir une compréhension commune, de planifier des actions collectives, de consolider des solidarités et de développer des stratégies concrètes autour de la SA (Nyéléni, 2007). Environ 500 représentantes et représentants de mouvements sociaux, paysans, autochtones, de main-d'œuvre migrante et d'ONG issus de 80 pays à la fois du Nord et du Sud global participent à l'évènement (Nyéléni, 2007). La définition élaborée dans le cadre de cet événement est plus complexe que celles présentées précédemment dans la mesure où elle inclut de nombreux éléments :

La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales. Elle défend les intérêts et l'intégration de la prochaine génération. Elle représente une stratégie de résistance et de démantèlement du commerce entrepreneurial et du régime alimentaire actuel. Elle donne des orientations pour que les systèmes alimentaires, agricoles, halieutiques et d'élevage soient définis par les producteurs locaux. La souveraineté alimentaire donne la priorité aux économies et aux marchés locaux et nationaux et fait primer une agriculture paysanne et familiale, une pêche traditionnelle, un élevage de pasteurs, ainsi qu'une production, distribution et consommation alimentaires basées sur la durabilité environnementale, sociale et économique. La souveraineté alimentaire promeut un commerce transparent qui garantisse un revenu juste à tous les peuples et les droits des consommateurs à contrôler leurs aliments et leur alimentation. Elle garantit que les droits d'utiliser et de gérer nos terres, territoires, eaux,

semences, bétail et biodiversité soient aux mains de ceux et celles qui produisent les aliments. La souveraineté alimentaire implique de nouvelles relations sociales, sans oppression et inégalités entre les hommes et les femmes, les peuples, les groupes raciaux, les classes sociales et les générations. (Via Campesina, 2007, en ligne, n.p.)

Cette nouvelle définition réfère à la SA uniquement comme un droit accordé aux peuples. Contrairement aux définitions précédentes davantage centrées sur les agricultrices et agriculteurs, elle inclut le point de vue des mangeuses et mangeurs et leur accorde un pouvoir décisionnel sur la formation des systèmes alimentaires (voir annexe XII). Cette définition se positionne plus explicitement en rupture avec le système alimentaire dominant. Elle accorde la priorité aux économies et aux marchés locaux et nationaux et précise que la SA ne rejette pas le commerce, mais s'oppose au dumping. Cette définition considère l'accès à un revenu juste comme une des bases de l'accès à l'alimentation pour les populations. Elle met l'accent sur une gestion des ressources par et pour les personnes qui les utilisent. Finalement, elle soulève l'importance de développer des relations sociales exemptes de rapports d'oppression pour assurer un système alimentaire juste, équitable et durable (Borras, Franco et Suarez, 2015). Pour résumer les grandes orientations sur lesquelles les participantes et participants se sont accordés lors du Forum de Nyéléni, six piliers de la SA ont été identifiés, soit (1) la priorité à l'alimentation des populations, (2) la valorisation des productrices et producteurs d'aliments, (3) la localisation des systèmes alimentaires, (4) l'établissement d'un contrôle local, (5) la construction de connaissances et de savoir-faire et (6) le travail avec la nature. Ces piliers assurent une cohésion au mouvement pour la SA tout en laissant place aux interprétations et adaptations locales, car sur le terrain la SA peut prendre plusieurs formes (Schiavoni, cité par Patel, 2009).

Ces organisations, mouvements et événements ont permis de poser certaines bases communes au concept de SA qui seront développées dans la section 2.1.2. Le concept est encore aujourd'hui utilisé par nombre de protagonistes qui l'adaptent à leurs réalités et leurs visions des milieux alimentaires, c'est pourquoi on parle de moins en moins de la SA, comme c'est le cas dans les définitions présentées précédemment, mais plutôt des souverainetés

alimentaires. L'emploi du terme au pluriel permet de mettre l'accent sur la pluralité des souverainetés alimentaires.

1.2.4 Le concept de SA dans la politique alimentaire du Québec

En 2006, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) a été mise sur pied afin de « dresser un état de situation sur les enjeux et les défis de l'agriculture et de l'agro-alimentaire québécois, d'examiner l'efficacité des politiques publiques dans différents domaines qui touchent ce secteur d'activité, d'établir un diagnostic et de formuler des recommandations sur les adaptations à faire » (MAPAQ, 2008). En 2008, elle a publié son rapport, souvent appelé le rapport Pronovost, qui fait brièvement mention du concept de SA sans toutefois s'y attarder en profondeur, puisqu'il existe une multitude de définitions du concept qui varient selon les valeurs et les préoccupations des actrices et acteurs qui l'utilisent. Ainsi, dans son rapport, la Commission ne s'appuie pas directement sur le concept de SA, mais propose d'intégrer certains de ses aspects dans la planification de l'avenir du milieu agricole au Québec. Le rapport fait notamment référence au développement d'une agriculture durable, au maintien du rôle important de l'État dans les prises de décisions concernant le milieu agricole, à la valorisation des métiers agricoles, à l'importance de mettre l'accent sur la multifonctionnalité de l'agriculture et à la création de solidarités avec les pays « moins développés » (MAPAQ, 2008).

En 2013, le gouvernement formé par le Parti québécois a mis en place la Politique de souveraineté alimentaire faisant suite à certaines recommandations de la CAAAQ (MAPAQ, 2013). Toutefois, contrairement au rapport Pronovost qui ne s'appuie pas directement sur le concept de SA, cette politique alimentaire repose explicitement sur le concept de SA, qu'elle définit comme étant « la capacité d'un État de définir sa propre politique agricole et alimentaire, suivant les intérêts de sa population, et de le faire sans nuire à la capacité des autres États d'accéder à leur propre souveraineté alimentaire » (MAPAQ, 2013, en ligne, p.20). La politique poursuit trois principaux objectifs, soit (1) assurer à la population un

approvisionnement en aliments de qualité, à juste prix et bons pour leur santé ; (2) augmenter la proportion de l'alimentation de la population satisfaite grâce aux aliments locaux ; (3) développer un secteur bioalimentaire prospère, rémunérateur, générateur d'emplois, respectueux de l'environnement et contribuant à l'occupation dynamique du territoire québécois (MAPAQ, 2013, en ligne, p.20). Cette définition du concept de SA est plus concise et englobe moins d'aspects du milieu agroalimentaire que celles présentées dans les sections précédentes. Toutefois, si on tient compte des objectifs de la politique, on constate qu'elle prend en considération l'alimentation des populations, l'accès à une alimentation de proximité, le travail avec la nature et l'occupation du territoire comme c'est le cas dans les définitions précédentes (voir annexe XII).

La politique reçoit un accueil mitigé à sa publication. Plusieurs critiques lui sont adressées notamment de la part de propriétaires d'entreprises agricoles de petite taille et de l'Union paysanne qui considèrent que le gouvernement instrumentalise le concept de SA pour servir ses intérêts (Radio-Canada, 2013). Au contraire, l'UPA se montre enthousiaste vis-à-vis des engagements pris par le gouvernement dans la politique (Bélaïr-Cirino, 2012). On retrouve peu de documentation portant spécifiquement sur les retombées de la Politique de souveraineté alimentaire de 2013. Toutefois, en s'intéressant aux objectifs poursuivis par la politique à l'époque et en les transposant à la situation actuelle il est possible de tirer certaines conclusions. En ce qui a trait au premier objectif de la politique qui concerne l'approvisionnement en aliments de qualité, à juste prix et bons pour leur santé, on constate que l'accès de la population aux aliments ne semble pas s'être particulièrement amélioré depuis 2013. En effet, le prix du panier d'épicerie ne cesse d'augmenter (Caillou, 2024) et les banques alimentaires reçoivent de plus en plus de demandes (St-Arnaud, 2024). Si en 2013-2014, la proportion de ménages vivant de l'insécurité alimentaire était de 7,5% (INSPQ, 2018), en 2023 cette proportion a presque doublé pour atteindre 14% (Uppal, 2023). Le deuxième objectif de la politique visait l'augmentation de la consommation de produits alimentaires québécois. Dans les dernières années, on a pu observer un certain engouement pour l'achat d'aliments locaux. Certaines études démontrent que la provenance des aliments est un facteur important dans le choix des produits alimentaires par les personnes

consommatrices et qu'elles tendent à favoriser l'achat local (Mercier et *al.*, 2021). Plusieurs stratégies mises en place par le gouvernement, comme les certifications permettant d'identifier les produits du Québec ou les mesures d'aide au développement de modes de mise en marché de proximité témoignent de l'importance accordée à la promotion de l'alimentation locale. La mise en place de programmes comme la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois (SNAAQ) qui vise à favoriser l'approvisionnement local des institutions est un autre exemple du travail important effectué pour favoriser l'achat local (MAPAQ, 2020). Finalement, le troisième objectif poursuivi par la politique concerne plusieurs volets du milieu agroalimentaire : les revenus qui en sont issus, les emplois associés au secteur, le respect de l'environnement et l'occupation dynamique du territoire. Si on porte un regard large sur le secteur agroalimentaire québécois, on constate une légère diminution du nombre d'entreprises agricoles depuis 2013 (MAPAQ, 2024), une hausse du PIB associé au secteur bioalimentaire qui est passé de 24 911 M\$ en 2013 à 27 316 M\$ en 2023 et une hausse du nombre d'emplois associés à l'industrie bioalimentaire qui est passé de 489 292 en 2013 à 530 085 en 2023 (MAPAQ, 2024). Concernant le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement, on constate que des mesures pour encourager la production biologique, les pratiques agroenvironnementales et les circuits courts ont été mises en place dans les dernières années, mais il n'existe pas de politique ou de programme environnemental encadrant l'ensemble du milieu agroalimentaire. Finalement, les petites fermes et la relève agricole semblent encore manquer de soutien dans le démarrage et la pérennisation de leurs entreprises agricoles (Brillant, 2023). Bref, depuis la mise en place de la politique, le milieu agroalimentaire a évolué et si certains volets se sont améliorés, d'autres se sont plutôt détériorés. Il est difficile de discerner le rôle joué spécifiquement par la politique dans ces changements, mais les mesures et les programmes qu'elle a générés ont définitivement influencé la transformation du secteur agroalimentaire québécois. Une nouvelle politique alimentaire mise en place par le gouvernement libéral en 2018 est actuellement en vigueur et il est important de noter que celle-ci ne fait pas mention du concept de SA (MAPAQ, 2018).

1.3 REVUE DE LA LITTÉRATURE : MATÉRIALISATION DES SA SUR LE TERRITOIRE

Pour que les six piliers des SA élaborés lors du Forum de Nyéléni se concrétisent, de nombreuses stratégies sont mises en place sur le terrain. Il n'existe pas de corpus précis de stratégies à appliquer pour atteindre les SA, puisqu'une des particularités du concept est de rester assez large pour permettre aux communautés de choisir des stratégies adaptées à leur contexte particulier et à leur conception des SA (Windfuhr et Jonsén, 2005). La littérature sur le sujet témoigne de cette diversité qui permet de prendre en considération les pratiques alimentaires rattachées à la culture et à l'identité des communautés (Werkheiser, 2016). L'objectif de cette revue de littérature est donc de brosser un portrait de stratégies associées aux six piliers des SA issues des écrits scientifiques avec une attention particulière pour les stratégies déployées à l'échelle régionale et locale (voir annexe XIII).

1.3.1 Priorité à l'alimentation des populations

Le premier pilier identifié, soit la priorité à l'alimentation des peuples, met le droit de chacune et chacun à une alimentation suffisante, saine et culturellement appropriée au centre des politiques, des systèmes et des pratiques agroalimentaires (Borras, Franco et Suarez, 2015). Une des stratégies défendues à cet effet est de prioriser une production agricole destinée aux populations humaines. De plus en plus de terres sont cultivées pour l'industrie des agrocarburants ou pour l'alimentation des animaux d'élevage, ce qui contribue à réduire la surface disponible à l'agriculture destinée à l'alimentation humaine (Décarsin, 2012; Holt-Giménez, 2010). Une autre stratégie est la priorisation d'une agriculture diversifiée destinée aux marchés locaux en opposition aux productions spécialisées à haute valeur ajoutée destinées à l'exportation, qui sont encouragées par le système alimentaire dominant (McMichael, 2014). Block et al. (2012) insistent sur l'importance de prendre en considération les inégalités systémiques d'accès à l'alimentation dans la mise en place de systèmes alimentaires alternatifs, afin d'assurer une alimentation équitable à toutes et tous. Pour

atteindre cet objectif, Brent, Schiavoni et Alonso-Fradejas (2015) abordent la pertinence d'établir des alliances avec les mouvements pour les droits des groupes marginalisés et d'assurer que leur voix soit entendue au sein des systèmes alimentaires.

1.3.2 Valorisation du travail agricole

La littérature scientifique concernant la valorisation du travail des agricultrices et agriculteurs met l'accent sur l'importance de créer un rapport direct entre elles, eux et les mangeuses et mangeurs. Les circuits de longues distances, la marchandisation et la standardisation des aliments sont en partie responsables de cette déconnexion, puisqu'ils détachent l'alimentation de ses aspects sociaux, culturels, géographiques et écologiques. Pour valoriser le travail des agricultrices et agriculteurs, il semble donc essentiel de rapprocher la production de la consommation à travers la mise en place de circuits de proximité qui renforcent le lien de confiance avec les communautés locales (Altieri, 2009; Desaulniers, 2014; Pimpert, 2015; Sonnino, 2005). Richardson (2005) et Desaulniers (2014) mentionnent que l'établissement de réseaux d'agriculture soutenue par la communauté et l'organisation d'activités invitant les membres des communautés locales à s'impliquer sur les fermes favorisent une meilleure perception des agricultrices et agriculteurs. Décarsin (2012) avance que la valorisation du travail agricole passe aussi par l'augmentation des subventions publiques versées à l'agriculture paysanne, de petite envergure et diversifiée. Ainsi, les agricultrices et agriculteurs qui pratiquent ce type d'agriculture peuvent proposer des prix qui s'approchent davantage de ceux des supermarchés tout en maintenant un revenu viable (Brent, Schiavoni et Alonso-Fradejas, 2015).

1.3.3 Établissement de systèmes alimentaires locaux

Concernant le troisième pilier, soit l'établissement de systèmes alimentaires locaux, la littérature fait référence à une diversité de stratégies comme les marchés publics locaux et les

kiosques à la ferme ou l'agriculture soutenue par la communauté (Altieri, 2009; Borduas, 2020; Borrás, Franco et Suarez, 2015; Desaulniers, 2014). Darrot et Noel (2018) évoquent le modèle français des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) impliquant un contrat établi par un groupe de consommatrices et consommateurs et d'agricultrices et agriculteurs. Robbins (2015) propose de se tourner davantage vers l'agriculture soutenue par la communauté et les paniers de légumes comme alternative à la marchandisation des aliments. D'autres modes de mise en marché de proximité sont proposés par Cuéllar, Calle et Gallar (2013) comme la vente à la ferme, l'auto-service, les achats groupés, les coopératives de productrices et producteurs et de mangeuses et mangeurs, les épicerie solidaires. Starr et Adams (2003) abordent la pertinence des coopératives locales, la mise en place de dynamiques d'échanges non marchands au sein des communautés ou l'implantation de monnaies locales. Agarwal (2014) introduit l'idée de mise en commun des ressources (intrants, terres, semences, eau, équipements, etc.) sur un même territoire. Pour Rosset (2003), des mécanismes devraient être mis en place pour donner la priorité d'accès au marché aux productions locales, plutôt qu'aux productions issues de chaînes d'approvisionnement s'étendant sur de longues distances. Robbins (2015) précise toutefois que si les marchés locaux permettent de réduire la distance entre les agricultrices et agriculteurs et les mangeuses et mangeurs et de réintégrer un aspect social aux systèmes alimentaires, ils ne sont pas toujours accessibles à l'ensemble de la population. Allen et Wilson (2008) ajoutent que les initiatives alimentaires locales peuvent renforcer certaines inégalités notamment envers les personnes racisées ou à faible revenu. Pour remédier à la situation, Robbins (2015) suggère d'encourager les communautés marginalisées à développer leurs propres systèmes alimentaires pour qu'ils soient adaptés à leurs besoins, leurs cultures alimentaires, etc. L'objectif de ces stratégies est la relocalisation des systèmes alimentaires dans une optique de résistance face à la marchandisation et à l'intégration des produits alimentaires aux impératifs du marché néolibéral (Ayres et Bosia, 2011).

1.3.4 Renforcement du contrôle local

La littérature concernant le renforcement du contrôle local sur les systèmes alimentaires propose notamment l'organisation de coopératives agricoles locales ou régionales comme leviers collectifs de négociations (Metereau et Figuière, 2018; Pimbert, 2009). Cette stratégie vise à mobiliser contre les politiques et les institutions hostiles aux intérêts paysans et à créer des espaces de négociation avec les instances politiques et économiques rattachées au milieu agroalimentaire (Akram-Lodhi, 2015). Lubbock (2020) met de l'avant la pertinence de développer des modèles agroalimentaires locaux axés sur des valeurs de coopération, de démocratie, de solidarité, d'autogestion et d'égalité. Torrez (2011) évoque l'idée de propriété sociale des terres qui rejoint le concept de fiducie foncière agricole d'utilité sociale proposé par Lavallée (2016). Pimbert (2015) met l'accent sur l'importance de créer des espaces de participation citoyenne au sein de la gouvernance des systèmes alimentaires. Pour éviter de concentrer les espaces de participation uniquement sur l'échelle locale, il évoque la mise en place d'une forme de confédéralisme permettant aux organisations agroalimentaires de maintenir des liens entre elles et de s'organiser à plus grande échelle. Le renforcement du contrôle local passe aussi par l'accès et l'implication des agricultrices et agriculteurs et des communautés locales dans la gestion des terres, de l'eau et des intrants nécessaires à l'agriculture (Ayres et Bosia, 2011; Pimbert, 2015). Cuéllar, Calle et Gallar (2013) considèrent que pour faciliter le contrôle local certains intrants comme les semences devraient être considérées comme propriétés collectives, plutôt que d'être privatisées par des brevets.

1.3.5 Construction de connaissances et de savoir-faire

Plusieurs autrices et auteurs s'entendent pour dire que le cinquième pilier, soit la construction de connaissances et de savoir-faire paysans, combine le maintien des savoirs traditionnels adaptés au milieu cultivé et l'intégration de connaissances issues de la recherche

(Akram-Lodhi, 2015; Metereau et Figuière, 2018; Pimpert, 2015; Richardson, 2005; Torrez, 2011). Dans cette perspective, Borduas (2020) et Richardson (2005) abordent l'idée de réseaux horizontaux de transmission de connaissances et de savoir-faire, qui peuvent prendre une forme informelle ou formelle. La littérature sur les réseaux informels fait état d'échanges de connaissances non organisés entre agricultrices et agriculteurs habitant une même région ou l'observation de pratiques agricoles qui sont ainsi apprises par un plus grand nombre. L'expérimentation de pratiques observées ailleurs permet aussi d'ajuster les connaissances et les savoir-faire acquis par les agricultrices et agriculteurs aux caractéristiques spécifiques de leur région (Richardson, 2005). L'organisation d'évènements informels de partage de savoirs et la démocratisation des publications et des recherches portant sur les pratiques agricoles alternatives sont aussi des stratégies envisagées (Akram-Lodhi, 2015). Les échanges de connaissances à travers des réseaux plus officiels peuvent prendre la forme de publications dans les journaux locaux ou spécialisés, la tenue d'évènements par des institutions agricoles, l'organisation de stages ou de clubs agricoles. Des agentes et agents agricoles (techniciennes et techniciens agricoles, agronomes, etc.) peuvent aussi servir d'intermédiaires et mettre en contact des agricultrices et agriculteurs pour leur permettre d'échanger leurs expertises. Un autre élément très présent dans la littérature sur ce pilier concerne la préservation et la diffusion des savoirs autochtones portant sur l'alimentation (Richardson, 2005). Martínez-Torrez et Rosset (2014) proposent d'établir un « dialogue des savoirs » permettant un partage des connaissances et des manières d'apprendre à travers un processus combinant différentes visions et cosmovisions de manière horizontale. Bref, l'objectif est d'éviter de contribuer à l'hégémonie d'un corpus de connaissances et d'une unique manière d'apprendre au profit de la diversité existante. Pour Anderson, Maughan et Pimbert (2019), la création d'un ensemble de connaissances développées collectivement et conservées dans des espaces autonomes constitués d'agricultrices et agriculteurs est essentielle au développement de systèmes alimentaires justes et durables. Les auteurs insistent sur l'importance de l'éducation populaire telle que définie par Paulo Freire pour assurer une passation intergénérationnelle de savoirs agricoles. Finalement, Meek et Tarlau (2016) proposent de combiner savoirs agricoles et éducation critique vis-à-vis des systèmes

alimentaires pour permettre une compréhension du milieu agroalimentaire dans une perspective de SA.

1.3.6 Travailler avec la nature

Le travail avec la nature peut s'inscrire dans plusieurs stratégies comme l'utilisation de pratiques agroécologiques (Akram-Lodhi, 2015; Altieri, 2009; Altieri et Nicholls, 2012; Bernstein, 2014), la conservation de semences locales adaptées aux conditions du milieu (Altieri, 2009), la culture sur petite surface qui réduit la production de gaz à effet de serre (Le Chatelier, 2017) ou la mise en place de systèmes circulaires qui imitent les écosystèmes naturels (Pimpert, 2015). Le travail avec la nature comprend aussi la conservation et la préparation écologique des sols, le recyclage des nutriments, la diversification des cultures, l'intégration d'animaux d'élevage et la préservation de la biodiversité (Rosset et al., 2011). La littérature fait aussi mention de l'importance de minimiser l'apport d'intrants externes remplacés par des processus écologiques propres au milieu et de réduire l'utilisation d'énergies fossiles dans les processus de production (Akram-Lodhi, 2015; Cuéllar, Calle et Gallar, 2013). Ce pilier comprend des stratégies qui ne se veulent pas intensives en capital, en travail et en intrants chimiques (Altieri et Nicholls, 2012).

Toutes ces stratégies présentent des alternatives au fonctionnement du système alimentaire dominant et du modèle agricole productiviste. Leur diversité témoigne des différentes directions qui peuvent être envisagées pour atteindre les SA. En regroupant selon de grandes tendances les stratégies développées dans la littérature, il est possible d'avancer la proposition générale selon laquelle **l'implication dans des systèmes alimentaires locaux qui priorisent l'alimentation de toutes les populations habitant le territoire, l'implantation de mesures pour reconnaître le travail effectué par les agricultrices et agriculteurs, la mise en place de modes de gestion renforçant le contrôle local sur la production agroalimentaire, l'intégration de réseaux d'échange de connaissances et de savoir-faire et l'utilisation de pratiques durables et respectueuses de l'environnement**

favorisent le développement de la souveraineté alimentaire régionale par les agricultrices et agriculteurs.

1.4 PROBLÈME SPÉCIFIQUE DE RECHERCHE

Depuis son émergence, le concept de SA a été repris, développé et complexifié par de nombreuses organisations et de nombreux mouvements sociaux. Il a entraîné un mouvement de résistance contre le système alimentaire dominant qui s'insère à plusieurs échelles. Les revendications de ce mouvement s'incarnent à travers des stratégies mises en place par des individus ou des collectifs sur le territoire qu'ils habitent. La diversité de ces stratégies permet aux personnes qui les appliquent de choisir celles qui sont davantage adaptées à leurs contextes et qui s'accordent à leurs représentations d'une SA. L'alimentation des populations étant au cœur du concept, les stratégies qui permettent de lui donner forme trouvent d'autant plus de pertinence sur les territoires où l'accès physique et économique aux aliments est limité. Au Québec, la région administrative Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (GÎM) fait partie de ces territoires, puisque plus du tiers de la population (36,1%) habite un secteur qualifié de « désert alimentaire » comparativement à 5,7% pour l'ensemble du Québec (CISSS de la Gaspésie, 2020). Il s'agit de la région québécoise ayant le plus haut taux de population vivant dans un désert alimentaire après la région d'Eeyou Istchee-Baie-James (Gobeil, 2019). Selon la définition de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), un « désert alimentaire » correspond à un « secteur qui procure un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation et qui est défavorisé sur le plan socio-économique ». De plus, selon les données de 2020, on retrouve un taux de faible revenu plus élevé dans la région du GÎM (14,3%) que dans l'ensemble du Québec (11,9%), ainsi qu'un taux d'assistance sociale plus élevé (6,2%) que dans l'ensemble du Québec (4,5%) (Tremblay-Boily, 2023). L'accès des populations, particulièrement des populations en situation de précarité socioéconomique, à une nourriture saine est donc un défi de taille dans la région.

La présence de nombreux secteurs qualifiés de « déserts alimentaires » dans la région GÎM n'est pas le seul facteur qui nuit à l'accès à une saine alimentation dans la région. Son faible potentiel agricole associé à une baisse constante du nombre d'entreprises sur le territoire depuis les années 1990 contribue au faible accès à une nourriture saine sur le territoire (MAPAQ, 2015a; MAPAQ, 2015b; MAPAQ, 2015c). Environ 4% du PIB de la région est issu du milieu agricole et les principales productions qu'on y retrouve sont le lait (21%), l'acériculture (15%) et les légumes (11%) (MAPAQ, 2021). Toutefois, dans les dernières années le MAPAQ fait état de l'implantation de nouvelles initiatives agricoles, particulièrement dans le secteur maraîcher, qui reposent sur une agriculture qu'on pourrait qualifier d'alternative puisqu'elle est en rupture avec le modèle agricole productiviste (petites surfaces, cultures biologiques, utilisation restreinte d'intrants et de machinerie) et les modes de mise en marché conventionnels. Ces initiatives se concentrent davantage sur une mise en marché de proximité augmentant l'accès des populations de la région à des produits locaux (Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles, 2018; MAPAQ, 2015b; MAPAQ, 2015c).

En plus de ces initiatives agricoles axées sur une production alimentaire de proximité, plusieurs projets en sécurité et autonomie alimentaires portés par des institutions gouvernementales, des organismes communautaires et des organisations citoyennes ont vu le jour dans la région ces dernières années. La pandémie, qui a exposé la fragilité des chaînes d'approvisionnement internationales sur lesquelles reposent le système alimentaire dominant, a notamment entraîné un certain engouement autour du concept d'autonomie alimentaire au Québec (Corneau, 2020; Mundler, 2020; Poirier, 2020). La fermeture des frontières a mis en évidence la dépendance alimentaire de la province aux importations, ce qui a poussé le gouvernement à s'interroger sur les capacités du Québec à répondre aux besoins alimentaires de la population en cas de crise (Bilodeau, 2023). Pour remédier à cet enjeu et améliorer ses capacités à nourrir la population, le gouvernement québécois a décidé d'investir dans des initiatives favorisant l'autonomie alimentaire de la province (Bilodeau, 2023). Toutefois, il est difficile de circonscrire ce qu'implique exactement le concept d'autonomie alimentaire puisqu'il ne revêt pas une définition précise et la signification qu'on lui accorde varie selon l'actrice ou l'acteur qui l'utilise. Dans le secteur agroalimentaire

québécois, plusieurs institutions se le sont approprié et l'on définit selon leur point de vue. Par exemple, l'Union des producteurs agricoles (UPA) le définit comme la capacité de nourrir une population locale en assurant la variété et l'accès aux produits alimentaires à toutes et tous (Baba-Khelil et al., 2020; Mundler, 2020) et le MAPAQ l'associe à la capacité de produire localement les aliments consommés par la population pour réduire le recours à un approvisionnement alimentaire extérieur sans toutefois y renoncer complètement (Gouvernement du Québec, 2021). Bref, contrairement aux SA, l'autonomie alimentaire telle que définie par plusieurs institutions agroalimentaires québécoises se concentre sur la productivité locale et ne tient pas nécessairement compte des principes de contrôle local des systèmes alimentaires, de participation des actrices et acteurs qui les composent aux prises de décision, de construction de connaissances agricoles adaptées au territoire cultivé ou de valorisation du travail agricole. Malgré ces différences majeures qui distinguent l'autonomie alimentaire telle qu'envisagée par le gouvernement québécois des SA, l'engouement autour de l'autonomie alimentaire a permis le développement d'initiatives agroalimentaires variées et axées sur la production locale partout dans la province. En Gaspésie, ce phénomène s'observe notamment à travers la mise en place ou le renouvellement de plans de développement de la zone agricole (PDZA), de plans d'alimentation de proximité, de projets agroalimentaires issus d'organisations communautaires ou citoyennes, d'espaces de dialogue autour de la question agroalimentaire, etc. Toutes ces initiatives, qu'elles s'inscrivent dans le cadre de l'alimentation de proximité, de la sécurité, de l'autonomie ou des souveraineté alimentaires visent à favoriser l'accès à l'alimentation des populations gaspésiennes (CISSS de la Gaspésie, 2020).

Ainsi, on constate qu'en plus des agricultrices et des agriculteurs, plusieurs actrices et acteurs issus de milieux affiliés de près ou de loin au secteur agroalimentaire sont impliqués dans la mise en place de stratégies qui favorisent l'alimentation des populations. Toutefois, comme présenté dans les sections précédentes, les SA ne se résument pas à l'accès aux produits alimentaires. Elles comprennent des aspects à la fois sociaux, culturels, économiques, politiques et environnementaux. Et si certaines stratégies semblent aux premiers abords s'inscrire dans la perspective des SA, elles peuvent parfois sous-tendre les

logiques du système alimentaire dominant auxquelles s’opposent les SA. Bref, pour chercher à comprendre le lien entre les stratégies mises en place par les maraîchères et maraîchers et par les organisations agroalimentaires et le concept de SA, nous posons la question spécifique suivante : **Quelles sont les stratégies mises en place par les maraîchères et maraîchers et les différentes organisations agroalimentaires en Gaspésie et quelle est leur influence sur le développement des souverainetés alimentaires dans la région ?**

1.5 JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE

L’étude des stratégies agroalimentaires et des souverainetés alimentaires en Gaspésie trouve sa pertinence dans l’exploration de divers enjeux sociaux, sociopolitiques et scientifiques. Le sujet de recherche permet d’aborder la problématique de l’accès physique et économique aux aliments particulièrement limité en Gaspésie à travers le regard des actrices et acteurs du milieu agroalimentaire. Cette problématique étant souvent traitée à partir de statistiques et de données quantitatives, l’aborder à partir de données qualitatives offre une perspective différente. Ainsi, en regroupant les expériences de personnes agricultrices ou impliquées dans des organisations agroalimentaires institutionnelles, communautaires et citoyennes, le projet de recherche permet de brosser un portrait large prenant en considération des vécus et des points de vue variés sur l’accès alimentaire en Gaspésie. À partir de ce portrait, le projet a pour objectif d’identifier les pratiques, initiatives et projets développés et mis en place localement pour tenter de répondre aux besoins alimentaires de la population. La collecte de données permettra de rapporter quelles stratégies semblent les plus utilisées et les plus efficaces selon le point de vue des actrices et acteurs sur le terrain.

Ce projet permet de traiter d’enjeux auxquels font face les personnes agricultrices et qui sont généralement moins présents dans la littérature scientifique. On peut notamment penser à la faible valorisation du travail associé à la production agricole au Québec et plus spécifiquement de l’agriculture alternative (Moriceau, Alberio et Van de Velde, 2021;

Mundler et Ouellet, 2017). Cette recherche vient offrir un espace de visibilité à la diversité des pratiques, initiatives et projets individuels ou collectifs développés par les personnes agricultrices en Gaspésie pour faire face aux défis du milieu agroalimentaire gaspésien. Ce témoignage permet d'appréhender l'ampleur du travail effectué par la communauté agricole qui ne se limite pas à la production, mais concerne une variété de tâches associées à la mise en marché, à la création de liens avec les communautés locales, à l'adaptation des entreprises aux transformations du milieu agroalimentaire, etc. Un autre enjeu que le projet de recherche met en lumière est celui de la représentation politique des personnes agricultrices. Cet enjeu est souvent traité à partir de la question du monopole syndical de l'UPA, mais les stratégies mises en place dans les régions éloignées des grands centres où la communauté agricole est plus restreinte semblent moins présentes dans les écrits scientifiques. En s'intéressant à l'implication des actrices et acteurs du milieu agroalimentaire dans l'organisation et la gestion du milieu, le projet de recherche permet d'évaluer leur influence sur le fonctionnement et la structure du système alimentaire régional.

Le projet de recherche met aussi en lumière la diversité des profils des entreprises agricoles en Gaspésie et les enjeux à la fois communs et plus spécifiques auxquels elles font face. Ainsi, les entreprises agricoles en démarrage font face à certains défis, notamment reliés au coût élevé des terres et des quotas, à la difficulté de rentabiliser leur production dans les premières années ou au manque de formations en agriculture alternative au Québec (Pronovost, 2015). Les entreprises agricoles implantées depuis plusieurs années doivent quant à elles assurer la pérennité de leurs activités avec un accès plus limité aux subventions, s'adapter aux maladies, aux ravageurs et aux changements climatiques qui peuvent affecter leur production et maintenir leurs ventes.

Le projet de recherche vient répondre à certaines lacunes dans la littérature scientifique sur le secteur agroalimentaire gaspésien et sur les stratégies agricoles spécifiques qui y sont développées. En effet, on retrouve peu de documentation récente sur le secteur agroalimentaire gaspésien, ce projet de recherche permet donc de renouveler la littérature sur le sujet et actualiser certaines informations concernant ce secteur. Ce projet trouve aussi sa

pertinence dans l'exploration des différentes définitions des souverainetés alimentaires et dans la comparaison de celles-ci avec des notions connexes, comme la sécurité, l'autonomie, la justice, l'autosuffisance, l'autarcie, la démocratie et le droit alimentaires (voir annexe I). Tous ces concepts se rapportent au milieu agroalimentaire, mais ne poursuivent pas les mêmes objectifs. Étant parfois interchangeables, il est pertinent d'en faire clairement la distinction pour éviter toute confusion.

1.6 INTENTIONS ET CONTRIBUTIONS DE LA RECHERCHE

Ce projet de recherche vise d'abord à faire un portrait des stratégies utilisées dans les productions maraîchères par protagonistes individuels et collectifs de ce secteur agricole qui travaillent ou agissent aux niveaux local ou régional en Gaspésie. À partir de ce portrait, nous pourrions identifier les relations qui lient les actrices et acteurs et leurs retombées pour chacune et chacun, ainsi que pour le milieu agroalimentaire gaspésien en général. Finalement, l'analyse des stratégies sous l'angle des SA permettra de déterminer si elles influencent le développement des SA dans la région.

En mettant de l'avant le travail des personnes maraîchères et des organisations agroalimentaires pour l'accès à l'alimentation des populations, cette recherche pourrait soutenir l'implantation de programmes de soutien destinés spécifiquement à ces actrices et acteurs du milieu agroalimentaire. Nos résultats pourraient permettre d'identifier les stratégies les plus adaptées au territoire, aux populations, à leurs besoins et à leurs aspirations concernant le milieu agroalimentaire, ce qui pourrait encourager leur reproduction ailleurs sur le territoire, afin de favoriser l'accès des communautés locales à une alimentation saine et de proximité.

En identifiant les relations entretenues par les actrices et acteurs rencontrés dans le cadre de cette recherche et leurs retombées, ce projet pourrait devenir un outil pour les organisations responsables du maillage dans le milieu agroalimentaire régional. On peut

penser que les résultats de cette recherche permettraient de sensibiliser les intervenantes et intervenants du secteur agroalimentaire à l'importance du travail maraîcher dans le développement des SA. Cette constatation pourrait devenir un argument pour soutenir davantage le travail maraîcher à l'aide de ressources appropriées sur les plans technique, financier ou réglementaire. En exposant les obstacles auxquels font face les actrices et acteurs du secteur agroalimentaire, cette recherche pourrait favoriser la mise en place de mesures économiques, politiques, sociales, etc. pour limiter ces obstacles. Finalement, cette recherche pourrait contribuer à valoriser la présence et le travail des maraîchères et maraîchers en Gaspésie auprès des instances de gouvernance locales et régionales, et des habitantes et habitants de façon plus générale.

CONCLUSION

Ce premier chapitre permet de comprendre dans quel contexte s'inscrit la problématique autour de laquelle se structure notre recherche. Celle-ci se concentre sur le système alimentaire d'une région spécifique, la Gaspésie, qu'il est toutefois nécessaire de replacer dans le contexte plus large du système alimentaire global. Ce système est aujourd'hui marqué par des tendances néolibérales et repose sur un modèle agricole productiviste. Il étend son influence sur les systèmes alimentaires régionaux et locaux qui adoptent parfois les mêmes tendances pour être en mesure de s'y insérer. Plusieurs groupes critiquent le modèle du système alimentaire global en raison des externalités négatives qu'il génère sur les plans environnementaux, sociaux et territoriaux. C'est notamment le cas de *La Via Campesina*, un mouvement populaire auquel est généralement associé l'émergence du concept de SA. Ce concept propose de développer des modèles agroalimentaires alternatifs variés pour correspondre à la diversité des milieux. Il repose sur six principes de base, soit la priorité à l'alimentation des populations, la valorisation du travail agricole, l'établissement de systèmes alimentaires locaux, le renforcement du contrôle local, la construction de connaissances et de savoir-faire et le travail avec la nature. La mise en application de ces

principes peut prendre une multitude de formes selon les spécificités des régions et des communautés qui les habitent. C'est pourquoi dans le cadre de ce mémoire, nous avons choisi de nous pencher sur leur mise en application au sein d'une région en particulier, soit la Gaspésie. Le choix de cette région est dû à son contexte particulier marqué par le développement important de projets maraîchers alternatifs et d'initiatives en sécurité et autonomie alimentaire dans les dernières années, associé à un accès particulièrement limité aux aliments. Dans ce contexte où plus du tiers de la population (36,1%) de la région habite un secteur qualifié de « désert alimentaire » (CISSS de la Gaspésie, 2020), nous cherchons à savoir quelles stratégies sont mises en place par les actrices et les acteurs du milieu agroalimentaire et quelle est leur influence sur le développement des SA dans la région. Ce travail de recherche permettra de produire de la connaissance concernant certains enjeux sociaux, politiques et scientifiques. Ainsi, cette recherche a l'intention d'offrir une meilleure compréhension du milieu agroalimentaire gaspésien qui pourrait permettre le développement de programmes agricoles plus adaptés à la réalité de la région et une valorisation plus importante des actrices et acteurs qui forment le milieu.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

INTRODUCTION

Pour répondre à la question spécifique de recherche élaborée au chapitre précédent, il est essentiel de se doter d'outils théoriques qui permettront d'encadrer et d'orienter la recherche. Dans cette optique, nous avons d'abord identifié les trois principaux concepts sur lesquels reposent la problématique de recherche. La définition de ces concepts permet de poser des bases claires pour la suite du travail de recherche. Le premier concept identifié englobe les stratégies agroalimentaires territoriales définies comme étant les pratiques et initiatives individuelles ou collectives développées par les actrices et acteurs du milieu agroalimentaire. Le deuxième concept identifié est celui de SA qui a été introduit dans le chapitre précédent. En gardant en tête qu'il s'agit d'un concept pluriel qui cherche à s'adapter aux différents contextes territoriaux, nous en proposons une définition basée sur six principes généraux. Pour compléter celle-ci, une section du chapitre est consacrée à la distinction des concepts apparentés à celui de SA. Finalement, nous définissons ce qui est entendu par « contexte agricole régional ». Ce concept vise à poser un regard sur l'état du milieu agroalimentaire de la région à l'étude afin de mettre en contexte les deux concepts précédents et prendre en compte les spécificités territoriales de la Gaspésie dans le travail de recherche. Ces trois concepts principaux seront abordés sous l'angle d'une approche théorique adaptée aux objectifs de la recherche. Trois approches théoriques sont envisagées dans ce chapitre, soit l'approche par filières agricoles, celle de l'économie de proximité et l'approche territoriale appliquée au modèle agricole. Les avantages et inconvénients de chaque approche par rapport au projet de recherche sont présentés et, suite à cet exercice, une des trois approches a été choisie pour sa plus grande pertinence au regard de la problématique posée : l'approche territoriale. Finalement, des questions opératoires sont développées à partir des

concepts définis plus tôt dans le chapitre. Le but de ces outils est d’approfondir des liens entre les différents volets des concepts identifiés et d’encadrer la collecte et l’analyse des données qui permettra de tirer les conclusions de la recherche.

2.1 CONCEPTUALISATION

Pour délimiter le cadre de la recherche, il est d’abord essentiel d’identifier et d’approfondir les concepts centraux sur lesquels elle repose. Ces concepts sont à la base de la problématique de recherche formulée au chapitre précédent, il est donc nécessaire d’en établir une définition précise, afin d’entamer le processus de recherche sur des fondements théoriques solides. Les concepts sur lesquels reposent cette recherche comprennent plusieurs dimensions et composantes qui permettent d’appréhender plus spécifiquement les différents aspects couverts. Pour étudier ces différents volets sur le terrain chaque dimension et composante sont décomposées en indicateurs ou marqueurs. Ceux-ci servent à la construction des outils de collecte de données et permettent d’évaluer comment les concepts définis, dont les stratégies agroalimentaires territoriales et les souverainetés alimentaires, se matérialisent sur le territoire étudié (voir annexe II).

2.1.1 Stratégies agroalimentaires territoriales

Le concept de stratégies agroalimentaires territoriales, tel qu’entendu dans le cadre de la présente recherche, réfère aux pratiques et initiatives développées par les actrices et acteurs œuvrant dans le milieu agroalimentaire. Initialement utilisée dans un contexte militaire, la notion de stratégie a peu à peu été reprise par plusieurs disciplines en sciences sociales, notamment la géographie sociale. Dans le cadre de ce champ d’étude, la notion de stratégie est associée aux actions, aux opérations, aux pratiques et aux conduites issues de deux principaux types de processus. Les stratégies peuvent résulter de décisions conscientes et rationnelles prises en fonction d’une compréhension du contexte dans lequel elles prennent

place et des dynamiques qui y interviennent afin d'atteindre un but déterminé. Elles peuvent aussi provenir de processus inconscients et mener à des résultats qui n'étaient pas prévus. Les stratégies s'articulent volontairement ou involontairement au sein d'un système d'interactions, leurs résultats dépendent donc des autres stratégies avec lesquelles elles interfèrent (Fagnani, 1990). Les stratégies sont influencées par une multitude de contraintes extérieures qui les précèdent dont le territoire fait partie (Fagnani, 1990). Ici, la notion de territoire se veut multidimensionnelle (Giraut, 2008). Elle implique un aspect matériel qui englobe ses caractéristiques physiques, ainsi que les empreintes concrètes qui y sont laissées par les populations humaines qui l'aménagent et l'utilisent (Di Méo, 1999). Le territoire comprend aussi une dimension immatérielle dans la mesure où il est issu d'une construction sociale résultant du rapport entretenu par chaque individu au territoire qu'il habite, ainsi que des représentations collectives que s'en font les communautés qui l'occupent (Di Méo, 1999). Ainsi, le territoire, dans ses dimensions matérielle et immatérielle, devient le cadre et le contexte dans lesquels se déploient les stratégies développées par les personnes qui l'habitent et l'utilisent. Le concept de stratégies territoriales implique que les stratégies implantées sur un territoire soient influencées par celui-ci et, une fois mises en place, agissent à leur tour sur lui. Les stratégies contribuent à modeler et construire le territoire dans ses dimensions matérielle et immatérielle en participant notamment à son organisation, sa construction et sa représentation. Les individus, les groupes ou les collectivités qui mettent en place ou participent aux stratégies sont qualifiés d'actrices et d'acteurs puisqu'elles et ils possèdent une capacité d'agir (Di Méo, 2006). Dans le cadre de cette recherche, nous nous concentrerons sur les actrices et acteurs endogènes au territoire étudié, c'est-à-dire qui habitent le territoire sur lequel elles et ils agissent. Le rapport au territoire et la manière dont ces dernières et derniers l'habitent influencent les stratégies qui y sont développées et implantées (Lauriol, Perret et Tannery, 2008). En mettant en place des stratégies, les actrices et acteurs endogènes influencent à leur tour le territoire, contribuant à sa transformation continue.

Dans cette recherche, le concept de stratégies agroalimentaires territoriales comprend les pratiques, les actions et les initiatives ancrées dans le secteur agroalimentaire du territoire

étudié. Nous envisageons le concept selon deux dimensions principales, soit les stratégies agroalimentaires territoriales individuelles et collectives. Les stratégies individuelles sont développées et implantées par une actrice ou un acteur, alors que les stratégies collectives nécessitent l'interaction de plusieurs individus ou organisations pour être mises en place. Les stratégies individuelles sont abordées selon deux composantes, soit les pratiques agroalimentaires et les modes d'organisation. Ces composantes regroupent plusieurs indicateurs qui permettent de les identifier et les analyser concrètement. Dans le cas de la communauté maraîchère, la composante « pratiques agroalimentaires » comprend le type de modèle agricole choisi, les modes de mise en marché prioritaires, les motifs expliquant ces choix, les difficultés entraînées par ces choix, l'adaptation de ces pratiques au contexte de la région à l'étude. En ce qui concerne les organisations agroalimentaires, cette composante comprend le rôle joué par l'organisation dans sa région, les volets sur lesquels elle travaille, les besoins auxquels elle répond et les populations visées. La composante « modèle d'organisation » comprend la structure d'organisation choisie par les actrices et acteurs agroalimentaires pour structurer leur projet et les motifs qui expliquent ce choix.

La dimension des stratégies collectives, quant à elle, se divise en trois composantes, soit la collaboration des actrices et acteurs avec les instances de gouvernance agroalimentaire, avec les communautés locales et avec la communauté maraîchère. La première composante vise à appréhender le rapport des actrices et acteurs du milieu agroalimentaire aux instances de gouvernance, leur participation au sein de celles-ci, ainsi que les projets développés en collaboration avec elles. Ces indicateurs permettent de mettre en lumière les liens entretenus par les personnes ou organismes interrogés avec les instances qui gouvernent le milieu agroalimentaire à l'échelle régionale et le degré d'implication des actrices et acteurs dans les processus décisionnels. La seconde composante aborde la collaboration des actrices et acteurs avec les communautés locales à travers leurs relations avec les organisations communautaires et les établissements publics locaux, leurs liens avec la population citoyenne et leur participation à des activités organisées par les communautés. Cette composante permet de comprendre si les besoins, les préoccupations et les intérêts des communautés locales sont pris en considération par les actrices et acteurs du secteur agroalimentaire. De plus, elle rend

compte de la capacité des actrices et acteurs à répondre aux besoins des populations de la région. Finalement, la troisième composante se penche sur la collaboration au sein de la communauté maraîchère en se concentrant sur les types de rapports entretenus, les projets communs mis en place, les transferts de connaissances et de savoir-faire et le partage de ressources qui ont lieu au sein de cette communauté.

2.1.2 Souverainetés alimentaires

Tel que mentionné précédemment (voir section 1.2.2), le concept de SA est pluriel, puisqu'il prend différentes formes selon les écrits, les individus et les organisations qui y font référence. Les SA sont aussi bien associées à des discours ou des projets politiques, des droits, des propositions théoriques, des alternatives concrètes au système alimentaire dominant, des contre-mobilisations s'opposant à l'agriculture productiviste qu'à des cadres d'analyse, oscillant entre la théorie et la pratique selon l'actrice ou l'acteur qui l'évoque (Alonso-Fradejas et al., 2015; Robbins, 2015). Plusieurs facteurs expliquent cette pluralité de formes prises par les SA. Tout d'abord, les milieux desquels elles sont issues ont une influence sur la signification qu'on leur accorde. La vision des SA peut grandement varier entre un milieu urbain et un milieu rural, un milieu agricole et un milieu où on ne retrouve pas d'agriculture, une région du Sud global et une région du Nord global. Les particularités de chaque milieu, concernant ou non le secteur agroalimentaire, interviennent dans la définition des SA adoptée. Ainsi, les systèmes alimentaires, les types de productions, les cultures alimentaires, les enjeux agroalimentaires, les conditions sociales, économiques, politiques et biophysiques propres à un milieu agissent sur la conception théorique et les stratégies prioritaires pour tendre vers les SA qui y seront développées (Alonso-Fradejas et al., 2015). Tout comme les milieux qui sont portés à évoluer dans le temps, les SA se transforment pour s'adapter aux caractéristiques changeantes des espaces desquels elles proviennent (Iles et Montenegro de Wit, 2015). Un autre facteur qui explique la pluralité de formes prises par les SA est la diversité d'individus, de mouvements et d'organisations qui

revendiquent le concept. Par exemple, on peut remarquer des variations entre les définitions défendues par les organisations affiliées à l'État et celles qui sont autonomes, entre les groupes autochtones et les groupes allochtones, entre les institutions de recherche, les regroupements citoyens urbains et les mouvements paysans. Ces actrices et acteurs sociaux possèdent des intérêts, des valeurs, des aspirations, des idéologies politiques, des cultures alimentaires, des degrés d'implication dans les systèmes alimentaires qui influencent leur perception du concept (Robbins, 2015). La manière de concevoir les SA peut aussi être marquée par les rapports d'oppression auxquels font face les actrices et acteurs qui revendiquent le concept. Les rapports d'oppression comme le classisme, le racisme ou le sexisme limitent l'accès aux aliments, aux ressources productives et aux instances décisionnelles des groupes qui les subissent (Agarwal, 2014; Grey et Patel; 2015). Ces enjeux peuvent être intégrés à la façon de concevoir théoriquement et concrètement les SA par des groupes marginalisés. En ne s'arrêtant pas à une définition fixe, le concept de SA laisse aux individus, aux organisations et aux communautés qui les revendiquent la latitude de les interpréter à partir de leurs propres positions, contextes et milieux. De cette manière, les définitions proposées sont davantage adaptées et représentatives des réalités vécues par les actrices et acteurs qui les revendiquent. Toutefois, si les SA sont reconnues pour prendre une diversité de formes, les définitions qui en sont données présentent plusieurs fondements communs. Ceux-ci permettent de créer des liens entre les différentes visions et de former des solidarités entre les mouvements et les organisations qui portent le concept.

2.1.2.1 Fondements communs

Depuis l'émergence du concept (voir section 1.2.2), les SA se construisent en alternative au système alimentaire dominant. Elles critiquent la financiarisation et la marchandisation des produits alimentaires induites par ce système, ainsi que le pouvoir qu'il octroie à certaines corporations agroalimentaires transnationales (McMichael, 2014). Les SA condamnent l'uniformisation de l'agriculture encouragée par la propagation d'un modèle

agricole productiviste tourné vers l'exportation les rendant dépendantes de structures centralisées pour se procurer des intrants et vendre leurs productions (Alkon et Mares, 2012). Les SA reprochent à ce système d'engendrer des injustices sociales et économiques, ainsi que des conséquences environnementales majeures. Pour remédier à la situation, les SA proposent des pratiques, des voies et des modèles alternatifs, afin de remédier aux lacunes et aux dommages engendrés par le système alimentaire dominant. Si ces propositions varient selon les différentes visions du concept, elles s'entendent sur l'importance d'impliquer les communautés paysannes dans la transformation du système alimentaire. La reconnaissance, la défense et la valorisation du travail paysan est un élément central pour de nombreuses personnes qui défendent le concept de SA (Agarwal, 2014).

Au cœur des SA se trouve la notion de souveraineté qui contribue à la dimension politique du concept. La souveraineté à laquelle les SA réfèrent a évolué dans le temps et prend encore aujourd'hui des formes qui peuvent varier selon les actrices et acteurs qui revendiquent les SA. Dans les premières définitions du concept élaborées par La Via Campesina, la souveraineté est associée au contrôle de l'État-nation sur le système alimentaire de son pays (Iles et Montenegro de Wit, 2015). Si certaines organisations, souvent affiliées à l'État, utilisent encore le concept de SA dans cette perspective, de très nombreux écrits sur le sujet associent la souveraineté dans les SA au droit des personnes impliquées dans les systèmes alimentaires à participer à leur organisation et leur gestion. L'objectif est de construire des systèmes alimentaires représentatifs des intérêts et des aspirations des personnes qui produisent et de celles qui consomment les aliments, et avant tout être conçus pour répondre à leurs besoins. Pour y arriver, les SA proposent de donner aux personnes concernées la capacité de participer aux processus décisionnels structurant les systèmes alimentaires. Le terme de souveraineté s'apparente donc à l'implantation de démocraties à l'échelle des systèmes alimentaires et au développement de processus participatifs dans le secteur agroalimentaire (Windfuhr et Jonsén, 2005). Comme le mentionne Werkheiser (2016), il est question de donner la souveraineté aux communautés et populations sur leurs systèmes alimentaires. Les SA mettent particulièrement de l'avant l'importance d'intégrer les populations marginalisées aux processus participatifs et

décisionnels, afin de prendre en considération leurs besoins et les difficultés particulières auxquels elles font face dans le système alimentaire dominant (Agarwal, 2014; Grey et Patel; 2015). Cette intégration des groupes marginalisés passe notamment par la reconnaissance des droits des populations autochtones sur les territoires et sur les modes de vie dont elles ont été dépossédées par le colonialisme, ainsi que du travail souvent invisibilisé réalisé par les femmes au sein des communautés paysannes.

2.1.2.2 Définition préconisée

La définition du concept de SA à laquelle nous nous référons dans le cadre de cette recherche est celle élaborée lors du Forum sur la souveraineté alimentaire Nyéléni en 2007 (Nyéléni, 2007). Celle-ci a été réfléchi par un regroupement d'organisations paysannes, de mouvements citoyens, de communautés autochtones, de femmes issues de communautés rurales provenant d'environ 80 pays; elle englobe donc des perspectives issues de régions et de regroupements variés. Elle reste large, ce qui permet de l'adapter au contexte particulier du territoire à l'étude. Elle comprend différentes dimensions qui permettent d'aborder les SA dans leur complexité et sous différents angles. Elle décrit les SA comme un droit qui se déploie selon six axes principaux, soit (1) la priorité à l'alimentation des populations, (2) la valorisation des personnes produisant les aliments, (3) l'établissement de systèmes alimentaires locaux, (4) l'implantation d'un contrôle local, (5) la construction de connaissances et de savoir-faire et (6) le travail avec la nature. Dans le cadre de la présente recherche, les six axes décrits serviront de dimensions pour articuler le concept de SA.

La première dimension, soit la priorité à l'alimentation des populations s'attarde à l'importance de fournir aux individus, aux populations, aux communautés, aux pays sans distinction un accès économique et physique en tout temps à une alimentation nutritive, de qualité, culturellement appropriée, adaptée aux préférences alimentaires et en quantité suffisante pour maintenir une vie saine et active (Windfuhr et Jonsén, 2005). Ce principe inclut aussi le droit de produire des aliments, d'avoir accès aux ressources nécessaires à la

production alimentaire, la capacité de se nourrir et de nourrir sa population (Windfuhr et Jonsén, 2005). Ce principe implique de repenser notre rapport aux aliments, qui ne doivent plus être considérés comme des marchandises répondant aux impératifs du marché et des corporations agroalimentaires (Nyéléni, 2007). Pour évaluer concrètement cette première dimension, nous nous baserons sur l'accès physique et économique des populations locales aux aliments, ainsi que sur la proportion de la production locale destinée aux marchés locaux.

La deuxième dimension fait référence à la valorisation du travail fait par les personnes produisant les aliments. À travers ce deuxième principe, les SA s'attaquent aux enjeux auxquels font face les personnes qui pratiquent l'agriculture destinée à l'alimentation humaine. Elle vise entre autres à remédier à la compétition inégale qui oppose les grandes exploitations agricoles aux petites productions paysannes, à améliorer les conditions de travail souvent précaires des personnes paysannes et à faciliter leur accès aux ressources nécessaires à la production agricole (Windfuhr et Jonsén, 2005). L'objectif est de valoriser le travail effectué par ces personnes et de dénoncer les mesures qui en menacent la pratique (Nyéléni, 2007). Pour évaluer la valorisation des personnes produisant les aliments sur le territoire à l'étude, nous nous attarderons aux rapports entretenus par les personnes pratiquant le maraîchage et les communautés locales, ainsi qu'aux initiatives mises en place par les organisations agroalimentaires pour promouvoir le travail effectué par la communauté maraîchère de la région.

La troisième dimension aborde l'établissement de systèmes alimentaires locaux. Cette dimension assez large implique de favoriser la mise en place de systèmes alimentaires alternatifs au système dominant. Ce pilier vise à décentraliser les filières du secteur agroalimentaire et ancrer les systèmes alimentaires dans les territoires concernés. Il met les besoins, les préoccupations et les aspirations des personnes qui pratiquent l'agriculture et de celles qui consomment les aliments au centre des systèmes alimentaires (Windfuhr et Jonsén, 2005). L'objectif de cette dimension n'est pas de mettre un terme aux échanges internationaux de produits alimentaires, mais d'éviter certains processus inégaux qui désavantagent certains territoires au profit d'autres territoires, comme le dumping, la

compétition entre les corporations transnationales et les communautés paysannes, le désinvestissement des États du secteur agroalimentaire. L'établissement de systèmes alimentaires locaux vise à reconnecter lieux de production et lieux de consommation (Desmarais, Wittman et Wiebe, 2010). Pour évaluer concrètement cette dimension, nous nous pencherons sur les types de circuits de proximité mis en place, leurs modes d'organisation et les types d'actrice et d'acteurs qui y prennent part.

La quatrième dimension concerne l'implantation d'un contrôle local sur le secteur agroalimentaire. Elle vise l'implication des personnes qui produisent et de celles qui consomment les aliments dans la structuration et les processus décisionnels qui modèlent le secteur agroalimentaire. Elle cherche à assurer l'accès et la participation des individus responsables de la production alimentaire dans la gouvernance des ressources sur lesquelles reposent leur travail comme les terres, l'eau, les semences, etc. Un contrôle local du secteur agroalimentaire doit témoigner de la diversité des modes de vie, des pratiques agricoles et des contextes territoriaux pour éviter le nivellement des régions. Cette dimension doit assurer le droit des communautés locales à habiter et utiliser les territoires comme elles l'entendent pour éviter que des corporations transnationales déconnectées des milieux dans lesquels elles sont implantées se les accaparent et décident de leur utilisation sans prendre en considération les communautés qui y résident (Borras, Franco et Suarez, 2015; Nyéléni, 2007, Pimbert, 2009). Bref, cette dimension passe par la démocratisation des lieux et des structures de pouvoir du secteur agroalimentaire dans une perspective d'inclusion et de justice sociale (Desmarais, 2008; Windfuhr et Jonsén, 2005). Pour saisir comment cette dimension se concrétise sur le terrain, nous évaluerons l'implication des actrices et acteurs interrogés dans la gestion du secteur agricole et la place accordée à la participation des communautés locales dans la gouvernance du milieu agricole.

La cinquième dimension, soit la construction de connaissances et de savoir-faire, vise la reconnaissance et la valorisation des pratiques et savoirs locaux et traditionnels qui sont souvent délégitimés et marginalisés au profit de ceux issus des milieux de recherche souvent qualifiés de « savoirs experts » ou « savoirs d'autorité » (Richardson, 2005). Cette dimension

propose plutôt de combiner ces différents types de connaissances et de pratiques (Metereau et Figuière, 2018; Richardson, 2005; Torrez, 2011). De cette manière, les SA visent à préserver l'héritage culturel propre au milieu agroalimentaire de chaque région et à sortir du processus d'accaparement de la propriété intellectuelle en ce qui concerne les savoirs, les technologies et les ressources génétiques nécessaires à l'agriculture (Desmarais, 2008). Sumner (2005) parle d'un régime de connaissances officielles qui contribue à l'exclusion de différentes formes de savoirs communs comme les savoirs autochtones, ceux issus des femmes, ceux issus d'expérimentations sur le terrain, des savoirs transformatifs, situés, locaux, etc. Pour comprendre les processus de construction et d'échanges de connaissances et de savoir-faire au sein de la communauté agroalimentaire, nous aborderons les types de réseaux d'échanges de connaissances et de savoir-faire agricoles existants, l'organisation d'évènements de transfert de connaissances et de savoir-faire dans la région et l'intégration de savoirs locaux dans la pratique agricole de la communauté maraîchère.

Enfin, la sixième dimension vise à approfondir l'idée de travail avec la nature par l'utilisation de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, une gestion durable des ressources, ainsi que la mise en place d'un système alimentaire reposant sur des processus circulaires. L'agroécologie est souvent rattachée à cette dimension des SA puisqu'elle propose des pratiques agricoles construites selon des principes écologiques (Akram-Lodhi, 2015; Altieri, 2009; Altieri et Nicholls, 2012; Bernstein, 2014). Pour évaluer concrètement cette dimension, nous nous attarderons aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, ainsi qu'aux pratiques durables mises en place par la communauté maraîchère, ainsi qu'au développement de modèles circulaires permettant d'éviter le gaspillage (voir annexe XIII).

2.1.3 Distinction des concepts apparentés aux souverainetés alimentaires

Le concept de souveraineté alimentaire (SA) n'est pas le seul à aborder des enjeux auxquels le milieu agroalimentaire fait face. De nombreux autres concepts se concentrent sur

les difficultés liées à l'alimentation des populations et aux modèles agricoles productivistes, critiquent le système alimentaire dominant ou proposent des pistes de solution pour la création de systèmes alimentaires plus justes et démocratiques. Si certains sont débattus depuis des décennies, d'autres ont émergé plus récemment. Les milieux desquels ils proviennent et le type d'actrices et d'acteurs qui les revendiquent exercent une influence marquée sur leur définition et les objectifs qu'ils poursuivent. Pour distinguer les SA de ces autres concepts, il est nécessaire de les définir et d'identifier leurs spécificités.

2.1.3.1 Sécurité alimentaire

Le concept de sécurité alimentaire apparaît dans les années 1970 en contexte de crise alimentaire mondiale. Elle est alors définie par la FAO comme la capacité d'un État à « disposer, à chaque instant, d'un niveau adéquat de produits de base pour satisfaire la progression de la consommation et atténuer les fluctuations de la production et des prix » (Bélisle et al., 2017, en ligne, p.2). Lors du Sommet mondial de l'alimentation à Rome en 1996, la définition de la FAO est revue et devient : « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (Banque mondiale, n.d., en ligne, n.p.). Cette définition repose sur quatre principales dimensions, soit (1) la disponibilité physique des aliments, (2) l'accès physique, social et économique aux aliments, (3) l'utilisation des aliments (valeurs nutritionnelles et possibilité de préparer la nourriture pour qu'elle soit consommable) et (4) la stabilité dans le temps des trois autres dimensions (Bezzaz et Poitevin, 2020; Bourgault-Faucher, 2021).

La sécurité alimentaire est devenue un des principaux concepts utilisés par les gouvernements et les instances internationales lorsqu'il est question d'objectifs à atteindre pour l'alimentation des populations (Windfuhr et Jonsén, 2005). Pour freiner l'insécurité alimentaire, plusieurs pistes de solutions sont proposées. Pour plusieurs actrices et acteurs

impliqués dans le système alimentaire dominant, l'atteinte d'un état de sécurité alimentaire passe par l'expansion du modèle agricole productiviste. Cette logique sous-tend notamment la multiplication des échanges internationaux de denrées alimentaires et l'utilisation de davantage de technologies et de ressources financières pour augmenter la production (Bélisle et al., 2017; Jarosz, 2014; Wittman, Desmarais et Wiebe, 2010). Pour d'autres, un état de sécurité alimentaire pourrait être atteint en appliquant les principes du concept de SA, notamment l'implantation de systèmes alimentaires localisés et démocratiques, la combinaison des savoirs agricoles populaires et traditionnels aux connaissances issues de la recherche scientifique et l'utilisation de pratiques agroalimentaires respectueuses de l'environnement (Pimbert, 2009; Windfuhr et Jonsén, 2005).

Plusieurs critiques sont adressées au concept de sécurité alimentaire. Il lui est notamment reproché d'être limitant, puisqu'il se concentre uniquement sur la disponibilité et l'accès aux aliments sans s'attarder à la manière dont ceux-ci sont produits et distribués. Ainsi, plusieurs enjeux associés aux systèmes alimentaires, comme les conditions de travail des personnes œuvrant dans le milieu agroalimentaire, les impacts de l'agriculture sur l'environnement ou le contrôle de certaines corporations sur le marché des produits alimentaires, ne sont pas considérés dans l'idée de sécurité alimentaire (Akram-Lodhi, 2015; Bélisle et al., 2017; Patel, 2009; Windfuhr et Jonsén, 2005).

2.1.3.2 Autonomie alimentaire

L'autonomie alimentaire est plus complexe à circonscrire puisqu'il n'en existe pas de définition universelle, ce qui en fait un concept pluriel et englobant (Labrecque et al., 2020). Au Québec, plusieurs actrices et acteurs du milieu agroalimentaire utilisent la définition donnée par l'UPA en 2020 qui réfère à « la capacité de subvenir aux besoins alimentaires d'une population locale, de maintenir la diversité de l'offre et de permettre un accès facile aux produits pour tous » (Baba-Khelil et al., 2020, en ligne, p.4). Cette définition rappelle celle de la sécurité alimentaire avec l'ajout d'une mention pour la diversité des aliments

offerts. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a identifié certains indicateurs de l'autonomie alimentaire qui s'inscrivent dans la même perspective que celle de l'UPA. Selon les critères du MAPAQ, l'autonomie alimentaire du Québec dépend du contenu alimentaire québécois disponible, de l'achat auprès des entreprises situées au Québec, du degré d'auto-provisionnement et de la balance commerciale internationale (Labrecque et al., 2020). Selon ces indicateurs, l'autonomie alimentaire d'une région dépend de sa capacité à produire localement les aliments que sa population consomme.

D'autres définitions mettent davantage l'accent sur la capacité des personnes et des collectivités à décider des systèmes alimentaires qui les nourrissent. Pour Bélisle et al. (2017), l'autonomie alimentaire implique l'atteinte de la sécurité alimentaire et le pouvoir de choisir la manière dont on se nourrit. Cette conception s'approche de l'angle utilisé dans certains écrits qui abordent l'autonomie alimentaire dans une perspective autochtone. Ces écrits dépeignent l'autonomie alimentaire comme une pratique décoloniale puisqu'elle réfère à la capacité des communautés autochtones à choisir les paramètres des systèmes alimentaires à partir desquels elles se nourrissent (Calderón et al., 2021; Gomez-Martinez, 2010). Elle leur permet de conserver des processus alimentaires traditionnels adaptés à leurs cultures, leurs besoins et leurs environnements. Elle s'inscrit ainsi dans une logique de résistance des communautés autochtones à l'échelle locale contre la mondialisation et la dépendance alimentaire envers les pays colonisateurs. D'autres écrits étendent davantage la définition de l'autonomie alimentaire et y intègrent une préoccupation pour la protection de l'environnement et le dynamisme des régions (Mundler, 2020; Regroupement des cuisines collectives du Québec, 2014; Royer, 2020; Tafani, 2022). Cette vision de l'autonomie alimentaire s'approche de celle de la SA proposée par la Via Campesina (voir section 1.2). Finalement, selon Labrecque et al. (2020), l'autarcie, l'auto-suffisance, la sécurité et la souveraineté alimentaires sont toutes des formes d'autonomie alimentaire. Il s'agirait donc d'un concept parapluie regroupant de nombreuses catégories. Cette vision défend qu'il existe un point commun aux différentes formes d'autonomie alimentaire, soit « la recherche d'une certaine autonomie, soit de décision, soit de résultat, pour les entités concernées, que ce soit à l'échelle d'un pays, d'une région ou encore d'une exploitation agricole » (Labrecque et al.,

2020, en ligne, p.11). Bref, l'autonomie alimentaire est un concept très large qui peut prendre des significations variées selon les intentions et les priorités de l'actrice ou de l'acteur qui l'emploie.

2.1.3.3 Droit à l'alimentation

Le droit à l'alimentation est reconnu dans la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948. Il s'agit donc d'un droit humain que l'État est responsable de garantir à la population sous sa juridiction (Patel, 2009; Windfuhr et Jonsén, 2005). Selon le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation de l'Organisation des Nations Unies (ONU), « le droit à l'alimentation est le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit aux moyens d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne » (OHCHR, s.d., en ligne, n.p.). Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU identifie certaines obligations que les États membres doivent remplir pour assurer le droit à l'alimentation de leurs populations. Ils doivent notamment s'abstenir de prendre des mesures pouvant priver quiconque d'avoir accès à une alimentation adéquate, renforcer l'accès aux ressources et aux moyens d'assurer la subsistance, distribuer des denrées aux individus ou groupes se trouvant involontairement dans l'impossibilité d'exercer leur droit à une alimentation adéquate et implanter des mesures empêchant les entreprises et individus de menacer l'alimentation adéquate des populations (HOCHR, s. d.). Bref, le droit à l'alimentation est un outil légal qui s'adresse principalement aux États et qui existe pour assurer la sécurité alimentaire des populations. Toutefois, concrètement ce droit est loin d'être respecté et appliqué, puisque l'insécurité alimentaire et les famines sont encore bien présentes partout dans le monde (Olivier, 2021). C'est pourquoi plusieurs actrices et acteurs du milieu agroalimentaire reprochent au concept de n'avoir qu'une portée symbolique et de ne pas proposer de mesures ou de stratégies concrètes pour

assurer une alimentation saine et suffisante aux populations (Windfuhr et Jonsén, 2005). Wittman (2011) reproche aussi au concept de se concentrer uniquement sur l'accès à l'alimentation à l'échelle individuelle sans s'attarder aux problèmes structurels rattachés aux systèmes et modèles agricoles.

2.1.3.4 Autosuffisance alimentaire

Le concept d'autosuffisance alimentaire apparaît après la Deuxième Guerre mondiale et est utilisé jusque dans les années 1980-1990. L'utilisation du terme est freinée par la diffusion des pensées libérale et néolibérale qui l'associent à une approche protectionniste et aut centrée de développement qui nuit à l'économie mondiale. Le concept connaît un nouvel essor avec la crise financière de 2007-2008 (Bourgault-Faucher, 2021). L'autosuffisance alimentaire fait référence à la capacité d'un État à répondre à la demande alimentaire de sa population en produisant autant ou plus d'aliments que la quantité qu'elle consomme (Bourgault-Faucher, 2021; FAO, 1999; Labrecque et al., 2020; Mundler, 2020). Le concept est généralement associé à l'échelle nationale, toutefois certaines autrices et certains auteurs considèrent qu'il peut être appliqué à d'autres échelles, notamment locales et régionales (Mundler, 2020). Comme pour la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation, le concept d'autosuffisance alimentaire ne précise pas de manières spécifiques de répondre aux besoins alimentaires des populations (Bourgault-Faucher, 2021). Certaines personnes réfèrent au concept dans une perspective protectionniste qui implique le refus de tout échange alimentaire avec l'extérieur. Les besoins alimentaires de la population sont comblés dans leur ensemble par la production domestique du territoire concerné. Toutefois, il n'existe aucun pays dans le monde qui soit dans cette situation présentement (Bezzaz et Poitevin, 2020). L'autosuffisance alimentaire peut aussi faire référence à un État qui importe l'entièreté de ce que « sa population consomme tout en exportant la totalité de ce qu'elle produit » (Bourgault-Faucher, 2021, en ligne, n.p.). Selon Bezzaz et Poitevin (2020), l'autosuffisance alimentaire peut aussi être associée à une forme de neutralité de la balance commerciale agroalimentaire

d'un pays. Cette perspective « implique que l'ensemble des revenus d'exportations obtenus en vendant des denrées alimentaires à d'autres pays (exportations) doivent servir à acheter des produits alimentaires sur le marché international (importations) » (Bezzaz et Poitevin, 2020, en ligne, p.72). Clapp (2017) avance que l'autosuffisance alimentaire peut être conçue comme un continuum allant d'un pays qui répond entièrement aux besoins alimentaires de sa population en la nourrissant de sa production domestique à un pays qui y répond en exportant l'ensemble de sa production pour financer l'importation de denrées. L'autosuffisance reste un concept assez large qui ne prend pas en considération les préférences alimentaires, la qualité et la variété des aliments, l'accès à une nourriture culturellement appropriée, la manière dont la population y a accès ou les modèles de production alimentaire mis en place. (Labrecque et al., 2020).

2.1.3.5 Autarcie alimentaire

L'autarcie alimentaire, généralement associée à l'échelle nationale, s'inscrit dans une perspective de protectionnisme radical. Le concept est assez impopulaire sur la scène internationale et vivement critiqué par plusieurs économistes qui y voient une forme de renfermement économique qui s'oppose complètement à l'idéal néolibéral (Bezzaz et Poitevin, 2020). L'autarcie alimentaire implique l'arrêt complet de tous liens commerciaux avec le marché alimentaire international (Bricas et al., 1985). Dans un pays en état d'autarcie alimentaire, l'entièreté des besoins alimentaires de la population sont remplis à partir de la production domestique. L'ensemble de ce qui est consommé par la population est produit sur le territoire nationale (Bezzaz et Poitevin, 2020; Clapp, 2017; Labrecque et al., 2020).

2.1.3.6 Justice alimentaire

La justice alimentaire est portée par un mouvement populaire qui dénonce les injustices sociales issues de rapports d'oppression comme le racisme, le sexisme ou le classisme

reproduites au sein des systèmes alimentaires (Horst, McClintock et Hoey, 2017; Moyo et Thow, 2021). Elle défend le droit des communautés de produire, transformer, distribuer, accéder et consommer des aliments sains sans discrimination (IATP, 2012). Elle revendique la répartition équitable des risques et des bénéfices associés aux différentes activités des systèmes alimentaires entre ses actrices et acteurs (Gottlieb et Joshi, 2010).

Bref, le mouvement pour la justice alimentaire tente de trouver des stratégies pour remédier aux inégalités systémiques qui affectent notamment l'accès aux aliments et aux moyens de production alimentaires, les flux d'échanges, ainsi que les conditions de travail agricole des communautés marginalisées (Gottlieb et Joshi, 2010; Leykoe et al., 2020). Il met de l'avant la pertinence de l'auto-détermination et de la résilience des communautés pour endiguer les injustices alimentaires (Levkoe et al., 2020). Le mouvement insiste aussi sur l'importance d'impliquer les communautés marginalisées dans la construction et la gestion des systèmes alimentaires (Gilbert et Williams, 2020). Sur le terrain, les stratégies déployées pour tendre vers la justice alimentaire prennent différentes formes selon les contextes territoriaux. Dans certains milieux, elles proviennent d'institutions, alors qu'ailleurs elles sont directement issues des communautés ou encore d'organisations qui cherchent à transformer les structures du système alimentaire global (Clendenning, Dressler et Richards, 2016; Holt-Giménez, 2010). L'ensemble des protagonistes qui forment le mouvement pour la justice alimentaire ne s'entendent pas sur la manière dont le système alimentaire global et les systèmes alimentaires localisés doivent être transformés.

2.1.3.7 Démocratie alimentaire

Le concept de démocratie alimentaire popularisé par Lang (1999) met de l'avant l'importance de la participation citoyenne dans la construction des systèmes alimentaires. Le mouvement pour la démocratie alimentaire conçoit les systèmes alimentaires actuellement en place comme des espaces contrôlés par un nombre restreint d'organisations qui poursuivent leurs propres intérêts économiques. La démocratie alimentaire s'oppose à ce

mode de fonctionnement et propose plutôt de créer des espaces de résistance permettant à la population de décider des politiques et des pratiques agroalimentaires adoptées (Hassanein, 2003). De cette manière, les préoccupations, les demandes et les besoins de la population peuvent être pris en considération au sein des systèmes alimentaires (Hassanein, 2003).

La littérature sur le sujet propose plusieurs interprétations du concept de démocratie alimentaire. Certains écrits dépeignent une vision plus libérale du concept qui associe le pouvoir de décision des individus sur les systèmes alimentaires à leur capacité de choisir les aliments qu'ils consomment. Plusieurs autrices et auteurs reprochent à cette définition d'avoir des effets trop limités sur les systèmes alimentaires et de ne pas s'attaquer aux enjeux structurels qui les minent (Candel, 2022). À l'opposé, certains écrits proposent une vision plus radicale de la démocratie alimentaire, qui s'appuie sur la mise en place de mécanismes de gouvernance agroalimentaire portés par la population et d'initiatives agroalimentaires conduites par les communautés pour répondre à leurs besoins. Cette perspective inclut aussi le développement d'initiatives institutionnelles qui encouragent la participation citoyenne aux systèmes alimentaires (Candel, 2022). Pour plusieurs autrices et auteurs comme Hassanein (2003), la démocratie alimentaire devrait assurer à toute personne impliquée dans un système alimentaire l'opportunité égale de participer à sa construction. Elle devrait aussi garantir l'accès à une information suffisante sur les différents modèles agroalimentaires pour permettre à chaque personne de prendre des décisions éclairées.

2.1.3.8 Retour sur les concepts

Il est essentiel de distinguer les différents concepts qui, comme les SA, soutiennent des revendications pour l'amélioration du système agroalimentaire et de l'accès à l'alimentation (voir annexe I). Ces différents concepts sont souvent critiques du système alimentaire dominant et considèrent que des transformations, voir une refonte complète du modèle sont nécessaires pour atteindre les objectifs agroalimentaires visés. Si tous ces concepts se concentrent sur un même secteur et partagent parfois des objectifs similaires, chacun met

l'accent sur un angle qui lui est propre, ce qui permet de les distinguer. De plus, si certains de ces concepts sont encadrés par une définition précise, d'autres ne sont pas définis clairement, ce qui fait en sorte que leur signification varie selon celle ou celui qui y réfère.

Quand il est question de sécurité alimentaire, la définition proposée par l'ONU est généralement celle utilisée. Elle pose la sécurité alimentaire comme un but à atteindre en termes d'accessibilité et de disponibilité des produits alimentaires. Au contraire, l'autonomie alimentaire est associée à une grande diversité de définitions, qui varient selon l'actrice ou l'acteur qui emploie cette expression. Ainsi, plusieurs l'utilisent pour parler d'accès à une alimentation suffisante et diversifiée, alors que pour d'autres l'autonomie alimentaire implique de favoriser la consommation de produits locaux. Il existe aussi des définitions plus larges qui englobent à la fois l'atteinte d'un état de sécurité alimentaire et la création d'espaces démocratiques pour construire les systèmes alimentaires, tout en mettant en place des mesures pour assurer la protection de l'environnement et la vitalité des régions concernées par l'agriculture. Le droit à l'alimentation est aussi encadré par une définition de l'ONU qui est généralement acceptée. Le concept se veut un outil légal qui soutient le droit d'accès à une nourriture adéquate et suffisante. Toutefois, le droit à l'alimentation n'étant pas relié à un pouvoir coercitif, les États qui ne le respectent pas ne font face à aucune conséquence. L'autosuffisance alimentaire réfère, quant à elle, à la capacité de répondre aux besoins alimentaires d'une population, d'un groupe ou d'un individu, que ce soit à partir de sa propre production ou en exportant sa production pour importer les produits nécessaires à son alimentation. L'autarcie alimentaire est généralement associée à l'échelle nationale et implique que les besoins alimentaires d'un pays sont entièrement comblés par sa production domestique. Dans une autre optique, la démocratie alimentaire revendique la participation des populations à l'élaboration et à la mise en place des systèmes alimentaires. Finalement, la justice alimentaire dénonce les rapports d'oppression qui sont reproduits dans les systèmes alimentaires et revendique l'accès aux aliments et aux moyens de production agroalimentaire sans discrimination.

Les différents concepts présentés dans cette section touchent à des thématiques qui s'apparentent à celles couvertes par les SA. On peut notamment penser à la priorité donnée à l'alimentation des populations, à la mise en place d'espaces démocratiques pour assurer un contrôle des systèmes alimentaires par et pour les actrices et acteurs qu'ils servent, au respect de l'environnement et au maintien d'une vitalité dans les milieux agricoles. Bref, le concept de SA possède des axes communs avec les concepts présentés précédemment, mais il reste très large et rattache certains volets qui lui sont plus spécifiques, comme la valorisation des personnes œuvrant dans le milieu agroalimentaire, la construction de connaissances et de savoir-faire adaptés aux contextes territoriaux et l'établissement de systèmes alimentaires locaux. Ces axes plus spécifiques aux SA témoignent de l'origine du mouvement qui soutient ce concept. En étant issues d'un mouvement social en grande partie formé par des personnes impliquées dans le milieu agricole, notamment des paysannes et paysans, les SA proposent un angle qui met davantage l'accent sur leur réalité et les enjeux spécifiques auxquels elles font face. Il s'agit d'une particularité importante qui distingue ce concept des autres. De plus, les SA se sont construites en opposition au système agroalimentaire dominant et revendiquent une transformation radicale et structurelle de celui-ci, ce qui n'est pas le cas de tous les autres concepts présentés, dont plusieurs sont issus d'instances qui travaillent en collaboration avec ce système et qui proposent donc une vision moins radicale.

2.1.4 Contexte agricole régional

Le concept de contexte agricole régional vise à brosser un portrait de la situation agricole dans une région spécifique. Il est nécessaire afin de permettre une meilleure compréhension du milieu dans lequel s'insère la problématique étudiée. Le contexte agricole régional dont il est question dans cette recherche est encadré par la notion de région administrative en tant qu'entité spatiale délimitée par l'État (Brocard et Lecoquierre, 2016). La région nous sert donc d'échelle spatiale d'analyse. Elle doit être comprise comme un milieu hétérogène au sein duquel plusieurs réalités singulières sont regroupées et non comme

une entité uniforme (Girard, 2004). On retrouve tout de même certains aspects qui sont généralisables à l'ensemble de la région à l'étude. Par exemple, certaines instances de gouvernance couvrent l'ensemble du territoire délimité par la région. Il est aussi important de concevoir la région non comme une entité isolée, mais comme un milieu influencé par des dynamiques exogènes et qui influence lui-même des territoires situés hors des limites administratives qui lui ont été conférées.

Ainsi, le contexte agricole délimité par les frontières de la région ne doit pas être considéré comme homogène ou coupé des influences extérieures. Il varie au sein même de la région à l'étude, modelé par les actions individuelles et collectives et leurs interactions (Di Méo, 2006). Le contexte agricole comprend à la fois des composantes matérielles et immatérielles utilisées comme différentes dimensions dans le cadre de cette recherche. La dimension économique est abordée afin de saisir la répartition du revenu agricole brut par production, la place de l'activité agricole dans l'économie régionale et le développement d'activités économiques entourant le secteur agricole (agrotourisme, insertion au travail d'individus marginalisés, etc.). La dimension historique du contexte agricole régional vise à mettre en lumière les industries agricoles historiquement importantes de la région, l'évolution du modèle agricole dominant et de l'importance du secteur agricole de la région, ainsi que l'influence de l'agriculture sur le développement de la région à travers le temps. La dimension de l'occupation du territoire cherche à dresser un portrait du nombre d'entreprises agricoles présentes sur le territoire, des productions agricoles les plus importantes en nombre d'entreprises et des cultures occupant les plus grandes superficies. La dimension politique aborde plutôt le mode d'organisation du secteur agricole propre à la région, les actrices et acteurs qui y sont impliqués et le développement d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA). Finalement, la dimension sociale s'intéresse aux mobilisations entourant le secteur agricole de la région et aux gains réalisés dans le cadre de ces mobilisations, ainsi qu'aux types d'acteurs et actrices y prenant part.

2.2 APPROCHE THÉORIQUE

La problématique de recherche sur laquelle repose notre recherche peut être appréhendée à partir de plusieurs approches théoriques. Nous comparerons ici différentes approches envisagées, afin de sélectionner celle dont l'angle d'analyse nous semble le plus adapté aux objectifs de la présente recherche. Cette approche doit permettre d'articuler les différents concepts couverts par la problématique de recherche. Elle permet ensuite de guider la démarche méthodologique et le choix des outils de collecte de données. Surtout, elle guide l'interprétation des résultats d'analyse, d'où la nécessité d'adopter une approche dans laquelle cadre la problématique de recherche. Plusieurs approches théoriques ont été envisagées pour cette recherche, soit l'approche par filières agricoles, les approches de l'économie de proximité et l'approche territoriale appliquée au modèle agricole. Nous montrerons les forces et faiblesses de chacune dans leur capacité à éclairer la problématique de recherche élaborée pour finalement expliquer les raisons qui ont motivé notre choix théorique final. Cela nous permettra de raffiner notre question principale de recherche.

2.2.1 Approche par filières agricoles

Une première approche souvent utilisée dans la recherche sur l'activité agroalimentaire est l'approche par filière agricole. Le concept de filière est d'abord utilisé dans le secteur de l'économie industrielle pour parler d'« un ensemble d'activités liées dans un processus de production-transformation-distribution d'un bien ou d'un service » (Bencharif et Rastoin, 2007, en ligne, p.2). L'industrialisation croissante de l'agriculture au milieu du XXe siècle a entraîné l'appropriation du concept par le secteur agroalimentaire donnant naissance dans le milieu de la recherche à l'approche théorique par filière agricole. Cette approche aborde l'agriculture en tant qu'activité productive qui s'insère dans un système économique plus large. Elle propose l'étude du secteur agroalimentaire en prenant comme point d'entrée la filière agricole qui intègre de manière verticale toutes les étapes entre la production et la

consommation d'un produit alimentaire. La filière agricole est un outil particulièrement intéressant pour l'étude d'un milieu agroalimentaire industrialisé, puisque le modèle industriel mise sur une division définie des différentes étapes de la filière et une spécialisation des actrices et acteurs qui s'impliquent dans chaque étape. L'approche par filières agricoles s'attarde à la gestion et la coordination des différents paliers par lesquels transitent les produits alimentaires, ainsi qu'aux dynamiques qui relient les actrices et acteurs y prenant part (Bencharif et Rastoin, 2007). Ainsi, cette approche théorique met en évidence l'articulation des dynamiques productives et organisationnelles qui se déploient au sein des filières. Ces dernières deviennent un moyen de représenter les structures formant le milieu agro-industriel et de les replacer au sein du système économique, afin d'évaluer le rôle qu'elles y tiennent (Temple et al., 2011).

L'approche par filières agricoles fournit une structure cohérente pour l'analyse des différentes étapes entre la production et la consommation d'un produit alimentaire spécifique. Dans la mesure où cette recherche se concentre sur l'étude du milieu maraîcher, pour utiliser cette approche il serait nécessaire d'isoler la filière maraîchère du reste du milieu agroalimentaire gaspésien et d'en étudier les différentes composantes. Cette approche permet l'analyse des stratégies agroalimentaires territoriales collectives en fonction de leur finalité (production, transformation, entreposage, transport, distribution, consommation). Elle est adaptée à l'étude des échanges entre les actrices et acteurs mettant en place des stratégies agroalimentaires territoriales au sein d'un même palier ou entre différents paliers. Elle permet aussi d'étudier le système de gestion et de coordination d'une filière. Bref, l'approche par filière agricole est pertinente à l'analyse du milieu maraîcher gaspésien en tant que filière agricole composée de différentes étapes distinctes. Toutefois, cette approche théorique est davantage adaptée à l'étude de filières composées d'exploitations agricoles basées sur un modèle productiviste dans un système agroalimentaire industrialisé (Doucet, 2020), alors que les initiatives maraîchères gaspésiennes s'organisent de plus en plus selon des modèles agricoles alternatifs (MAPAQ, 2015b; MAPAQ, 2015c), qui tendent à être plus diversifiés et donc ne cadrent pas toujours dans une seule filière agricole. De plus, ils présentent souvent une division et une spécialisation de chaque étape de la filière moins marquées que dans le

cadre du modèle agricole productiviste, ce qui rend la structure de la filière moins adaptée à l'analyse des modèles alternatifs (Doucet, 2020). L'approche par filières agricoles s'attarde particulièrement à la dimension économique de l'activité agricole. Au contraire, notre recherche vise plutôt à présenter les différentes dimensions et fonctions du secteur maraîcher, ainsi que leur interaction. Finalement, l'approche par filière agricole ne s'attarde pas aux spécificités du territoire sur lequel la filière est ancrée, à l'influence de ces spécificités sur la filière ni aux impacts de la filière sur le territoire et les communautés qui l'habitent. Cette approche tente plutôt d'isoler et de déconnecter la filière de son milieu pour l'analyser (Duru et al., 2016 dans Madelrieux et al., 2017). Dans le cadre de la présente recherche, le rapport du secteur maraîcher aux territoires dans lesquels il est implanté et aux communautés locales est central, c'est donc une lacune de l'approche par filières qui la rend moins pertinente comme cadre d'analyse pour cette recherche.

2.2.2 Approches de l'économie de proximité

Les approches de l'économie de proximité ont émergé dans les années 1990 avec la popularisation de la notion de proximité dans le milieu de la recherche. Elles ont d'abord été intégrées aux champs de l'économie spatiale et de l'économie industrielle, puis à d'autres disciplines des sciences sociales (Torre, 2009). Ces approches sont utilisées afin d'étudier l'ancrage territorial des activités productives, les dynamiques spatiales entre les actrices et acteurs, les échanges de ressources et de connaissances dans l'espace, les systèmes productifs localisés, les formes de gouvernance qui interviennent dans ces systèmes et leurs modes de coordination. La notion de proximité telle qu'entendue dans les approches de l'économie de proximité s'articule selon deux dimensions principales, soit une dimension géographique et une dimension organisée (Torre et Zuindeau, 2008). La proximité géographique fait référence à la distance kilométrique qui sépare deux entités. En plus de considérer l'écart spatial, la proximité géographique prend en considération le temps et les coûts nécessaires pour parcourir la distance entre les entités en fonction des infrastructures de transport

accessibles (Torre, 2018; Torre et Zuideau, 2008). Selon leurs intérêts, les actrices et acteurs des territoires mobilisent la proximité géographique pour s'approcher ou s'éloigner de lieux précis, d'objets techniques, de ressources ou d'autres actrices et acteurs (Torre, 2018). La proximité organisée fait référence aux relations entre des actrices et acteurs qui ne sont pas induites par la proximité géographique. Ce type de proximité s'impose entre les actrices et acteurs qui interagissent ensemble et agencent leurs activités. Elle peut être facilitée par l'appartenance à un même organisme ou réseau, ce qui favorise généralement la coopération entre les actrices et acteurs. Le partage de catégories communes, d'un même système de représentations, de croyances, de savoirs, de valeurs et de références peut aussi faciliter le développement d'une proximité organisée (Torre, 2018).

Contrairement à l'approche par filières agricoles, les approches de l'économie de proximité intègrent une dimension spatiale à l'étude des phénomènes économiques, un élément auquel nous accordons une attention particulière dans cette recherche. Cet aspect des approches de l'économie de proximité permet de situer davantage la problématique de recherche dans le contexte spécifique du territoire à l'étude. Ce type d'approches est adapté à l'étude de systèmes productifs localisés. Dans le cadre de cette recherche, les approches de l'économie de proximité permettent d'étudier le milieu maraîcher gaspésien en tant que système productif localisé reposant sur les interactions entre les actrices et les acteurs qui le forment. L'étude des dynamiques entre actrices et acteurs du milieu maraîcher gaspésien permet d'aborder les stratégies agroalimentaires collectives mises en place sur le territoire, une des dimensions centrales de notre recherche. Ainsi, les approches de l'économie de proximité permettent d'analyser la nature des interactions entre les personnes pratiquant le maraîchage, les organisations agroalimentaires et les communautés locales et leurs retombées sur le territoire gaspésien. Toutefois, notre recherche ne se concentre pas uniquement sur les relations entre les actrices et acteurs du milieu maraîcher gaspésien. Une autre dimension centrale est l'étude des stratégies agroalimentaires développées individuellement par les actrices et acteurs du milieu maraîcher gaspésien. Cet objet d'étude semble sortir du cadre des approches de l'économie de proximité, puisqu'il n'implique pas d'interactions entre les actrices et les acteurs. De plus, comme mentionne Torre (2018), les approches de la proximité

géographique se concentrent généralement sur l'étude des systèmes productifs et s'étendent plus rarement à l'influence des structures de gouvernance sur ces systèmes. L'étude des instances de gouvernance et de la place qu'elles accordent à l'implication politique des actrices et acteurs du milieu agroalimentaire est un élément important dans le cadre de notre recherche pour évaluer le degré de contrôle local associé aux systèmes alimentaires, un aspect important du concept de SA. Bref, en se concentrant sur l'étude des phénomènes productifs dans une perspective économique, les approches de l'économie de proximité laissent de côté certaines dimensions (politique, sociale, environnementale) qui doivent être prises en considération dans le cadre de cette recherche pour comprendre l'influence des stratégies agricoles sur le développement de SA en Gaspésie.

2.2.3 Approche territoriale appliquée au modèle agricole

L'approche territoriale appliquée au modèle agricole peut être envisagée dans le cadre de cette recherche. Cette approche implique l'étude du modèle agricole à partir du territoire dans lequel il s'inscrit. La notion de modèle agricole fait référence aux initiatives soutenant l'agriculture et le milieu agroalimentaire mises en place par des actrices et acteurs sur le territoire où elles et ils sont implantés. Cette notion inclut aussi les dynamiques entre actrices et acteurs nécessaires à la mise en place de ces initiatives. En appliquant une approche territoriale à l'étude d'un modèle agricole, il est possible d'analyser ce dernier à partir de différentes composantes du territoire dans lequel il s'inscrit, comme le contexte historique, physique, économique, politique, social et culturel. Cette approche implique donc de prendre la réalité territoriale comme point de départ, afin de poser « un regard assez large et transversal » sur la manière dont se structure le milieu agroalimentaire (Doucet, 2020, en ligne, p.7). Il s'agit d'une formule qui permet de dépasser l'analyse économique et de prendre en considération les facteurs sociaux, politiques, culturels, organisationnels qui interviennent dans le milieu agroalimentaire. Elle permet d'aborder les rapports entre l'agriculture, la société et le territoire concerné. Cette approche va à l'encontre du paradigme productiviste

qui conçoit l'agriculture comme une activité économique motivée par l'optimisation des profits qu'elle génère et qui peut être extraite du milieu dans lequel elle s'inscrit. Au contraire, l'approche territoriale replace l'agriculture au sein des territoire et des contextes sociaux qui l'entourent. Elle considère les collaborations et les spécificités territoriales comme facteurs déterminants de l'activité agricole (Doucet, 2020).

L'approche territoriale appliquée au modèle agricole rend compte des aspects territoriaux et spatiaux qui influencent le milieu agroalimentaire d'une région donnée, ce qui est central dans le cadre du projet de recherche. Un des concepts sur lesquels repose l'analyse des données collectées est celui de contexte agricole régionale qui aborde les différentes dimensions (historique, économique, politique, sociale, biophysique) du milieu agricole de la région à l'étude. Ce concept permet d'insérer les initiatives développées par les actrices et acteurs du milieu agroalimentaires dans le contexte territorial duquel elles sont issues et ainsi comprendre les forces qui influencent leur structure et leur fonctionnement. Comme le mentionne Doucet (2020), l'approche territoriale appliquée au modèle agricole permet à la fois l'étude des projets agroalimentaires collectifs, des initiatives et des pratiques individuelles sur un territoire donné. En englobant tous ces éléments, elle permet d'obtenir une vue d'ensemble des différentes entités composant le milieu maraîcher de la région à l'étude et des dynamiques qui interviennent entre elles. Un autre aspect qui fait de cette approche un outil d'analyse théorique pertinent est qu'elle s'inscrit à contre-sens du paradigme productiviste. Cet angle semble adapté à l'étude des SA, un des concepts sur lesquels repose le projet de recherche, puisqu'elles-mêmes ont été construites en opposition au système agroalimentaire dominant axé sur le modèle productiviste. De plus, Doucet (2020) avance qu'en se plaçant à contre-sens du paradigme productiviste, l'approche territoriale appliquée au modèle agricole est particulièrement appropriée à l'étude des initiatives agroalimentaires alternatives qui sortent de ce paradigme. Il s'agit d'un aspect pertinent pour le projet de recherche dans la mesure où la région à l'étude a vu émerger de nombreux projets maraîchers alternatifs dans les dernières années (MAPAQ, 2015b; MAPAQ, 2015c). Toutefois, malgré ses avantages, l'approche territoriale aborde une multitude d'enjeux, ce qui en fait un cadre théorique très large. Contrairement à l'approche

par filière agricole qui permet d'isoler la filière maraîchère du reste du secteur agricole afin de l'étudier, l'approche territoriale prend en considération l'ensemble du modèle agricole présent sur un territoire. Pour l'utiliser dans le cadre de ce projet, il est nécessaire de la circonscrire aux thématiques qui semblent les plus pertinentes pour répondre à notre problématique. De plus, il s'agit d'une approche récente et encore peu développée, elle n'a donc pas été éprouvée par de nombreux projets de recherche (Doucet, 2020).

2.2.4 Approche sélectionnée

En comparant les trois approches théoriques présentées précédemment, l'approche territoriale appliquée au modèle agricole semble la plus pertinente pour répondre à la problématique de recherche. Les concepts sur lesquels reposent la recherche et leurs différentes dimensions s'insèrent tous dans cette approche qui analyse les modèles agricoles à partir du contexte territorial dans lequel ils s'inscrivent. Contrairement aux deux autres approches considérées, l'approche territoriale permet d'envisager à la fois les stratégies agroalimentaires collectives et individuelles, ainsi que la pluralité des actrices et acteurs qui y prennent part, tout en considérant l'influence des spécificités et des dynamiques propres à la région étudiée sur ces stratégies. Il s'agit de la seule approche qui prenne comme point de départ le territoire et ses composantes dans leur diversité, un élément central du projet de recherche. Cet angle permet de prendre en considération l'influence des spécificités territoriales sur les stratégies agroalimentaires développées, ainsi que l'effet de ces stratégies sur le territoire concerné. Elle permet aussi d'explorer l'interaction de différentes catégories d'actrices et d'acteurs qui s'impliquent dans le secteur maraîcher (communauté maraîchère, organisations agroalimentaires, communautés locales) et les processus de gouvernance qui viennent structurer et coordonner ce secteur. Contrairement aux deux autres approches, l'approche territoriale appliquée au modèle agricole ne se concentre pas principalement sur la composante économique de l'activité agricole, mais propose d'analyser le phénomène agricole dans une perspective de multifonctionnalité. Contrairement à l'approche par filière

agricole qui est davantage adaptée à l'étude de modèles agricoles productivistes, l'approche territoriale permet d'appréhender les modèles agricoles alternatifs qui semblent de plus en plus présents sur le territoire à l'étude (MAPAQ, 2015b ; MAPAQ, 2015c). Le choix de cette approche théorique entraîne l'ajustement de la question spécifique de recherche qui intègre désormais certains concepts issus de la perspective territoriale. On peut la reformuler ainsi : **Quelles sont les stratégies agroalimentaires territoriales mises en place par la communauté en production de légumes et de fruits et les organisations du secteur agroalimentaire en Gaspésie et quelle est leur influence sur le développement des souverainetés alimentaires dans le contexte agricole spécifique de cette région ?**

2.3 QUESTIONS OPÉRATOIRES

La conceptualisation et le choix d'une approche théorique sont des outils qui permettent de guider la collecte de données, puis d'appréhender et de donner sens aux informations récoltées sur le terrain. Afin de concentrer le processus de recherche sur certains axes spécifiques permettant de proposer une réponse à la problématique de recherche, nous avons développé des questions opératoires. Celles-ci articulent certaines dimensions issues des concepts centraux de la recherche (voir section 2.1) dans le but de faire ressortir des liens entre ces dimensions qui semblent particulièrement pertinentes à la formulation d'une réponse à la problématique de recherche posée. La construction des questions opératoires est inspirée de l'approche théorique préconisée et de la revue de littérature qui a permis de faire ressortir certains éléments de réponse potentiels (voir section 1.3).

La première question opératoire vise à articuler les dimensions de stratégies collectives et de contrôle local du milieu agroalimentaire. L'objectif de cette combinaison est de comprendre les relations entretenues et le degré d'implication des actrices et acteurs interrogés au sein des instances de gouvernance agroalimentaires gaspésiennes. À partir de cette question, nous voulons aussi identifier les manières dont la communauté maraîchère et les organisations agroalimentaires locales participent à l'organisation et la gestion de leur

milieu, soit leur degré de contrôle sur celui-ci. Ainsi, nous cherchons à saisir **quelle est l'influence des stratégies collectives sur le contrôle local du milieu agroalimentaire gaspésien ?** Pour répondre à la question, il est d'abord nécessaire de déterminer quelle forme prend la structure de gouvernance actuelle du milieu pour ensuite s'interroger sur la manière dont les stratégies collectives s'y inscrivent et l'influencent. Cette première question opératoire relie deux dimensions issues de deux des concepts sur lesquels reposent la recherche, soit les stratégies agroalimentaires territoriales et les SA, et s'inscrit dans une des composantes de l'approche territoriale appliquée au modèle agricole, soit l'étude des nouveaux modes de gouvernance territoriale en agriculture.

La deuxième question opératoire combine le concept de contexte régional gaspésien et la dimension de systèmes alimentaires locaux qui fait partie du concept de SA. Son objectif est de comprendre **quel est l'influence du contexte agricole régional sur l'établissement de systèmes alimentaires locaux en Gaspésie ?** Cette question permet d'abord d'identifier les composantes du contexte agricole régional (économique, politique, social, biophysique, historique) qui agissent sur la mise en place et le maintien de systèmes alimentaires locaux dans la région. Elle donne ensuite la possibilité d'aborder les types de systèmes alimentaires localisés mis en place en Gaspésie et les raisons qui justifient l'implantation de ces systèmes sur le territoire. Cette question s'inscrit dans l'étude de la diversité de projets collectifs, qui soutiennent l'agriculture en valorisant les spécificités du territoire, proposée par l'approche théorique sélectionnée.

La troisième question opératoire rattache les dimensions de stratégies collectives et de construction de connaissances et de savoir-faire issues respectivement des concepts de stratégies agroalimentaires territoriales et de SA. Elle s'interroge à savoir **dans quelle mesure les stratégies collectives agissent sur la construction de connaissances et de savoir-faire adaptés au contexte agricole gaspésien ?** Les stratégies utilisées peuvent prendre la forme de rencontres avec des organisations agroalimentaires, d'échanges formels ou informels entre les personnes agricultrices, de plateforme de diffusion et de partage d'informations, etc. Cette troisième question opératoire permet d'aborder les sources

desquelles la communauté maraîchère tire ses connaissances et savoir-faire et leur degré d'adaptation au contexte particulier de la région. La construction collective de connaissances et de savoir-faire étant une dimension importante et peu étudiée des SA, il semble pertinent de s'interroger sur l'existence de réseaux d'échanges à la fois au sein de la communauté maraîchère, mais aussi en lien avec les communautés locales et les organisations agroalimentaires présentes dans la région. Cette question s'inscrit dans l'étude de la diversité de projets collectifs qui soutiennent l'agriculture en valorisant les spécificités du territoire et des dynamiques territoriales qui appuient de nouveaux modèles d'entreprises qui sont des composantes de l'approche territoriale appliquée au modèle agricole.

La quatrième question opératoire articule les dimensions de travail avec la nature et de stratégies individuelles, respectivement associées aux concepts de SA et de stratégies agroalimentaires territoriales. Elle vise à comprendre **comment le travail avec la nature s'inscrit dans les stratégies individuelles développées par la communauté maraîchère gaspésienne ?** Le travail avec la nature, qui fait référence au respect de l'environnement à travers l'agriculture, peut à la fois être intégré aux pratiques et aux modes d'organisation favorisés par la communauté maraîchère gaspésienne. Il est donc question de savoir s'il s'agit d'une dimension jugée importante par les personnes pratiquant le maraîchage, quelles raisons justifient leur position et comment elle se concrétise dans les stratégies individuelles mises en place sur le territoire. Cette question permet d'approfondir l'étude de la diversité de projets collectifs qui soutiennent l'agriculture en valorisant les spécificités du territoire et de la multifonctionnalité agricole présente dans tous les territoires, deux composantes de l'approche théorique sélectionnée.

La cinquième question opératoire se concentre sur les dimensions de stratégies individuelles et collectives et de priorité à l'alimentation des populations, respectivement issues des concepts de stratégies agroalimentaires territoriales et de SA. Elle vise à comprendre **comment les stratégies individuelles et collectives agissent sur l'accessibilité aux aliments pour la population dans le contexte gaspésien ?** Cette question s'inscrit dans un contexte régional particulier, puisque la Gaspésie est la deuxième région où on retrouve

le plus grand pourcentage de population habitant un désert alimentaire (CISSS de la Gaspésie, 2020). L'accès physique et économique aux aliments y est donc particulièrement limité. Cette question opératoire permet d'aborder l'impact des stratégies mises en place par les actrices et acteurs interrogés sur l'accès aux produits alimentaires de la population locale.

La sixième question opératoire concerne les dimensions de contexte politique agricole gaspésien et de stratégies individuelles et collectives, respectivement issues des concepts de contexte agricole régionale et de stratégies agroalimentaires territoriales. Elle vise à saisir **quelle est l'influence du contexte politique agricole gaspésien sur la mise en place et le maintien des stratégies individuelles et collectives dans le milieu agroalimentaire de la région ?** Cette question nécessite de brosser un portrait de l'état de l'organisation et de la gestion du milieu agroalimentaire gaspésien. Ce portrait permet de comparer la place occupée par différents types de protagonistes (organisations agroalimentaires, communauté maraîchère, population locale) dans le paysage politique du secteur agroalimentaire de la région. Il est ensuite possible d'analyser l'effet de ces dynamiques sur le développement de stratégies collectives au sein du territoire. Cette sixième question permet aussi d'aborder la valorisation des personnes pratiquant l'agriculture en Gaspésie en s'interrogeant sur les mesures politiques mises en place pour soutenir leurs initiatives. Elle s'inscrit dans la composante de l'approche territoriale appliquée aux modèles agricoles qui étudie les dynamiques territoriales appuyant principalement de nouveaux modèles agricoles.

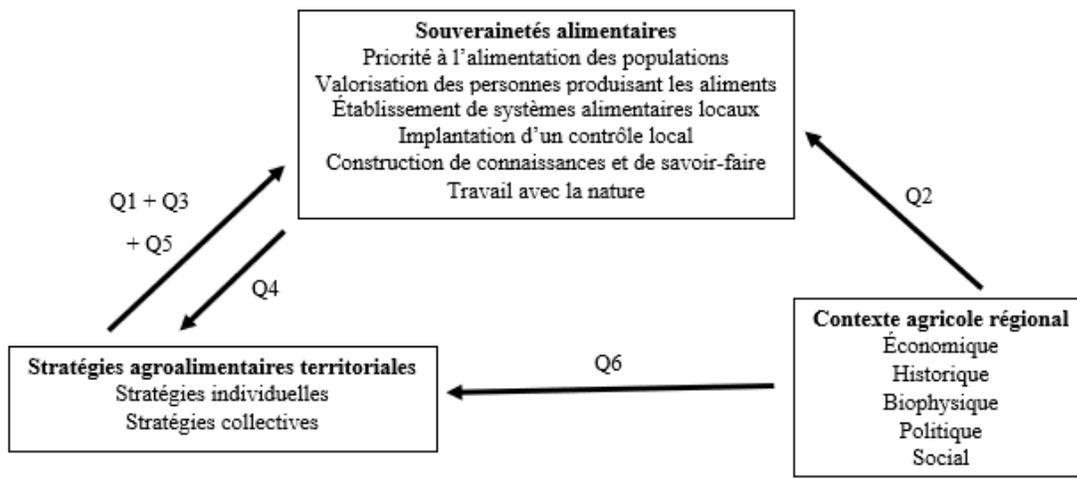


Figure 1. Schéma opératoire

Ces six questions opératoires établissent des liens entre les concepts sur lesquels repose le projet de recherche et proposent une priorisation de certaines dimensions particulièrement pertinentes pour répondre à la problématique de recherche. Les relations induites par les questions sont présentées dans le schéma opératoire (Figure 1). On constate que trois questions, soit les questions 1, 3 et 5, s'interrogent sur l'influence du concept de stratégies agroalimentaires territoriales sur différentes dimensions des SA. Au contraire, la question 4 aborde l'influence d'une des dimensions du concept de SA, soit le travail avec la nature, sur le concept de stratégies agroalimentaires territoriales. Finalement, la question 2 s'intéresse à l'influence de l'ensemble des dimensions du contexte agricole régional spécifiquement sur l'établissement et le maintien de systèmes alimentaires locaux, tandis que la question 6 cherche à comprendre comment une des dimensions du contexte agricole régional, soit la dimension politique, affecte les stratégies agroalimentaires territoriales.

CONCLUSION

Les différents outils établis dans ce chapitre forment la base théorique sur laquelle repose cette recherche. En décortiquant la problématique, nous avons pu extraire trois concepts centraux, qui sont définis dans ce chapitre. Cet exercice permet de s'assurer que chaque personne qui consulte la recherche possède une même compréhension des bases sur lesquelles elle repose. Ainsi, le concept de stratégies agricoles territoriales fait référence aux pratiques, actions et initiatives ancrées dans le secteur agroalimentaire gaspésien et mises en place par les populations à l'étude. Le concept de SA est présenté dans sa pluralité et défini selon six principes, soit (1) la priorité à l'alimentation des populations, (2) la valorisation des personnes produisant les aliments, (3) l'établissement de systèmes alimentaires locaux, (4) l'implantation d'un contrôle local, (5) la construction de connaissances et de savoir-faire et (6) le travail avec la nature. Ces principes sont à leur tour définis plus en détail dans le chapitre. Une section est ensuite consacrée à faire la distinction entre les SA et d'autres concepts similaires, soit la sécurité, l'autonomie, l'autosuffisance, l'autarcie, la justice, la démocratie alimentaires et le droit à l'alimentation. Finalement, le concept de contexte agricole régional est présenté comme étant l'état du milieu agricole d'une région spécifique qui se compose de dimensions matérielles et immatérielles. Ces concepts sont ensuite appréhendés à partir de l'approche territoriale appliquée au modèle agricole qui permet de se pencher sur les stratégies agroalimentaires collectives et individuelles, tout en prenant en compte la pluralité des actrices et acteurs impliqués et l'influence des spécificités et des dynamiques propres à la région étudiée (Doucet, 2020). Finalement, à partir des trois concepts définis dans le chapitre et selon l'angle de l'approche théorique sélectionnée, nous avons formulé six questions opératoires qui guideront la récolte de données et leur analyse. Ces questions mettent en lien différentes composantes issues des concepts présentés et visent à préciser davantage l'information qu'il sera nécessaire d'aller chercher pour obtenir des conclusions pertinentes et approfondies sur la problématique posée.

CHAPITRE 3

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

INTRODUCTION

Pour répondre à la problématique posée dans le chapitre 1 en fonction de l'approche théorique sélectionnée dans le chapitre 2, il est nécessaire d'établir un cadre méthodologique permettant de collecter des données fiables, crédibles et représentatives. La méthodologie utilisée doit être adaptée au type de recherche réalisé et aux données qu'on souhaite obtenir. Dans le cadre de ce projet, nous suivons une démarche inductive et exploratoire pour récolter des données qualitatives. Le modèle inductif nous semble particulièrement adapté, puisqu'il ne vise pas à généraliser les résultats obtenus à une population ou un territoire plus important, mais à comprendre un phénomène unique et situé (Gauthier et Bourgeois, 2016). Cette perspective concorde avec l'approche théorique sélectionnée, soit l'approche territoriale appliquée au modèle agricole (voir section 2.2.4), qui prend comme point de départ les réalités territoriales spécifiques de la région étudiée. Dans ce troisième chapitre, nous présentons d'abord la région à l'étude, soit la Gaspésie, ses caractéristiques en lien avec le sujet de recherche et les raisons pour lesquelles nous avons choisi de travailler sur ce territoire. Après avoir présenté le terrain étudié, nous nous attardons aux populations impliquées dans la recherche. La première population est formée des personnes qui pratiquent la culture de légumes ou de fruits comme production principale dans une visée commerciale et la seconde, des organisations qui mettent en place ou participent à des projets collectifs à visée agroalimentaire. Pour effectuer notre collecte de données, deux échantillons issus de ces populations ont été formés à partir d'une méthode d'échantillonnage volontaire. Celle-ci semble adaptée au contexte de la recherche et au faible taux de participation auquel nous avons fait face sur le terrain, elle comporte toutefois certaines limites et certains biais, notamment en ce qui a trait au manque de diversité et de représentativité qu'elle peut

entraîner. Ces limites et biais sont exposés et discutés au cours du chapitre. Nous arrivons à la conclusion qu'il est essentiel d'en tenir compte dans notre analyse, mais qu'ils ne retirent pas la pertinence et la crédibilité des données obtenues. Le chapitre aborde ensuite les étapes qui ont mené à la formation des échantillons, puis les méthodes de collecte de données utilisées, soit la recherche documentaire, la réalisation d'entrevues semi-dirigées et l'observation directe. Celles-ci comportent des enjeux éthiques qui peuvent être palliés ou atténués grâce à la mise en place de certaines mesures. Finalement, le choix de l'analyse de contenu thématique comme méthode d'analyse est justifié dans la mesure où il permet de dégager des tendances et d'apporter des réponses à la problématique de recherche.

3.1 CHOIX DU TERRITOIRE À L'ÉTUDE

Ce projet de recherche a été réalisé sur une partie du Gespe'gewa'gi, septième district de Mi'gma'gi, territoire non cédé Mi'gmaq aujourd'hui aussi appelé Gaspésie (Secrétariat Mi'gmawei Mawio'mi, n.d.). Le choix de la Gaspésie comme terrain d'étude relève de certaines caractéristiques propres au contexte agroalimentaire de la région. La Gaspésie est la deuxième région québécoise ayant le plus haut taux de population (23%) habitant un désert alimentaire après la région d'Eeyou Istchee-Baie-James (Gobeil, 2019). La zone agricole de la région ne représente que 4% de son territoire total (UPA, n.d.d), ce qui limite le développement d'initiatives agroalimentaires dans la région. Le climat n'y est pas particulièrement propice à l'agriculture, notamment en raison d'une saison de croissance plus restreinte que dans d'autres régions (MRC de Rocher-Percé, 2021; MRC de la Haute-Gaspésie, 2018). Une autre spécificité du milieu agroalimentaire gaspésien est la présence de nombreuses exploitations agricoles qui adoptent des pratiques alternatives au modèle productiviste dominant, notamment à travers des modes de mise en marché de proximité et la culture de petites surfaces (MAPAQ, 2015a).

Pour répondre aux besoins alimentaires criants des populations locales, certaines solutions sont développées au sein même du territoire gaspésien et ce malgré les obstacles auxquels le

milieu agroalimentaire de la région fait face. Nous avons décidé d'étudier certaines de ces solutions qui s'incarnent dans des pratiques et des initiatives mises en place par des actrices et acteurs du milieu agroalimentaire. L'objectif est d'explorer ce qui peut être mis en place pour répondre aux enjeux alimentaires dans une région qui, aux premiers abords, ne semble pas propice au développement agricole. Pour saisir la portée de ces initiatives, il nous semble essentiel de pas les prendre comme objets d'étude isolés et sortis de leur milieu. Il est nécessaire de prendre en considération les conditions dans lesquelles elles ont émergé et les dynamiques qu'elles entretiennent les unes avec les autres, ainsi qu'avec leur milieu. C'est en prenant en compte ces différents éléments propres au territoire gaspésien qu'il sera possible de déterminer l'influence des pratiques et des initiatives agroalimentaires étudiées sur le développement de formes de SA dans la région.

Initialement, le projet de recherche devait se concentrer sur deux des six municipalités régionales de comté (MRC) qui forment la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, soit celles d'Avignon et de Bonaventure. Nous voulions nous limiter à ces deux MRC, puisque le secteur agroalimentaire gaspésien est assez hétérogène (MAPAQ, 2015a) et qu'il nous semblait plus complexe d'effectuer une collecte de données représentative de cette diversité. Nous avons choisi les MRC d'Avignon et de Bonaventure, car elles concentrent 58% des entreprises agricole de la région, présentent des revenus agricoles plus élevés et regroupent un nombre plus important de maraîchères et maraîchers que les autres MRC de la région (MAPAQ, 2015a). De plus, les MRC de Bonaventure et d'Avignon étant voisines, il nous semblait possible que certaines stratégies agroalimentaires étudiées dans le cadre de la recherche s'étendent sur les deux territoires. Toutefois, après avoir contacté les actrices et acteurs que nous voulions interroger dans la cadre de la collecte de données sur le territoire des deux MRC, nous avons constaté que le taux de retours obtenu était trop faible pour former un échantillon pertinent à partir duquel nous pourrions formuler des résultats crédibles. Suite à cette constatation, nous avons décidé d'étendre le territoire étudié à l'ensemble des cinq MRC qui forment la Gaspésie, soit Avignon, Bonaventure, Rocher-Percé, Côte-de-Gaspé et la Haute-Gaspésie, afin de pouvoir former un échantillon plus fiable.

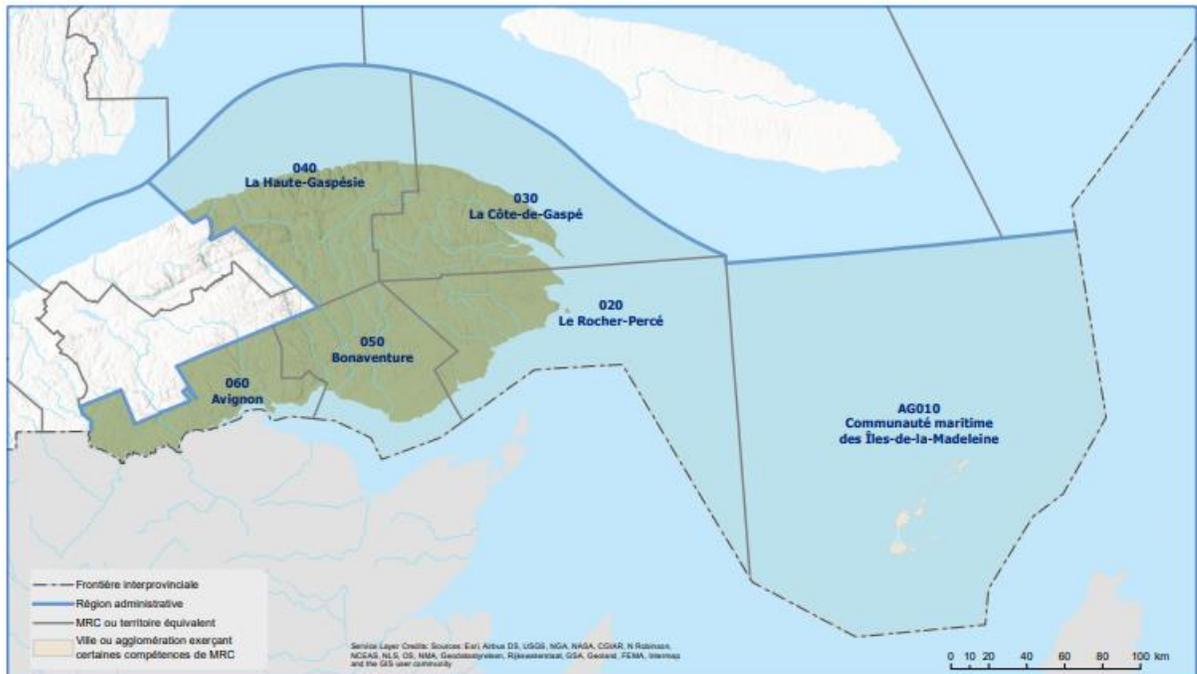


Figure 2. Municipalités régionales de comté de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (MAMH, 2023)

3.2 CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE À L'ÉTUDE

On retrouve au total 248 exploitations agricoles dans la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (MAPAQ, 2022). Les principales productions en termes de revenus sont le lait (21%), l'acériculture (15%), les légumes (11%), l'horticulture ornementale (8%) et les céréales et oléagineux (7%) (MAPAQ, 2022). Sur les 17 régions administratives du Québec, la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se classe au 13^e rang en termes de superficie zonée agricole avec un total de 86 000 hectares, ce qui représente 1,36% de l'ensemble du territoire zoné agricole au Québec (BDSO, 2022). Dans les cinq MRC qui forment le territoire de la Gaspésie, on retrouve 39 exploitations maraîchères, quatre de pommes de terre, huit de pommes et 11 de petits fruits selon les données de la fédération régionale Gaspésie-Les Îles de l'UPA (communications personnelles, 16 juin 2021). Le territoire est considéré par le MAPAQ (2022) comme étant propice au développement de

productions biologiques et de circuits courts, comme l'autocueillette, les kiosques à la ferme, les kiosques hors ferme, les marchés publics et l'agriculture soutenue par la communauté (ASC).

Toutefois, la Gaspésie fait face à plusieurs défis sur le plan agroalimentaire, notamment en ce qui a trait à l'accessibilité des ressources et des services spécialisés (équipements spécialisés, services-conseils et techniques), au contrôle des coûts de production, au développement de sa compétitivité, à l'accès aux canaux de distribution et à l'établissement d'une relève agricole (MAPAQ, 2022). De plus, la diminution du nombre de productions agricoles sur le territoire gaspésien qu'on observe depuis les années 1960 engendre un changement dans le paysage agricole. De plus en plus de terres autrefois utilisées à des fins agricoles sont laissées en friche sur le territoire. Ce phénomène contribue à réduire la surface cultivée dans la région, puisque plus un terrain est laissé en friche sur une longue période, plus il est difficile de le remettre en état pour la culture (Ruiz et Domon, 2005). Même s'il est possible d'exposer certaines tendances communes au milieu agroalimentaire gaspésien, chaque MRC possède son propre contexte agricole qui varie notamment selon des facteurs physiques, sociaux et économiques.

En 2016, la MRC d'Avignon comptait 64 entreprises agricoles, dont 34 en production animale et 27 en production végétale. Ce nombre relativement élevé d'entreprises pour la région s'explique notamment par la qualité des sols et la saison de croissance qui y sont plus favorables à l'agriculture que dans les MRC au nord de la Gaspésie (Fédération régionale Gaspésie-Les Îles de l'UPA, 2018). Les secteurs les plus rentables du milieu agricole d'Avignon sont la production laitière, la production acéricole et la production de bovins de boucherie. La superficie zonée agricole représente 9% du territoire de la MRC. La répartition des entreprises agricoles sur le territoire de la MRC se fait à partir de deux noyaux principaux. Le premier se trouve à l'est du territoire et englobe les municipalités de Maria, Carleton-sur-Mer et Nouvelle. Le second se trouve à l'ouest du territoire et regroupe les municipalités de Matapédia, L'Ascension-de-Patapédia, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-André-de-Restigouche et Saint-François-d'Assise. En ce qui concerne plus spécifiquement la

production végétale, les deux principaux secteurs sont la production fourragère, qui représente 61% des parcelles en culture dans la MRC, et la production de céréales et de protéagineux, qui représente 21% des parcelles cultivées dans la MRC. Selon les inscriptions au syndicat local de l'UPA, on retrouve dans Avignon huit entreprises maraîchères, une de pommes de terre, trois de pommes et une de petits fruits (Fédération régionale Gaspésie-Les Îles de l'UPA, communications personnelles, 16 juin 2021).

Bonaventure est la MRC qui présente le secteur agricole le plus important de la Gaspésie. Elle génère à elle seule environ 41% des revenus agricoles totaux de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (MRC de Bonaventure, 2011). Toutefois, comme dans l'ensemble de la région gaspésienne, on y observe une baisse de l'activité agricole depuis plusieurs décennies. La zone agricole occupe 27,2% du territoire de la MRC et se concentre principalement autour des municipalités de Bonaventure, New Richmond, Caplan et Shigawake (MRC de Bonaventure, 2011). Les secteurs de production qui génèrent le plus de revenus pour la MRC sont les légumes frais, le bovin de boucherie, les céréales et oléagineux et la production laitière (MRC de Bonaventure, 2011). Selon les données de l'UPA, on retrouve environ 90 exploitations agricoles dans la MRC de Bonaventure, dont 55 font de la culture végétale comme culture principale ou d'appoint (UPA, n.d.a). De ce nombre, environ 21 exploitations agricoles ont comme principale production les céréales, les oléagineux, les légumineuses ou d'autres grains. Selon les inscriptions au syndicat local de l'UPA, on retrouve dans Bonaventure 13 entreprises maraîchères, trois de pommes de terre, trois de pommes et quatre de petits fruits (Fédération UPA Gaspésie-Les Îles, communications personnelles, 16 juin 2021). Plusieurs enjeux agricoles ont été identifiés dans la MRC, notamment le manque de relève spécialisée, la dévalorisation des terres agricoles qui se transforment en friche et le manque de reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture sur le territoire (MRC de Bonaventure, 2011).

En 2020, la Fédération régionale Gaspésie-Les Îles de l'UPA compte 31 entreprises agricoles enregistrées au syndicat local de la MRC de Rocher-Percé. La majorité sont situées dans les municipalités de Percé, Port-Daniel et Sainte-Thérèse-de-Gaspé (MRC de Rocher-

Percé, 2021). Le principal secteur de production agricole de la MRC est celui du bovin de boucherie, suivi des chevaux, des cultures fourragères, des légumes frais, des fruits et de l'acériculture. Toutefois, dans les dernières années on observe un déclin du secteur de production de bovins de boucherie, alors que d'autres secteurs de production, notamment ceux de l'acériculture et des petits fruits, sont en essor (MRC de Rocher-Percé, 2021). Selon les inscriptions au syndicat local de l'UPA, on retrouve dans la MRC quatre entreprises maraîchères et trois de petits fruits (Fédération UPA Gaspésie-Les Îles, communications personnelles, 16 juin 2021). Les superficies cultivées dans Rocher-Percé sont généralement de petites dimensions et on y retrouve plusieurs fermettes dont la production est destinée à l'autoconsommation (MRC de Rocher-Percé, 2021). Comme les autres MRC de la région, le milieu agricole de Rocher-Percé fait face à certains défis, dont le principal est le maintien et le développement de l'agriculture pour répondre aux besoins des populations locales. La rentabilité souvent limitée des projets agricoles et la difficulté de mettre en place un marché local sont d'importants obstacles auxquels fait face la MRC (MRC de Rocher-Percé, 2021).

La MRC de Côte-de-Gaspé est une des rares au Québec qui ne possède pas de zone agricole délimitée selon la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. En 2018, on comptait 15 entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ dans la MRC, ce qui représente 6,3% des entreprises agricoles de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. La majorité des entreprises agricoles enregistrées se retrouvent dans le sud de la MRC à proximité de la côte (Deruelle, 2019). Selon les inscriptions au syndicat local de l'UPA dans Côte-de-Gaspé, on retrouve six entreprises maraîchères et trois entreprises en production de fruits (Fédération UPA Gaspésie-Les Îles, communications personnelles, 16 juin 2021). Parmi celles-ci, on retrouve quelques productions certifiées biologiques et une majorité qui utilise des modes de mise en marché de proximité, notamment la vente directe à la ferme et l'agriculture soutenue par la communauté (Deruelle, 2019). L'agriculture reste un secteur peu développé dans Côte-de-Gaspé. Il s'agit d'ailleurs de la MRC gaspésienne possédant le secteur agricole le moins important de la région et dont l'apport à l'économie locale est le plus limité. On retrouve toutefois de nombreuses productions agricoles destinées à

l'autoconsommation qui ne sont pas enregistrées au MAPAQ, ainsi que des jardins communautaires et collectifs (Deruelle, 2019).

Selon les données du MAPAQ, en 2017 on retrouve 19 exploitations agricoles enregistrées dans la MRC de la Haute-Gaspésie. La zone agricole de la MRC couvre environ 2% de son territoire et se trouve principalement à l'ouest de ce dernier dans les municipalités de Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts (MRC de la Haute-Gaspésie, 2018). Selon les inscriptions au syndicat local de l'UPA, on retrouve huit entreprises maraîchères et une de petits fruits en Haute-Gaspésie (Fédération UPA Gaspésie-Les Îles, communications personnelles, 16 juin 2021). Les autres exploitations agricoles présentent sur le territoire œuvrent dans la production animale, l'acériculture et la culture de céréales, d'oléagineux et de fourrages. Les entreprises agricoles de la MRC sont nombreuses à utiliser des modes de mise en marché de proximité, comme l'agriculture soutenue par la communauté, les kiosques à la ferme et les marchés publics et informels. Les principaux défis agricoles auxquels fait face la Haute-Gaspésie concernent le développement de son potentiel agricole, l'établissement d'une relève spécialisée, ainsi que la reconnaissance et le soutien aux projets agricoles déjà implantés sur le territoire (MRC de la Haute-Gaspésie, 2018).

3.3 POPULATIONS À L'ÉTUDE

Nous avons identifié deux populations avec lesquelles travailler pour répondre à notre question de recherche. La première regroupe les personnes qui pratiquent la culture de légumes ou de fruits comme production principale dans une visée commerciale au moment de l'étude dans une des cinq MRC de la Gaspésie. Nous pensions initialement nous concentrer sur les personnes pratiquant le maraîchage, soit la culture de légumes. Toutefois cette population est assez limitée en Gaspésie et pour atteindre la taille prévue de l'échantillon nous avons décidé d'élargir la population et d'y inclure les personnes cultivant des fruits. Selon les inscriptions aux syndicats locaux de la fédération régionale Gaspésie-Les Îles de l'UPA, on retrouve sur le territoire gaspésien 39 fermes de production maraîchère,

quatre de pommes de terre, huit de pommes et 11 de petits fruits (communications personnelles, 16 juin 2021).

La deuxième population avec laquelle nous avons travaillé regroupe les organisations qui mettent en place ou participent à des projets collectifs à visée agroalimentaire en Gaspésie. Nous avons décidé de nous pencher plus spécifiquement sur les organisations qui entretiennent des liens avec les volets maraîchers et fruitiers étant donné que notre problématique de recherche se concentre sur ces volets du milieu agricole. Cette deuxième population comprend à la fois les organisations gouvernementales, celles issues des communautés locales ou encore celles mises en place par des regroupements d'agricultrices et d'agriculteurs. En s'intéressant à ces deux populations complémentaires, nous pensons pouvoir brosser un portrait plutôt complet des stratégies agroalimentaires territoriales individuelles et collectives implantées dans les MRC gaspésiennes et de leur influence sur les SA dans la région.

3.4 TYPE ET TAILLE DES ÉCHANTILLONS

La recherche que nous réalisons est de nature qualitative puisqu'elle vise l'étude d'un phénomène social à partir des connaissances, des expériences et des points de vue situés des populations ciblées (Doucet, 2017; Mays et Pope, 1995). Pour obtenir des échantillons représentatifs des deux populations identifiées, nous avons prévu utiliser une méthode d'échantillonnage raisonnée. Cette méthode implique de sélectionner les individus qui forment les échantillons selon certains critères qui permettent d'assurer la diversité des réalités représentées.

3.4.1 Échantillon de personnes produisant des légumes et des fruits

L'échantillon issu de notre première population, soit les personnes travaillant à la production de légumes et de fruits, devait être structuré à partir de trois critères de sélection. Le premier critère concernait la MRC dans laquelle la personne interrogée pratiquait son activité agricole. Puisqu'au moment de planifier la collecte de données le territoire étudié se limitait à deux des cinq MRC gaspésiennes, ce critère se divisait en deux catégories selon que les individus étaient issus de Bonaventure ou d'Avignon. Le deuxième critère de sélection portait sur le nombre d'années s'étant écoulé depuis le début du projet agricole porté par la personne interrogée. Ce critère se divisait en deux catégories, soit les personnes dont le projet agricole avait moins de 10 ans et celles dont le projet agricole avait 10 ans ou plus. Finalement, le troisième critère concernait le type de culture pratiquée par la personne interrogée, soit une monoculture ou une culture diversifiée. Nous avons prévu contacter deux individus pour chacune des catégories formées à partir de nos trois critères nous donnant un échantillon de 16 individus.

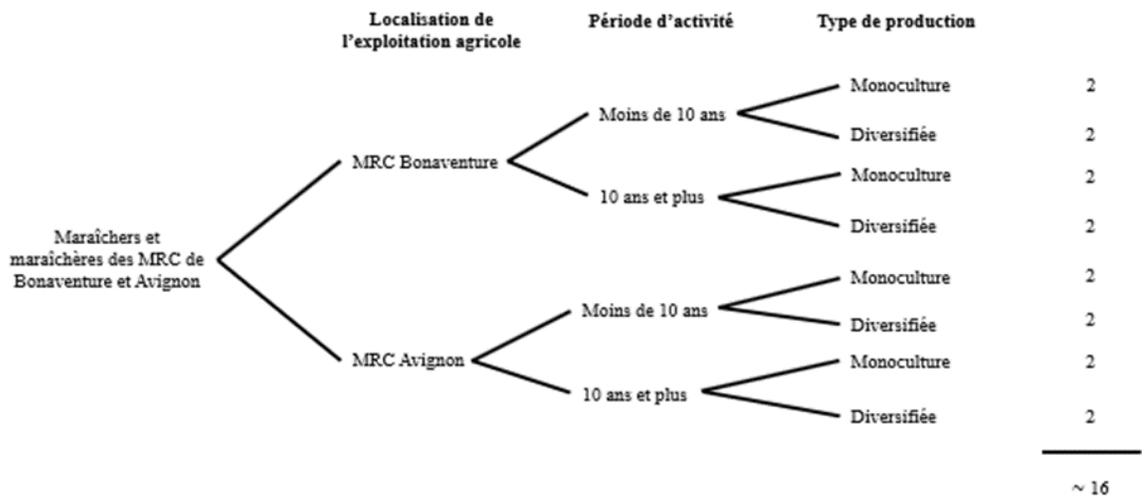


Figure 3. Prévion initiale de l'échantillon raisonné issu de la population de personnes produisant des légumes et des fruits dans les MRC d'Avignon et de Bonaventure, Gaspésie

Suite à la prise de contact avec les individus de la première population, nous avons constaté que le taux de participation était trop faible pour constituer un échantillon raisonné fiable et crédible permettant de répondre à la question de recherche. C'est pour remédier à cet enjeu que nous avons décidé d'étendre notre terrain d'étude à l'ensemble des MRC de la Gaspésie et ainsi accéder à un bassin d'individus plus important. Pour la même raison, nous avons décidé d'utiliser une méthode d'échantillonnage de type volontaire, plutôt que raisonnée. L'échantillon volontaire est formé de l'ensemble des personnes issues de la population à l'étude ayant accepté de participer au projet de recherche. Aucune sélection n'est faite parmi ces dernières comme c'est le cas dans un échantillon raisonné. Nous avons choisi cette méthode puisque le faible taux de participation ne nous permettait pas de faire un tri à partir de critères de sélection parmi les individus intéressés à participer au projet. Chaque individu formant l'échantillon travaille dans une exploitation agricole distincte, on ne retrouve pas deux individus ou plus travaillant dans la même exploitation. L'échantillon que nous avons obtenu suite à l'apport de ces modifications à notre méthode d'échantillonnage diffère de celui prévu comme l'illustre le tableau 1.

Tableau 1 : Échantillon volontaire issu de la population de personnes pratiquant le maraîchage, la culture de fruits ou de pommes de terre en Gaspésie

Emplacement de l'activité agricole (MRC)	Période d'activité	Type de production	Nombre d'individus interrogés	Total
Haute-Gaspésie	Moins de 10 ans	Monoculture	0	4
		Diversifiée	3	
	10 ans ou plus	Monoculture	0	
		Diversifiée	1	
Côte-de-Gaspé	Moins de 10 ans	Monoculture	0	2
		Diversifiée	2	
	10 ans ou plus	Monoculture	0	
		Diversifiée	0	

Rocher-Percé	Moins de 10 ans	Monoculture	0	2
		Diversifiée	2	
	10 ans ou plus	Monoculture	0	
		Diversifiée	0	
Bonaventure	Moins de 10 ans	Monoculture	0	2
		Diversifiée	1	
	10 ans ou plus	Monoculture	0	
		Diversifiée	1	
Avignon	Moins de 10 ans	Monoculture	0	6
		Diversifiée	2	
	10 ans ou plus	Monoculture	1	
		Diversifiée	3	
Total				16

L'échantillon se compose de 16 personnes, dont quatre sont installées dans la MRC de la Haute-Gaspésie, six dans Avignon, deux dans Bonaventure, deux dans Côte-de-Gaspé et deux dans Rocher-Percé. En ce qui concerne les types de production, 15 des 16 personnes formant l'échantillon cultivent des légumes ou des fruits variés comme production principale ou secondaire, alors qu'une seule cultive des légumes en monoculture. Sur notre échantillon, 11 personnes se concentrent sur la culture de légumes, une seule sur la culture de fruits et les quatre autres pratiquent les deux types de culture simultanément. La majorité des personnes interrogées poursuivent d'autres activités agricoles en plus de la culture de fruits et légumes que ce soit dans une perspective de commercialisation ou d'autoconsommation. Certaines possèdent des poules pondeuses (n=3), d'autres cultivent des engrais verts (n=4), des fleurs décoratives (n=2), des fines herbes (n=1) et des céréales (n=1). À partir de leurs productions de légumes et de fruits, plusieurs personnes participantes confectionnent des produits transformés (n=4), d'autres ont des parcelles en pâturage (n=2) ou en production acéricole

(n=1). La surface cultivée en fruits et légumes par chaque personne formant notre échantillon est assez variable. On retrouve pratiquement autant d'individus qui cultivent moins d'un demi-hectare (n=6) que d'individus qui cultivent entre un demi et un hectare (n=7). Une minorité de l'échantillon cultive plus d'un hectare (n=3). On retrouve aussi une certaine diversité en ce qui a trait au nombre d'années d'expérience en production de fruits ou de légumes des individus formant l'échantillon. La majorité avaient moins de dix années d'expérience au moment de l'entretien semi-dirigé (2022) (n=10), alors que les autres avaient dix ans d'expérience ou plus (n=6). Finalement, nous avons relevé qu'une minorité des personnes participantes pratiquent l'agriculture comme seul emploi (n=6). Les autres travaillent sur leur projet agricole l'été et occupent un autre emploi l'hiver ou possèdent un emploi ou plusieurs emplois à temps partiel tout au long de l'année cumulés avec leurs activités agricoles. La principale raison qui explique que certaines personnes occupent un ou plusieurs emplois en plus de leur pratique agricole est qu'elles ne font pas assez de revenus pour être en mesure de subvenir à leurs besoins toute l'année uniquement avec leur projet agricole.

3.4.2 Échantillon de personnes intervenant dans des organisations agroalimentaires

L'échantillon à partir duquel nous avons prévu enquêter la seconde population, composée de personnes intervenant au sein d'organisations agroalimentaires, devait être raisonné selon deux critères de sélection. Le premier critère concernait l'affiliation des organisations à l'État et se divisait en deux catégories, soit les organisations gouvernementales et celles non gouvernementales. Le deuxième critère concernait l'échelle d'influence de l'organisation et se divisait en trois catégories, soit les organisations exerçant une influence à l'échelle de la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, celles exerçant une influence sur une ou plusieurs MRC de la région et celles exerçant une influence sur une ou plusieurs municipalités. Grâce à ces deux critères, nous pensions obtenir un échantillon assez diversifié et représentatif de cette population. Nous pensions composer

notre échantillon en enquêtant sur une ou deux organisations pour chacune des catégories formées à partir de nos critères de sélection, nous donnant un échantillon de six à douze entités.

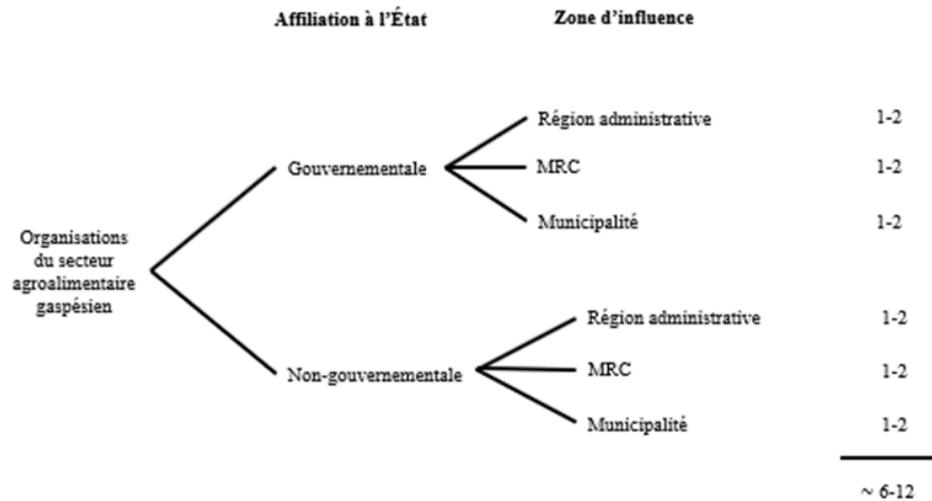


Figure 4. Échantillon raisonné issu de la population de personnes intervenant dans des organisations agroalimentaires gaspésiennes

Suite à un premier contact avec les organisations agroalimentaires identifiées sur le territoire à l'étude, nous avons constaté que le taux de réponse était trop faible pour former un échantillon raisonné crédible et fiable. Pour remédier à cette situation, nous avons étendu notre terrain d'étude à l'ensemble des MRC gaspésiennes et nous avons décidé de nous tourner vers un échantillon de type volontaire. Comme pour le premier échantillon, ces modifications à la méthode d'échantillonnage ont entraîné une transformation de l'échantillon qui diffère de celui qui prévu au début du projet de recherche, comme le montre la figure 4.

Tableau 2 : Échantillon volontaire issu de la population d'organisations agroalimentaires gaspésiennes

Affiliation à l'État	Zone d'influence	Nombre d'individus interrogés	Total
Gouvernemental	Région administrative	2	6
	MRC	4	
	Municipalité(s)	0	
Non gouvernemental	Région administrative	2	9
	MRC	5	
	Municipalité(s)	2	
Total			15

Les personnes intervenantes consultées dans le cadre de la collecte de données sont affiliées à des organisations qui mettent en place ou prennent part à des projets qui s'insèrent dans le milieu agroalimentaire. Nous avons choisi d'aller plus spécifiquement vers les organisations qui entretiennent des liens avec le milieu de la production de légumes et de fruits, puisque c'est sur celui-ci que se concentre notre problématique de recherche. Les personnes intervenantes qui ont participé à la collecte de données travaillent pour des organisations diverses, certaines sont affiliées au gouvernement provincial, d'autres aux structures administratives des MRC et plusieurs sont issues de mouvements citoyens ou encore de regroupements d'agricultrices et d'agriculteurs. Au total, notre échantillon compte 15 organisations agroalimentaires respectivement représentées par une personne occupant un poste au sein de l'organisation. Plusieurs personnes interviewées occupent un poste de coordination (n=4) d'une organisation. Les autres personnes répondantes occupent des postes variés comme membre de conseil d'administration, présidente ou président de conseil d'administration, travailleuse ou travailleur agricole, aménagiste (n=2), agronome,

intervenante ou intervenant en employabilité, chargée ou chargé de projet, agente ou agent syndical, de projets ou de développement social. La majorité des organisations consultées ont des bureaux situés dans une des MRC de la région, soit Avignon (n=2), Bonaventure (n=6), Côte-de-Gaspé (n=2), Rocher-Percé (n=2) ou la Haute-Gaspésie (n=2). Une seule d'entre elles n'est pas localisée dans un lieu physique. Concernant l'échelle d'action des organisations étudiées, la majorité couvrent le territoire d'une MRC (n=10), certaines exercent une influence sur l'ensemble de la région administrative (n=4) et une seule étend ses actions sur la moitié d'une MRC (n=1). Finalement, la majorité des organisations qu'on retrouve dans l'échantillon existent depuis 10 ans ou plus (n=10), alors que les autres ont été créées il y a moins de 10 ans (n=5).

3.5 LIMITES ET BIAIS DE LA MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE

Certaines limites et biais sont associés à la méthode d'échantillonnage sélectionnée. Étant donné qu'aucun critère de sélection n'intervient dans la formation des deux échantillons volontaires, il est possible que ceux-ci ne représentent pas la diversité des populations desquelles ils sont tirés. Certains groupes au sein de ces populations peuvent être sous-représentés dans les échantillons si peu d'individus issus de ces groupes acceptent de participer à la collecte de données. Par exemple, dans le cas de l'échantillon issu de la communauté maraîchère, certaines MRC sont davantage représentées que d'autres, notamment celles d'Avignon et de la Haute-Gaspésie. Étant donné qu'on retrouve dans ces MRC plus de productions de légumes et de fruits que dans celles de Rocher-Percé et Côte-de-Gaspé, il semble logique d'avoir davantage de personnes participantes qui proviennent de ces territoires. Toutefois, nous n'avons que deux volontaires pour la MRC de Bonaventure, bien qu'on y retrouve plus d'unités de production agricole que dans l'ensemble des autres MRC gaspésiennes. Bref, la distribution spatiale des entreprises agricoles formant notre échantillon n'est pas tout à fait représentative de la réalité agroalimentaire du territoire étudié. Concernant le critère portant sur la période d'activité des personnes interrogées, on constate

que neuf d'entre elles travaillent sur leur projet agricole depuis moins de 10 ans, alors que six y travaillent depuis 10 ans ou plus. Notre échantillon représente donc davantage les réalités vécues par les productrices et producteurs dont le projet agricole est plus récent que celles et ceux dont le projet perdure depuis 10 ans ou plus. En ce qui concerne le type d'agriculture pratiquée par les personnes participantes, nous n'avons interrogé qu'une personne qui cultive en monoculture, alors que les 14 autres personnes interrogées travaillent en culture diversifiée. Notre échantillon représente donc principalement la réalité des personnes pratiquant une agriculture diversifiée. Il aurait été intéressant d'interviewer davantage de personnes qui pratiquent la monoculture pour inclure leurs expériences spécifiques à notre corpus de données. Toutefois, selon la liste des entreprises agricoles gaspésiennes produisant des légumes ou des fruits que nous avons dressée, une minorité de productrices et producteurs pratiquent la monoculture. Il n'est donc pas très surprenant de retrouver dans notre échantillon une majorité de personnes participantes qui pratique une agriculture diversifiée.

Dans le cas des organisations agroalimentaires enquêtées, six d'entre elles sont affiliées au gouvernement, alors que les neuf autres ont un statut non gouvernemental. Notre échantillon représente donc davantage la situation des organisations agroalimentaires qui ne sont pas affiliées au gouvernement. L'échantillon comprend quatre organisations dont l'échelle d'action s'étend à l'ensemble de la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, neuf organisations qui couvrent une ou plusieurs MRC et deux qui couvrent une ou plusieurs municipalités. Les organisations dont l'échelle d'action est supralocale sont donc davantage représentées dans notre échantillon.

Bref, en prévoyant utiliser une méthode d'échantillonnage raisonnée, nous voulions favoriser la représentation de la diversité des situations vécues au sein des populations à l'étude. En nous tournant vers une méthode d'échantillonnage de volontaires, nous avons obtenu un échantillon représentant davantage certaines réalités. Toutefois, nous avons pu interviewer au moins autant de personnes que ce qui était initialement planifié, soit 16 pour le premier échantillon et 15 pour le deuxième, ce qui est assez élevé considérant la taille

restreinte des populations à l'étude. De plus, même si certains groupes sont plus présents dans nos échantillons, chacun des critères de sélection choisis est représenté par au moins une personne participante, ce qui témoigne d'une certaine représentation des différentes situations observées sur le territoire gaspésien. Ainsi, malgré leurs limites, nous considérons que les échantillons obtenus sont assez crédibles et fiables pour mener une collecte de données pertinente et répondre à la question de recherche.

3.6 FORMATION DES ÉCHANTILLONS

Pour former nos échantillons, nous avons cherché à obtenir une liste des personnes pratiquant la culture de légumes ou de fruits dans une visée commerciale, ainsi que des organisations agroalimentaires en Gaspésie. Pour obtenir ces informations, nous avons contacté par courriel les bureaux régionaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GÎM) du MAPAQ et de l'UPA (voir annexe III). Le bureau du MAPAQ-GÎM nous a référé à l'organisation Gaspésie Gourmande pour obtenir des informations concernant les entreprises produisant des légumes ou des fruits dans la région. Elle nous a aussi fourni le nom de certaines organisations agroalimentaires œuvrant en Gaspésie. Nous avons trouvé une liste de plusieurs entreprises agricoles gaspésiennes membres de Gaspésie gourmande sur le site web de cette organisation. Toutefois, l'ensemble des exploitations agricoles gaspésiennes ne sont pas toutes membres de Gaspésie gourmande, la liste obtenue n'était donc pas exhaustive. La fédération régionale Gaspésie-Les Îles de l'UPA a pu nous transmettre une approximation du nombre d'entreprises cultivant des fruits ou des légumes en Gaspésie selon leur production principale (légumes, pommes de terre, pommes, fruits) et la MRC dans laquelle elles sont installées. Ces informations étant tirées des inscriptions aux syndicats locaux de l'UPA, il est possible que certaines entreprises n'y soient pas répertoriées. À partir de ces informations, nous avons pu dresser une liste de chacune de nos populations en épluchant les sites web et les réseaux sociaux de diverses organisations, événements, instances, projets et entreprises du milieu agroalimentaire gaspésien. De plus, pour chacune des deux populations étudiées

nous avons cherché à obtenir certains renseignements les décrivant, afin de former nos échantillons raisonnés, puisqu'à cette étape de la recherche nous n'étions pas encore passée à une méthode d'échantillonnage volontaire.

Après avoir dressé les listes les plus complètes possibles de l'ensemble des organisations composant chacune des deux populations à l'étude, nous avons contacté chaque organisation en fonction des coordonnées trouvées pour chacune d'elles. Nous avons priorisé la prise de contact par courriel. Si l'adresse courriel de potentielles ou potentiels volontaires était introuvable, nous tentions de les contacter à partir de leurs réseaux sociaux ou par téléphone. Nous avons préparé un message de prise de contact distinct pour chacune des populations à l'étude, afin de les inviter à participer à notre collecte de données (voir annexe IV et V). Les personnes intéressées à participer étaient automatiquement intégrées à nos échantillons de volontaires. Au total, 16 personnes cultivant des légumes ou des fruits et 15 personnes travaillant dans des organisations agroalimentaires ont accepté de participer à la collecte de données.

3.7 COLLECTE DE DONNÉES

Le projet de recherche s'inscrit dans une démarche inductive et exploratoire dans la mesure où il vise l'étude d'un sujet peu abordé par la littérature scientifique existante, soit le développement de la souveraineté alimentaire dans le contexte gaspésien (Gumuchian et Marois, 2000). Afin d'obtenir des données diversifiées issues de sources variées et ainsi couvrir ce sujet peu étudié jusqu'à maintenant à partir de différents points de vue, nous avons eu recours à trois méthodes de collecte de données différentes. Tout d'abord, nous avons effectué une recherche documentaire portant à la fois sur les populations impliquées dans l'étude et sur le contexte agricole gaspésien de manière plus générale. Cette recherche nous a permis de brosser un portrait de la situation agroalimentaire spécifique à la région et nous a apporté davantage d'informations sur les populations à l'étude. Nous avons ensuite conduit des entretiens semi-dirigés auprès de personnes volontaires issues des deux populations à

l'étude. Cette méthode de collecte de données a permis d'aborder plus en profondeur les stratégies agricoles territoriales individuelles et collectives développées par la communauté maraîchère gaspésienne et les organisations agroalimentaires de la région. De cette manière, nous avons pu aller chercher des éléments de réponse à la question de recherche principale. Finalement, nous avons complété notre collecte d'informations en allant sur le terrain pour faire de l'observation directe auprès de certains individus issus de nos échantillons sur les lieux mêmes de leurs installations.

3.7.1 Recherche documentaire

Avant de réaliser les entrevues semi-dirigées et l'observation directe, nous avons commencé par une recherche documentaire afin de comprendre davantage le secteur agricole gaspésien et plus spécifiquement celui de la production de fruits et de légumes. Nous avons tenté d'obtenir l'information la plus à jour possible à partir d'organisations œuvrant dans les milieux agroalimentaires provincial, régional et parfois suprarégional. Les informations obtenues, qu'on retrouve notamment dans la section 3.2, nous ont permis de dresser le profil agricole des différentes MRC de la Gaspésie, d'identifier certaines organisations agroalimentaires incontournables de la région et leur rôle, ainsi que certains projets de production de fruits et de légumes. Cette étape nous a fourni les informations nécessaires pour élaborer les guides d'entretien pour les entrevues semi-dirigées et nous assurer qu'ils soient adaptés au contexte agroalimentaire gaspésien (voir annexe VI et VII).

3.7.2 Entrevues semi-dirigées

Comme détaillé dans la section 3.6, nous avons composé deux échantillons de volontaires qui nous ont permis de conduire des entrevues semi-dirigées. Ces entrevues avaient pour but d'obtenir davantage d'informations sur les projets agroalimentaires portés par les personnes répondantes, ainsi que sur les stratégies agroalimentaires individuelles et

collectives dans lesquelles elles s'inscrivent. L'entrevue semi-dirigée nous a permis d'obtenir des informations sur les expériences vécues par les personnes participantes et de comprendre leurs perceptions, leurs représentations et leurs points de vue sur le sujet étudié. Cette étape de la collecte de données visait donc à rendre explicite l'expertise et la vision des personnes interviewées directement issues du milieu étudié (Gauthier et Bourgeois, 2016).

Pour réaliser les entrevues, nous avons commencé par élaborer un guide d'entretien pour chacune des populations à l'étude (voir annexe VI et VII). Celui destiné à la communauté maraîchère se divise en trois principales sections. La première vise à établir les caractéristiques générales du projet porté par les répondantes et répondants. La seconde aborde les stratégies agricoles territoriales individuelles mises en place par ces personnes en ce qui a trait à leurs pratiques agricoles, leurs modes de mise en marché et d'organisation et leurs expériences en maraîchage. La dernière section aborde les stratégies agricoles territoriales collectives dans lesquelles sont impliquées les personnes répondantes. Cette section couvre les formes de collaboration développées par elles avec les organisations agroalimentaires gaspésiennes, les communautés locales et la communauté maraîchère de la région, ainsi que leur perception de la coordination des actrices et acteurs du secteur agroalimentaire gaspésien. Le guide d'entretien destiné aux personnes intervenant au sein d'organisations agroalimentaires gaspésiennes se divise en trois sections similaires à celui destiné à la communauté maraîchère. La première couvre les caractéristiques générales de l'organisation représentée par la personne répondante. La seconde aborde les stratégies agroalimentaires territoriales individuelles mises en place par l'organisation à travers les projets qu'elle développe. La troisième section aborde les stratégies agroalimentaires territoriales collectives auxquelles participe l'organisation. Avant de commencer la collecte de données par entretiens semi-dirigés, une demande de certification éthique présentant les étapes de la recherche, ses objectifs, les enjeux éthiques qu'elle soulève et les méthodes utilisées pour assurer l'anonymat des personnes participantes et la confidentialité de leurs réponses et informations a été soumise (voir annexe VIII). Une fois la certification éthique obtenue (CER-119-937), nous avons pu commencer le processus de prise de contact pour planifier les entrevues avec les individus formant les échantillons.

En raison de la pandémie et de la distance qui nous sépare de la Gaspésie, nous avons effectué la majorité des entretiens semi-dirigés en visioconférence, principalement entre janvier et mai 2022. Nous avons d'abord effectué des prétests pour nous assurer que les guides d'entretiens nous permettaient d'obtenir des informations pertinentes pour répondre à la question de recherche. Ceux-ci ont été réalisés en Haute-Gaspésie. À cette étape de la collecte de données, nous avons choisi de tester nos guides d'entretiens dans cette MRC, puisque nous pensions encore que notre terrain d'étude se limiterait aux MRC d'Avignon et de Bonaventure. Il nous semblait approprié de réaliser nos prétests dans ce milieu, puisque les personnes interrogées étaient installées à proximité des MRC visées par la recherche, mais sur le versant nord de la Gaspésie. De ce fait, elles pouvaient faire face à certaines réalités similaires à celles des populations à l'étude. Nous avons donc réalisé deux entretiens tests pour chaque population à l'étude. Après avoir réalisé ces prétests, nous avons constaté que le terrain à l'étude était trop restreint et ne permettrait pas de former des échantillons assez importants pour apporter des éléments de réponse crédibles et pertinents à notre question de recherche. Étant donné que les prétests avaient été concluants, que les guides d'entretien nous avaient permis d'obtenir les informations que nous cherchions et que seuls quelques petits ajustements, principalement dans la formulation de certaines questions, étaient nécessaires, nous avons décidé d'étendre notre territoire d'étude à l'ensemble de la Gaspésie et d'intégrer les prétests à notre corpus de données.

Suite aux prétests, nous avons commencé à établir des contacts pour planifier nos autres entretiens avec les individus volontaires identifiés lors de la formation de l'échantillon. Chaque personne répondante a reçu un formulaire de consentement quelques jours avant la tenue de l'entrevue pour qu'elle prenne connaissance des objectifs, des modalités de diffusion et des implications de la recherche (voir annexes IX et X). Avec l'accord des personnes, les entretiens ont été enregistrés pour permettre leur retranscription et faciliter l'analyse des informations obtenues. Dans le cas de la communauté maraîchère, 13 des 16 entretiens ont été réalisés par visioconférence entre janvier et mai 2022 et deux des entretiens ont été faits sur le terrain en juillet 2022. Pour ce qui est des organisations agroalimentaires, 13 des

entretiens ont été faits en visioconférence entre janvier et mai 2022, un a été fait par appel téléphonique au cours de la même période et un a été fait sur le terrain en juillet 2022.

3.7.3 Observation directe

Après avoir complété la majorité des entretiens semi-dirigés prévus dans le cadre de la collecte de données en visioconférence entre janvier et mai 2022, nous avons effectué de l'observation directe sur le territoire gaspésien en juillet 2022. L'objectif de cette étape était de compléter les informations obtenues à travers les entretiens semi-dirigés et d'y inclure une perspective territoriale en concordance avec l'approche théorique que nous avons sélectionnée (voir section 2.2.4). L'approche territoriale appliquée au modèle agricole prend comme point de départ la réalité territoriale. Il est donc essentiel d'avoir une représentation concrète de celle-ci pour contextualiser les informations obtenues à partir de la recherche documentaire et des entrevues semi-dirigées. Les entrevues semi-dirigées ont permis d'exposer les points de vue et les expériences vécues par les personnes interviewées. L'observation directe est venue ajouter certains éléments d'information identifiés par un regard extérieur au milieu étudié. Elle a permis d'inclure un aperçu du territoire où prennent place les projets étudiés, des dynamiques qui se développent entre ces derniers et les actrices et acteurs du milieu agroalimentaire, des installations et des modèles agricoles présents dans l'espace et de leur répartition sur le territoire.

Pour effectuer l'observation directe, nous avons établi un itinéraire nous faisant traverser chacune des MRC à l'étude. Nous avons repris contact avec les individus formant nos échantillons, afin de savoir si certains étaient disposés à nous faire visiter leurs installations. Au total, sept personnes issues de notre échantillon de la communauté maraîchère et deux issues d'organisations agroalimentaires nous ont invitées à venir visiter leurs projets agroalimentaires. Nous nous sommes arrêtés chez chaque volontaire pour une visite d'une demi-journée à une journée entière selon leurs disponibilités. Nous avons privilégié l'observation participante. L'objectif de cette démarche était d'une part de récolter

de l'information, mais aussi de prendre part aux tâches quotidiennes des personnes qui nous recevaient. De cette manière, nous avons pu saisir plus concrètement les pratiques préconisées par les personnes interviewées quelques mois plus tôt, mais aussi leur apporter une forme d'aide en échange du temps qu'elles nous ont fourni lors de l'entrevue et de la visite de leurs installations. Le temps qui est fourni par les personnes participantes est essentiel pour compléter la recherche, il est donc perçu par certaines chercheuses et certains chercheurs comme une forme de présent (Limerick, Burgess-Limerick et Grace, 1996). En effectuant certaines tâches pour aider les personnes interviewées dans leurs projets agroalimentaires, nous avons tenté d'instaurer une forme de processus de réciprocité qui visait à leur fournir de notre temps en échange de celui qu'elles nous avaient offert plus tôt. Étant donné que la chercheuse responsable de l'observation participante était active durant la période d'observation, il n'était pas possible de prendre directement des notes. C'est donc suite aux séances d'observation que les informations recueillies et jugées pertinentes en fonction des thèmes identifiés dans les guides d'entretien prévus pour les entretiens semi-dirigés ont été colligées (voir annexes VI et VII).

3.7.4 Validité interne de la recherche

Les différentes méthodes de collecte de données utilisées dans le cadre de la recherche posent certains enjeux éthiques. Dans le cas des entrevues semi-dirigées, il est nécessaire de prendre en considération les relations de pouvoir qui s'installent entre la personne chercheuse et la personne participante. En effet, en prenant contact avec les populations impliquées dans la recherche, en construisant les guides d'entretiens, en initiant l'entrevue et en ayant un certain contrôle sur sa direction, la personne qui effectue la recherche prend une posture à laquelle est associée une certaine autorité vis-à-vis de celle qui répond aux questions (Limerick, Burgess-Limerick et Grace, 1996). Pour réduire cette asymétrie entre les deux personnes impliquées dans l'entrevue, certaines mesures peuvent être mises en place. La personne interviewée peut notamment choisir de ne pas répondre à certaines questions, mettre

fin à l'entrevue dès qu'elle le désire, décider de se retirer du projet de recherche à tout moment pendant ou après l'entrevue. De plus, une latitude est laissée à la personne interviewée pour qu'elle puisse donner à l'entrevue la direction qu'elle souhaite prendre. Ces stratégies rendent les rapports de pouvoir inhérents à l'entrevue semi-dirigée plus fluides (Limerick, Burgess-Limerick et Grace, 1996).

Il est aussi nécessaire de prendre en considération que les informations recueillies lors de la collecte de données sont appréhendées par une personne qui possède une posture située, soit celle d'une étudiante allochtone blanche qui a grandi en banlieue de Montréal, qui habite présentement le Bas-Saint-Laurent et qui n'a jamais travaillé dans le milieu agroalimentaire. Ces facteurs viennent influencer la formulation des questions, les thématiques abordées, la façon dont les entrevues sont conduites. Tous ces éléments peuvent aussi avoir un impact sur la manière dont les personnes interviewées répondent aux questions et sur les informations qu'elles donnent. La posture et les biais de la personne effectuant la recherche influencent aussi les informations retenues lors des entrevues et celles laissées de côté (Limerick, Burgess-Limerick et Grace, 1996). Ce phénomène est connu sous le nom de sélectivité des perceptions et peut être atténué si la même importance est accordée à toutes les actrices et tous les acteurs prenant part au projet de recherche (Gauthier et Bourgeois, 2016).

La subjectivité de la chercheuse doit aussi être prise en considération dans le processus d'observation directe. En effet, les informations retenues par la personne effectuant la recherche sont teintées par ses expériences, ses biais, ses représentations du milieu étudié. Cela vient interférer avec l'appréhension de l'objet, puisque la personne chercheuse peut lui apposer un sens qu'une autre personne ne lui aurait pas trouvé (Gauthier et Bourgeois, 2016). Pour réduire ce biais, il est nécessaire d'en identifier les sources. Par exemple, dans le cas de ce projet de recherche, la personne conduisant les entrevues et effectuant l'observation directe ne possède pas d'expérience concrète dans le milieu agroalimentaire, n'a jamais habité le territoire étudié, a passé la majorité de sa vie en banlieue d'un grand centre urbain, est issue de la classe moyenne, poursuit des études universitaires, s'identifie comme femme et est une personne blanche allochtone. Tous ces facteurs et plusieurs autres peuvent exercer

une influence sur sa perception des informations recueillies. Ces facteurs peuvent aussi influencer le degré de confort que les personnes interrogées éprouvent lors des entrevues et sur les informations qu'elles décident de partager.

Finalement, nous tenons à préciser que la collecte de donnée ne s'effectue qu'auprès de personnes agricultrices et d'organisations agroalimentaires allochtones. Elle n'est donc pas représentative des systèmes alimentaires autochtones présents sur le territoire. Nous considérons que les systèmes alimentaires et les SA autochtones devraient être traités dans une étude exhaustive tenant compte de l'histoire spécifique et des enjeux spécifiques auxquels ils sont confrontés aujourd'hui, plutôt qu'abordés de manière superficielle dans une étude large du milieu agroalimentaire gaspésien en production de légumes et de fruits.

3.8 ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse des données prendra la forme d'une analyse de contenu thématique (Leray et Bourgeois, 2016). Nous réaliserons un résumé des stratégies individuelles et collectives mises en place par la communauté maraîchère et les organisations agroalimentaires du territoire à l'étude. Ce résumé sera fait à partir des informations recueillies au fil des différentes étapes de la collecte de données (recherche documentaire, entrevues semi-dirigées et observation directe). Il sera d'abord nécessaire d'effectuer une lecture détaillée du corpus d'informations, accompagnée d'une prise de notes pour relever les éléments qui semblent particulièrement pertinents dans le cadre de notre problématique de recherche. Les informations seront ensuite organisées sous forme d'« unités de sens » représentées par des thèmes composés d'un mot ou d'un groupe de mots. Les différents thèmes ainsi formés sont ensuite groupés et codés pour en dégager des tendances générales qui permettent de faire ressortir des résultats permettant de fournir une réponse à la question de recherche élaborée au début du projet (Bourgeois, 2021) (voir annexe XI). Cette méthode nous permettra de déceler l'influence des stratégies agricoles sur le développement de la souveraineté alimentaire régionale.

Plusieurs enjeux éthiques sont associés à la méthode d'analyse de données choisie. Le maintien de l'anonymat des personnes participantes fait partie de ceux-ci. Pour assurer qu'aucune personne participante ne puisse être identifiée, certaines mesures ont été mises en place, notamment l'agrégation des données et la codification des informations nominatives concernant les individus interrogés. Les enregistrements des entrevues semi-dirigées, les verbatims de chaque enregistrement et le document contenant l'identité des personnes associées à chaque code sont conservés sur un ordinateur, protégé par un mot de passe et des logiciels de sécurité, qui n'est accessible qu'à la chercheuse responsable du projet. Toutes ces informations seront détruites après le dépôt final du mémoire de maîtrise.

CONCLUSION

Comme nous avons pu constater à travers ce troisième chapitre, l'élaboration d'outils de collecte de données cohérents avec le sujet de recherche, fiables et représentatifs de la réalité du terrain est cruciale. C'est pourquoi nous avons exploré plusieurs possibilités et choisi les outils qui nous semblent les plus adaptés à la problématique et au contexte de la recherche. Initialement, le projet devait se concentrer sur deux MRC de la région gaspésienne, mais nous avons finalement décidé d'étendre le terrain d'étude à l'ensemble de la Gaspésie pour avoir accès à un bassin plus important d'individus pour former nos échantillons. De la même manière, au début du projet nous pensions nous concentrer sur la population maraîchère et sur la population des organisations agroalimentaires, mais nous avons finalement opté pour étendre la première à l'ensemble des personnes qui pratiquent la culture de légumes ou de fruits comme production principale dans une visée commerciale. Nous avons d'abord envisagé de former des échantillons à partir de ces populations à l'aide d'une méthode d'échantillonnage raisonnée, mais considérant le faible taux de participation des individus contactés, nous avons choisi de nous tourner vers d'échantillonnage volontaire. Trois méthodes de collecte de données ont été identifiées afin d'obtenir des informations qui témoignent à la fois des réalités propres aux individus formant les échantillons et du contexte

territorial dans lequel ils évoluent. L'analyse de contenu thématique a été retenue comme outil d'analyse dans le cadre de la recherche puisqu'elle permet de tirer certaines tendances des données obtenues qui peuvent ensuite être mises en relation avec le cadre théorique présenté dans le chapitre précédent. Toutes ces méthodes comportent des enjeux éthiques, notamment liés aux rapports de pouvoir entre la personne chercheuse et la personne participant à la recherche, au point de vue situé et à la subjectivité de la personne chercheuse, à un certain manque de diversité des échantillons et au maintien de l'anonymat des individus formant les échantillons. Leurs effets sur les données peuvent toutefois être atténués à l'aide de certaines mesures qui seront mises en place lors de la collecte et de l'analyse.

CHAPITRE 4 PORTRAIT DES STRATÉGIES AGROALIMENTAIRES TERRITORIALES IMPLANTÉES EN GASPÉSIE

INTRODUCTION

Le secteur agroalimentaire gaspésien est composé d'une diversité d'actrices et d'acteurs aux rôles variés qui tentent de répondre aux besoins du milieu. Pour démêler cet écosystème et son fonctionnement, il est nécessaire de s'attarder aux pratiques individuelles des actrices et des acteurs, mais aussi aux pratiques collectives qu'elles et ils mettent en place notamment pour s'entraider, faire valoir leurs revendications et partager leurs expériences. Dans cette section, nous brosons un portrait des stratégies agroalimentaires territoriales développées par la population en production de légumes ou de fruits, puis de celles issues de la population des organisations agroalimentaires gaspésiennes. Pour commencer, il est question des stratégies individuelles utilisées par les productrices et producteurs de légumes ou de fruits, qui se matérialisent à travers leurs pratiques agricoles, leurs modes de mise en marché, leurs modèles d'organisation et leur expérience agricole. Nous étudions ensuite les stratégies collectives adoptées par cette population en nous attardant aux formes de collaboration développées avec les organisations agroalimentaires sur le territoire, les communautés locales et les autres productrices et producteurs de légumes ou de fruits, puis aux espaces d'échanges existant en Gaspésie qui regroupent plusieurs actrices et acteurs du milieu agroalimentaire. Concernant la population des organisations agroalimentaires, il est aussi question de leurs stratégies individuelles sous l'angle des projets sur lesquels elles travaillent, puis des stratégies collectives dans lesquelles elles sont impliquées avec d'autres organisations agroalimentaires, avec les communautés locales et avec les productrices et producteurs de légumes et de fruits. Finalement, nous explorons les espaces d'échanges investis par les organisations agroalimentaires en Gaspésie.

4.1 LE MILIEU DE LA PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES EN GASPÉSIE

Selon les inscriptions aux syndicats locaux de la fédération régionale Gaspésie-Les Îles de l'UPA, on retrouve sur le territoire gaspésien 39 fermes de production maraîchère, quatre de pommes de terre, huit de pommes et 11 de petits fruits (communications personnelles, 16 juin 2021). Plusieurs modèles de production, de mise en marché, d'organisation, d'apprentissage et de collaboration sont représentés au sein de cette communauté agricole et seront abordés dans cette section.

4.1.1 Stratégies agroalimentaires territoriales individuelles

Cette section présente les stratégies agroalimentaires territoriales utilisées par les personnes produisant des légumes ou des fruits interviewées dans le cadre de la collecte de données. Celles-ci se matérialisent à travers les pratiques agricoles employées par les personnes répondantes, les modes de mise en marché qu'elles préconisent, la structure d'organisation de leur projet agricole et leur expérience en production végétale. Ces stratégies adoptées individuellement pour chaque projet agricole témoignent d'une vision de l'agriculture portée par celles et ceux qui s'y impliquent. Elles ont une influence sur le territoire physique et sur les communautés locales qui l'habitent.

4.1.1.1 Pratiques agricoles

Les modèles de production et les pratiques agricoles préconisées au sein de notre échantillon de productrices et producteurs témoignent de l'influence de nombreux facteurs qu'ils soient d'ordre biophysique ou climatique, social, économique ou rattachés à des préférences personnelles. Parmi les motifs les plus cités pour expliquer le choix de leur

modèle agricole, les personnes participantes mentionnent l'importance d'avoir un modèle qui concorde avec leurs valeurs (n=7) et qui engendre moins d'effets négatifs sur l'environnement que les modèles agricoles productivistes (n=7). Le milieu cultivé a aussi un impact important sur le modèle préconisé ; par exemple, plusieurs personnes interviewées ont développé leur projet agricole en fonction de la surface limitée à laquelle elles avaient accès (n=6). Les motifs économiques viennent aussi influencer le choix des agricultrices et agriculteurs qui se tournent parfois vers des modèles et des pratiques agricoles moins coûteuses, car elles et ils n'ont pas les moyens financiers de faire autrement (n=5). Certaines personnes participantes précisent qu'elles essaient de tendre vers un équilibre entre coût financier et coût environnemental en adoptant des pratiques agricoles qui se veulent plus économiques et moins néfastes pour l'environnement (n=2). Plusieurs personnes choisissent leur modèle agricole en fonction de préférences personnelles (n=5), alors que d'autres ont adopté des pratiques qui leur permettent de nourrir leur communauté (n=3) en produisant des aliments qu'elles considèrent meilleurs pour la santé des mangeuses et mangeurs (n=3). Finalement, plusieurs autres motifs sont ressortis, notamment l'idée de réduire l'impact de sa culture sur le voisinage, la présence d'un marché pour le type de production choisi, le désir de s'inscrire dans un modèle d'économie circulaire et l'envie de reprendre la culture des terres familiales.

Tous ces motifs mènent les agricultrices et agriculteurs à mettre en place des modèles qui correspondent dans la mesure du possible à leurs besoins, leurs valeurs et leurs préoccupations. Ainsi, les modèles adoptés par les personnes participant à la recherche présentent des caractéristiques très variées. La majorité n'est pas certifiée biologique (n=11), mais plusieurs ont tout de même des pratiques qui respectent les normes de la certification (n=9). Plusieurs raisons expliquent que certaines agricultrices et certains agriculteurs ne désirent pas obtenir la certification même si leurs pratiques répondent aux normes. Pour certaines personnes participantes, les coûts associés à la certification biologique sont trop élevés, ce qui les dissuade d'en faire la demande. Pour d'autres, la certification ne semble pas nécessaire, puisque leurs produits sont vendus par des canaux de mise en marché de proximité qui leur permettent d'être en contact direct avec les mangeuses et mangeurs et ainsi

leur expliquer directement de quelle manière sont produits leurs légumes et fruits. Une minorité des personnes interviewées ont donc la certification biologique (n=4) et une est en processus de l'obtenir.

L'accès aux intrants agricoles en Gaspésie est un enjeu majeur pour les agricultrices et agriculteurs. Étant donné qu'ils sont rarement produits dans la région, celles et ceux qui les utilisent pour leur culture doivent les faire transporter sur de longues distances, ce qui augmente les coûts. Pour pallier ce problème, certaines agricultrices et certains agriculteurs se tournent vers des intrants accessibles sur le territoire gaspésien ou se regroupent pour faire des commandes et ainsi séparer les coûts de transport. Parmi les intrants agricoles les plus utilisés, on retrouve le fumier de poules (n=11), le compost (n=8), le fumier provenant de fermes ou d'écuries voisines (n=7), du compost marin (n=4), de la farine d'os (n=4), des algues complètes ou en formule liquide (n=3). D'autres sont aussi utilisés par quelques productrices et producteurs, notamment le sul-po-mag (un mélange de sulfate, de potassium et de magnésium) (n=2), le sulfate de potassium (n=2), le fumier de mouton (n=2) et les purins faits maison (n=2). Finalement, certains intrants ne sont ressortis qu'une fois lors de la collecte de données, notamment les pesticides biologiques, le bore, la farine de sang, la farine de plumes, la chaux, la chaux magnésienne, les feuilles mortes récupérées par la municipalité, le phosphate, le phosphate de fer et l'engrais de crevettes. Une seule personne a recours à des engrais qu'elle qualifie de « conventionnels ».

En plus d'intrants qui viennent nourrir le sol ou protéger les plants cultivés, les agricultrices et agriculteurs de la région ont recours à de la machinerie pour faciliter leur travail et parfois améliorer leur rendement. La majorité des personnes formant notre échantillon se servent d'un motoculteur BCS (n=9), certaines utilisent un tracteur (n=4) et d'autres ont accès à deux tracteurs (n=2). D'autres types d'équipements sont ressortis de la collecte de données, notamment l'andaineuse, la batteuse, différents types de herse, la faucheuse, le chisel, le vibroculteur, la balleuse, la remorque forestière, la tondeuse à fléau sur motoculteur BCS, l'épandeur, le semoir, la charrue et le râteau. Tous ces équipements ont été nommés par une ou deux personnes parmi celles interviewées. Une personne cultive

à partir d'un système de production complètement mécanisé. Une autre utilise des équipements agricoles à traction animale, mais les attache à un quatre roues, car elle n'a pas d'animaux qui seraient en mesure de les tirer. Plusieurs personnes participant à la recherche tentent de réduire leur usage de machinerie, notamment pour réduire leur impact environnemental.

Les semences utilisées dans le milieu de la production de fruits et de légumes en Gaspésie proviennent de divers endroits en Amérique du Nord. Une proportion importante des personnes interviewées se procurent des semences aux États-Unis auprès d'importantes entreprises qui produisent en grande quantité à des coûts plus faibles, comme Johnny's Selected Seeds (Maine), High Mowing Seeds (Vermont) et Fedco (Maine) (n=9). Plusieurs utilisent des semences provenant de l'Ontario, notamment de William Dam Seeds, Ritchers et Stokes Seeds (n=7). La majorité de notre échantillon prend des semences au Québec, entre autres à La société des plantes, aux Jardins de l'écoumène et à la Coopérative tournesol (n=11). Toutefois, plusieurs personnes participantes précisent qu'elles commandent de plus petites quantités à ces entreprises semencières puisque leurs prix sont généralement plus élevés. Quelques agricultrices et agriculteurs commandent des semences ailleurs au Canada, soit à l'Île-du-Prince-Édouard (n=3), en Alberta (n=1), au Nouveau-Brunswick (n=1) et dans l'ouest canadien (n=1). Finalement, on retrouve quelques personnes qui produisent leurs propres semences pour quelques variétés végétales qu'elles cultivent (n=3).

Nous avons demandé aux personnes participantes si leur modèle de production comporte des spécificités qui, à leur avis, le distingue des autres modèles qu'on retrouve dans la région. Plusieurs personnes ont mentionné s'inspirer des pratiques de Jean-Martin Fortier (n=4) et d'Eliot Coleman (n=1), des maraîchers qui font la promotion de l'agriculture biologique sur petite surface. D'autres font de la rotation de cultures sur leurs parcelles et alternent entre les engrais verts et les légumes (n=4). On retrouve plusieurs maraîchères et maraîchers qui font de la culture en serre (n=5) ou en tunnels (n=4). Certaines pratiques ont été rapportées chacune par un individu de l'échantillon, notamment l'utilisation de pratiques biodynamiques, une production étendue sur l'ensemble de l'année, la culture de légumes

d'hiver et de légumes en serre. Une personne interviewée intègre les principes du compagnonnage et de la lutte phytosanitaire douce à ses pratiques, une autre tente d'éviter la plasticulture pour tendre vers un modèle de production et de mise en marché zéro déchet. Un des projets agricoles étudiés poursuit l'objectif d'offrir des conditions de travail qui s'arriment aux besoins personnels des travailleuses et travailleurs qui s'y impliquent, ce qui influence le modèle de production adopté.

Pour pallier certains obstacles auxquels elles font face dans leurs pratiques agricoles, les personnes interviewées développent des formes de partenariats avec des agricultrices et agriculteurs, des institutions, des organisations ou des habitantes et habitants de leur région. La moitié de notre échantillon utilise du fumier récupéré dans des fermes ou des écuries voisines pour fertiliser le sol. Dans une même proportion, des échanges d'équipements agricoles sont effectués avec d'autres agricultrices ou agriculteurs de la région. Plusieurs vendent leurs surplus de légumes et fruits à des agricultrices et agriculteurs dont la production a été moins abondante ou achètent des surplus à d'autres lorsque leur propre production est insuffisante (n=7). Parmi notre échantillon, certaines personnes s'organisent pour effectuer des achats d'intrants agricoles groupés (terreau, semences, fertilisants, etc.) (n=6). Au sein de la communauté de productrices et producteurs de fruits et légumes, plusieurs s'échangent des conseils et des questions concernant leurs pratiques, afin de partager leurs expériences et leurs apprentissages (n=3). Une personne interviewée s'est associée à un autre projet agricole situé dans la même municipalité pour offrir un poste à temps plein à une employée ou un employé. Finalement, une autre fait don de ses surplus de légumes à une ferme voisine pour l'alimentation de ses animaux et une autre revalorise les matières résiduelles compostables d'entreprises locales du coin pour fertiliser son sol.

4.1.1.2 Modes de mise en marché

Les modes de mise en marché préconisés par notre échantillon sont nombreux, mais témoignent tout de même de certaines grandes tendances. Une très forte majorité des

personnes participantes vendent l'entièreté de leur production en Gaspésie (n=12). Parmi elles six vendent leur production dans leur MRC, trois vendent un peu partout sur le territoire gaspésien, une vend dans deux municipalités, une dans la région de la Baie-des-Chaleurs et une autre dans le nord de la Gaspésie. Les individus composant le reste de l'échantillon vendent la majorité de leur production en Gaspésie, mais vendent aussi certains produits à l'extérieur de la région, notamment lorsqu'ils obtiennent des surplus.

Considérant que l'ensemble de notre échantillon vend l'entièreté ou la majorité de sa production sur le territoire gaspésien, il n'est pas surprenant de constater que chaque personne interviewée a recours à des modes de mise en marché de proximité. Les plus utilisés sont la vente à la ferme (n=9), l'agriculture soutenue par la communauté (n=8) et la vente en marché public (n=8). Plusieurs commercialisent leurs produits à partir d'un réseau de mise en marché collective qui fonctionne au moyen d'une plateforme en ligne (n=4). D'autres méthodes moins répandues sont ressorties de la collecte de données, comme l'utilisation d'un kiosque mobile qu'il est possible de déplacer sur de courtes distances ou la vente de produits lors d'événements agricoles ponctuels. Deux personnes ont déjà eu recours à l'agriculture soutenue par la communauté, mais ont cessé d'utiliser cette technique parce qu'elle nécessitait trop de temps et d'énergie. Une autre a laissé sa place au marché public de sa région pour les mêmes raisons. Une personne participant à la collecte de données a déjà réfléchi à l'implantation de points de chute dans des milieux de travail, mais n'a pas donné suite au projet en raison de la logistique complexe qu'il exigeait. Une autre aimerait voir se développer une organisation axée sur la mise en marché collective de produits agricoles locaux dans sa région.

La mise en marché directe n'est pas le seul moyen de commercialisation utilisé par les personnes formant notre échantillon. La majorité d'entre elles vendent une partie de leur production à une ou plusieurs épiceries locales (n=10), dont la moitié précise qu'il s'agit d'épiceries fines. Plusieurs autres personnes participantes écoulent en partie leur production dans des restaurants (n=10), des microbrasseries (n=3), des commerces (n=3), des distilleries (n=2), des auberges (n=2) ou des établissements publics (n=2) dans leur région.

Considérant leur expérience, nous avons cherché à savoir si les personnes composant notre échantillon considèrent la Gaspésie comme un milieu favorable à la mise en marché par circuits de proximité. La majorité juge que la région est propice aux circuits de proximité (n=10) pour plusieurs raisons. Pour certaines personnes, c'est l'intérêt marqué de la population pour les produits locaux qui facilite l'implantation de circuits de proximité (n=5), pour d'autres c'est la solidarité entre les habitantes et les habitants de la région qui explique ce phénomène (n=3) ou encore l'ouverture de plus en plus importante des épiceries et des restaurants aux produits locaux (n=2). Le désir des populations de la région d'appuyer les emplois locaux, le tourisme qui vient encourager la commercialisation des produits gaspésiens et le soutien des MRC au milieu agricole sont d'autres raisons qui expliquent que la Gaspésie soit un territoire favorable aux circuits de proximité. Plusieurs personnes interviewées considèrent que le territoire gaspésien pose certains défis à la mise en place de circuits de proximité (n=6), notamment les longues distances à parcourir entre les municipalités, les faibles concentrations de populations dispersées sur le territoire, ainsi que les règlements municipaux et supra-municipaux qui peuvent devenir des obstacles. Ces difficultés sont toutefois plus marquées dans certains secteurs de la Gaspésie qui se trouvent à être désavantagés en ce qui a trait à la mise en place de circuits de proximité (n=3).

4.1.1.3 Modèles d'organisation

Les projets agricoles maraîchers et fruitiers qu'on retrouve en Gaspésie se structurent selon des modèles d'organisation assez variés qui témoignent notamment des valeurs, des objectifs et des aspirations des personnes qui s'y impliquent. Le modèle d'organisation qui semble le plus répandu parmi les personnes ayant participé à la collecte de données est la société en nom collectif (n=7). Plusieurs personnes interviewées travaillent dans une entreprise agricole qui est enregistrée à leur nom (n=4). Deux des projets agricoles étudiés sont des branches au sein de coopératives plus larges qui regroupent différents volets. On retrouve aussi d'autres modèles d'organisation qui sont moins fréquents, notamment une

coopérative de travail, une organisation à but non lucratif et un projet qui n'a pas encore de structure légale. La moitié des projets agricoles étudiés ont été démarrés par deux personnes (n=8), alors que cinq autres ont été démarrés par une seule personne et deux autres par plus de deux personnes. Dans la majorité des cas, des travailleuses et travailleurs agricoles sont employés pour la saison ou une partie de la saison agricole par les propriétaires ou les membres des projets agricoles étudiés (n=10). Plusieurs font aussi appel à de l'aide supplémentaire à partir du réseau Worldwide Opportunities on Organic Farms (WWOOF) qui met en contact des productrices et producteurs agricoles avec des bénévoles qui viennent travailler sur leurs terres en échange de l'hébergement et des repas (n=3). D'autres personnes répondantes reçoivent de l'aide d'amies et d'amis ou de voisines et voisins (n=2). Plusieurs personnes interviewées soulèvent que leur modèle d'organisation comporte certaines spécificités. Deux personnes tentent de tendre vers une structure d'organisation horizontale, alors qu'au contraire une autre a récemment commencé à organiser son équipe en créant une hiérarchie entre les postes pour augmenter son efficacité. Dans un autre projet, le partage des tâches se fait de manière « organique », alors que pour une autre, il est important de distinguer le rôle de chaque individu impliqué.

Le type d'organisation privilégié par les personnes répondantes est motivé par plusieurs facteurs. Parfois, le modèle choisi est celui qui semble le plus simple à mettre en place au démarrage (n=4) ou celui qui répond le mieux aux besoins de celles et ceux qui initient le projet (n=4). Le choix d'une structure particulière est aussi souvent motivé par des préférences personnelles (n=5). Dans certains cas, le modèle est choisi afin d'éviter que des rapports d'autorité s'installent au sein de l'équipe (n=2) ou pour mettre en place des valeurs de coopération (n=1). Au contraire, d'autres évitent le mode de fonctionnement coopératif qui peut être associé à des délais plus importants et nécessiter davantage de discussions (n=1). Une personne interviewée considère qu'en choisissant un modèle agricole, on choisit un certain mode de vie et pas uniquement un emploi. Certaines personnes sont influencées par des facteurs extérieurs ; par exemple, un des individus rencontrés a choisi son modèle en fonction des conseils d'une organisation en développement de sa région et un autre a privilégié un modèle particulier parce qu'il lui donnait droit à une prime d'établissement.

Pour une autre personne, le choix de son modèle est motivé par le désir d'offrir des emplois à des habitantes et habitants de la région qui puissent répondre à leurs besoins et situations. La moitié de notre échantillon considère l'idée de changer son modèle d'organisation dans les prochaines années, que ce soit pour créer une fiducie foncière (n=1), pour s'incorporer (n=2) ou se constituer en coopérative (n=3).

4.1.1.4 Expérience maraîchère

Avant de pratiquer la culture de fruits et légumes, plusieurs individus issus de notre échantillon ont suivi des formations académiques dans le domaine agricole, soit sous la forme de diplômes d'études professionnels (DEP), d'études collégiales (DEC) ou universitaires (n=5). Toutefois, la majorité des personnes interviewées n'ont suivi aucune formation académique directement reliée à l'agriculture. Plusieurs ont appris la culture de fruits et légumes en travaillant comme employée ou employé sur d'autres projets agricoles (n=6). D'autres ont fait des expérimentations dans leurs propres jardins avant de démarrer leur projet agricole commercial (n=5). Quelques personnes ont aussi complété le masterclass de Jean-Martin Fortier en ligne avant de démarrer leur projet agricole (n=3). La majorité des personnes ayant participé à la recherche continuent de suivre des formations ponctuelles pour se garder à jour ou approfondir leurs connaissances sur certains sujets plus spécifiques (n=9). La moitié de l'échantillon continue aussi à se former à travers la lecture et le visionnement de contenus portant sur diverses thématiques agricoles. Finalement, quelques personnes n'ont aucune formation agricole, mais précisent qu'une autre personne impliquée dans leur projet en a une (n=3).

Si les formations suivies par les personnes interviewées leur assurent une base de connaissances nécessaires au démarrage et à la poursuite de leur projet agricole, elles ne sont pas toujours adaptées au territoire sur lequel elles cultivent. Ainsi, la moitié de notre échantillon a dû effectuer des recherches supplémentaires, faire des expérimentations sur le terrain ou s'informer auprès d'autres agricultrices ou agriculteurs de la région pour adapter

les connaissances acquises au cours de formations à la réalité gaspésienne (n=8). Deux personnes interviewées considèrent que les formations qu'elles ont suivies sont adaptées au contexte agricole gaspésien et une autre précise que certaines formations sont plus adaptées que d'autres aux réalités de la région.

En plus de formations académiques ou ponctuelles, les individus formant notre échantillon ont en majorité reçu de l'aide ou des conseils d'agricultrices et d'agriculteurs de la région à leurs débuts (n=10). D'autres ont reçu de l'aide et des conseils d'agricultrices et d'agriculteurs issus de l'extérieur de la Gaspésie (n=3). Quelques personnes ont aussi eu recours à des réseaux d'entraide agricoles pour trouver des réponses à leurs questionnements, comme le « Forum des joyeux maraîchers écologiques » (FJME) (n=2) et le « Forum gaspésien d'échanges entre maraîchers » (n=1).

En plus des apprentissages faits à travers les formations, la documentation ou les discussions avec d'autres agricultrices et agriculteurs, les personnes interviewées apprennent et ajustent leurs techniques au fil des années en expérimentant sur le terrain et en faisant face à des obstacles qui les incitent à changer leurs pratiques. Par exemple, plusieurs personnes mentionnent que la mise en marché est un défi dans la région, notamment en raison des longues distances à parcourir pour distribuer leur production et des faibles densités de populations dispersées sur le territoire (n=6). Les projets agricoles installés à distance des principaux axes routiers de la Gaspésie font face à un défi supplémentaire, puisqu'elles disposent de moins de visibilité auprès des populations locales et des touristes qui sillonnent la région (n=1). Les agricultrices et agriculteurs doivent s'adapter à ces réalités territoriales en trouvant des modes de mise en marché qui leur permettent de rejoindre un bassin assez important de mangeuses et de mangeurs sans avoir à parcourir des distances démesurées, à déboursier des sommes qui grugent leurs profits ou à y dédier un nombre d'heures trop élevé. D'autres obstacles auxquels sont confrontés plusieurs personnes interviewées sont le manque de temps pour travailler les différents volets de leurs projets agricoles (n=5) et les difficultés financières (n=5). L'accès aux intrants, aux équipements et aux formations est aussi plus limité dans la région, ce qui oblige les agricultrices et les agriculteurs à se déplacer ou à payer

le transport pour pallier cet obstacle (n=4). Le climat variable de la région (n=4), les effets des changements climatiques qui se font de plus en plus sentir (n=3), l'arrivée de nouveaux ravageurs (n=2), la pauvreté de certains sols (n=1) et la propagation de « mauvaises herbes » (n=1) sont des facteurs auxquels plusieurs personnes participantes ont dû s'adapter dans les dernières années. La nécessité de compétitionner avec les bas prix des produits vendus en épicerie est aussi un obstacle à la pérennité des activités agricoles de plusieurs individus issus de notre échantillon (n=3). D'autres facteurs ont demandé à certaines personnes interviewées d'ajuster leurs pratiques de production, notamment les habitudes alimentaires des populations locales (n=2), la saturation des marchés locaux en raison du nombre important de maraîchères et maraîchers (n=2) et l'intérêt grandissant de la population pour le jardinage qui entraîne une baisse de la demande en fruits et légumes locaux (n=2). Finalement, l'accès limité à la terre (n=1) et le manque de main-d'œuvre particulièrement criants dans la région (n=1), ainsi que la complexité du travail administratif qu'exige la gestion d'un projet agricole (n=2) ont obligé certaines personnes interviewées à changer leur manière de cultiver.

Tous ces obstacles obligent les productrices et producteurs de fruits et légumes à transformer progressivement leur modèle de production pour l'adapter aux réalités territoriales spécifiques à la Gaspésie. Ces transformations se déploient sur plusieurs aspects des projets agricoles étudiés. Plusieurs personnes participantes ont adapté leurs pratiques à travers les années au climat particulier de la région (saison de culture plus courte, choix des légumes en fonction de leur adaptation au climat, dates des semis plus tardives, nombre d'heures d'ensoleillement plus restreint, climat plutôt instable) (n=4). D'autres ont cessé la culture de certains légumes et fruits ou au contraire diversifié leur production en fonction des préférences alimentaires des populations locales (n=5). Certaines personnes formant notre échantillon ont modifié leurs techniques de production pour augmenter leur rendement ou pour diminuer leur charge de travail (n=3). Quelques individus ont modifié leurs modes de mise en marché (n=3) ou leurs moyens de communication avec les communautés locales (n=3), notamment en développant davantage leur utilisation de plateformes en ligne. On retrouve deux personnes qui ont modifié leurs pratiques pour faire face à de nouveaux ravageurs dans les dernières années. Certains individus mentionnent avoir fait des

changements plus structurants, notamment avoir complètement changé de type de culture (n=1) ou de mode d'organisation (n=2). Finalement, selon une personne participante, la pratique de l'agriculture nécessite d'être en constante adaptation vis-à-vis du contexte territorial qui évolue en permanence.

4.1.2 Stratégies agroalimentaires territoriales collectives

Les stratégies agroalimentaires territoriales mises en place par les personnes produisant des légumes et des fruits prennent parfois une forme collective. Elles impliquent alors la collaboration de plusieurs actrices et acteurs du milieu, notamment les organisations agroalimentaires, les communautés locales et les autres productrices et producteurs de légumes ou de fruits, sur des projets, des mesures ou des programmes qui profitent au secteur agroalimentaire. Certains espaces d'échange entre les actrices et acteurs sont organisés pour favoriser l'émergence de ces stratégies collectives à travers le partage d'expériences, de connaissances et de compréhensions du milieu.

4.1.2.1 Collaboration avec les organisations du secteur agroalimentaire gaspésien

Les productrices et producteurs de légumes et de fruits sont en contact avec de nombreuses organisations agroalimentaires présentes dans leur région, qu'elles soient gouvernementales, communautaires ou issues de mouvements citoyens. Une de ces organisations influentes dans le secteur agricole gaspésien est le bureau régional du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) qui a le mandat de mettre en place des programmes permettant le développement du secteur alimentaire dans la région. La vaste majorité de notre échantillon est en contact avec cette instance gouvernementale (n=15). Plus spécifiquement, de nombreuses personnes interviewées sont en lien avec les agronomes et conseillers agricoles du MAPAQ pour des conseils concernant leur culture (n=9) et les subventions auxquelles elles sont admissibles (n=6). Plusieurs personnes ont reçu

un soutien financier du MAPAQ à travers les programmes de subvention offerts (n=6). Parmi ces programmes, on retrouve le programme de soutien aux priorités agricoles et agroalimentaires de la Gaspésie (SPAAG) (n=3) et le programme Prime Vert (n=2) pour la mise en place de pratiques agroenvironnementales. Le bureau régional du MAPAQ offre aussi des formations à la communauté agricole de la région (n=4). Finalement, cette instance est en contact avec les productrices et producteurs de légumes et de fruits pour divers motifs qui varient selon les besoins de chacune et chacun. Elle peut notamment apporter un soutien lors du démarrage d'un projet agricole (n=1), pour organiser des rencontres qui regroupent la communauté maraîchère de la région (n=1), pour développer de nouveaux marchés publics (n=1) ou pour l'obtention d'un permis de restauration (n=1). Toutefois, les importantes distances à parcourir sur le territoire sont parfois un obstacle à la prise de contact des agricultrices et agriculteurs avec des organisations agroalimentaires comme le bureau régional du MAPAQ (n=1), dont les bureaux pour l'agriculture et la transformation alimentaire sont situés à Caplan, dans la Baie-des-Chaleurs.

Un autre acteur important du milieu agroalimentaire gaspésien est le centre de services Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de la Financière agricole du Québec (FADQ), affiliée au gouvernement provincial, et qui chapeaute des programmes de financement, d'accompagnement de la relève, ainsi que d'assurances et de protection du revenu pour les agricultrices et les agriculteurs. La majorité des individus formant notre échantillon ont été ou sont en contact avec cette organisation (n=10), notamment pour demander la prime à l'établissement (n=3) ou diverses subventions offertes par cette dernière (n=6). Une personne interviewée a aussi pris contact avec la FADQ pour faire couvrir les pertes qu'elle a encourues lors d'une saison particulièrement difficile.

Une organisation centrale dans le secteur agroalimentaire au Québec est l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), la seule centrale syndicale accréditée par l'État provincial pour représenter les agricultrices et les agriculteurs du Québec. L'UPA est une confédération provinciale qui regroupe des fédérations régionales composées de syndicats locaux, ainsi que des fédérations et groupes spécialisés composés de syndicats spécialisés.

On retrouve une fédération régionale de l'UPA couvrant le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Elle rassemble les syndicats locaux de chaque MRC de la région et voit à la formation et à l'information des membres, ainsi qu'à la coordination des actions et des revendications de la confédération sur le terrain (UPA, n.d.d). La majorité de notre échantillon a été ou est en contact avec la fédération régionale de l'UPA (n=9). Plusieurs personnes participantes s'impliquent directement dans un syndicat local, spécialisé ou dans les instances de la confédération (n=5). Quelques personnes ont participé à des programmes mis en place par la fédération régionale pour développer certains aspects de l'agriculture gaspésienne, notamment pour favoriser la commercialisation des produits locaux dans la région, pour encourager la production biologique et le maintien de la biodiversité dans les zones cultivées (n=2). Certaines personnes ont suivi des formations proposées par la fédération régionale (n=3) ou ont participé à des événements agricoles dont elle était l'instigatrice (n=2). Quant aux autres personnes interviewées, elles ont eu accès à divers services offerts par l'organisation, notamment des programmes de subventions, des services de comptabilité, des conseils légaux ou de l'aide pour le recrutement d'employées et d'employés. Toutefois, le désir d'établir un contact avec la fédération régionale de l'UPA ne fait pas l'unanimité au sein de notre échantillon. L'agente ou l'agent en poste est un facteur qui joue sur les liens entretenus avec l'UPA selon une des personnes interviewées. Pour une autre, le modèle d'organisation et les revendications portées par l'UPA ne s'accordent pas avec la taille de son projet agricole. Il a été mentionné que les services offerts par l'organisation ne sont pas à la hauteur de la cotisation payée. Finalement, une des personnes répondantes considère qu'elle n'a pas le temps ni les compétences nécessaires pour s'impliquer dans l'organisation en plus de travailler sur son projet agricole.

En plus du syndicat local de chaque MRC, l'UPA chapeaute des syndicats et des groupes spécialisés selon leur type de production. Dans le milieu de la production de légumes et de fruits gaspésien, on retrouve notamment l'Association agriculture biologique Gaspésie qui vise à développer et promouvoir l'agriculture biologique dans la région. Quelques individus issus de l'échantillon ont déjà été impliqués directement dans l'association (n=2); toutefois, ils ont cessé par manque de temps et parce les activités de l'organisation ont été

mises sur pause dans les dernières années. D'autres personnes interviewées qui pratiquent l'agriculture biologique profitent du soutien et de la représentation que leur apporte l'association (n=2). L'organisation a aussi prodigué des conseils à une des personnes participant à la recherche concernant le processus de certification biologique. Il est toutefois important de noter que de nombreuses personnes interviewées n'étaient pas au courant de l'existence de cette organisation. Une autre organisation affiliée à l'UPA en Gaspésie est le Club agroenvironnemental Gaspésie-Les Îles. Quelques personnes interviewées étaient au courant de son existence et ont déjà entretenu des liens avec le club (n=5). Certaines personnes interviewées ont notamment participé à des projets de recherche portés par l'organisation (n=2), notamment un projet sur les engrais verts. D'autres ont élaboré un plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) avec l'organisation (n=3). Celui-ci permet aux agricultrices et aux agriculteurs de planifier les interventions à réaliser au sein de leur projet agricole pour tendre vers une pratique qui favorise la préservation de l'environnement et est parfois obligatoire pour obtenir certaines subventions. Le club agroenvironnemental offre aussi des conseils aux agriculteurs et agricultrices concernant certaines méthodes de cultures (n=1).

Quelques personnes issues de notre échantillon ont pris contact avec la société d'aide au développement des collectivités (SADC) de leur région à un moment de leur parcours (n=5). Pour la majorité, cette prise de contact avait pour but d'obtenir une forme de soutien financier de la part de la SADC (n=4) que ce soit à travers un prêt au démarrage, l'aide au développement d'un volet de transformation ou par divers programmes de subventions. La SADC a aussi fourni des conseils pour aider au recrutement d'employées et d'employés à une des personnes interviewées.

Les MRC en tant qu'acteurs supra-locaux exercent une influence importante sur le secteur agroalimentaire et la communauté agricole installée sur leur territoire. La majorité des personnes composant notre échantillon ont été ou sont en contact avec ces instances pour diverses raisons. Plusieurs personnes participantes ont eu l'aide de leur MRC pour monter leur plan d'affaires (n=7) ou pour appliquer à certaines demandes de subvention (n=7). Les

MRC contribuent aussi à divers projets agroalimentaires collectifs sur leur territoire dans lesquels s'impliquent des agricultrices et agriculteurs, comme la construction de caveaux collectifs, l'ouverture de marchés public ou la mise en place de haies agroforestières (n=4). Quelques personnes interviewées ont mentionné qu'elles étaient en contact avec leur MRC puisqu'elle coordonnait le soutien aux travailleurs autonomes (STA) (n=3) dans leur région, d'autres ont été impliquées dans la création du plan de développement de la zone agricole (PDZA) ou du territoire agricole (PDTA), ou encore du plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) piloté par leur MRC (n=2). Ces plans ont pour objectif de brosser un portrait du territoire agricole ou de la communauté nourricière d'une MRC et de planifier les prochaines étapes de leur développement. Ils sont conçus par des comités consultatifs et des comités de travail qui regroupent des actrices et des acteurs issus de diverses organisations agroalimentaires de la région visée. Toutefois, parmi l'échantillon, certaines personnes rapportent avoir eu de mauvaises expériences avec leur MRC qui leur ont coûté des subventions les décourageant par le fait même d'entretenir un lien avec cette instance (n=2). D'autres considèrent que les bureaux administratifs de la MRC sont trop loin de leur emplacement, ce qui nuit à leurs relations avec celle-ci (n=2). Finalement, une personne répondante ne voit pas d'intérêt à entrer en contact avec sa MRC, puisqu'il s'agit d'un « organisme de deuxième ou troisième ligne » qui lui semble peu au fait des réalités agricoles de la région.

La majorité des personnes répondantes entretiennent un lien avec la municipalité dans laquelle elles sont installées (n=12). La moitié d'entre elles considèrent que leur municipalité les soutient en mettant en place des mesures pour encourager et promouvoir les projets agricoles locaux. Le soutien des municipalités aux agricultrices et agriculteurs peut prendre d'autres formes. Il passe parfois par une aide à l'obtention de subventions (n=1) ou le financement de certains projets agricoles (n=1). Certaines agricultrices et agriculteurs collaborent avec leur municipalité pour mettre en place des marchés publics qui leur offrent une source de mise en marché supplémentaire. Une personne a pris contact avec sa municipalité pour obtenir un permis dans le cadre de son projet agricole. Les liens entretenus par les agricultrices et agriculteurs avec leur municipalité ne sont pas toujours cordiaux.

Certaines personnes interviewées qualifient leur relation avec leur municipalité de « difficile » (M14), notamment parce qu'elle « leur met des bâtons dans les roues » (M13) dans la poursuite de leur projet agricole (n=2).

Un autre acteur important du secteur agroalimentaire gaspésien est l'organisation Gaspésie gourmande qui regroupe 180 entreprises gaspésiennes œuvrant à la fois dans la production, la transformation ou la commercialisation de produits bioalimentaires gaspésiens. Gaspésie gourmande porte plusieurs mandats, notamment la mobilisation des actrices et acteurs du milieu agroalimentaire gaspésien, la mise en place de projets pour répondre aux enjeux propres au secteur, la mise en valeur des produits gaspésiens et la contribution au développement des entreprises bioalimentaires de la région (Gaspésie gourmande, n.d.). À l'origine, l'organisation se concentre principalement sur la promotion et la commercialisation des produits issus de ses entreprises membres ; toutefois, en 2016, elle a été fusionnée à la Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie, entraînant l'ajout d'un volet de concertation à sa mission (Gaspésie gourmande, n.d.). La moitié de notre échantillon est membre de Gaspésie gourmande que ce soit sur une base individuelle (n=6) ou à travers un collectif (n=2). Être membre de Gaspésie gourmande implique de respecter certains critères administratifs et de qualité et de payer une cotisation. Le statut de membre permet notamment aux agricultrices et agriculteurs d'utiliser la marque de commerce Gaspésie gourmande, d'apparaître dans son guide-magazine et dans son répertoire en ligne, de participer à des salons et des tournées organisées par l'organisation et d'avoir accès à des services de commercialisation (Gaspésie gourmande, n.d.). Certaines personnes ayant participé à la recherche ne sont pas encore membres de l'organisation, mais aimeraient éventuellement le devenir (n=2). Parmi les personnes interviewées, certaines ont participé à des événements de promotion organisés par Gaspésie gourmande (n=1) ou apparaissent dans leurs outils de promotion (guide-magazine, répertoire en ligne, circuit touristique) (n=2). D'autres reçoivent du soutien de Gaspésie gourmande dans leur mise en marché en épicerie ou en ligne (n=2). Une personne est en contact avec l'organisation pour l'obtention de certaines subventions que Gaspésie gourmande chapeaute. Certains individus issus de notre échantillon ont décidé de ne pas développer de liens avec l'organisation parce qu'ils

considèrent qu'elle cible la promotion et la commercialisation auprès d'une clientèle touristique plutôt que de se concentrer sur l'alimentation des populations locales.

Un acteur plus récent du milieu agroalimentaire gaspésien est le mouvement citoyen collectif Nourrir notre monde (NNM) qui comprend une démarche locale dans chaque MRC gaspésienne et dans la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Celles-ci se regroupent au sein du Collectif Nourrir notre monde Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Chaque démarche possède ses propres priorités qui dépendent des préoccupations et des besoins qu'on retrouve sur le territoire. Le mouvement cherche à mobiliser l'ensemble de la population autour d'une alimentation locale, saine, durable et solidaire, ainsi qu'à « rapprocher le système alimentaire des mangeur-euses qui le composent » en favorisant le réseautage de la terre et la mer à l'assiette (NNM, n.d., en ligne, n.p.). La grande majorité des personnes interviewées ont été ou sont en contact avec NNM (n=12). Certaines personnes ont participé à la démarche initiale de création de l'organisation (n=2) et d'autres aux rencontres de consultation organisées pour circonscrire les priorités de l'organisation (n=2). De nombreuses personnes ayant participé à notre enquête ont collaboré à la mise en place de projets agroalimentaires collectifs portés par NNM, comme la construction de caveaux collectifs, le développement de points de chute, la mise en marché de nouveaux produits locaux, l'établissement de réseaux pour organiser des activités de glanage ou la création de groupes d'achat d'intrants agricoles (n=8). L'initiative a aussi permis à certaines personnes de faire du réseautage au sein du milieu agroalimentaire de leur MRC (n=1). Quelques personnes interviewées considèrent que leur lien avec NNM pourrait se développer davantage (n=4). Au contraire, une personne rapporte qu'en encourageant les communautés locales à cultiver individuellement leurs propres légumes et fruits NNM induit davantage de compétition pour les agricultrices et les agriculteurs de la région.

Finalement, plusieurs personnes interviewées entretiennent des liens avec d'autres types d'organisations, gouvernementales ou non, qui contribuent directement ou indirectement au milieu agroalimentaire gaspésien. Par exemple, plusieurs reçoivent le STA du Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale (n=4). D'autres ont accès à des

programmes de subvention de leur centre local d'emploi et de l'Agence de revenu du Canada (ARC) pour engager des employées et employés (n=2), une personne a obtenu un prêt de Financement agricole Canada et une autre de la caisse Desjardins pour leur projet agricole respectif. Plusieurs autres organisations qui oeuvrent dans le service-conseils en agroenvironnement ont été mentionnées, notamment le Groupe Pousse-Vert, la Coop Purdel, Agriconseils Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Une personne fait affaire avec Terego qui encourage l'agrotourisme. D'autres indiquent être en contact avec des organisations qui représentent les productrices et producteurs de certains secteurs agricoles, comme la Fédération des producteurs de pommes de terre (n=1) ou encore qui poursuivent des revendications politiques comme l'Union paysanne (n=2), le Front commun pour la transition énergétique (n=1), les amis de la Terre (n=1), l'Union nationale des fermiers (n=1) et la coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ) (n=1).

Quand on porte un regard plus large sur les relations entretenues par les personnes produisant des légumes ou des fruits avec les organisations agroalimentaires, on remarque que moins de la moitié des personnes interviewées sentent que leur réalité et leur point de vue sur le milieu agroalimentaire gaspésien sont reconnus et représentés par les organisations agroalimentaires (n=6). Selon elles, les organisations présentes sur le territoire gaspésien ont la volonté d'écouter les agricultrices et agriculteurs, voient à la défense de leurs intérêts, leur donnent accès à de nombreuses ressources qui facilitent leur travail et contribuent à valoriser leur travail auprès de la population et des institutions. Plusieurs personnes répondantes se sentent reconnues et représentées par certaines organisations et non par d'autres (n=3). Elles considèrent notamment que certaines organisations manquent de curiosité et d'intérêt à leur égard. Selon elles, ces dernières prennent donc peu en considération leur réalité et leur point de vue spécifique sur le milieu agroalimentaire. Pour certaines personnes cette déconnexion s'observe particulièrement chez les organisations qui ne travaillent pas directement sur le terrain. Une personne mentionne que les organisations qui prennent le temps de discuter avec la communauté agricole comprennent davantage leur réalité, ce qui leur permet de mieux la représenter et reconnaître son travail. Pour d'autres, la capacité d'une organisation à représenter et reconnaître le travail de la communauté agricole dépend de l'intérêt personnel

des employés, employées, élus ou élues pour le milieu agricole. D'autres personnes interviewées ne savent pas si leur réalité et leur point de vue sont reconnus ou représentés par les organisations agroalimentaires de leur région puisqu'elles entretiennent peu de liens avec elles (n=3). Parmi notre échantillon, deux personnes considèrent que leur réalité et leur point de vue ne sont pas représentés par les organisations agroalimentaires présentées précédemment. Une autre constate que les petites entreprises agricoles sont moins bien représentées que les grandes et que leurs besoins spécifiques sont moins mis de l'avant par les organisations qui devraient représenter l'ensemble de la communauté agricole. Pour s'assurer d'être représentées, deux personnes participantes mentionnent qu'elles s'impliquent sur certaines instances qui leur permettent d'exposer leurs besoins et les enjeux auxquels elles font face.

4.1.2.2 Collaboration avec les communautés locales

Après avoir abordé les liens entretenus par les productrices et producteurs de légumes et de fruits avec les organisations agroalimentaires gouvernementales et non gouvernementales, nous avons discuté des liens qu'elles et ils ont avec les actrices et acteurs qui œuvrent dans le secteur social de leur région (par exemple, les organismes communautaires, le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS), les établissements publics, etc.). La majorité des personnes interviewées collaborent avec certains organismes communautaires de leur région (n=13). Plusieurs d'entre elles donnent ou vendent à prix réduit une partie de leur production à des organismes d'aide alimentaire locaux (n=8). D'autres invitent des organismes d'aide alimentaire à faire du glanage dans leurs cultures (n=2). Certaines approvisionnent un organisme communautaire de leur région dans le cadre d'un projet de collations santé dans les écoles de la MRC (n=2). Au sein de notre échantillon, plusieurs autres formes de collaboration un peu moins répandues ont été mentionnées. Par exemple, une personne offre un service de traiteur ponctuel à certains organismes communautaires du coin et une autre s'implique dans un projet de cuisine communautaire

porté par un organisme de sa région. Une personne répondante récupère les aliments non consommables d'un organisme d'aide alimentaire pour nourrir ses animaux. Deux autres collaborent avec le Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) de leur MRC en accueillant des individus en réinsertion sociale qui viennent travailler dans leurs jardins. Deux autres veulent développer davantage ce type de collaborations dans les prochaines années. Finalement, une personne a tenté de faire des dons à un organisme communautaire de sa région, mais a finalement cessé en raison du temps de transport trop important et des difficultés à communiquer avec l'organisme. Parmi notre échantillon, certains individus collaborent avec des organisations qui œuvrent en sécurité et en autonomie alimentaire, notamment en faisant don de semis à des jardins collectifs (n=1), en louant une salle de semis et une chambre froide à un organisme (n=1), en organisant un point de chute dans les locaux d'un organisme de la région (n=2) ou en donnant des conférences sur certaines pratiques agricoles en collaboration avec un organisme (n=1). Si les relations entretenues avec des organismes communautaires sont multiples et fréquentes, une seule personne répondante est en lien de manière indirecte avec le centre intégré de santé et de services sociaux Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CISSS GÎM). Ce lien passe par la table des saines habitudes de vie Gaspésie-Les Îles (TSHV GÎM), une instance chapeauté par le CISSS GÎM qui vise à regrouper des partenaires pour stimuler « les collaborations pour la création de milieux de vie de qualité favorables à la santé et au bien-être qui sont accessibles, de manière équitable, à toute la population de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine » (TSHV GÎM, n.d., en ligne, n.p.). Cette instance entretient des relations avec des organisations sur le territoire gaspésien qui soutiennent l'alimentation de proximité et qui sont en contact avec la communauté agricole de la région. Finalement, plusieurs personnes répondantes entretiennent des liens avec des établissements publics de leur région (établissements scolaires, hôpitaux, garderies, centres de la petite enfance (CPE), résidences pour personnes âgées (RPA), etc.). Concernant les CPE et les garderies, une personne mentionne que les enfants d'un CPE de la région viennent visiter sa ferme à chaque année. Deux personnes ont tenté de fournir en légumes respectivement un CPE et une garderie de leur MRC, mais la collaboration a pris fin dans les deux cas, car l'organisation s'est révélée trop compliquée pour les quantités d'aliments impliquées. Plusieurs personnes

interviewées ont des liens avec les institutions scolaires situées à proximité de leurs installations (n=9). Certaines personnes reçoivent des classes qui viennent visiter leur projet agricole pour se familiariser avec le travail maraîcher et discuter des enjeux qui l'entourent (n=2). D'autres fournissent ponctuellement ou de manière plus régulière des aliments à des établissements scolaires (n=6). D'autres formes de collaboration ont été nommées une seule fois, par exemple l'aide au financement des comités de parents ou l'organisation d'activités éducatives avec des écoles primaires de la région. Une personne répondante aimerait organiser des visites à la ferme avec des écoles primaires et secondaires de la région. Deux personnes interviewées fournissent des légumes à des résidences pour personnes âgées de leur région. L'une d'entre elles vend ses surplus à moindre coût à une telle résidence. Plusieurs personnes interviewées aimeraient développer des collaborations et fournir des institutions locales dans l'avenir (n=3). Toutefois, il est actuellement difficile d'établir des partenariats avec les établissements publics qui s'approvisionnent généralement auprès d'importantes chaînes de production qui vendent des aliments en grandes quantités, à bas prix et parfois déjà transformés (n=3), ce qui n'est pas possible pour les productrices et producteurs locaux qui cultivent à plus petite échelle.

En étant en contact avec les organisations communautaires et les établissements publics de leur région, les agricultrices et les agriculteurs entretiennent des liens indirects avec les populations locales qui fréquentent ces espaces et bénéficient de leurs services. D'autres espaces leur permettent de développer des liens directs avec les populations locales, notamment les événements agroalimentaires destinés aux communautés locales. Ainsi, plusieurs personnes interviewées participent ou ont déjà participé en tant qu'agricultrice ou agriculteur à ce type d'événements, notamment en tenant un kiosque ou en fournissant des légumes ou des fruits. Bon nombre de personnes répondantes participent à des marchés publics ou des marchés de Noël dans leur coin (n=9). Plusieurs ont pris part à une ou plusieurs fêtes des récoltes dans leur région (n=4). D'autres ont participé à des événements ponctuels, comme le Grilled Cheese Fest, le jour de la Terre, une fête des semences, une fête foraine, une foire au centre communautaire, un festival et une exposition agricole. D'autres fournissent des plats préparés pour divers événements qui ont lieu dans leur communauté

(n=2). Une personne a participé à l'organisation d'un événement festif organisé par un collectif agricole pour se regrouper et partager avec celles et ceux qui ont aidé et soutenu le collectif. D'autres ont participé à des événements portés par des organisations du secteur agroalimentaire et destinés aux populations locales, notamment le trip gourmand de Gaspésie gourmande et les portes ouvertes de l'UPA (n=3). Plusieurs facteurs viennent tout de même limiter la participation des personnes interviewées aux événements destinés aux populations locales. Certaines personnes soulèvent qu'il y a moins d'événements organisés dans leur région depuis une dizaine d'années (n=3), d'autres qu'elles n'ont pas nécessairement le temps de participer (n=4), que les événements sont souvent trop loin (n=1) ou encore que la location de kiosques coûte trop cher pour ce que ça leur rapporte (n=1).

Les contacts avec les organismes communautaires et les établissements publics, ainsi que la participation aux événements agroalimentaires ouverts aux communautés locales ne sont pas les seules stratégies qui permettent aux agricultrices et aux agriculteurs d'entretenir des liens avec les populations locales. Pour certaines personnes interviewées, le lien avec les populations locales se fait à travers les kiosques à la ferme (n=3), pour d'autres à partir des points de chute à l'extérieur de la ferme (n=3), lors des marchés publics et des marchés de Noël (n=6) ou lors d'événements ponctuels (n=6), comme les fêtes des récoltes, les fêtes des semences ou même pendant le bingo. D'autres entretiennent des liens avec la communauté locale à travers leur restaurant qui est directement fréquenté par les habitantes et habitants de la région. Pour d'autres encore, le lien avec la population se fait à travers des discussions informelles (n=6), du bouche-à-oreille (n=3) ou par l'envoi de courriels et de textos à partir de listes d'envoi (n=1). Une bonne partie des personnes répondantes mentionnent l'importance des réseaux sociaux dans le maintien d'un lien avec les populations locales (n=9). Plusieurs entretiennent ce lien à travers leur page web, les médias locaux, de la publicité envoyée par la poste, le porte-à-porte, la présence de leurs produits en épicerie, la promotion d'organisation comme Gaspésie gourmande ou l'index des entreprises de la MRC. Certaines personnes qui font affaire avec des restaurants dans la région bénéficient de la publicité que ceux-ci font pour leurs produits (n=2). Certaines personnes interviewées ont soulevé le désir de faire une journée portes ouvertes à la ferme, d'utiliser les médias locaux

ou de développer des activités d'interprétation à la ferme pour rejoindre davantage les populations locales et faire connaître leur travail.

Pour connaître les préférences, les demandes et les préoccupations des mangeuses et mangeurs qui se procurent leurs produits, mais aussi des populations locales qui habitent le territoire qu'elles cultivent, certaines personnes interviewées leur proposent de remplir des questionnaires (n=2). D'autres les questionnent lors de discussions informelles notamment pendant les marchés publics, les distributions de paniers de légumes ou dans d'autres contextes quotidiens (n=9). Certaines personnes reçoivent aussi des rétroactions des épiceries, des restaurants et des grossistes qu'elles fournissent et qui les informent sur les préférences de leur clientèle (n=3).

4.1.2.3 Collaboration au sein de la communauté de productrices et producteurs de légumes et de fruits

La majorité des personnes interrogées sont en contact avec d'autres productrices et producteurs de légumes et de fruits de leur région (n=14). Ces liens prennent plusieurs formes et sont notamment entretenus à travers la création de regroupements d'agricultrices et d'agriculteurs informels ou encore initiés par des organisations agroalimentaires. La collaboration au sein de la communauté de productrices et de producteurs de légumes et de fruits en Gaspésie passe aussi par les réseaux d'achats groupés et d'échanges d'intrants (n=6) ou d'équipement agricoles (n=8). Une personne interviewée partage sa main-d'œuvre avec d'autres projets agricoles installés à proximité. Plusieurs s'entraident à travers des discussions, des questions ou des conseils concernant leurs techniques agricoles (n=11). Certaines personnes interviewées travaillent avec d'autres agricultrices et agriculteurs sur des projets de mise en marché commune (n=4), une autre sur l'organisation de formations ouvertes à l'ensemble de la communauté maraîchère de la région (n=1), une autre s'organise en coopérative de solidarité avec son voisinage qui pratique aussi l'agriculture (n=1). De nombreuses personnes participantes achètent des fruits ou des légumes à d'autres

productrices et producteurs lorsqu'il leur en manque. Dans le même sens, elles vendent des produits à d'autres productrices et producteurs lorsqu'elles ont des surplus (n=9). Une personne a effectué la passation de son kiosque au marché public à un nouveau maraîcher de la région. Quelques personnes interviewées restent en dialogue avec les autres agricultrices et agriculteurs qui tiennent des kiosques dans les mêmes marchés publics pour éviter d'entrer en compétition les unes et les uns avec les autres (n=3). Certaines personnes répondantes s'impliquent dans l'organisation d'événements ou d'espaces avec d'autres agricultrices et agriculteurs de leur région, comme les marchés publics ou les fêtes des semences (n=2). Certains individus n'ont pas de projets communs avec d'autres agricultrices ou agriculteurs (n=2). Une personne répondante ressent un certain climat de compétition au sein de la communauté agricole de la région (n=1). Finalement, certaines personnes aimeraient développer davantage de projets collectifs dans les prochaines années, notamment mettre en place des cultures communes ou des regroupements agricoles à l'échelle de leur MRC (n=2).

Plusieurs productrices et producteurs de légumes et de fruits sont en contact les unes et les uns avec les autres, afin d'échanger des informations, des questions ou des conseils sur le travail agricole. En Gaspésie, il existe plusieurs espaces d'échanges de ce type à la fois formels et informels. La majorité des échanges de connaissances et de savoir-faire au sein de la communauté agricole se fait à travers des discussions informelles (n=11). Certaines personnes utilisent des réseaux d'échanges en ligne pour trouver de l'information et des conseils concernant leurs pratiques agricoles, notamment le réseau des joyeux maraîchers écologiques (RJME), un forum qu'on retrouve à l'échelle de la province, mais aussi à celle de la Gaspésie (n=4). Certaines personnes répondantes utilisent aussi des groupes Facebook (n=3). Une liste d'envois par courriels a déjà circulé entre les agricultrices et les agriculteurs en Gaspésie pour permettre des échanges, mais elle ne semble plus vraiment utilisée. Certaines personnes profitent aussi d'événements regroupant le milieu agroalimentaire pour échanger sur leurs pratiques. Avant la pandémie, un rendez-vous maraîcher était organisé en Gaspésie et de petits colloques ponctuels avaient lieu sur le territoire, mais depuis la fin des mesures sanitaires l'organisation de ce genre d'événements n'a pas repris. Des formations en présence ou virtuelles sont proposées par des organisations agroalimentaires comme le

MAPAQ et l'UPA. Certains groupes, comme Agriculture Gaspésie, regroupent des productrices et producteurs de la Gaspésie qui vivent de leur agriculture et leur permettent d'échanger.

Il existe aussi certains réseaux formels et informels d'échanges d'équipements agricoles dans la région. Plusieurs personnes répondantes font des échanges informels d'équipements agricoles (n=8) généralement avec leur voisinage. Une des personnes interviewées fait aussi partie d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) gaspésienne. Une autre fait partie d'une coopérative de solidarité qui met en commun du matériel agricole afin de le rendre accessible à ses membres. Toutefois, certaines personnes considèrent que les grandes distances à parcourir sur le territoire pour effectuer des échanges d'équipements agricoles sont un obstacle à la mise en place de réseaux de partage de matériel (n=2).

4.1.2.4 Espaces d'échanges au sein du milieu agroalimentaire

Les actrices et acteurs du secteur agroalimentaire gaspésien se retrouvent autour d'espaces de concertation pour échanger notamment sur leurs perspectives sur le milieu, les enjeux auxquels elles et ils font face, leurs besoins spécifiques et leurs aspirations pour le secteur. Un de ces espaces de concertation est porté par Gaspésie gourmande. En fusionnant avec la Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie il y a plusieurs années, Gaspésie gourmande a adopté le mandat « d'animer et de coordonner la concertation du secteur agroalimentaire » en Gaspésie (Gaspésie gourmande, n.d., en ligne, n.p.). Toutefois, ce n'est pas l'ensemble de notre échantillon qui participe à cet espace de concertation ou qui est au courant de son existence. Sept des personnes interviewées connaissaient l'existence de cette instance de concertation, toutefois deux d'entre elles précisent qu'elles ne sont pas au courant de sa mission et deux autres ne s'y impliquent pas. Parmi notre échantillon, certains individus considèrent que l'UPA crée des espaces qui permettent la concertation du milieu agroalimentaire (n=2), d'autres réfèrent à l'association des producteurs locaux gaspésiens

(n=1), la CUMA (n=1) et NNM (n=2) comme des espaces de concertation. Deux autres personnes ont participé aux comités de travail des PDZA, PDTA ou PDCN de leurs MRC respectives et identifient ces espaces comme des milieux de concertation. Plusieurs mentionnent qu'il existe dans la région des petits pôles de concertation qui prennent la forme d'espaces ponctuels, comme des forums et des formations (n=5). Une personne mentionne que les espaces de concertation de la région sont principalement concentrés dans la Baie-des-Chaleurs, ce qui limite la participation des actrices et acteurs qui sont installés ailleurs en Gaspésie. Finalement, quelques personnes répondantes ne connaissent pas les espaces de concertation agroalimentaires de la région (n=4).

Malgré l'existence d'espaces d'échanges qui permettent le dialogue entre les actrices et les acteurs du milieu agroalimentaire, les avis sont assez divergents concernant l'avenir de l'agriculture en Gaspésie et le modèle vers lequel il faudrait tendre. Deux personnes interviewées considèrent qu'une vision partagée de l'agriculture n'existe pas dans la région. Plusieurs considèrent que les visions de l'agriculture diffèrent d'une MRC à l'autre, puisque le contexte agricole est très variable entre les différentes MRC (n=3). D'autres considèrent qu'il existe une divergence de vision entre les différents modèles agricoles sur le territoire, notamment entre les modèles qui se veulent plus écologiques et ceux qui misent sur la croissance de leur productivité par tous les moyens (n=3). Une personne avance qu'il y a une divergence concernant l'urgence de transformer le système agroalimentaire dans le contexte de crise socio-écologique actuel. Plusieurs personnes répondantes considèrent qu'il existe des espaces qui partagent la même vision, par exemple deux personnes avancent qu'il existe une vision partagée chez les maraîchères et maraîchers qui pratiquent sur petite surface dans la région, d'autres considèrent qu'il y a des visions partagées au sein des regroupements existants (RJME, réseaux de distribution collectifs, entre les productrices et producteurs bio, etc.) (n=3). Certains mentionnent que des objectifs communs rassemblent le milieu agroalimentaire autour d'une certaine vision partagée, notamment l'objectif de rendre des aliments frais et locaux disponibles pour la population (n=3). Deux autres mentionnent que le fait de faire face à des défis similaires permet de développer une vision commune du milieu et de ce qu'il pourrait devenir. Finalement, plusieurs considèrent le développement qu'une

vision commune au sein du milieu est en cours dans la mesure où les actrices et acteurs du milieu se parlent et que certaines bases sont mises en place notamment à travers les PDZA et PDTA.

Malgré l'absence d'une vision concertée vers laquelle devrait tendre le développement du milieu agroalimentaire gaspésien, celui-ci se transforme et évolue dans le temps au fil des changements qui s'effectuent sur le territoire. Plusieurs personnes interviewées observent depuis plusieurs années l'émergence de nombreux nouveaux projets agricoles (n=8), un intérêt plus marqué pour les initiatives agroalimentaires alternatives, notamment les productions de type biologique, de proximité et sur petite surface (n=3). Certaines personnes interviewées remarquent que plusieurs agricultrices et agriculteurs de leur région ont progressivement augmenté leurs capacités de production dans les dernières années (n=2), que la mise en marché de proximité s'est développée (n=2) et que la population a davantage d'intérêt pour les aliments biologiques et produits localement (n=4). Plusieurs autres constatations sont ressorties des entretiens, notamment que les jeunes qui se lancent en agriculture semblent davantage vouloir implanter un climat de solidarité plutôt que de compétition les unes et les uns envers les autres, que le roulement des projets maraîchers est assez important dans la région. Une personne remarque que l'agriculture est aujourd'hui presque inexistante dans sa région et avoue avoir une vision assez pessimiste de l'avenir du maraîchage en Gaspésie. Une personne soulève que le nombre de terres en friche dans la région est très élevé et semble continuer de grimper depuis plusieurs années. Deux personnes soulèvent la possibilité d'atteindre une relative saturation du marché dans certaines MRC en raison du nombre croissant de projets agricoles qui se développent. Une autre mentionne que les terres sont de moins en moins accessibles en raison de l'augmentation des prix. Finalement, deux personnes précisent qu'il y a globalement moins de productrices et producteurs qu'il y a 25-30 ans.

4.2 LES ORGANISATIONS AGROALIMENTAIRES GASPÉSIENNES

On retrouve une grande diversité d'organisations agroalimentaires en Gaspésie qui prennent notamment la forme d'organisations gouvernementales ou institutionnels, de mouvements issus des communautés locales ou encore de regroupements de personnes agricultrices. Celles-ci sont à l'origine de nombreux projets, initiatives et programmes qui structurent le milieu agroalimentaire présent et futur de la région. Si elles travaillent individuellement sur certaines initiatives elles collaborent souvent avec d'autres organisations, des agricultrices et agriculteurs ou encore des communautés locales contribuer au développement du milieu agroalimentaire gaspésien.

4.2.1 Stratégies territoriales individuelles développées par les organisations agroalimentaires gaspésiennes

Les stratégies individuelles déployées sur le territoire gaspésien par les organisations agroalimentaires formant notre échantillon sont étudiées à travers leur profil et les projets qu'elles développent ou auxquels elles participent. Pour saisir les fondements, les objectifs et la portée de ces projets nous avons cherché à les recontextualiser en étudiant les volets du milieu agroalimentaire investis par les organisations qui les portent, les rôles que ces dernières remplissent dans la région, leur structure, les besoins auxquels elles tentent de répondre et les populations qu'elles ciblent.

4.2.1.1 Profil des organisations agroalimentaires gaspésiennes

Le milieu agroalimentaire comprend de nombreux volets qui se rattachent à l'agriculture et à l'alimentation des populations. Si les organisations rencontrées peuvent être rattachées au milieu agroalimentaire dans leur ensemble, elles ne relèvent pas toutes des mêmes volets. De nombreuses organisations travaillent à l'organisation, à la sensibilisation

et à l'information autour des réalités et des enjeux agroalimentaires en Gaspésie. Parmi celles-ci, certaines se concentrent davantage sur la mobilisation et la concertation des actrices et acteurs du milieu (n=7), d'autres cherchent à favoriser la participation citoyenne au sein du milieu (n=7) ou encore à faire de l'éducation populaire autour des réalités agricoles, de la sécurité et de l'autonomie alimentaire (n=7). Plusieurs organisations travaillent à développer des initiatives plus concrètes pour rendre accessibles les aliments, et parfois plus spécifiquement les aliments locaux, à la population gaspésienne. Parmi celles-ci, certaines se consacrent à la mise en place de mesures pour faciliter l'accès à une alimentation de proximité (n=9), d'autres au développement d'infrastructures nourricières collectives (n=8) ou de structures favorisant la récupération alimentaire (n=4). Finalement, quelques organisations œuvrent plus directement dans le volet agricole, puisqu'elles proposent des services aux agricultrices et aux agriculteurs (n=4) ou font elles-mêmes de la production agricole dans une perspective de commercialisation (n=2).

En fonction du ou des volets qu'elles investissent, les organisations consultées se définissent des rôles plus précis au sein du milieu agroalimentaire. Certaines considèrent que leur rôle se trouve dans la mobilisation, la planification et la concertation autour de la sécurité et de l'autonomie alimentaire de leur région (n=6). Ce rôle implique souvent de mettre en place des infrastructures nourricières destinées aux populations locales pour favoriser la sécurité et l'autonomie alimentaire de la région (n=6). Ces infrastructures peuvent notamment prendre la forme de jardins collectifs, de structures de récupération alimentaire, de cuisines collectives ou de vergers communautaires. Plusieurs organisations ne cherchent pas à mettre en place des projets agroalimentaires, mais plutôt à accompagner les projets existants (n=6) que ce soit dans le démarrage ou le financement des projets, la promotion et la commercialisation de produits ou la représentation politique. Plusieurs organisations se concentrent sur la mise en réseau des actrices et acteurs du système alimentaire gaspésien (n=5) afin de favoriser l'émergence de projets agroalimentaires sur le territoire. D'autres visent plus largement le développement de l'agriculture commerciale sur le territoire gaspésien (n=5). Finalement, certains rôles qui ressortent de la collecte de données ne concernent qu'une organisation, comme celui de créer un esprit d'entraide et de communauté

autour des projets agroalimentaires existants, de développer le pouvoir d'agir collectif, d'appuyer l'insertion sociale et économique à travers le milieu agroalimentaire et de mettre en valeur des produits locaux.

Les rôles remplis par les organisations agroalimentaires rencontrées découlent de besoins présents sur le territoire gaspésien. Certaines organisations cherchent à répondre à des besoins plus spécifiques aux communautés locales, notamment les besoins alimentaires des populations (n=6), le besoin en formation sur le jardinage (n=6) ou le besoin de briser l'isolement en favorisant la création de liens sociaux (n=3). D'autres tentent de remédier à des besoins plus spécifiques aux entreprises agricoles, parmi lesquels on retrouve celui d'aide au démarrage (n=4), de création d'espaces de mise en marché de proximité pour les aliments produits localement (n=4), de valorisation de l'agriculture locale au sein des populations (n=3), d'accompagnement individuel (n=2) et de soutien financier aux projets agricoles commerciaux (n=2). Certaines organisations travaillent à l'aménagement du territoire pour le rendre plus propice à l'agriculture (n=2), à rendre accessible de l'équipement pour la transformation de produits alimentaires (n=1) et à l'optimisation des matières résiduelles (n=1). Finalement, certaines organisations répondent à des besoins qui touchent à la fois les populations locales et la communauté agricole gaspésienne, notamment en maillant et en mobilisant les actrices et acteurs du milieu agroalimentaire pour favoriser la création de projets communs (n=8) et en créant des espaces de contre-pouvoir (n=1) qui permettent aux communautés locales de s'impliquer dans les prises de décision concernant le système alimentaire.

Bref, les besoins qu'on retrouve dans le milieu agroalimentaire et auxquels tentent de répondre les organisations consultées sont multiples, notamment parce qu'ils concernent différents groupes d'actrices et d'acteurs aux intérêts variés. On peut diviser en trois principales catégories les populations auxquelles s'adressent les projets des organisations agroalimentaires étudiées. Tout d'abord, la majorité des organisations consultées développent des projets qui visent les communautés locales composées des personnes habitant le territoire gaspésien et des organismes communautaires qui s'y impliquent (n=10).

D'autres ciblent les personnes qui pratiquent l'agriculture commerciale (n=7) et quelques organisations ciblent ces deux populations (n=5). Finalement, certaines organisations portent des projets qui concernent l'ensemble des actrices et acteurs du milieu agroalimentaire gaspésien, ce qui comprend les agricultrices et agriculteurs, les communautés locales, les touristes, les individus œuvrant dans la restauration ou la vente au détail, les organisations agroalimentaires, etc. (n=3). Au sein de ces différentes populations, certains groupes sont plus difficiles à rejoindre. Certaines organisations constatent que leurs projets rejoignent davantage les populations nouvellement installées dans la région et trouvent difficile d'aller chercher les populations dites « d'origine » (n=5). D'autres trouvent complexe de rejoindre les populations avec des indices de défavorisation plus élevé qui pourraient bénéficier de leurs services (n=5). Certaines organisations qui ciblent plus spécifiquement les agricultrices et agriculteurs constatent que la relève agricole profite davantage de leurs services, alors que celles et ceux qui pratiquent l'agriculture depuis de nombreuses années ont moins tendance à les utiliser (n=3). Finalement, certains organismes observent des difficultés à entrer en contact avec les personnes plus âgées (n=1), avec les hommes (n=1) et avec les personnes qui habitent loin de leurs bureaux (n=1).

Les organisations agroalimentaires étudiées s'organisent selon différents modèles qui sont adaptés aux rôles remplis, aux besoins auxquels elles tentent de répondre et aux populations ciblées. Certaines prennent la forme d'organisations à but non lucratif (n=4), d'autres font partie de la structure administrative d'une MRC (n=4); on retrouve aussi des démarches citoyennes portées par des organismes fiduciaires (n=2), des instances régionales faisant partie d'une structure provinciale institutionnelle (n=2), une coopérative, un organisme communautaire et un collectif qui regroupe plusieurs comités œuvrant à l'échelle des MRC. Parmi toutes ces organisations, plusieurs sont issues de démarches citoyennes qui se sont dotées de structures pour pérenniser leurs activités, on parle donc de structure ascendante (n=5). Certaines chapeautent des comités de travail composés d'actrices et d'acteurs du milieu agroalimentaire (n=6). D'autres ont une échelle d'influence suprarégionale, mais se regroupent au sein d'une structure régionale formant une communauté de pratique qui leur permet notamment d'échanger par rapport à leurs

expériences sur le terrain (n=4). Plusieurs organisations sont chapeautées par un conseil d'administration (n=5). Finalement, certaines personnes interviewées mentionnent que la structure de l'organisation dans laquelle elles s'impliquent tente de favoriser l'intelligence collective (n=1), de tendre vers l'autogestion (n=1), de laisser place à un fonctionnement organique (n=1).

4.2.2 Stratégies agroalimentaires territoriales collectives

Cette section explore les relations qu'ont par les organisations agroalimentaires gaspésiennes avec les autres actrices et acteurs du milieu. Nous nous sommes attardés plus spécifiquement aux liens qu'entretiennent les organisations agroalimentaires les unes avec les autres, avec les communautés locales et avec les personnes productrices de légumes ou de fruits. Ces relations sont motivées par diverses raisons qui varient en fonction des besoins, des objectifs, des enjeux spécifiques à chaque organisation agroalimentaire et peuvent prendre différentes formes que ce soit de travailler sur des projets communs, de participer aux mêmes espaces de consultation ou de concertation ou encore de fournir ou recevoir du soutien et de l'accompagnement.

4.2.2.1 Collaboration entre les organisations œuvrant dans le milieu agroalimentaire gaspésien

Les organisations agroalimentaires gaspésiennes sont nombreuses à entretenir des liens les unes avec les autres. On constate tout de même que certaines organisations sont en contact avec davantage d'actrices et d'acteurs du milieu agroalimentaire que d'autres. Par exemple, la majorité des organisations composant notre échantillon sont en contact avec le MAPAQ, principalement pour avoir accès aux programmes financiers offerts en soutien aux projets agroalimentaires (n=8). D'autres ont collaboré avec le MAPAQ à l'élaboration du PDZA, du PDTA ou du PDCN de leur MRC. Quelques organisations collaborent avec le MAPAQ sur

divers comités de travail concernant l'agriculture ou l'alimentation en Gaspésie (n=3). Certaines organisations entrent en contact avec le MAPAQ pour obtenir des informations concernant les programmes qu'il offre (n=2) et d'autres pour obtenir un permis afin d'ouvrir une cuisine collective. D'autres raisons motivent les organisations agroalimentaires à entretenir des liens avec le MAPAQ, notamment l'expertise des agronomes qui peuvent offrir des conseils sur le milieu agricole de la région (n=1) et les formations en hygiène et salubrité qu'il offre (n=1). Si de nombreuses organisations consultées obtiennent un soutien de la part du MAPAQ, d'autres considèrent qu'il pose des contraintes qui entravent certains projets-pilotes qui pourraient être bénéfiques pour le milieu agroalimentaire régional, comme l'abattage à la ferme (n=1).

Quelques organisations agroalimentaires sont en contact avec la branche Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de la FADQ. Deux d'entre elles ont participé avec la FADQ à une tournée organisée par le MAPAQ qui regroupait les organisations offrant des services à la communauté agricole gaspésienne et une organise des comités de travail auxquels participe la branche régionale de la FADQ. Une des organisations rencontrées est en contact avec cette dernière pour s'assurer que les intérêts des agricultrices et des agriculteurs sont pris en considération dans les programmes qu'elle offre. Une autre collabore avec la FADQ à la mise en place de certains projets agricoles et de certains programmes destinés aux agricultrices et aux agriculteurs. Une autre organisation est accompagnée par la FADQ sur certains dossiers qui concernent le financement de projets agricoles. Toutefois, la majorité des personnes interviewées ne sont pas en lien avec la FADQ ou ne savent pas si d'autres employées ou employés de leur organisation sont en contact avec celle-ci (n=9).

La majorité des organisations consultées entretiennent des liens avec la direction régionale de l'UPA. Plusieurs organisations travaillent avec l'UPA sur des dossiers concernant le milieu agroalimentaire gaspésien, puisqu'elle a pour mission de représenter les agricultrices et les agriculteurs de la région et compile de nombreuses données sur le milieu (n=7). Plusieurs personnes siègent avec l'UPA sur des comités de travail, notamment rattachés à l'élaboration de PDZA, de PDTA, de PDCN, de plan en alimentation de proximité

(n=5) et la direction régionale de l'UPA siège sur les comités de travail portés par certaines organisations consultées (n=2). D'autres organisations collaborent avec l'UPA via leur service de l'ARTERRE qui vise à mailler des aspirantes agricultrices et aspirants agriculteurs à des propriétaires qui cherchent une relève pour reprendre leur ferme (ARTERRE, n.d.). Certaines participent à des événements ponctuels organisés par l'UPA dans leur région (n=2) et sont membres de l'UPA parce qu'elles comprennent un volet de production agricole (n=2). Plusieurs organisations travaillent sur des initiatives agroalimentaires avec l'UPA (n=4), comme l'organisation de formations agricoles, des projets d'agriculture urbaine, une tournée des services disponibles dans la région pour la communauté agricole et la mise en application du programme de soutien aux priorités agricoles et agroalimentaires de la Gaspésie (SPAAG), qui vise à identifier et appuyer les mesures favorisant le développement des secteurs agricole et agroalimentaire gaspésien. L'UPA a fourni de l'aide pour le recrutement de personnel d'une des organisations enquêtées. Plus largement, la direction régionale de l'UPA a fourni son appui officiel à une des organisations consultées, une autre collabore au développement agricole de la Gaspésie avec l'UPA. Finalement, une seule organisation n'a pas de lien avec l'UPA.

Une faible proportion des organisations consultées sont en contact avec l'Association agriculture biologique Gaspésie et le Club agroenvironnemental de la Gaspésie-Les Îles, qui sont affiliés à l'UPA. Une organisation s'implique et soutient l'Association agriculture biologique Gaspésie, alors qu'une autre chapeaute des comités de travail sur lesquels le Club agroenvironnemental de la Gaspésie-Les Îles siège.

Si la majorité des personnes interviewées n'ont pas de lien avec la SADC de leur région (n=4) ou ne savent pas si leurs collègues sont en contact avec cet organisme (n=4), certaines consultent ponctuellement la SADC pour des conseils financiers (n=2) ou concernant le recrutement d'employées et d'employés (n=1), pour avoir accès à du financement offert par l'organisme (n=1) ou pour obtenir des informations concernant les services qu'elle peut offrir spécifiquement aux personnes œuvrant dans le milieu agricole (n=1). D'autres orientent certaines agricultrices et agriculteurs qui les contacte vers la SADC pour l'accès à certains

programmes de financement qu'elle gère (n=2). Un organisme partage ses bureaux avec la SADC de sa région. Deux autres ont participé avec la SADC à une tournée de promotion des services offerts à la communauté agricole de leur MRC.

Toutes les organisations agroalimentaires consultées sont en contact avec une ou plusieurs MRC gaspésiennes. De nombreuses organisations sont impliquées dans les comités de la MRC, principalement ceux responsables de l'élaboration des PDZA, PDTA, PDCN ou plan d'alimentation de proximité portés par les MRC (n=10). Plusieurs organisations reçoivent du financement de leur MRC (n=6), d'autres sont en lien avec les MRC à travers leur volet de développement social (n=5) que ce soit parce qu'elles participent aux instances de concertation, qu'elles collaborent à certains projets ou reçoivent du financement. D'autres organisations collaborent avec une ou plusieurs MRC à des projets communs (n=5), notamment la mise en place de programmes de soutien à la communauté agricole ou de services destinés aux agricultrices et aux agriculteurs. Dans certains cas, les MRC offrent du soutien technique aux organisations agroalimentaires (n=1) ou offrent leur appui à l'organisation (n=1). Finalement, une personne interviewée précise que la réconciliation entre les intérêts des élues et élus et ceux des citoyennes et citoyens peut être un défi puisque certaines personnes élues ne sont pas habituées à devoir composer avec l'implication citoyenne en politique municipale, ce qui peut être confrontant.

Plusieurs organisations agroalimentaires consultées entretiennent des liens avec des municipalités locales sur le territoire qu'elles couvrent. Certaines sont en dialogue spécifiquement avec les municipalités dans lesquelles elles sont installées à travers des rencontres, des événements ou des réunions qui y ont lieu et impliquent les membres de l'administration municipale (n=3), d'autres accompagnent les municipalités dans leurs démarches pour devenir des municipalités nourricières (n=2). Certaines municipalités soutiennent des projets portés par les organisations que ce soit à travers du financement (n=2), le prêt d'un local ou de terrains et d'équipements (n=3) ou en appliquant directement sur le terrain des mesures proposées par les organisations pour favoriser l'alimentation de proximité (n=1). Pour certaines organisations, les municipalités locales sont leur lien direct

avec les communautés locales (n=1) et peuvent les informer sur certaines spécificités de leur territoire, notamment concernant le zonage (n=1). Toutefois, si certaines municipalités témoignent un intérêt théorique pour les projets proposés par les organisations agroalimentaires, il est parfois difficile de mettre en application cet intérêt sur le terrain; cette étape peut dépendre de la volonté politique des personnes élues (n=2).

Plusieurs organisations consultées sont impliquées au sein de Gaspésie gourmande, que ce soit parce qu'elles occupent un siège sur son conseil d'administration, financent certains de ses projets ou participent à ses comités de travail (n=3). D'autres collaborent avec Gaspésie gourmande sur des initiatives, comme des campagnes de promotion de l'achat local, des tournées de présentation des services offerts à la communauté agricole en Gaspésie ou les comités responsables de l'élaboration de PDZA ou PDTA (n=4). D'autres organisations ont reçu un appui officiel de Gaspésie gourmande et tentent de définir avec l'organisation comment il est possible de s'entraider dans leurs activités (n=5).

Plusieurs organisations agroalimentaires soutiennent les démarches NNM à l'échelle de leur MRC ou de la région en étant fiduciaire d'une des branches du projet, en participant à leurs séances de consultation, en accompagnant certaines démarches ou en leur offrant un appui financier (n=5). D'autres organisations s'impliquent sur des projets communs avec NNM, notamment l'organisation d'événements portant sur la sécurité et l'autonomie alimentaire, le développement de jardins collectifs, communautaires ou individuels, la planification de formations ou d'ateliers destinés aux populations locales ou des projets favorisant l'alimentation de proximité (n=5). Deux autres organisations aimeraient développer leurs liens avec NNM et trouver des manières de collaborer davantage. Une des organisations consultées s'inquiète de la compétition que NNM pourrait induire pour les agricultrices et les agriculteurs en proposant des produits alimentaires à moindre coût.

En plus des organisations agroalimentaires identifiées précédemment, les individus formant notre échantillon entretiennent des liens, parfois moins courants, avec d'autres actrices et acteurs du milieu agroalimentaire. Parmi celles-ci et ceux-ci, on retrouve notamment le réseau Agriconseils (n=3) et les centres locaux d'emploi (pour un projet pilote

en soutien aux personnes travailleuses autonomes) (n=1). Certaines organisations consultées sont en contact avec des instances gouvernementales comme la direction de la santé publique qui s'implique sur plusieurs espaces de concertation en alimentation et soutien des projets pour l'accès à une saine alimentation pour toute la population (n=3), le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation qui s'implique dans des espaces de concertation en alimentation (n=1), Emploi Québec qui s'implique sur un projet pilote de soutien aux personnes travailleuses autonomes (n=1), ainsi que Services Québec et le Ministère de l'Économie et de l'Innovation qui contribuent au financement de certains projets agroalimentaires (n=2). Les organisations faisant partie de notre échantillon sont aussi en contact avec des regroupements agricoles gaspésiens, comme l'Association des producteurs de petits fruits (n=1) et le collectif d'agricultrices et d'agriculteurs Baie des saveurs avec qui elles collaborent sur des projets (n=1). Certaines personnes interviewées collaborent avec des organisations qui travaillent à favoriser la mise en place de pratiques moins néfastes pour l'environnement dans le milieu agricole comme le conseil régional en environnement Gaspésie-Les Îles (CRE-GÎM), le centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD), le conseil de l'eau de la Gaspésie et les comités de suivi de l'exploitation pétrolière (n=2). Certaines organisations travaillent avec des actrices et des acteurs du milieu du développement social, comme le réseau de développement social de la GÎM (n=3), ainsi que Vivre en Gaspésie, Place aux jeunes en région et le service d'accueil des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants qui encouragent l'installation de la relève agricole en Gaspésie (n=1). Certaines organisations en sécurité alimentaire sont aussi en contact avec les Banques alimentaires du Québec (BAQ) et les Carrefours jeunesse emploi (CJE) de leur région qui les soutiennent dans certains projets (n=2). Finalement, une organisation est en contact avec une association touristique de la région qui appuie les projets d'agrotourisme (n=1) et une autre avec le pôle d'économie sociale de la GÎM et l'organisation Vivre en ville à travers des espaces de concertation.

Si les individus formant notre échantillon sont en contact avec de multiples actrices et acteurs du milieu, ces dernières et derniers ne comprennent pas toujours le rôle, les besoins et la réalité des organisations agroalimentaires (n=5). Leur degré de compréhension dépend

notamment de l'intérêt et de l'écoute qu'elles et ils démontrent envers les organisations agroalimentaires (n=3). Certaines personnes interviewées mentionnent que la déconnection vis-à-vis des réalités territoriales est plus importante chez les actrices et acteurs qui ont une échelle d'influence plus grande. Au contraire, les actrices et acteurs dont le territoire d'action est plus restreint ont tendance à être davantage au fait de ce qui se déroule sur le terrain (n=2). D'autres considèrent que leur expertise est écoutée et reconnue par l'ensemble des organisations avec lesquelles elles collaborent (n=3). Une personne interviewée mentionne que l'organisation dans laquelle elle s'implique a un appui théorique fort pour ses projets, mais réussit à obtenir peu d'aide et de soutien concret.

4.2.2.2 Collaboration avec les communautés locales

Pour prendre le pouls des besoins et des préoccupations des communautés locales, les organisations agroalimentaires doivent aller à leur rencontre sur le terrain ou passer par l'intermédiaire d'actrices et d'acteurs œuvrant dans le milieu social. Parmi ces actrices et acteurs, on retrouve les organismes communautaires qui sont souvent en première ligne quand il est question d'enjeux sociaux. Les organisations agroalimentaires consultées sont nombreuses à être en contact avec des organismes communautaires implantés sur le territoire qu'elles couvrent. Plusieurs passent par les organismes communautaires de leur région pour rejoindre les communautés locales, que ce soit pour les mobiliser par rapport aux enjeux du milieu agroalimentaire, recruter des personnes participantes dans le cadre de certains projets ou mieux comprendre les besoins alimentaires qu'on observe au sein de la population (n=8). D'autres collaborent à monter des projets avec certains organismes communautaires, comme la mise en place d'infrastructures nourricières sur le territoire ou de programmes favorisant l'accès à l'alimentation de populations en situation de précarité (n=7). Quelques organisations consultées collaborent avec des organismes communautaires à travers des instances de concertation (n=3). Une organisation rencontrée travaille au maillage des organismes communautaires offrant des services d'aide alimentaire avec la communauté

agricole de la région. Une autre prête ses locaux à des organismes communautaires qui tiennent des ateliers et des conférences concernant la sécurité et l'autonomie alimentaires.

Contrairement aux personnes productrices de légumes et de fruits formant notre premier échantillon, plusieurs organisations agroalimentaires sont en lien avec la Table des saines habitudes de vie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (TSHV-GÎM) portée par le CISSS. Plusieurs organisations participent directement à la table ou y sont représentées par l'instance qui les chapeaute (n=6). La TSHV-GÎM fournit un soutien financier à certaines organisations (n=2). Finalement, des personnes employées par la TSHV-GÎM s'impliquent sur les comités de travail créés par certaines organisations agroalimentaires consultées (n=3).

Plusieurs organisations agroalimentaires entretiennent des liens avec des établissements publics de leur région, notamment des établissements scolaires (n=9) et des CPE (n=2). Ces liens passent par la mise en place de projets qui visent à nourrir les élèves et les enfants ou à les familiariser avec le jardinage, l'agriculture et les saines habitudes alimentaires (n=9). Une organisation est en contact avec une résidence privée pour aînés (RPA) de sa région dans le cadre d'un projet d'infrastructures nourricières. Plusieurs organisations aimeraient voir les établissements publics se tourner vers un approvisionnement en aliments de proximité et certaines travaillent présentement à faire la promotion de cette idée (n=4).

En plus d'être en contact avec des organismes communautaires, des instances gouvernementales et des établissements publics, les organisations agroalimentaires consultées prennent part à des événements organisés pour les populations locales dans leur région. Par exemple, plusieurs organisations sont présentes lors des fêtes des semences, des fêtes des récoltes et des marchés publics (n=7), ce qui leur permet d'être en contact direct avec les populations intéressées par l'agriculture et l'alimentation de proximité. D'autres organisations contribuent à la planification et à la réalisation de ce type d'événements, ce qui leur permet d'établir des liens avec la communauté agricole et les populations locales (n=2).

La participation à des événements ayant trait au milieu agroalimentaire n'est pas le seul moyen utilisé par les organisations consultées pour prendre le pouls des communautés locales. Plusieurs organisations s'informent sur les besoins, les préoccupations et les intérêts des communautés à travers des échanges informels lors d'activités qu'elles organisent ou auxquelles elles participent (n=6). Certaines organisations consultées passent par des organismes communautaires de leur région pour avoir un portrait des besoins des populations qui les fréquentent (n=5). Plusieurs comprennent des comités citoyens qui leur permettent de maintenir un lien pérenne avec les populations locales, alors que d'autres organisent ou prennent part ponctuellement à des assemblées publiques et des consultations citoyennes qui leur permettent d'avoir un aperçu de ce qui préoccupe les populations locales (n=6). Plusieurs organisations utilisent les réseaux sociaux ou les listes d'envois par courriels pour maintenir un lien avec les communautés locales (n=6), alors que d'autres passent par les médias locaux, notamment les journaux et la radio communautaire (n=3). Finalement, quelques organisations produisent des affiches, des tracts ou des magazines pour informer les populations sur ce qu'elles proposent comme activités ou services (n=3).

4.2.2.3 Collaboration avec la communauté en production de légumes et de fruits

La majorité des organisations agroalimentaires consultées entretiennent des liens avec des personnes œuvrant en production de légumes et de fruits dans la région. La plupart sont entrées en contact avec ces dernières à travers des instances ou lors de rencontres ayant trait au milieu agroalimentaire, comme des comités consultatifs, des espaces de concertation, des ateliers ou des formations (n=7). Quelques organisations ont contacté directement des personnes productrices de légumes et de fruits, afin de s'enquérir de leur intérêt pour certains projets (n=2). D'autres organisations proposent des services à la communauté agricole, ce sont donc les agricultrices et les agriculteurs qui prennent contact avec elles lorsque nécessaire (n=1). Une des personnes interviewées mentionne que le réseau des joyeux maraichers écologiques, un forum de discussion entre maraîchères et maraîchers, lui a permis

d'établir des contacts avec cette communauté. Finalement, une personne indique que le milieu agroalimentaire gaspésien est assez petit; de ce fait, il est facile de rencontrer et de discuter avec celles et ceux qui y sont impliqués.

Les relations entretenues par les organisations agroalimentaires avec les personnes productrices de fruits et de légumes prennent différentes formes. Plusieurs collaborent sur des projets communs (n=8), notamment des activités de glanage au champ, des dépannages alimentaires, la création d'un bottin des ressources en alimentation sur le territoire gaspésien, la mise en place de nouveaux points de chute pour des paniers de légumes, des journées et des outils de valorisation du travail agricole et des marchés publics. Les agricultrices et agriculteurs s'impliquent directement au sein de certaines organisations agroalimentaires, notamment en siégeant sur leurs instances ou en participant aux rencontres qu'elles organisent (n=7). Certaines organisations offrent directement des services à la communauté agricole gaspésienne, que ce soit à travers de l'aide au démarrage, des conseils financiers, du soutien pour la commercialisation ou la représentation de leurs intérêts auprès d'instances politiques (n=3). Certaines organisations aident des projets agricoles directement sur le terrain (n=1) ou leur offrent de partager des infrastructures agricoles (n=1); d'autres ont initié un dialogue avec des agricultrices et agriculteurs de leur région pour mieux saisir leurs besoins et tenter d'élaborer des solutions communes (n=2). Quelques organisations rencontrées nous ont mentionné que le manque de temps des personnes qui travaillent en agriculture est un frein important à la création et au maintien de liens avec elles (n=3).

4.2.2.4 Espaces d'échanges au sein du milieu agroalimentaire

Les organisations agroalimentaires consultées participent à différents espaces de concertation regroupant les actrices et acteurs du milieu que ce soit à l'échelle de leur MRC ou de toute la Gaspésie. Parmi ces espaces, on retrouve les comités de travail portés par Gaspésie gourmande (n=8), dont l'échelle d'influence s'étend à l'ensemble de la région administrative. D'autres participent aux espaces de concertation mis en place par les

démarches en développement social de la région à la grandeur de la Gaspésie ou de leur MRC (n=4). Ces démarches comprennent généralement un volet axé sur la sécurité et l'autonomie alimentaire dans lequel s'inscrivent les organisations rencontrées. Quelques organisations ont participé à des comités consultatifs ou de travail créés par les démarches Nourrir notre monde (n=3) ou par leur MRC dans le cadre de l'élaboration d'un PDZA, d'un PDTA, d'un PDCN (n=3) ou d'un plan d'alimentation de proximité (n=2). Ces comités permettent de regrouper de manière ponctuelle les actrices et acteurs du milieu agroalimentaire afin de discuter des enjeux auxquels elles et ils font face, des besoins rencontrés et du type de développement auquel elles et ils aspirent pour le milieu agroalimentaire. D'autres espaces ponctuels comme les colloques, les forums, les formations et les événements agroalimentaires permettent aux organisations de discuter avec d'autres actrices et acteurs du milieu sans que ces échanges ne se déroulent dans des espaces spécifiquement destinés à la concertation (n=4). Ce type d'espaces permet notamment de prendre le pouls des agricultrices et agriculteurs qui n'ont pas nécessairement le temps de s'impliquer sur des tables de concertation, mais qui peuvent prendre part à des activités et des événements ponctuels (n=1). Une personne interviewée prend part à la TSHV-GÎM qui se rapporte davantage à la saine alimentation à l'échelle de la région administrative et une autre à un espace qui regroupe différents projets de jardins communautaires et collectifs à l'échelle de la MRC. Pour une des personnes interviewées, les syndicats locaux ou spécialisés de l'UPA permettent aussi la concertation par secteur. Bref, on constate qu'il existe plusieurs espaces de concertation au sein du milieu agroalimentaire, qu'ils soient organisés à cette fin ou qu'ils aient d'autres visées. Selon certaines organisations, cette situation engendre un phénomène de sur-concertation et de dédoublement des discussions entre actrices et acteurs du milieu agroalimentaire (n=2). Comme le mentionne une personne interviewée

la concertation son but c'est de faire émerger des des, des priorités sur lesquelles il faut travailler, se donner un plan de travail, se donner des objectifs, *et cetera, et cetera*. Donc la concertation, elle devrait toujours être accompagnée d'un truc concret, même si je sais que c'est pas toujours le cas, c'est aussi pour ça je pense qu'il y a plein d'acteurs qui veulent pas faire de la concertation parce qu'ils ont l'impression que c'est une perte de

temps et effectivement ça existe la sur-concertation là mais, mais c'est ça, on essaie de trouver des objectifs concrets. (O5)

La concertation des actrices et des acteurs expose certaines divergences dans la manière dont ces dernières et derniers envisagent le développement futur du milieu agroalimentaire gaspésien. Pour certaines personnes interviewées, il semble exister une vision partagée du modèle de développement qui devrait être implanté en Gaspésie et des priorités sur lesquelles travailler. Elles constatent un désir commun de collaborer pour trouver des solutions aux problématiques auxquelles l'ensemble du secteur agroalimentaire gaspésien fait face (manque de relève agricole, manque de terres disponibles pour l'agriculture, déclin de certains secteurs, etc.) (n=3). D'autres remarquent une vision partagée plus spécifiquement au sein de la communauté qui œuvre dans la production de légumes et de fruits, puisqu'il s'agit d'un milieu plus uniforme (n=2). Quelques personnes consultées considèrent que les actrices et acteurs du milieu agroalimentaire partagent certaines préoccupations communes qui se retrouvent dans les stratégies qu'elles et ils mettent en place sur le territoire. Par exemple, selon certaines personnes répondantes, le développement de l'alimentation de proximité (n=2) et l'amélioration de la productivité des entreprises (n=1) sont des priorités partagées par les actrices et acteurs du milieu agroalimentaire, ce qui transparait dans leurs actions. Au contraire, parmi notre échantillon, certains individus constatent des divergences de point de vue entre les actrices et les acteurs du milieu, notamment sur la place qui devrait être accordée au tourisme dans le secteur agroalimentaire (n=2) ou sur l'importance de privilégier l'achat d'aliments locaux au profit d'aliments à faible coût dans les supermarchés (n=1). Bref, pour plusieurs personnes interviewées il n'existe pas encore de vision partagée de ce vers quoi le milieu agroalimentaire en Gaspésie devrait tendre, mais plusieurs démarches sont en cours actuellement pour la construire (n=5). Une personne précise tout de même que même en identifiant une vision partagée par les actrices et les acteurs il sera nécessaire de trouver comment articuler les actions de chacune et chacun pour la concrétiser, ce qui risque d'être complexe (n=1).

Sans être issues d'une vision concertée des actrices et acteurs du milieu, plusieurs nouvelles tendances sont venues transformer le secteur agroalimentaire gaspésien dans les

dernières années. Par exemple, beaucoup d'organisations consultées observent l'émergence de nouvelles initiatives agroalimentaires (n=9). Celles-ci prennent la forme de nouveaux types de production (n=3), de projets de transformation alimentaire (n=1), de divers types de modes de mise en marché de proximité (n=3) et d'entreprises agricoles alternatives qui pratiquent une forme d'agriculture de petite surface axée sur la résilience et la préservation de l'environnement (n=7). Toutefois, selon certaines personnes interviewées, si le développement de nouvelles initiatives est encouragé, peu de mesures sont mises en place pour favoriser leur maintien dans le temps (n=2). Quelques organisations ont observé un intérêt plus marqué de la part des personnes élues et de la population pour les initiatives en sécurité et en autonomie alimentaires dans les dernières années (n=7). Plusieurs projets agricoles ont aussi été développés dans des territoires traditionnellement moins agricoles (n=2). Une personne interviewée constate aussi une volonté plus marquée de s'organiser en collectif au sein même des initiatives agroalimentaires et entre celles-ci. Certaines organisations observent aussi que des problèmes se sont développés ou accentués dans les dernières années, notamment l'augmentation de la superficie agricole en friche sur le territoire (n=2), le manque de relève agricole (n=2), le manque de terres disponibles pour l'agriculture, le déclin de certains secteurs agricoles (n=4) ou l'obligation de se démarquer dans un contexte marqué par l'essor de nouveaux projets agricoles qui proposent une offre similaire (n=2).

4.3 SYNTHÈSE COMPARATIVE DES STRATÉGIES AGROALIMENTAIRES TERRITORIALES

Le portrait des stratégies agroalimentaires territoriales individuelles et collectives mises en place par les deux populations à l'étude effectué dans ce chapitre témoigne qu'elles sont nombreuses et diversifiées. En les comparant, on remarque que les deux groupes développent des stratégies individuelles assez différentes, mais souvent complémentaires, et des stratégies collectives qui se ressemblent.

4.3.1 Stratégies individuelles

Les stratégies agroalimentaires individuelles développées par les deux populations impliquées dans le projet de recherche diffèrent dans la mesure où leurs objectifs, leurs structures et leurs rôles dans le milieu agroalimentaire gaspésien ne sont pas les mêmes. Les stratégies individuelles mises en place par la population en production de légumes et de fruits se déploient à travers leurs pratiques agricoles, leurs modes de mise en marché, leurs modèles d'organisation et leur expérience agricole. Les pratiques agricoles adoptées par les personnes agricultrices interrogées sont dans l'ensemble assez diversifiées. Certaines tendances adoptées par une majorité de l'échantillon peuvent tout de même être dégagées. Si la majorité des personnes participantes ont opté pour des pratiques correspondant à leurs valeurs et leurs préférences personnelles (n=10), d'autres ont aussi choisi un modèle agricole moins dommageable pour l'environnement (n=7), adapté aux contraintes biophysiques (n=6) et économiques (n=5) de la région et permettant d'offrir des aliments sains à leur communauté (n=4). Quelques motifs supplémentaires ont été évoqués par un individu dans l'échantillon (voir tableau synthèse). Concernant les pratiques agricoles mises en place, la majorité des individus interrogés n'ont pas de certification biologique (n=11), mais respectent tout de même les normes imposées par la certification (n=9). L'ensemble de l'échantillon a recours à des intrants agricoles (engrais, fertilisants, pesticides, herbicides, etc.). Si une des personnes interrogées utilise des intrants qu'elle qualifie de « conventionnels », le reste de l'échantillon a recours à divers intrants qui respectent la certification biologique du Québec. L'ensemble des personnes ayant pris part à la recherche utilisent de la machinerie agricole, principalement des motoculteurs BCS (n=9) et des tracteurs (n=6) auxquels peuvent être rattachés divers accessoires. Les semences utilisées par les personnes interrogées proviennent essentiellement d'Amérique du Nord, notamment des États-Unis (n=9), de provinces canadiennes autres que le Québec (n=10) ou du Québec (n=11). Quelques personnes produisent elles-mêmes certaines de leurs semences (n=3). Finalement, plusieurs individus ont développé des partenariats pour faciliter leur production. Certains récupèrent des fertilisants dans les fermes voisines (n=8), partagent leur équipement agricole (n=8), vendent

leurs surplus ou en achètent à des productrices et producteurs de la région (n=7), organisent des achats groupés d'intrants agricoles (n=6) ou partagent leurs connaissances et leurs apprentissages avec d'autres membres de la communauté agricole (n=3).

Concernant les modes de mise en marché préconisés, on remarque que la majorité de l'échantillon vend l'ensemble de sa production en Gaspésie (n=12). Les autres vendent en majorité dans la région, mais écoulent parfois leurs surplus à l'extérieur (n=4). Le recours à la mise en marché de proximité sous la forme de vente à la ferme (n=9), d'agriculture soutenue par la communauté (n=8) et de vente dans les marchés publics (n=8), est particulièrement important au sein de notre échantillon. On retrouve aussi d'autres méthodes, comme un réseau collectif de mise en marché en ligne (n=4), un kiosque mobile (n=1) ou la vente de produits lors d'événements ponctuels (n=1). La majorité des personnes interrogées vendent aussi leurs produits à des commerces locaux et des établissements publics (n=13).

Les modèles d'organisation préconisés par les personnes participant au projet de recherche sont assez variés. On retrouve plusieurs entreprises en nom collectif (n=7), quelques entreprises possédées par un ou une unique propriétaire (n=4), des coopératives (n=3), une OBNL et un projet qui n'a pas de structure légale. Certaines personnes ont ainsi décidé de privilégier le modèle qui leur semblait le plus simple à mettre en place au démarrage (n=6) ou qui répondait le mieux à leurs besoins et à leurs préférences personnelles (n=7), alors que d'autres ont choisi un modèle qui leur semblait davantage horizontal (n=2) ou basé sur la coopération (n=1). La moitié de l'échantillon interrogé considère la possibilité de changer de modèle d'organisation dans les prochaines années.

La majorité des personnes interrogées n'ont suivi aucune formation académique (DEP, DEC ou études universitaires) rattachée à l'agriculture avant de démarrer leur projet agricole (n=11). Plusieurs ont acquis de l'expérience en travaillant sur des fermes maraîchères (n=6), en expérimentant dans leur propre jardin (n=5) ou en complétant le masterclass de Jean-Martin Fortier (n=3). Pour se garder à jour dans leurs pratiques, de nombreuses personnes interrogées assistent à des formations ponctuelles (n=9) ou s'informent à partir de diverses sources de documentation (livres, articles, vidéos, etc.) (n=8). Les formations offertes, que

ce soit dans un cadre académique ou non, ne sont pas toujours adaptées au contexte agricole particulier de la Gaspésie, ce qui oblige certains individus à effectuer de la recherche complémentaire ou demander des conseils à d'autres personnes agricultrices dans la région (n=8). Des réseaux formels et informels de partage de connaissances agricoles sont présents en Gaspésie. Si la majorité des personnes participantes ont recours à des discussions informelles avec d'autres agricultrices et agriculteurs pour obtenir de l'information (n=10), certaines utilisent aussi des forums agricoles (n=3).

Ainsi, les stratégies individuelles mises en place par la communauté agricole gaspésienne prennent des formes variées, mais ont comme objectif général de produire des légumes et des fruits qui seront commercialisés afin de nourrir la population. Les stratégies individuelles implantées par les organisations agroalimentaires gaspésiennes prennent plutôt la forme d'initiatives et de projets agroalimentaires. Ces derniers sont influencés par le ou les rôles de l'organisation qui les portent, les besoins auxquels elle cherche à répondre et les populations qu'elle cible. Les organisations approchées dans le cadre du projet de recherche ont des rôles diversifiés, mais toujours rattachés au milieu agroalimentaire gaspésien. Certaines travaillent à la mobilisation et à la concertation du milieu (n=7), à favoriser la participation citoyenne (n=7) ou à l'éducation populaire autour des enjeux agroalimentaires (n=7). D'autres se consacrent au développement de l'alimentation de proximité dans la région, notamment par la mise en place d'infrastructures nourricières (n=9) ou d'initiatives de récupération alimentaire (n=4). Quelques organisations offrent des services pour accompagner la communauté agricole de la région (n=4) et certaines produisent directement des aliments dans une perspective de commercialisation (n=2). Par le ou les rôles qu'elles jouent, les organisations agroalimentaires tentent de répondre à des besoins présents dans la région. Plusieurs se concentrent sur les besoins des populations locales (besoins alimentaires, éducation populaire, création de liens dans les communautés) (n=8), alors que d'autres s'impliquent davantage auprès des agricultrices et agriculteurs (aide au démarrage, mise en marché de proximité, valorisation de l'agriculture, accompagnement, soutien financier) (n=8). Certaines organisations travaillent à l'aménagement du territoire agricole (n=4) et d'autres répondent à des besoins issus à la fois de la communauté agricole et des populations

locales, notamment en travaillant au maillage des deux groupes, à visibiliser leurs revendications et développer des projets communs (n=8). Ainsi, certaines organisations s'adressent davantage aux populations locales (n=10), d'autres à la communauté agricole (n=7) et d'autres ciblent les deux populations (n=5). Trois organisations développent des projets plus larges qui visent l'ensemble des actrices et acteurs du milieu agroalimentaire gaspésien (n=3). Les modèles d'organisation préconisés par les organisations agroalimentaires approchées sont assez variés. On retrouve à la fois des OBNL (n=5), des instances associées aux MRC (n=4), des démarches citoyennes (n=4), des instances régionales associées à des structures provinciales (n=2) et des modèles moins répandus comme une coopérative et un collectif.

En comparant les stratégies agroalimentaires individuelles développées par les deux populations, on constate qu'elles sont souvent complémentaires. Si les agricultrices et agriculteurs mettent en place des stratégies pour produire et commercialiser des légumes et des fruits, plusieurs organisations agroalimentaires développent des mesures, des programmes et des initiatives pour les accompagner dans ces activités. D'autres organisations travaillent à favoriser l'alimentation de proximité dans la région, notamment en créant des infrastructures agroalimentaires, en visibilisant l'activité agricole locale et en offrant des espaces qui rassemblent les populations locales et la communauté agricole. Ces initiatives peuvent bénéficier aux agricultrices et aux agriculteurs qui font de la mise en marché de proximité. Finalement, en s'impliquant dans le maillage et l'organisation des actrices et acteurs du milieu agroalimentaire, certains regroupements créent des espaces d'échanges permettant aux membres de la communauté agricole d'exprimer ses points de vue, préoccupations et revendications concernant le secteur agroalimentaire. On constate ainsi que malgré leur recours à des stratégies agroalimentaires qui diffèrent, les deux populations impliquées dans la recherche poursuivent des objectifs similaires qui visent à faciliter l'accès des populations locales à des aliments sains et locaux.

4.3.2 Stratégies collectives

4.3.2.1 Collaboration avec les organisations agroalimentaires

Les deux populations interrogées dans le cadre de la recherche ne développent pas uniquement des stratégies agroalimentaires individuellement. Elles travaillent aussi en collaboration avec de nombreuses actrices et de nombreux acteurs du milieu agroalimentaire pour mettre en place des stratégies collectives. La communauté agricole comme les organisations approchées sont ainsi en contact avec un multitude d'autres organisations agroalimentaires dans le cadre de leurs activités.

Les liens entre la communauté agricole et les organisations agroalimentaires prennent différentes formes en fonction des besoins et des objectifs de chaque partie impliquée. De nombreuses personnes agricultrices reçoivent des services de la part d'organisations, notamment de l'accompagnement pour leur projet agricole, l'accès à des subventions, à des indemnités, à des conseils pour leur production ou leur recherche de financement et à des formations agricoles. Certains regroupements offrent des espaces d'organisation et de revendication aux agricultrices et agriculteurs, alors que d'autres encadrent des comités de travail et des rencontres de consultation concernant le milieu agroalimentaire. De nombreuses personnes agricultrices participent à des projets collectifs en collaboration avec des organisations agroalimentaires (marchés publics, activités de glanage, points de chute, projets de recherche, caveaux collectifs, etc.). Finalement, certaines sont en contact avec des groupes qui font la promotion de l'agriculture locale ou organisent des événements agroalimentaires. Si pratiquement toutes les personnes agricultrices interrogées sont en lien avec des organisations agroalimentaires, un peu moins de la moitié des personnes interrogées sentent que leurs réalités et leurs points de vue sont représentés par celles-ci (n=6). Trois personnes interrogées considèrent que certaines organisations démontrent une volonté de comprendre les enjeux vécus sur le terrain, alors que d'autres sont davantage déconnectées de ces réalités. Quelques personnes interrogées entretiennent peu de liens avec les organisations agroalimentaires, elles ne veulent donc pas prendre position sur le sujet (n=3).

Finalement, trois personnes considèrent que les organisations sont généralement déconnectées de la réalité du terrain (n=3) et particulière de celle des petites productions.

Les organisations agroalimentaires approchées entretiennent aussi des liens les unes avec les autres. Elles collaborent notamment dans le cadre de comités consultatifs, de comités de travail, de programmes qui concernent le secteur agroalimentaire gaspésien. Elles travaillent souvent ensemble au développement d'initiatives agroalimentaires, notamment des infrastructures nourricières collectives ou des tournées de présentation des services offerts aux agricultrices et agriculteurs dans la région. Certaines organisations sont en contact avec d'autres afin de recevoir certains services comme des subventions, des permis, des formations ou de l'accompagnement dans le cadre de certains projets. Certains regroupements ont obtenu l'appui officiel d'autres organisations lors de leur démarrage, facilitant ainsi leur constitution et leur accès à certaines subventions. Finalement, quelques organisations partagent les mêmes bureaux. Comme pour l'échantillon précédent, certaines organisations approchées sentent que leurs revendications et leurs réalités sont écoutées et prises en considération par les autres instances agroalimentaires (n=3). D'autres évoquent un manque d'écoute de la part d'organisations qui œuvrent à plus grande échelle (régionale ou provinciale) et qui leur semblent davantage déconnectées des réalités territoriales (n=3).

Les collaborations entre les deux populations sont parfois entravées par des obstacles. Selon plusieurs individus interrogés, le manque de temps et les distances importantes qui séparent certaines organisations et personnes agricultrices nuisent au développement et à la pérennité de leurs collaborations. Les divergences idéologiques et les tensions entre certaines instances expliquent aussi que certains individus interrogés préfèrent éviter ou mettre fin à certaines collaborations.

4.3.2.2 Collaboration au sein de la communauté agricole

La collaboration entre les membres de la communauté agricole gaspésienne est parfois encadrée par un espace formel. Ainsi, plusieurs personnes interrogées prennent part à des regroupements organisés notamment par ou en collaboration avec le MAPAQ, l'UPA, les MRC ou Gaspésie gourmande (n=9). D'autres se rassemblent dans le cadre d'achats groupés d'intrants (n=6) ou de partage d'équipements agricoles (n=8). On constate un important partage de connaissance entre les agricultrices et agriculteurs de la région qui se fait de façon informel (n=11) ou formel (n=4). Certaines personnes collaborent sur des projets de mise en marché collective (n=4) ou de coopérative de solidarité (n=1). Une portion importante de l'échantillon achète ou vend ses surplus de production à d'autres agricultrices et agriculteurs de la région (n=9). Finalement, plusieurs s'organisent informellement dans le cadre de marchés publics ou de fêtes des semences pour éviter de se faire de la compétition.

4.3.2.3 Rapport aux communautés locales

La majorité de l'échantillon issu de la communauté agricole est en contact avec des organismes communautaires de la région (n=13), notamment à travers la vente à prix réduit ou le don d'une partie de leur production aux organismes (n=9), l'implication dans les projets des organismes (cuisine communautaire, glanage, réinsertion sociale, éducation populaire) (n=4), la récupération de restes alimentaires provenant d'organismes pour fertiliser les parcelles de production (n=1), la location ou le partage d'espaces appartenant aux organismes (n=3). Les organisations agroalimentaires approchées sont davantage en contact avec les organismes communautaires pour faire de la mobilisation auprès des populations qui les fréquentent ou cerner les besoins de ces dernières (n=8). D'autres travaillent sur des projets en alimentation de proximité (n=7) ou se retrouvent sur des instances de concertation (n=3) avec des organismes communautaires.

Une seule personne agricultrice entretient un lien avec le CISSS de la région à travers la TSHV-GÎM. Au contraire, plusieurs organisations agroalimentaires participent à la TSHV-GÎM (n=6), reçoivent un soutien financier de sa part (n=2) ou se retrouvent sur des instances de concertation auxquels participent la table (n=3).

Plusieurs personnes agricultrices interrogées sont en contact avec des établissements publics. Elles fournissent notamment des fruits et légumes à des institutions scolaires de la région (n=6), organisent des visites de leur ferme avec des CPE, garderies et établissements scolaires (n=4) ou organisent des activités de financement avec les comités de parents (n=1). Deux personnes interrogées fournissent des légumes à une RPA. On constate une volonté de multiplier les liens avec les établissements publics au sein de l'échantillon, mais la compétition avec les grands distributeurs qui proposent des produits déjà transformés et à bas prix y fait obstacle. Pour leur part, les organisations agroalimentaires sont nombreuses à planifier des activités avec des établissements scolaires et des CPE sur le jardinage, l'agriculture et les saines habitudes alimentaires (n=9). Une organisation travaille aussi sur un projet d'infrastructure nourricière avec une RPA de la région. Comme pour les agricultrices et agriculteurs, plusieurs organisations aimeraient un approvisionnement alimentaire local plus important des établissements publics (n=4).

Pour entretenir des liens avec les populations locales, la communauté agricole et les organisations agroalimentaires ont recours à plusieurs stratégies similaires. Autant les agricultrices et les agriculteurs (n=13) que les organisations agroalimentaires (n=8) passent par les organismes communautaires pour rejoindre les citoyennes et citoyens. Les deux groupes participent aussi à des événements agroalimentaires ponctuels (marchés de Noël, fêtes des récoltes, fêtes des semences, festival, exposition agricole, etc.) qui leur permettent de rencontrer la population (n=8 pour la communauté agricole; n=6 pour les organisations agroalimentaires). Les discussions informelles (n=6 pour la communauté agricole et les organisations agroalimentaires) et la présence sur les réseaux sociaux (n=9 pour la communauté agricole et n=6 pour les organisations agroalimentaires) permettent aussi aux individus formant notre échantillon de créer un lien avec les communautés locales. Les

espaces de mise en marché de proximité permettent aux agricultrices et agriculteurs d'être en contact avec les populations locales (n=9). Plusieurs organisations agroalimentaires comprennent des comités citoyens ou organisent des assemblées publiques pour prendre le pouls des communautés locales concernant les enjeux agroalimentaires (n=6). Finalement, l'envoi de courriels, les pages web, le porte-à-porte, les médias locaux, les envois postaux, l'affichage, l'intermédiaire de restaurateurs ou les index faisant la promotion des projets agroalimentaires dans la région sont d'autres stratégies utilisées à quelques occasions par les deux échantillons. Le manque de temps, les distances importantes qui séparent certains projets agricoles et organisations agroalimentaires des bassins de population et la diminution du nombre d'événements agroalimentaires organisés depuis la pandémie limitent toutefois le développement de liens entre les personnes interrogées et les populations locales.

4.3.2.4 Espaces d'échanges sur le milieu agroalimentaire

La communauté agricole et les organisations agroalimentaires gaspésiennes participent à certains espaces d'échanges et de concertation leur permettant parfois de participer aux prises de décision concernant le milieu agroalimentaire. Parmi les espaces identifiés comme lieux d'échanges par les personnes participant à l'étude, on retrouve les tables de concertation de Gaspésie gourmande (n=3 pour la communauté agricole; n=8 pour les organisations agroalimentaires), les comités créés par NNM (n=2 pour la communauté agricole; n=3 pour les organisations agroalimentaires) et les comités de travail des PDZA, PDTA, PDCN ou des plans d'alimentation de proximité encadrés par les MRC (n=2 pour la communauté agricole; n=5 pour les organisations agroalimentaires). Deux personnes agricultrices identifient les regroupements encadrés par l'UPA comme espaces d'échanges auxquels elles participent et quatre organisations agroalimentaires s'impliquent au sein d'espaces de concertation mis en place par les démarches en développement social de leur MRC. Finalement, divers petits pôles ponctuels comme des forums, des colloques, des espaces de formations ou des événements permettent à la communauté agricole et aux organisations agroalimentaire

d'échanger sur le secteur agroalimentaire (n=5 pour la communauté agricole; n=4 pour les organisations agroalimentaires). Plusieurs personnes agricultrices ne connaissent pas les espaces de concertation existants dans la région (n=4). Le manque de temps des personnes agricultrices est un frein identifié par les deux échantillons à leur participation aux espaces de concertation. Le nombre important d'espaces d'échanges est critiqué par deux organisations puisqu'il entraîne un phénomène de sur-concertation, dédoublant ainsi le travail effectué par les instances de concertation.

Selon deux personnes agricultrices et cinq personnes intervenantes au sein d'organisations agroalimentaires, la présence de ces espaces d'échanges ne veut pas dire qu'il existe une vision partagée entre les actrices et acteurs concernant l'avenir de l'agriculture dans la région. Pour d'autres, on retrouve une vision commune au sein de certains groupes spécifiques, comme les agricultrices et agriculteurs d'une même MRC ou celles et ceux qui ont un même modèle de production (n=9 pour la communauté agricole; n=2 pour les organisations agroalimentaires). Quelques personnes considèrent que certains objectifs communs rassemblent tout de même le milieu agroalimentaire, comme de rendre accessibles des aliments frais et locaux aux populations de la région ou de collaborer pour trouver des solutions aux enjeux agroalimentaires (n=3 pour la communauté agricole; n=3 pour les organisations agroalimentaires). Finalement, plusieurs considèrent que les espaces d'échanges existants permettent de travailler à développer cette vision partagée, mais qu'elle n'est pas encore structurée (n=5 pour la communauté agricole et pour les organisations agroalimentaires).

Malgré l'absence de consensus concernant l'existence d'une vision partagée de l'avenir du milieu agroalimentaire gaspésien, les actrices et acteurs remarquent tout de même certaines transformations qui concernent l'ensemble de la région. Ces transformations prennent notamment la forme d'une vague de nouveaux projets (n=8 pour la communauté agricole; n=9 pour les organisations agroalimentaires, ainsi qu'un intérêt plus marqué pour les initiatives agroalimentaires alternatives (n=3 pour la communauté agricole; n=7 pour les organisations agroalimentaires), pour la production biologique et locale (n=4 pour la

communauté agricole) et pour la transformation alimentaire (n=1 pour les organisations agroalimentaires). Au sein des organisations, on observe aussi un intérêt plus marqué des élus et élus, ainsi que de la population pour les initiatives en sécurité et en autonomie alimentaires (n=7). Une personne interviewée constate aussi une volonté plus marquée de s'organiser en collectif au sein même des initiatives agroalimentaires et entre celles-ci. Le bilan n'est toutefois pas seulement positif. Plusieurs organisations observent que certains problèmes se sont développés ou accentués dans les dernières années, notamment l'augmentation de la superficie agricole en friche sur le territoire (n=2), le manque de relève agricole (n=2), le manque de terres disponibles pour l'agriculture, le déclin de certains secteurs agricoles (n=4) ou l'essor d'une forme de compétition due à la hausse du nombre de projets agricoles proposant une offre similaire (n=2). Contrairement aux stratégies agroalimentaires territoriales individuelles développées par les deux échantillons qui prennent des formes assez différentes, les stratégies collectives mises en place par les deux groupes s'apparentent davantage. Elles témoignent d'un intérêt assez répandu au sein des deux échantillons pour la collaboration. Ainsi, la prise de contact des deux populations avec les organisations agroalimentaires, la communauté agricole et les communautés locales les aide généralement à atteindre leurs objectifs et à s'inscrire au sein de l'écosystème agroalimentaire de la région.

CONCLUSION

Le quatrième chapitre fait ressortir une vue d'ensemble des informations obtenues à partir de la collecte de données effectuée en trois temps à partir d'une recherche documentaire, d'entrevues semi-dirigées et d'observation directe. En regroupant les données, il est possible de faire ressortir certaines tendances concernant les stratégies agroalimentaires territoriales individuelles et collectives développées et utilisées par les deux populations à l'étude. On constate que les stratégies individuelles mises en place par les deux échantillons diffèrent, puisqu'elles ne poursuivent pas les mêmes objectifs. Les stratégies individuelles

développées par les personnes agricultrices visent à produire et commercialiser des aliments pour nourrir la population gaspésienne. Les stratégies individuelles mises en place par les organisations agroalimentaires visent davantage à accompagner la communauté agricole gaspésienne et à lui donner de la visibilité, ainsi qu'à créer des infrastructures pour rendre les aliments locaux plus accessibles. Ainsi, les stratégies des deux populations diffèrent, mais se complètent. Pour ce qui est des stratégies agroalimentaires territoriales collectives, elles peuvent être séparées en plusieurs catégories. On retrouve des stratégies qui impliquent la collaboration des deux populations à l'étude. Elles prennent la forme de mesures d'accompagnement de projets agricoles, d'espaces d'organisation, de comités de travail, de rencontres de consultation concernant le milieu agricole, d'initiatives collectives en autonomie ou sécurité alimentaire, ainsi que des programmes de promotion des aliments locaux. On retrouve aussi des stratégies qui impliquent la collaboration des deux populations à l'étude avec les communautés locales, que ce soit à travers des organismes communautaires, des établissements publics locaux ou à travers un lien direct avec les personnes habitant la région. Finalement, des espaces d'échange et de concertation existent dans la région pour permettre aux deux populations de partager leurs expériences du milieu agroalimentaire gaspésien et de s'exprimer sur les moyens qui devraient être adoptés pour avoir un environnement davantage adapté aux besoins, préoccupations et aspirations des actrices et acteurs du milieu.

CHAPITRE 5

ANALYSE DES STRATÉGIES AGROALIMENTAIRES EN GASPÉSIE SELON LES PRINCIPES DES SOUVERAINETÉS ALIMENTAIRES

INTRODUCTION

Le chapitre précédent propose un portrait général des expériences du secteur agroalimentaire telles que vécues par les personnes agricultrices issues du milieu de la production de légumes et de fruits, ainsi que par les personnes intervenant au sein de diverses organisations agroalimentaires gaspésiennes. Il témoigne de la grande diversité des réalités vécues, des rôles occupés et des points de vue portés par ces différentes actrices et ces différents acteurs. À partir de ce portrait, il est possible de dégager certaines stratégies agroalimentaires territoriales mises en place par les protagonistes du milieu agroalimentaire gaspésien. Elles prennent parfois une forme individuelle, puisqu'elles n'impliquent qu'une actrice ou un acteur, d'autres fois une forme collective, car elles sont le fruit de la collaboration de différentes catégories de protagonistes. Ces pratiques et ces initiatives sont imprégnées du contexte agroalimentaire particulier de la région, mais aussi des valeurs, des besoins, des préoccupations et des attentes de celles et ceux qui les ont développées. En analysant ces différentes stratégies, il est possible d'évaluer si elles s'inscrivent dans la définition des SA adoptée au chapitre 2 de ce mémoire de recherche. Selon cette définition, les SA, en tant que concept complexe pouvant prendre plusieurs formes, revendiquent certains principes communs. Les stratégies agroalimentaires territoriales contenues dans le portrait exposé au chapitre 4 seront donc interprétées et analysées à partir de ces principes qui se retrouvent dans les questions opératoires développées au chapitre 3. Il sera ainsi question de l'importance du travail avec la nature dans les pratiques de la communauté agricole, de l'influence du contexte agricole régional sur le développement de systèmes de mise en marché de proximité, de la place accordée aux actrices et acteurs du secteur

agroalimentaire gaspésien dans le contrôle du système alimentaire local, des stratégies utilisées pour construire et partager des savoirs agricoles adaptés au territoire gaspésien et de celles qui contribuent à la valorisation du travail effectué par la communauté agricole en Gaspésie. L'objectif sera ainsi d'identifier quelles stratégies individuelles et collectives s'inscrivent dans les différents principes regroupés sous le concept des SA et d'exposer les obstacles qui viennent freiner leur application sur le territoire afin de questionner leur influence sur le développement d'une forme de SA propre à la région gaspésienne.

5.1 LE TRAVAIL AVEC LA NATURE DANS LA PRATIQUE DE L'AGRICULTURE DES PERSONNES PRODUCTRICES DE LÉGUMES ET DE FRUITS EN GASPÉSIE

L'activité agricole, et plus particulièrement celle qui se conforme au modèle agricole productiviste, entraîne des répercussions directes et indirectes importantes sur les écosystèmes (Benhammou, 2009). Le rejet de fertilisants et de pesticides dans l'environnement, la contamination des cours d'eau, l'émission de gaz à effet de serre et la perte de biodiversité sont quelques exemples d'effets destructeurs associés à l'agriculture productiviste et au fonctionnement du système alimentaire dominant (MELCCFP, n.d.). En s'opposant à ces modèles, les SA revendiquent des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et durables qui s'adaptent aux écosystèmes dans lesquels elles sont employées. Cette manière de pratiquer l'agriculture est souvent associée au concept d'agroécologie, qui propose d'intégrer les processus écologiques propres à chaque milieu dans les pratiques agricoles qui y sont déployées. Le développement d'activités agricoles agroécologiques s'appuie à la fois sur la recherche scientifique et les connaissances agricoles locales et traditionnelles (Gascuel, Tixier-Boichard et Caquet, 2020). Les stratégies agricoles préconisées dans une perspective agroécologique comprennent notamment la réduction des surfaces cultivées, la diversification de la production, l'utilisation limitée d'intrants chimiques et de machinerie agricole, la réduction du travail du sol, l'usage de semences locales et la mise en place de systèmes circulaires (Akram-Lodhi, 2015; Altieri, 2009; Altieri

et Nicholls, 2012; Bernstein, 2014; Cuéllar, Calle et Gallar, 2013; Le Chatelier, 2017; Pimpert, 2015; Rosset *et al.*, 2011). Cette vision de l'agriculture qui s'inspire des processus écologiques propres à chaque région et des connaissances des populations locales est centrale dans la conception des SA. Pour comprendre dans quelle mesure les principes du travail avec la nature s'inscrivent dans les stratégies agroalimentaires individuelles employées par les productrices et producteurs de légumes et de fruits en Gaspésie, il est nécessaire de s'attarder aux différents volets de leur pratique de l'agriculture (voir annexe XI).

5.1.1 Pratiques agricoles des agricultrices et agriculteurs en Gaspésie comme stratégies individuelles

Le choix des pratiques agricoles adoptées par les productrices et producteurs de légumes et de fruits en Gaspésie est influencé par des motifs d'ordre biophysique ou climatique, social, économique ou encore rattachés à des préférences personnelles. Un des motifs les plus souvent évoqués par les personnes interrogées pour justifier le choix de leur modèle agricole est la volonté de réduire les effets néfastes qu'ont leurs activités sur l'environnement. Cette donnée indique que la communauté en production de légumes et de fruits se sent majoritairement concernée par les impacts écologiques que peut occasionner sa pratique de l'agriculture et tente d'y pallier en privilégiant des stratégies agroalimentaires moins dommageables pour l'environnement. Plusieurs personnes interrogées précisent toutefois que leur désir de réduire l'impact de leur production agricole sur les écosystèmes naturels est parfois confronté à certaines limites financières.

C'est toujours une espèce d'équilibre entre arriver à survivre dans le contexte économique dans lequel on est, puis de diminuer notre impact sur l'agroenvironnement. Des fois, on fait des compromis, des fois on est un peu extrêmes, mais c'est toujours un espèce d'équilibre qu'on essaie d'aller chercher. (M04)

D'autres personnes interrogées font face à des limites qui concernent davantage l'accès aux ressources, notamment à l'eau et à la terre.

Là on est tous les deux très liés à l'écosystème dans lequel nous vivons là, on pense qu'en s'installant ici à [...] notre désir c'était pas juste d'être avec la nature, mais de vivre avec elle. Donc, il y a un respect inhérent qui nous lie à ça. Et par la suite, je vous l'évoquais un peu plus tôt, on a des contraintes territoriales qui sont réelles. [...] On pourrait discuter longuement des pour et des contre, mais reste que l'accessibilité à la terre, elle est très limitée. Alors malgré le fait qu'on a frappé à des portes à gauche, à droite, on est restreints. Donc, pour essayer, tout en respectant l'écosystème, mais en assurant une certaine productivité, la voie semblait vraiment tracée pour opter pour une agriculture bio-intensive. (M09)

Bref, on remarque que même si elle rencontre certaines limites, la volonté de pratiquer une forme d'agriculture plus respectueuse des écosystèmes est présente chez de nombreuses productrices et de nombreux producteurs en Gaspésie. Cette vision s'inscrit dans la logique de travail avec la nature mise de l'avant par les SA.

La grande majorité des productrices et des producteurs interrogés pratiquent la polyculture. Ces dernières et derniers sont aussi nombreuses et nombreux à compléter leur activité de production principale, soit la culture de légumes ou de fruits, par une ou plusieurs activités de production secondaires destinées à la commercialisation ou à l'autoconsommation. Parmi celles-ci, on retrouve l'élevage d'animaux, la culture d'engrais verts, de fleurs décoratives, de fines herbes, de céréales ou de pâturages. La polyculture et la combinaison des activités agricoles peuvent être considérées comme des stratégies agroécologiques puisqu'elles permettent certains bienfaits environnementaux et minimisent le risque d'engendrer des déséquilibres au sein des agrosystèmes (Dufumier, 2023). La polyculture contribue au maintien de la biodiversité sur les parcelles cultivées et réduit certains risques associés à la monoculture comme d'épuiser les sols cultivés ou de voir l'entière d'une culture décimée par un ravageur ou une maladie (Altieri et Nicholls, 2012; Dufumier, 2023). Ce modèle permet aussi à certaines agricultrices et certains agriculteurs

interrogés d'associer des cultures qui sont bénéfiques les unes pour les autres selon les principes du compagnonnage. La combinaison de plusieurs activités agricoles, notamment l'élevage d'animaux, a été identifiée par plusieurs participantes et participants comme un facteur favorisant la mise en place de processus circulaires au sein de leur exploitation agricole. Par exemple, des productrices et des producteurs mentionnent que leurs animaux contribuent à fertiliser leurs cultures végétales qui produisent des résidus qui seront à leur tour utilisés pour l'alimentation des animaux. Bref, la diversification des cultures et des types de production qui caractérise la pratique agricole de la majorité des agricultrices et agriculteurs interrogés contribue au maintien et à la reproduction de certains processus écologiques, notamment le recyclage de nutriments, le maintien de la biodiversité des sols et la lutte biologique aux ravageurs et aux maladies, ce qui correspond aux principes de l'agroécologie et du travail avec la nature (Altieri et Nicholls, 2012).

La grande majorité des productrices et producteurs interrogés cultivent moins d'un hectare de terre, ce qui correspond à un modèle d'agriculture sur petite surface. Les autres participantes et participants cultivent entre deux et dix hectares, ce qui reste très loin de la superficie moyenne des exploitations agricoles au Québec qui est d'environ 107 hectares en 2021 (Lapointe et Bouhabila, 2023). Dans certains cas, le choix de cultiver sur une petite surface s'explique par un accès limité à la terre qui empêche les agricultrices et agriculteurs d'étendre leur production sur de plus grandes superficies. D'autres personnes interrogées ont préféré ce modèle, car il est moins coûteux au démarrage. En effet, la culture sur petite surface implique de déboursier un montant moins important pour l'achat de la parcelle et demande moins d'intrants mécaniques et chimiques que les cultures sur grande surface. Finalement, plusieurs personnes interrogées ont choisi ce modèle dans l'optique de réduire leur empreinte sur l'agroécosystème. L'agriculture sur petite surface est généralement associée à une pratique agroécologique, puisqu'elle concentre davantage les cultures, ce qui tend à diminuer la quantité d'intrants non renouvelables ou chimiques nécessaires à la production (Altieri, 2009). Ce modèle évite aussi l'accaparement d'importantes superficies par l'activité agricole, favorisant ainsi le maintien d'une diversité d'écosystèmes dans les régions où elle est pratiquée (Dufumier, 2023). Ainsi, peu importe la raison qui explique le

choix de ce modèle, la pratique de l'agriculture sur petite surface est une stratégie qui entre dans la logique du travail avec la nature.

La collecte de données nous a permis de constater que la majorité des productrices et producteurs interrogés n'ont pas de certification biologique. Toutefois, la plupart ont des pratiques agricoles qui respectent les normes de la certification québécoise. Plusieurs agricultrices et agriculteurs ne cherchent pas à demander la certification biologique en raison des coûts qui y sont rattachés. Pour une personne interrogée, il est parfois nécessaire de renoncer à la certification biologique pour pouvoir offrir des produits au plus faible coût possible.

Un de nos objectifs, c'est de fournir des légumes cultivés de façon écologique à un prix abordable. Et c'est la raison pour laquelle on n'a pas demandé la certification bio, parce que ça ajoute des coûts. Et quand même, c'est pas rien hein ? Donc, c'est ça. Nous, on a choisi pour le moment de ne pas faire ça de sorte à garder nos prix le moins élevé possible [...]. (I14)

D'autres ne voient pas l'intérêt de certifier leur production, puisque leurs produits sont vendus à travers des canaux de mise en marché de proximité, ce qui leur permet d'informer directement les mangeuses et les mangeurs que leurs pratiques cadrent avec la certification.

Ben on n'est pas certifié, parce qu'il y a comme pas de compétition dans le coin, nos partenaires nous connaissent puis viennent à la ferme. C'est quand même un coût de 800\$ de certification par année. On s'est posé la question, on a décidé de pas se certifier mais de se baser sur la transparence avec les gens qui viennent, ils savent que nos pratiques respectent les normes, mais légalement on n'a pas le droit de dire que c'est bio parce qu'on remplit pas les papiers pour avoir la certification. (M01)

En combinant le nombre de productrices et producteurs qui ont la certification biologique à celles et ceux qui considèrent avoir des pratiques agricoles écologiques, on constate que seulement trois personnes interrogées sur seize font de l'agriculture qui n'est

pas biologique ou écologique. Le recours à des pratiques qualifiées de biologiques permet de limiter certains effets néfastes de l'activité agricole sur l'agroécosystème. Elles réduisent notamment la contamination des sols et des cours d'eau causée par l'utilisation d'intrants chimiques, contribuent au maintien de la biodiversité en limitant l'usage de pesticides et à la conservation d'une certaine diversité quant aux semences et cultivars utilisés (Akram-Lodhi, 2015; Altieri, 2009). Ainsi, la pratique de l'agriculture biologique ou écologique, très répandue dans notre échantillon, s'inscrit dans la logique du travail avec la nature tel qu'envisagé par les SA.

Les intrants chimiques utilisés pour la production de légumes et de fruits sont un aspect important du principe de travail avec la nature en agriculture. La logique productiviste encourage l'utilisation d'intrants chimiques produits à partir de procédés industriels pour remédier à de nombreux problèmes de culture. Il existe des pesticides pour contrôler les ravageurs, des herbicides pour limiter la propagation des plantes indésirables, divers engrais et fertilisants de synthèse pour augmenter la productivité des cultures (Meynard, 2017). Si ces intrants peuvent faciliter l'activité agricole des productrices et producteurs, ils entraînent des effets néfastes sur l'environnement, que ce soit à travers les procédés industriels employés pour les produire, leur transport ou leur usage. Pour limiter ces impacts, l'agroécologie propose des alternatives durables qui visent à réduire le recours aux intrants chimiques. Ces alternatives comprennent la mise en place de cultures intercalaires, les couvre-sol ou le paillage pour éviter la croissance de plantes indésirables, l'utilisation de matières organiques et d'éléments minéraux pour enrichir les cultures, les interventions en amont pour réduire les risques liés aux ravageurs, etc. (Akram-Lodhi, 2015; Meynard, 2017). Parmi les productrices et producteurs de légumes et de fruits interrogés, une majorité utilise des intrants approuvés par la certification biologique québécoise, comme le fumier de poule, le compost, le fumier provenant de fermes ou d'écuries voisines, le compost marin, la farine d'os, les purins, le sulfate de potassium et de magnésium, etc. (Weill et Duval, 2009). Seule une faible minorité a recours à des intrants dits « conventionnels » qui sont exclus de la certification. En adoptant des intrants correspondant aux normes de la certification biologique, les agricultrices et agriculteurs réduisent l'impact de leurs activités agricoles sur

l'environnement. Toutefois, l'utilisation d'intrants industriels, même considérés biologiques, entraîne des externalités négatives sur l'environnement en raison des procédés nécessaires à leur fabrication et du transport qu'implique leur livraison. En Gaspésie, pour amoindrir ces effets, certaines agricultrices et certains agriculteurs se tournent vers des intrants produits localement, comme le compost, le fumier, les purins, les algues ou les matières résiduelles compostables issues d'entreprises locales. Parmi celles et ceux qui utilisent des intrants produits à l'extérieur de la région, plusieurs se regroupent pour faire des commandes communes et limiter le voyage engendré et les émissions polluantes qui en résultent. Quelques productrices et producteurs emploient aussi certaines techniques qui leur évitent d'utiliser des intrants chimiques, comme la rotation des cultures qui limite l'épuisement des sols et la propagation des plantes indésirables, la lutte phytosanitaire douce ou la couverture du sol à l'aide de paillis plastique ou végétaux pour empêcher la croissance de plantes indésirables. Ainsi, plusieurs productrices et producteurs tentent de réduire leur utilisation d'intrants chimiques comme le préconise l'agroécologie, mais la majorité reste dépendante à des intrants qui, même s'ils sont souvent biologiques, sont issus de procédés industriels et produits à l'extérieur du territoire gaspésien.

Selon les principes de l'agroécologie, l'utilisation de semences et de cultivars locaux, adaptés à l'environnement duquel ils sont issus et présentant une diversité génétique, permet d'obtenir des cultures plus résistantes aux maladies, aux ravageurs et aux stress climatiques (Altieri, 2009). De plus, l'usage de semences et de cultivars locaux permet de réduire la consommation de ressources non renouvelables et les émissions polluantes engendrées par la production et le transport de semences produites industriellement (Akram-Lodhi, 2015; Bernstein, 2014). En Gaspésie, les productrices et producteurs de légumes et de fruits se procurent leurs semences à partir de divers fournisseurs en Amérique du Nord. La majorité des personnes interrogées utilisent des semences auprès d'importants fournisseurs installés aux États-Unis qui produisent en grande quantité et à plus faible coût ou agissent comme intermédiaire en achetant des semences provenant d'autres entreprises semencières (Johnny's Selected Seeds, High Mowing Seeds et Fedco). Plusieurs personnes productrices utilisent des semences provenant d'importants fournisseurs ontariens, notamment William

Dam Seeds, Ritchers et Stokes Seeds. Quelques agricultrices et agriculteurs commandent des semences ailleurs au Canada, soit à l'Île-du-Prince-Édouard, en Alberta, au Nouveau-Brunswick et dans l'ouest canadien. La majorité de notre échantillon prend une partie de ses semences au Québec, principalement chez de plus petits semenciers qui produisent leurs semences eux-mêmes, comme La société des plantes, les Jardins de l'écoumène et la Coopérative tournesol (n=11). Toutefois, plusieurs personnes productrices ne commandent qu'en petites quantités à ces entreprises puisque leurs prix sont considérablement plus élevés que ceux proposés par les grands fournisseurs du nord des États-Unis et de l'Ontario. Finalement, on retrouve quelques personnes qui produisent elles-mêmes certaines de leurs semences. Plusieurs productrices et producteurs interrogés nous ont fait part de leur désir d'acheter davantage de semences produites localement. Toutefois, leur coût plus élevé et l'impossibilité des entreprises québécoises de produire en grandes quantités viennent faire obstacle à cette volonté. Certaines personnes productrices aimeraient aussi produire davantage les semences qu'elles utilisent, mais la charge de travail additionnelle, les ressources supplémentaires et les connaissances nécessaires que cela impliquerait les dissuadent de le faire.

Fait que ouais, c'est ça, genre, y'a une partie de moi qui aimerait ça qu'on développe la production de semences, mais ça va peut-être être juste un rêve qui va rester en avant de nous autres puis qui arrivera jamais. C'est comme un autre métier, puis ça demande un autre savoir-faire dans le fond qu'on n'a pas. Puis là je commence à comprendre qu'on est mieux d'arrêter d'en rajouter. On était mieux juste d'enlever certaines affaires pour se concentrer. Ouais sinon ça commence à avoir beaucoup de branches.
(M04)

Bref, malgré une volonté de se tourner vers des semences locales, l'utilisation de semences provenant de fournisseurs installés à l'extérieur de la Gaspésie reste majoritaire chez les productrices et producteurs de légumes et de fruits de la région. Cette tendance s'oppose à la logique agroécologique et aux principes du travail avec la nature préconisée par les SA.

Les intrants chimiques ne sont pas les seuls utilisés par les agricultrices et les agriculteurs pour améliorer leurs rendements, la majorité a aussi recours à des intrants mécaniques (n=13). La mécanisation de l'agriculture implique l'utilisation d'outils fabriqués à partir de procédés industriels et le recours à des ressources non renouvelables, ce qui s'oppose à la perspective durable soutenue par l'agroécologie et les SA. De plus, l'emploi d'équipements agricoles motorisés entraîne la perturbation des agroécosystèmes et de certains processus écologiques que l'agroécologie cherche à maintenir dans les milieux agricoles (Akram-Lodhi, 2015; Altiri, 2009). Les personnes productrices interrogées utilisent toutes de l'équipement agricole mécanique. Les outils les plus répandus sont les motoculteurs BCS et les tracteurs auxquels il est possible d'attacher divers embouts aux fonctions variées. Le tiers des personnes interrogées détiennent des serres chauffées et une personne cultive à partir d'un système de production entièrement mécanisé. Une autre utilise de l'équipement agricole à traction animale, mais doit l'attacher à un quatre roues, car elle n'a pas d'animaux pour le tirer. En employant des outils mécaniques, les agricultrices et agriculteurs gaspésiens s'éloignent des principes de l'agroécologie. Toutefois, il est à noter que cette pratique reste assez limitée chez la majorité des productrices et producteurs, puisqu'elle se limite souvent à un outil, soit le motoculteur BCS. Certaines personnes productrices ont aussi décidé de se partager de l'équipement agricole, notamment des tracteurs puisque ceux-ci ne leur sont utiles que quelques jours par année. Le partage de matériel agricole leur permet de diminuer leurs coûts de production et de diminuer la quantité d'équipements agricoles utilisés dans la région. Il existe à la fois des réseaux d'échanges de matériel agricole formels (CUMA ou coopérative de solidarité) et informels. Toutefois, cette stratégie est limitée par les grandes distances qui séparent la majorité des exploitations de légumes et de fruits en Gaspésie. Certaines personnes interrogées mentionnent aussi qu'il est parfois plus compliqué de se coordonner pour emprunter l'équipement agricole d'une autre ferme de la région que de posséder son propre équipement en raison du transport et de l'organisation que cela implique. Si l'ensemble des personnes productrices de légumes et de fruits interrogées utilisent du matériel agricole mécanique, plusieurs cherchent à réduire leur dépendance en raison des effets néfastes sur l'environnement et des coûts qui y sont rattachés.

En plus des outils mécaniques, la majorité des agricultrices et agriculteurs ont recours à d'autres types d'équipements, comme des outils manuels, des serres froides, des tunnels ou des toiles d'occultation. Une personne interrogée cherche à réduire son utilisation du plastique, à la fois à travers l'utilisation d'équipement dans sa production et dans l'emballage des produits qu'elle vend. Ces stratégies individuelles s'inscrivent dans une perspective de durabilité soutenue par l'agroécologie et les SA.

5.1.2 Programmes incitatifs pour la mise en place de pratiques écologiques comme stratégies collectives

La mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement par les productrices et producteurs est encouragée par certains programmes institutionnels. Par exemple, quelques agricultrices et agriculteurs interrogés ont eu recours à des programmes chapeautés par le MAPAQ, notamment le programme Prime Vert. Cette initiative gouvernementale vise à encourager « l'adoption de pratiques agroenvironnementales afin d'améliorer la performance environnementale du milieu agricole » (MAPAQ, n.d., en ligne, n.p.). En plus de favoriser la diffusion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, le programme soutient la sensibilisation et l'information de la population quant aux bénéfices engendrés par ce type de pratiques.

Là, je veux implanter une haie de biodiversité avec le programme Prime-Vert (MAPAQ) et j'ai déjà deux haies agroforestières aussi là qui bordent mon champ de chaque côté, dans lesquels il y a déjà de l'aronia. Et tu sais, je vise avoir quelque chose qui va avoir tu sais, plusieurs petits produits, puis qui peut aussi devenir un lieu où est-ce que les gens peuvent venir visiter, où est-ce qu'il peut y avoir une interprétation. (M10)

L'UPA est aussi porteuse de programmes et de regroupements qui encouragent la production agricole biologique et le maintien de la biodiversité dans les zones cultivées. Parmi ceux-ci, on retrouve le club agroenvironnemental Gaspésie-Les Îles qui fait la promotion de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Le club a soutenu plusieurs personnes productrices dans l'élaboration d'un plan d'accompagnement

agroenvironnemental (PAA), afin de planifier les interventions à préconiser pour tendre vers une pratique agricole qui intègre la préservation de l'environnement. Le club agroenvironnemental offre aussi des conseils aux agriculteurs et agricultrices pour la mise en place de méthodes de culture plus écologiques. L'Association agriculture biologique Gaspésie est un autre regroupement affilié à l'UPA qui conseille, informe et représente les agricultrices et agriculteurs en culture biologique ou qui aimeraient se tourner vers ce modèle. Quelques personnes productrices de légumes et de fruits en Gaspésie sont impliquées ou en contact avec ces deux regroupements, toutefois la majorité ne connaît pas leur existence ou n'entretient aucun lien avec eux.

Certaines MRC ont aussi des programmes plus spécifiques qui favorisent l'implantation de mesures agroenvironnementales dans les exploitations agricoles installées sur leur territoire, comme le laboratoire rural Agroforesterie et paysage dans Rocher-Percé. En réalisant leur PDZA, PDTA ou PDCN, les MRC ont aussi la possibilité d'identifier les priorités agroalimentaires sur leur territoire et certaines choisissent d'y intégrer des mesures s'inscrivant dans la perspective de travail avec la nature. Un petit nombre de personnes productrices sont impliquées dans l'élaboration de ces planifications, ce qui leur permet de faire entendre leurs préoccupations et leurs besoins concernant le développement du secteur agroalimentaire de leur région.

Globalement, un peu plus de la moitié des productrices et producteurs interrogés participent à des programmes ou s'impliquent dans des regroupements qui tentent d'encourager un virage vers des pratiques agricoles qui prennent en considération la préservation de l'environnement. Leur impact est donc favorable à la diffusion du travail avec la nature au sein du milieu agricole gaspésien.

5.1.3 Travail avec la nature dans la pratique de l'agriculture en Gaspésie

En s'intéressant à différents aspects de la pratique agricole des personnes productrices de légumes et de fruits en Gaspésie, on constate qu'elle est loin d'être homogène. Des

tendances peuvent tout de même être dégagées sur certains aspects comme la diversité des productions, la surface de culture et l'adoption de pratiques respectant les normes de la certification biologique québécoise. La vaste majorité des productrices et producteurs cultivent des légumes et des fruits variés et plusieurs combinent l'élevage à leur production végétale. La totalité des personnes productrices interrogées cultivent 10 hectares ou moins et, parmi celles-ci, seulement un petit nombre cultivent plus d'un hectare en légumes et fruits. Une grande majorité de l'échantillon participant à l'étude a des pratiques qui cadrent avec les normes de la certification biologique québécoise, même si plusieurs productrices et producteurs ne jugent pas nécessaire d'obtenir la certification. Toutes ces stratégies individuelles adoptées par la majorité des personnes productrices interrogées s'accordent avec le principe de travail avec la nature.

On remarque davantage d'hétérogénéité dans d'autres stratégies individuelles mises en place dans le milieu de production de légumes et de fruits gaspésiens, notamment en ce qui a trait aux intrants chimiques, aux semences et aux outils mécaniques utilisés. L'ensemble des personnes productrices interrogées ont recours à des intrants chimiques, mais certaines tentent d'en limiter l'utilisation et de prioriser les intrants biologiques ou produits localement, alors que d'autres accordent moins d'importance à ces facteurs. L'entièreté de l'échantillon utilise des semences provenant de l'extérieur du Québec, toutefois plusieurs participantes et participants commandent de plus petites quantités de semences de fournisseurs québécois ou produisent leurs propres semences. L'utilisation de matériel agricole mécanique est aussi assez variable au sein de la communauté en production de légumes et de fruits en Gaspésie. Si certaines productrices et certains producteurs cherchent à réduire au minimum leur emploi de machinerie agricole, d'autres possèdent une grande variété d'outils partagés parfois avec d'autres agricultrices et agriculteurs de leur région. Ainsi, certaines personnes productrices préconisent des pratiques qui s'inscrivent davantage dans une perspective de travail avec la nature comme un emploi plus restreint d'intrants chimiques moins dommageables pour l'environnement, l'utilisation de semences et de cultivars locaux et une mécanisation minimale de leurs pratiques agricoles. Cette variabilité est aussi présente en ce qui concerne la participation aux programmes et aux regroupements mis en place par des organisations du

secteur agroalimentaire pour favoriser la mise en place de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Le choix de stratégies agricoles qui s'inscrivent ou non dans une logique de travail avec la nature peut être justifié par différents facteurs. Le contexte biophysique propre à la Gaspésie, la distance qui sépare la région des lieux de production d'intrants agricoles, le manque de ressources financières, de main-d'œuvre et de temps ou le fait que ce ne soit pas une priorité sont différents facteurs qui influencent le choix des stratégies agricoles adoptées par les productrices et producteurs. Ainsi, si certaines personnes productrices interrogées ont la volonté de mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement, elles font face à certaines limites et doivent parfois se résigner à employer des stratégies plus dommageables pour les écosystèmes, afin d'être en mesure d'assurer la viabilité de leurs activités agricoles. Bref, le travail avec la nature est présent à différents niveaux dans les stratégies agricoles adoptées par la communauté gaspésienne en production de légumes et de fruits. On constate tout de même que la majorité des personnes productrices interrogées exercent une forme d'agriculture très différente de celle préconisée par la logique productiviste.

5.2 DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES DE MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ DANS LE CONTEXTE AGROALIMENTAIRE GASPÉSIEN

L'implantation de systèmes de mise en marché de proximité sur un territoire rend les aliments produits localement accessibles aux populations qui habitent la région. Ce phénomène induit aussi un rapprochement entre les personnes qui produisent et celles qui consomment ces aliments. Il réduit le transport nécessaire pour amener les aliments des lieux de production aux lieux de consommation et diminue le nombre d'intermédiaires impliqués dans les circuits de vente. Les initiatives de mise en marché de proximité participent ainsi à la relocalisation des systèmes alimentaires au sein des territoires et peuvent être perçues comme une forme de résistance face à la marchandisation et à l'intégration des produits alimentaires au marché

néolibéral (Ayres et Bosia, 2011). En ancrant davantage les systèmes alimentaires dans les territoires, elles facilitent l'intégration des besoins, des préoccupations et des attentes de la communauté agricole et des populations locales à ceux-ci (Windfuhr et Jonsén, 2005). La mise en marché de proximité favorise aussi l'accès à une saine alimentation aux populations locales en mettant à leur disposition des aliments frais, facilite une meilleure connaissance de la provenance des produits consommés et contribue à la vitalisation des territoires et des économies locales (MAPAQ, 2023).

Concrètement, les systèmes de mise en marché de proximité s'organisent autour d'initiatives pouvant prendre de multiples formes, s'adaptant au contexte territorial dans lequel elles s'inscrivent. Plusieurs initiatives comme la vente en marchés publics, les kiosques à la ferme ou les paniers de légumes entrent dans la catégorie des stratégies agroalimentaires individuelles puisqu'elles n'impliquent pas nécessairement de collaboration entre plusieurs actrices et acteurs du milieu agroalimentaire (Altieri, 2009; Borduas, 2020; Borrás, Franco et Suarez, 2015; Desaulniers, 2014). D'autres initiatives entrent dans la catégorie des stratégies agroalimentaires collectives puisqu'elles reposent sur la coopération de divers protagonistes du système alimentaire, comme c'est le cas pour les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) (Darrot et Noel, 2018) ou les coopératives de mise en marché regroupant des personnes agricultrices et consommatrices (Cuéllar, Calle et Gallar, 2013) (voir annexe XI).

5.2.1 Portrait des modes de mise en marché utilisés par la communauté agricole gaspésienne

Le recours à des modes de mise en marché de proximité est très présent chez la communauté agricole en Gaspésie. En effet, l'ensemble des personnes agricultrices interrogées ont recours à des stratégies de mise en marché de proximité et la majorité d'entre elles écoulent l'entièreté de leur production dans la région gaspésienne (12 sur 16). Parmi ces dernières, plusieurs vendent leurs produits dans deux ou trois MRC, d'autres uniquement

dans la MRC dans laquelle elles sont installées et une personne vend toute sa production sur un territoire s'étendant sur trois municipalités. Une minorité de l'échantillon ciblé écoule en partie sa production agricole à l'extérieur de la Gaspésie (n=4). Parmi elles, deux personnes agricultrices ont recours à la mise en marché à l'extérieur de la Gaspésie uniquement lorsqu'elles ont des surplus de production.

Les moyens de mise en marché de proximité les plus utilisés par les personnes agricultrices interrogées sont la vente à la ferme (n=10), les paniers de légumes (n=8) et la vente en marchés publics (n=8). Certaines tiennent un kiosque lors d'événements locaux, comme les fêtes des semences, les fêtes des récoltes, les foires, les festivals, etc. D'autres individus interrogés font partie d'un regroupement d'agricultrices et d'agriculteurs qui vendent leur production à partir d'un réseau commun de la mutualisation des produits de l'ensemble des membres (n=4). Ce réseau qui s'étend sur deux des cinq MRC gaspésiennes s'appuie sur une plateforme en ligne qui permet à la population de commander des produits pour ensuite les récupérer à un des points de chute de l'organisation. Parmi les personnes agricultrices interrogées, certaines aimeraient développer de nouveaux modèles de mise en marché de proximité, comme l'utilisation d'un kiosque mobile ou l'ouverture de points de chute sur des milieux de travail pour faciliter l'accès des travailleuses et travailleurs aux paniers de légumes. La majorité des personnes interrogées vendent aussi à des commerces alimentaires locaux (restaurants, épicerie de proximité, auberges, distilleries, microbrasseries, commerces spécialisés) (n=13). Deux personnes vendent aussi leurs légumes et leurs fruits à partir de leur propre commerce alimentaire. La vente par l'intermédiaire de commerces comporte toutefois certaines difficultés.

Non, des épicerie j'en ai déjà fait, les commerces j'en ai déjà fait il y a quelques années, mais ça fait plusieurs années que j'en fais plus. C'est pas super payant. Quand tu vends tes légumes à quelqu'un qui doit prendre une marge sur la demande, il en reste pas beaucoup. Puis ça dans le fond, le profit est dans ce petit bout-là. (M08)

Plusieurs personnes agricultrices commercialisent aussi leurs produits auprès des milieux communautaire et institutionnel de la région. Certaines vendent à moindre coût leurs surplus à des organismes communautaires qui œuvrent en sécurité alimentaire (n=8). Une faible proportion de l'échantillon vend à des institutions, notamment des RPA et des écoles (n=3). Deux personnes agricultrices ont tenté d'approvisionner des garderies et des CPE, mais le projet s'est avéré trop compliqué pour les faibles quantités impliquées.

On avait essayé avec les garderies, on était comme, nourrir les enfants du coin, ça serait vraiment *nice*. On a commencé avec une, j'ai écrit à plusieurs, il y en a une qui a répondu [...]. Mais ouais c'est ça en fait, ça mange pas tant un enfant. C'est ça, c'est des 0-3 ans. Il y en a six. Fait que ça fait pas des grosses portions. Puis souvent, ils ont des petits potagers parce que c'est éducatif de faire pousser des légumes, fait que dans la mesure où ils mangent quasiment rien, puis qu'ils s'en font pousser, ben en fait, je suis rendue au point où quand j'aurai plein de carottes je vais aller leur en donner. Mais comme en fait c'était pas une clientèle. Je pensais peut-être qu'ils prendraient des muffins, des affaires machin, mais ils sont tellement *tight* dans leur *cash*. Faut qu'il le fasse elle-même, tu sais. Pis là avec la pandémie, bon. Finalement celle qui nous en prenait est en congé de maternité. Fait que ça prend un peu une *drop*, mais bref, si on avait voulu, si on s'était mis à approvisionner les six garderies, là on serait devenu un fournisseur. Fait que là il fallait passer par le processus d'approbation des fournisseurs gouvernementaux lié au CPE qui eux, ont une politique d'achat du plus bas soumissionnaire. Fait que là j'étais comme *man*, je veux juste, je veux juste faire pousser mes légumes pour l'équipe. (M14)

L'approvisionnement alimentaire du milieu institutionnel reste un marché que plusieurs agricultrices et agriculteurs aimeraient investir dans l'avenir pour nourrir la population locale. Toutefois, plusieurs obstacles nuisent à la mise en place de réseaux d'approvisionnement entre les agricultrices et agriculteurs et les institutions de la région. Elles et ils doivent notamment compétitionner avec des fournisseurs qui ont les moyens d'offrir des légumes et des fruits préparés à moindre coûts aux institutions.

Je pense que le potentiel serait plus avec l'institutionnel, ouais, comme centres pour personnes âgées, centres pour personnes handicapées, les

garderies. Même si c'est pas des gros volumes, à la gang ça fait un volume qui aurait de l'allure. Tandis que là ça arrive par *truck* de distributeur, mais, c'est ça, je pense que c'est des rôles que pourraient jouer des partenaires de faciliter ce mode de distribution-là, mais c'est pas le cas. Puis honnêtement, on m'a jamais demandé mon opinion sur la question. (M14)

Tranquillement, pas vite, il y a un travail de fond qui se fait de ce côté-là aussi pour arriver à approvisionner localement et régionalement, les institutions. Les institutions ont pris la fameuse habitude de tout prendre à l'extérieur, tout préparer. Ce dont on se rend pas compte, c'est que c'est une perte d'emplois dans nos régions. [...] Ils veulent avoir du tout prêt. Parce que c'est vite fait. Puis en tout cas, c'est même pas défendable au plan environnemental parce que normalement tout ce que tu peux faire c'est acheter localement. Et ça c'est une des bases en écologie. Prendre ce que l'écoumène te fournit. Ils sont à des centaines de lieux de ça. Mais ça, c'est une vieille bataille, c'est une vieille bataille politique à faire. L'UPA s'y adonne. D'autres groupes s'y adonnent aussi. Alors en attendant que ça puisse se faire avec eux, on travaille plus des partenariats privés de restauration, de résidences de personnes âgées, tout ça. C'est bizarre parce que les résidences de personnes âgées arrivent à faire ça. Le réseau public qui a cent fois plus de moyens n'arrive pas à le faire. Mais je le changerai pas aujourd'hui. (M11)

En dressant le portrait des modes de mise en marché utilisés par la communauté agricole gaspésienne, on constate les initiatives de proximité sont très présentes un peu partout sur le territoire. Elles s'inscrivent dans la volonté nommée par la communauté agricole d'établir des systèmes alimentaires localisés et adaptés au contexte agroalimentaire particulier de la région pour nourrir la population locale. Malgré certains obstacles, le désir exprimé par plusieurs agricultrices et agriculteurs de mettre en place de nouvelles stratégies de mise en marché en Gaspésie laisse croire que ces systèmes ont le potentiel de se développer davantage dans les prochaines années.

5.2.2 Influence du contexte territorial gaspésien sur les systèmes de mise en marché de proximité

Certaines particularités du territoire et du milieu agroalimentaire gaspésien influencent, parfois positivement et d'autres fois plus négativement, l'établissement des initiatives de mise en marché de proximité identifiées dans la section précédente. En majorité, les personnes agricultrices interrogées considèrent que la Gaspésie est une région propice aux systèmes de mise en marché de proximité (n=10). Selon plusieurs d'entre elles, l'intérêt de la population pour les produits locaux contribue à ce contexte favorable (n=5). Pour d'autres, les solidarités qui s'opèrent sur le territoire, autant entre les membres de la communauté agricole gaspésienne qu'avec les communautés locales de la région favorisent le développement la mise en marché de proximité (n=3). L'ouverture croissante des épiceries et restaurants aux produits locaux, la volonté d'appuyer la création et le maintien d'emplois sur le territoire gaspésien, l'influence importante du tourisme et l'appui d'instances locales et suprarégionales aux initiatives en alimentation de proximité sont d'autres facteurs nommés par les agricultrices et agriculteurs pour justifier l'ouverture de la région aux systèmes de mise en marché de proximité. Toutefois, quelques personnes interrogées considèrent que certains secteurs de la Gaspésie sont plus propices à l'implantation de ces stratégies, puisqu'ils sont plus densément peuplés et qu'ils offrent un accès à davantage d'infrastructures et d'espaces pour la mise en marché de proximité (n=3).

Si les personnes agricultrices considèrent que la Gaspésie est un milieu propice aux circuits de proximité, elles sont tout de même confrontées à de nombreux obstacles qui compliquent le développement et le maintien dans le temps de ce type d'initiatives. Un des principaux enjeux auxquels elles font face réside dans l'ampleur du territoire qui implique de parcourir d'importantes distances pour rejoindre les municipalités où se trouvent de plus fortes densités de population et les lieux de mise en marché. Ce facteur oblige plusieurs personnes agricultrices à cumuler les heures de transport et à déboursier à la fois pour le déplacement et l'entreposage de leurs produits. Ainsi, le développement de leur marché

demande souvent aux personnes installées dans des secteurs moins peuplés davantage de travail et de ressources.

[...] un ben il y a l'aspect ouverture des marchés qu'il faut qu'on fasse. C'est à dire que ça, ça vient pas tout cuit dans le bec en Gaspésie, c'est à dire que on n'a pas de marché Jean-Talon qui est déjà préétabli. On n'a pas de, y a pas de de grosses places de vente, de place prête pour un maraîcher local en Gaspésie, fait qu'il faut que tu fasses ta place. Fait que ton plan d'affaires doit inclure ta mise en marché si tu veux sortir gagnant, que ce soit ceux qui font des paniers qui vont être capables de faire leur mise en marché via les paniers. Nous, on n'a pas pris cette optique-là, mais ça reste que c'est l'optique de faut que tu crées ton propre marché. Si tu le fais pas, tu te ramasses avec tes légumes dans le champ. (M12)

Cet enjeu a poussé certaines personnes interrogées à s'impliquer dans l'établissement d'un marché public ou de points de chute à proximité de leur lieu de production pour réduire les distances qu'elles doivent parcourir. Ces démarches ajoutent une charge de travail aux agricultrices et agriculteurs, mais se trouvent à être plus rentables financièrement et en temps sur le long terme.

Un autre enjeu rattaché à la faible densité de population sur le territoire est qu'elle entraîne une saturation rapide du marché des fruits et légumes locaux. Selon plusieurs personnes interrogées, cette situation engendre des formes de compétition à plusieurs niveaux. D'abord, quelques personnes interrogées craignent que la multiplication des entreprises agricoles en Gaspésie, couplée à la faible densité de population, crée un climat de compétition entre les agricultrices et agriculteurs qui font de la mise en marché de proximité dans la même région.

Je dis pas qu'on voudrait pas explorer [le marché de] la MRC voisine, mais étant donné la distance, il va falloir faire un effort pour se faire connaître et pour pas non plus damer le pion, puis venir contrecarrer d'autres initiatives dans cette MRC-là. Donc c'est ça, il y a toujours ce jeu-là un peu parce que c'est un petit milieu tu veux quand même faire attention. On est conscients de tout l'effort, puis du travail que ça amène alors on veut jouer correctement dans ce jeu-là, ouais. (M09)

Pour l'instant, on est assez complémentaires dans nos offres. Mais en même temps, tout un chacun veut tirer son épingle du jeu. Mais jusqu'à présent, on est beaucoup plus, beaucoup plus dans l'échange, puis dans la complémentarité. Là, il y a pas eu d'anicroche là jusqu'à présent, mais reste que pour s'assurer d'avoir, si c'est ça qu'on souhaite, une diversité en termes de commercialisation, bien c'est aussi bien de prévoir des coups en avance parce que bien rapidement les autres peuvent prendre une partie de ton terrain. (M12)

D'autres s'inquiètent de la compétition engendrée par la montée en popularité des jardins communautaires et collectifs et du jardinage amateur qui réduit le bassin de clientèle potentiel des entreprises agricoles locales, puisque les jardiniers et jardinières s'auto-provisionnent. La compétition engendrée par les épiceries qui vendent leurs produits à des prix qui ne peuvent pas être compétitionnés par les agricultrices et agriculteurs locaux nuit aussi à la mise en place de circuits de mise en marché de proximité. Comme mentionne une personne interrogée, « les gens veulent pas acheter des légumes qui sont plus chers comparés à l'épicerie. Faut changer les mentalités, pas que les gens sentent qu'ils font une faveur aux maraîchers en achetant leurs légumes » (M06).

Un autre obstacle rencontré par certaines personnes agricultrices réside dans leur éloignement de l'axe routier principal en Gaspésie. Ce facteur limite leur visibilité auprès de la population et la portée de leurs moyens de mise en marché à la ferme

Ouais, on va sûrement en faire [un kiosque à la ferme] dans les prochains temps, mais tu sais je m'attends pas à la manne. On en a déjà fait un en bas de la côte et on en a déjà fait un, directement à la ferme aussi avant. Mais ouais, c'est juste, c'est tout le trouble, toute la cueillette, puis que là si on le vend pas cette journée-là ben c'est *done* là. Puis quand on fait le kiosque en bas à côté de la route je peux rien faire d'autre, je suis juste au kiosque, je suis assis, je fais rien. Tandis qu'au moins à la ferme, je peux faire de quoi. On va mettre une cloche ou *whatever*. Quand il y a quelqu'un, ben il sonne la cloche, puis je vais venir. Mais comme je suis pas là à juste comme attendre. (M14)

Le manque de temps pousse des personnes agricultrices à mettre un terme à certaines de leurs stratégies de mise en marché de proximité. Par exemple, une personne interrogée mentionne en parlant des marchés publics, « On l'a fait à une certaine époque. Oui, quand on avait beaucoup de variétés on faisait du marché public et c'était très agréable. Mais on n'a comme plus le temps. Ça prendrait quelqu'un à temps plein pour s'occuper de ça » (M11). D'autres ne peuvent pas participer aux événements à thématique agricole ou alimentaire organisés dans leur communauté par manque de temps.

On a fait ça [participer à des événements dans la communauté] pendant, ça fait deux ans, mais on n'en fait plus là, parce que ça rajoute du travail les fins de semaine, puis on essaie de diminuer ça. Mais on l'a fait, on l'a fait longtemps. Puis j'ai plein de bons souvenirs de ça, mais c'est sûr que là on dirait que là, c'était juste plus possible. (M07)

Les habitudes alimentaires des populations locales font aussi partie des défis auxquels sont confrontés les agricultrices et agriculteurs de la région dans le développement de leur mise en marché de proximité. Plusieurs personnes interrogées ont constaté que certaines variétés de légumes et de fruits ne sont pas populaires dans la région. Elles ont donc choisi d'adapter leurs productions pour répondre à la demande des populations locales et faciliter la mise en marché de proximité. Ces différents obstacles ont poussé deux personnes agricultrices à cesser la production de paniers de légumes et une autre à laisser sa place au marché public. Toutefois, la volonté de nourrir les communautés locales reste une priorité pour plusieurs individus interrogés, ce qui les encourage à poursuivre la commercialisation de leurs produits à partir de la mise en marché de proximité. La complexité de vendre des légumes et des fruits à l'extérieur de la région en assurant la rentabilité de la production justifie aussi le choix de se tourner vers la mise en marché de proximité. Finalement, la volonté de réduire son impact sur l'environnement motive plusieurs personnes interrogées à favoriser cette forme de mise en marché.

5.2.3 Démarches collaboratives dans une perspective de mise en marché de proximité

Pour appuyer les stratégies de mise en marché de proximité et l'alimentation des populations locales, des démarches impliquant plusieurs actrices et acteurs du secteur agroalimentaire ont été développées dans la région. Parmi ces démarches, certaines ne concernent que la communauté agricole. Par exemple, de nombreuses entreprises agricoles vendent leurs surplus à d'autres quand ces dernières manquent de certains produits. Cette stratégie permet d'un côté à la personne qui vend ses surplus d'écouler sa production facilement et à la personne qui achète d'avoir davantage de variétés à offrir, ce qui est plus attirant pour les mangeuses et mangeurs dans le contexte d'un marché public, d'un kiosque ou pour des paniers de légumes. Les personnes agricultrices qui fréquentent les mêmes marchés publics collaborent souvent pour éviter d'entrer en compétition les unes avec les autres, notamment en s'entendant sur des prix communs pour leurs produits.

Fait que ça soit pour nous autres, que ça soit pour les autres, on est capable au moins de faire grandir tout ça pour être capable d'avancer. Puis pour moi, si on est cinq maraîchers dans un marché public qui comporte, mettons une dizaine de kiosques, moi je suis contente parce que le monde vont être attiré. Il y a de la variété, y a du monde, il y a du stock. La vieille mentalité était plus hey, ramène-moi pas un maraîcher dans mon marché public, je vendrai pas mes légumes. Fait que pour moi, la vision est plus on est, plus on attire, plus on devient gros, pis c'est ensemble qu'on est capable d'avancer. [...] Tranquillement pas vite la mentalité, je dirais, bon je me considère pas comme jeune là, mais la mentalité plus jeune qui apparaît chez les nouveaux maraîchers, dans les nouvelles petites entreprises agricoles, c'est vraiment ça, c'est vraiment dire, regarde, écoute, si on s'entête, on va être capable de créer quelque chose de plus gros. On va être capable de s'entraider, puis on va développer des marchés ensemble. Fait qu'on ne se nuit pas un et l'autre, mais on va plus s'aider l'un et l'autre. (M12)

Plusieurs organisations agroalimentaires mettent aussi en place des initiatives qui facilitent la mise en marché de proximité. Par exemple, le MAPAQ, aidé par Gaspésie gourmande et les MRC gaspésiennes, a mis en place le programme de Soutien aux priorités

agricoles et agroalimentaires de la Gaspésie (SPAAG) qui vient offrir un soutien financier aux projets qui s'inscrivent dans le développement du secteur agricole et agroalimentaire de la région, dont les initiatives de mise en marché de proximité font partie. L'UPA et les MRC s'impliquent parfois dans l'organisation de marchés publics sur le territoire de la région. À travers les PDZA, les PDTA et les PDCN, les MRC ont aussi la possibilité d'identifier la mise en marché de proximité comme une priorité pour la région, ce qui peut favoriser le soutien accordé à ce type de commercialisation. Les municipalités peuvent aussi fournir du soutien à des projets agroalimentaires collectifs en alimentation de proximité, comme l'ouverture de marchés publics ou le développement de points de chute pour les agricultrices et agriculteurs. L'organisation Gaspésie gourmande contribue aussi à la mise en place et au développement de circuits de proximité. La mission de l'organisation comprend notamment la promotion des produits alimentaires gaspésiens, notamment à travers un guide-magazine destiné aux touristes et à la population locale qui répertorie les entreprises de production et de transformation membres et le Tour gourmand qui propose un circuit des entreprises membres qui ouvrent leurs portes au public. L'organisation porte aussi une plateforme en ligne qui présente les entreprises membres, elle participe à des événements à travers la Gaspésie pour y faire la promotion des produits de ses membres. Gaspésie gourmande a aussi pour mission de faciliter et accompagner les entreprises alimentaires membres dans la commercialisation de leurs produits sur le territoire gaspésien. Pour ce volet, l'organisation a créé une boutique en ligne qui permet aux membres qui le désirent d'y vendre leurs produits, le Grand répertoire des produits Gaspésie gourmande, qui présente l'ensemble des produits des entreprises membres, et la gamme Gaspésie gourmande, qui vise à faciliter la vente directe ou à travers un distributeur des produits des entreprises membres aux établissements HRI. Finalement, Gaspésie gourmande porte la concertation agroalimentaire en Gaspésie. Dans le cadre de ce mandat, l'organisation s'implique dans plusieurs projets qui visent le développement du secteur agroalimentaire et notamment des circuits de proximité, comme les PDZA, PDTA et PDCN ou encore un projet de recherche-action sur les pratiques innovantes en agriculture et la consolidation de l'agrotourisme (Gaspésie gourmande, n.d.). Une minorité des personnes productrices interrogées sont individuellement membres de

l'organisation (n=6) et quelques-unes sont membres à travers un collectif sans être membres individuellement (n=4). Les personnes interrogées qui sont membres de Gaspésie gourmande considèrent que l'organisation les appuie dans la promotion (n=2) et dans la mise en marché (n=2) de leurs produits. Certaines personnes productrices ne cherchent pas à devenir membre, car elles considèrent que l'organisation œuvre trop dans l'agrotourisme et le développement de produits de niche, ce qui ne les rejoint pas puisqu'elles cherchent avant tout à offrir des produits accessibles aux populations locales (n=2). Ainsi, quelques critiques sont faites à Gaspésie gourmande concernant ses priorités concernant le développement du milieu agroalimentaire gaspésien et les populations qui profitent de ses projets

Gaspésie gourmande pour moi, c'est un truc de niche, la quasi-totalité de ce que fait Gaspésie gourmande c'est, c'est du marché de niche. Là c'est du saucisson à 15 piastres, puis du pesto à 12 piastres, puis je veux dire je suis pas, je suis pas si pauvre que ça, puis ça me fend le cœur de payer ce prix-là pour de la bouffe. (O04)

Mais les ressources actuelles sont nettement insuffisantes. C'est ce qui est frustrant. Je sais pas si tu as décortiqué la politique bioalimentaire du MAPAQ, [...] mais ça, décortiquer ça, on voit très bien que le financement pour les microdistilleries par exemple, ça, pas de problème, microbrasseries, pas de problème, plein d'argent. Dans la masse salariale, vraiment l'argent qui est donné à ce type de projet-là versus ce qui est donné aux maraîchers et maraîchères, c'est d'une aberration, ça a aucun bon sens. Fait que c'est comment on va être capable d'équilibrer tout ça pour faire de la place à tout le monde. (O05)

Finalement, si l'organisation Nourrir notre monde n'est pas spécifiquement tournée vers le développement de circuits de mise en marché de proximité, elle a tout de même collaboré au développement d'un nouveau point de chute pour les agricultrices et agriculteurs d'une MRC. D'autres organisations plus locales travaillant aussi sur l'autonomie et la sécurité alimentaire sont aussi impliquées dans les marchés publics de leur région ou accueillent les points de chute de personnes agricultrices.

5.2.4 Mise en marché de proximité dans le contexte agroalimentaire gaspésien

En dressant le portrait des stratégies de mise en marché utilisées par l'échantillon d'agricultrices et d'agriculteurs ciblé, on observe que tous les individus qui le composent font de la mise en marché de proximité. Ils ont notamment recours à la vente à la ferme, aux paniers de légumes, aux marchés publics, aux kiosques dans des événements agroalimentaires, à de la vente en ligne à partir d'une plateforme collective, à la vente directe à des institutions ou des commerces locaux, à la vente à partir de leur propre commerce ou à la vente à prix réduit ou au don à des organismes communautaires de leur région. La mise en place de ces stratégies est toutefois compliquée par certains obstacles propres au contexte agroalimentaire gaspésien. Ainsi, la vastitude du territoire, la faible densité de population, la saturation rapide du marché en raison de différentes formes de compétition auxquelles font face les personnes agricultrices, l'éloignement de l'axe routier principal de la région et les habitudes alimentaires de la population compliquent l'établissement et le maintien dans le temps des initiatives de mise en marché de proximité. Dans ce contexte, plusieurs actrices et acteurs du milieu agroalimentaire se regroupent pour appuyer et soutenir les initiatives existantes ou faciliter le développement de nouveaux projets. Plusieurs personnes interrogées remarquent même une augmentation du nombre d'initiatives de mise en marché locale dans les dernières années en Gaspésie (n=5). Elles y voient une volonté partagée au sein de la communauté agricole de rendre des aliments frais et sains accessibles aux populations locales. D'autres abordent aussi la mise en marché de proximité comme un facteur de vitalisation des milieux.

Tu sais nous l'initiative de l'entreprise ici, c'est aussi pour faire la démonstration au sein d'un village qui périclite qu'on est en mesure d'avoir une économie endogène. On se soucie de faire cette démonstration-là de développement territorial, de vouloir remettre en fait un certain paysage humanisé qu'on a délaissé, qu'on a oublié avec le temps. Alors en ce sens-là, sans nécessairement utiliser le vocabulaire que j'utilise présentement, c'est quelque chose dont on veut faire la promotion et qu'on sent que ça développe un petit peu une espèce de sentiment d'appartenance et un certain engouement, une certaine fierté. Les gens du village trouvent ça intéressant, trouvent ça beau les jardins. La grande portion des jardins chez

notre voisine est sur le bord de la route, alors les gens arrêtent, nous saluent quand on travaille dans le champ. Quand il y a des fêtes foraines, des foires au centre communautaire, ben, on y participe parce qu'on amène des légumes et tout ça. [...] On essaie de faire vivre un peu notre petit coin ici là. (M09)

Bref, la présence importante d'initiatives de mise en marché de proximité en Gaspésie et de mesures qui viennent les appuyer s'inscrit dans la volonté soutenue par les SA de voir les systèmes tournés vers l'alimentation de proximité se multiplier sur le territoire. Ce contexte favorise la disponibilité et l'accès des populations aux aliments produits localement et rapproche les personnes productrices des personnes consommatrices.

Toutefois, pour s'accorder à la perspective des systèmes alimentaires localisés supportée par les SA, ces initiatives doivent rendre accessibles les produits locaux à l'ensemble de la population gaspésienne et non uniquement à certains groupes, ce qui renforcerait les inégalités alimentaires (Allen et Wilson, 2008). Plusieurs chercheurs et chercheuses qui travaillent sur le sujet mettent le milieu agricole en garde contre le développement de formes de mise en marché de proximité qui rejoignent majoritairement les classes plus aisées des communautés nuisant ainsi au développement d'un système alimentaire intégrant le concept de justice alimentaire (Allen et Wilson, 2008; Robbins, 2015). Bref, si le nombre important d'initiatives de mise en marché de proximité dans la région s'inscrit dans le développement d'une forme de SA en Gaspésie, il serait nécessaire de s'assurer qu'elles contribuent à nourrir l'ensemble de population de la région et non quelques groupes privilégiés.

5.3 EFFET DES STRATÉGIES COLLECTIVES SUR LE CONTRÔLE LOCAL DU SYSTÈME ALIMENTAIRE GASPÉSIEN

L'idée d'assurer un contrôle local sur les systèmes alimentaires régionaux s'inscrit dans l'objectif poursuivi par les SA de faire émerger des systèmes alimentaires alternatifs au

modèle dominant. Ce dernier est décrit dans plusieurs écrits comme étant contrôlé par d'importantes corporations internationales et marqué par une déconnexion des lieux de production des lieux de consommation et la recherche de la maximisation des profits à tout prix, entraînant la marchandisation de l'alimentation et la concentration des ressources agricoles (McMichael, 2012 et Robbins, 2013). Au contraire, le principe de contrôle local encourage l'implication des différents groupes d'actrices et acteurs du milieu agroalimentaire dans l'organisation de leur système alimentaire régional, afin d'y intégrer leurs besoins, leurs intérêts, leurs préoccupations et leurs aspirations spécifiques. Le contrôle local revendiqué par les SA s'étend aussi à la gouvernance des ressources nécessaires à l'agriculture à travers la participation des divers protagonistes d'un milieu agroalimentaire régional aux processus décisionnels entourant la gestion des terres, de l'eau et des semences sur le territoire. Ainsi, ce principe favorise l'organisation par la base de systèmes alimentaires adaptés aux réalités régionales. Cette dimension vise aussi à assurer le droit des communautés locales à habiter et utiliser leurs territoires en évitant que des corporations agricoles multinationales ne se les accaparent pour y exploiter les ressources sans le consentement de ses habitantes et habitants (Borras, Franco et Suarez, 2015; Nyéléni, 2007; Pimbert, 2009).

Plusieurs stratégies peuvent être mises en place pour encourager une prise de contrôle local sur les systèmes alimentaires, comme la démocratisation des espaces décisionnels et des structures de pouvoir encadrant les milieux agroalimentaires (Desmarais, 2008; Windfuhr et Jonsén, 2005). Ce processus peut venir des instances décisionnelles elles-mêmes, notamment avec la mise en place de mesures pour favoriser la participation des personnes agricultrices et des personnes consommatrices. Le contrôle local peut aussi être renforcé par l'organisation de coopératives ou de regroupements agricoles locaux ou régionaux. Ceux-ci offrent des espaces propices aux échanges pour la communauté agricole et travaillent à développer des initiatives alignées sur le modèle de système alimentaire vers lequel les personnes impliquées veulent à tendre (Chiffoleau et Prevost, 2012). Ces regroupements peuvent aussi agir comme leviers collectifs de négociation (Metereau et Figuière, 2018; Pimbert, 2009) qui visent à mobiliser les actrices et acteurs du milieu agroalimentaire sur certains enjeux et ainsi créer un rapport de force avec les instances

décisionnelles pour faire valoir leurs besoins et intérêts (Akram-Lodhi, 2015). Le contrôle local des systèmes alimentaires passe aussi par la construction de liens de solidarité et de coopération entre les actrices et acteurs des milieux agroalimentaires locaux et régionaux (Lubbock, 2020). Afin d'évaluer s'il existe une forme de contrôle local au sein du système alimentaire gaspésien, nous examinerons les stratégies collectives mises en place (1) par et pour la communauté agricole de la région, (2) à partir de collaborations entre la communauté agricole et les organisations agroalimentaires gaspésiennes, (3) ainsi qu'avec les populations locales. En nous penchant sur ces stratégies collectives, nous pourrions identifier les différents mécanismes présents sur le territoire à partir desquels les personnes agricultrices et consommatrices prennent part à la planification, à l'organisation et au développement du système alimentaire de la région (voir annexe XI).

5.3.1 Stratégies collectives de contrôle local du système alimentaire régional par et pour la communauté agricole

Toutes les personnes agricultrices rencontrées sont en contact avec d'autres agricultrices ou agriculteurs de leur région que ce soit à travers des regroupements organisés, des rencontres ponctuelles ou des relations informelles. La majorité font partie de regroupements initiés par et pour les personnes agricultrices sur le territoire (n=12). Ces derniers ont diverses fonctions, comme implanter des réseaux de mise en marché communs, faire des commandes collectives d'intrants, s'organiser entre membres d'un même marché public ou partager du matériel agricole. Ces formes d'organisations entre personnes agricultrices s'inscrivent dans une perspective d'émancipation des relations marchandes asymétriques, de collectivisation des ressources nécessaires à la production et de relocalisation des échanges entre les actrices et acteurs d'un même milieu agroalimentaire régional (Chiffolleau et Prevost, 2012; Deverre, 2011; Pulliat, 2018; Scherer, 2018). Étant développées par et pour les personnes agricultrices, ces stratégies sont davantage représentatives du système alimentaire vers lequel ces dernières cherchent à tendre et des types de relations qu'elles veulent voir s'y déployer (Pulliat, 2018). De plus, ces

organisations favorisent le développement de dynamiques participatives et de liens sociaux axés sur la coopération et le travail en réseau entre les personnes impliquées (Chiffolleau et Prevost, 2012; Scherer, 2018). Si elles n'ont pas été créées spécifiquement dans le but de favoriser les échanges entre les membres de la communauté agricole, ces organisations offrent tout de même des espaces propices aux partages d'expériences, à la collaboration et à la création de solidarités locales. Elles ont alors le potentiel de devenir des leviers de revendication pour les personnes agricultrices qui s'y impliquent (Chiffolleau et Prevost, 2012). Ainsi, que ce soit parce que ces regroupements s'inscrivent dans une perspective de résistance au système alimentaire dominant (Ayres et Bosia, 2011) ou qu'ils offrent des espaces participatifs propices au développement d'une forme de démocratie alimentaire et à la création de solidarités au sein de la communauté agricole gaspésienne (Pulliat, 2018), ils contribuent à une prise de contrôle local sur le système alimentaire de la région (Chiffolleau et Prevost, 2012).

Certaines personnes agricultrices interrogées participent à des rencontres ponctuelles organisées par et pour la communauté agricole. Celles-ci poursuivent aussi différents motifs, comme le partage de connaissances et de savoir-faire agricoles, la formation autour de certaines thématiques spécifiques, le développement de projets communs ou le réseautage. Comme les organisations de personnes agricultrices identifiées précédemment, ces rencontres offrent la possibilité aux agricultrices et agriculteurs de créer des liens de solidarité entre elles et eux et favorisent le partage d'expériences et l'apprentissage mutuel (Pulliat, 2018). Elles peuvent ainsi devenir des espaces d'échange sur les réalités vécues, les enjeux rencontrés et les revendications communes des personnes agricultrices et donner davantage de poids et de visibilité à leurs points de vue (Chiffolleau et Prevost, 2012). Ces rencontres permettent aussi de créer des réseaux alternatifs basés sur des valeurs de partage non marchand et de coopération au sein du système alimentaire dominant. Toutefois, contrairement aux regroupements à visée pérenne, ces rencontres ne sont pas toujours reconduites ce qui limite leur potentiel de créer des mobilisations durables au sein de la communauté agricole.

Finalement, la création de solidarités entre agricultrices et agriculteurs en Gaspésie se fait beaucoup à travers des échanges informels (n=14). La région compte une population d'agricultrices et d'agriculteurs assez restreinte, ce qui facilite leur mise en relation, malgré l'étendue du territoire.

Je pense que le fait aussi d'être un petit milieu fait que on reste des fermes qui sont quand même relativement proches une de l'autre, dans le sens que pas proches en distance, mais proches en pensée, en association, on se prête des équipements agricoles, oui. On se prête jusqu'à de la main-d'œuvre. (M12)

Plusieurs personnes agricultrices interrogées considèrent que cette spécificité du milieu agroalimentaire gaspésien favorise le développement de solidarités informelles, de liens de confiance, le partage de points de vue, de connaissances et d'expériences vécues (n=4). Ce phénomène peut encourager la collaboration au sein de projets communs, l'émergence de nouvelles initiatives agroalimentaires ou renforcer certaines organisations agroalimentaires au sein desquelles la communauté agricole s'implique (Pimbert, 2015). Cette forme de stratégie collective, qui n'est pas encadrée par un espace précis comme les deux précédentes, a tout de même le potentiel d'encourager le développement de formes de coopération et les échanges au sein de la communauté agricole gaspésienne, ce qui favorise l'organisation du milieu à l'échelle locale et régionale (Lubbock, 2020).

5.3.2 Stratégies collectives regroupant des personnes agricultrices et des organisations agroalimentaires sur le territoire gaspésien

L'implication des personnes agricultrices dans l'organisation du système alimentaire gaspésien ne passe pas uniquement par la mise en place de stratégies collectives créées par et pour la communauté agricole. Elle peut se manifester à travers des stratégies collectives qui incluent aussi les organisations agroalimentaires de la région. Ces stratégies collectives peuvent être classées selon les formes de collaboration sur lesquelles elles reposent. On

retrouve trois principales formes de collaboration, soit l'offre de services d'un des groupes au second, le travail sur des initiatives communes et l'implication d'un groupe sur les comités ou les regroupements chapeautés par le second. La majorité des agricultrices et agriculteurs de la région sont en contact avec des organisations agroalimentaires afin d'obtenir des services de leur part, comme des conseils concernant leurs cultures ou leurs finances, des subventions, des formations, des services de comptabilité ou des services de promotion et de commercialisation. Cette forme de collaboration entre les deux groupes permet à l'un de soutenir l'autre, mais s'inscrit généralement dans un cadre marchand caractéristique du système alimentaire dominant. Elle ne contribue pas au contrôle local du système alimentaire, puisqu'elle se contente de reproduire le système alimentaire dominant sans chercher à y intégrer le point de vue des personnes agricultrices ou à y implanter des espaces démocratiques.

Une seconde forme de collaboration entre les personnes agricultrices et les organisations agroalimentaires s'opère autour de la mise en œuvre de projets communs. Par exemple, des personnes agricultrices participent à des projets de recherche sur les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement portés par une organisation de la région (n=3). Ces projets favorisent l'élaboration et la promotion de pratiques agricoles plus écologiques et adaptées au territoire gaspésien. D'autres travaillent en collaboration avec les instances suprarégionales et municipales sur des projets collectifs qui bénéficient à la communauté agricole de la région, comme la construction d'un caveau collectif et l'ouverture de nouveaux marchés publics (n=3). Plusieurs organisations agroalimentaires de la région sont en lien avec des agricultrices et agriculteurs dans le cadre d'activités rattachées à leur mission, comme le glanage, la récupération de dons alimentaires, le démarrage de semis ou l'insertion socio-professionnelle (n=6). Cette forme de collaboration sort du cadre marchand, puisqu'elle n'implique pas de transaction financière entre les deux groupes. Elle nécessite plutôt qu'ils coopèrent pour voir émerger un projet qu'ils portent ensemble. Il s'agit d'une forme de collaboration qui favorise la participation des personnes agricultrices au développement du système alimentaire régional puisqu'elle soutient le développement d'initiatives qui reflètent leurs besoins, leurs visions et leurs aspirations (Nikolaidou, 2021). Ces initiatives pensées

par les personnes agricultrices et les organisations agroalimentaires de la région permettent de se rapprocher du modèle de système alimentaire vers lequel ces deux groupes cherchent à tendre. Elles peuvent ainsi contribuer à la réappropriation du système alimentaire par les actrices et acteurs sur le terrain et à la matérialisation du modèle vers lequel elles et ils veulent tendre (Chiffoleau et Prevost, 2012).

Une troisième forme de collaboration observée entre les deux groupes passe par l'implication d'agricultrices et agriculteurs dans des regroupements chapeautés par les organisations agroalimentaires de leur région. Par exemple, plusieurs personnes agricultrices rencontrées s'impliquent au sein de l'UPA, notamment dans leur syndicat local ou spécialisé, pour faire valoir leurs points de vue et leurs revendications concernant leur milieu de travail (n=5). Elles considèrent qu'en s'impliquant dans ces structures elles assurent la représentation de leurs réalités spécifiques au sein de la fédération provinciale qui négocie avec le gouvernement. Ces regroupements offrent aussi un endroit où échanger sur les enjeux propres aux personnes agricultrices, s'organiser, créer des liens de solidarité et faire émerger des revendications communes

Puis là, c'est ça, il [président du syndicat local] travaille beaucoup à essayer de mobiliser, puis de rendre ça plus dynamique, fait que là, on a eu un peu plus de rencontres dernièrement, justement pour essayer de mettre ça [syndicat local] en place. Mais c'est comme une rencontre aux trois mois peut-être. Puis on a eu des fois des petites rencontres de comités de travail en Zoom. Mais c'est le *fun*, là, dans le fond, on parle des enjeux, puis c'est beaucoup en lien avec d'autres dossiers qui sont actifs dans la MRC. Là fait que c'est comme notre PDTA, on a comme un comité de suivi là de notre plan de développement du territoire agricole fait que c'est ça. Là, on suit tous ces dossiers-là, puis ben intéressant. Là, on est en train de s'organiser un petit souper cabane à sucre pour les agriculteurs. On essaie d'intégrer des activités sociales à travers ça pour que justement que les agriculteurs se connaissent, puis se parlent, puis tu sais, justement, on s'entraide là. (M10)

Toutefois, certaines personnes interrogées restent critiques du fonctionnement de l'UPA (n=3) et considèrent notamment que la petite taille de leur entreprise les empêche de

trouver leur place dans la structure et les revendications portées par l'organisation qui « représente davantage les intérêts des grandes entreprises » (M14). Pour d'autres, le manque de temps est une limite à leur implication au sein de comités (n=3). Certaines considèrent aussi que les procédures qui encadrent le fonctionnement des syndicats sont trop hermétiques, ce qui décourage celles et ceux qui n'ont pas les connaissances nécessaires de s'y impliquer (n=2).

Fait que l'UPA on dirait que j'aimerais ça aimer ça ou j'aimerais ça comprendre. J'aimerais ça comprendre plus. J'ai déjà essayé un petit peu de m'impliquer dans la relève, mais on revenait chez nous, pis j'avais pas compris. Encore là, ils nous ont demandé il y a pas si longtemps, qu'est-ce que vous voulez faire. Pis moi j'aurais comme besoin d'un cours 101 de syndicalisme agricole. Je veux dire, j'arrive là, puis je ne comprends pas les tenants et aboutissants, je comprends pas les enjeux. Je pense que je comprends les enjeux, mais je comprends pas ils sont où les leviers, les leviers que nous autres comme agent, pas agent syndical, mais tu sais, je veux dire, si t'es sur le comité de l'UPA tu peux faire des demandes de résolution, mais là ça se fait pas à l'improviste. Fait que ce bout-là, je dirais que c'est parce qu'il manque de formation et d'intérêt. [...] L'UPA c'est comme un organisme de 2e ligne qui a des réunions avec des intervenants de 3e ligne. Fait que moi j'étais un peu largué là. (M04)

En plus de l'UPA, d'autres organisations agroalimentaires gaspésiennes chapeautent des comités sur lesquels s'impliquent des agricultrices et agriculteurs pour participer à la planification et au développement du système alimentaire régional. Les personnes agricultrices interrogées ont notamment fait mention des comités de travail chapeautés par Gaspésie gourmande (n=7) comme étant des espaces de concertation pour les actrices et acteurs du milieu agroalimentaire. Ces comités ont pour mandat de travailler « à la cohésion des acteurs du secteur agroalimentaire » pour le doter « d'une vision commune de développement, travailler sur des enjeux du secteur agroalimentaire et y trouver des solutions » (Gaspésie Gourmande, n.d., en ligne, n.p.). Ainsi, plusieurs personnes agricultrices considèrent ces comités de travail comme des lieux de partage et de réseautage entre les protagonistes du milieu.

Oui, oui, ben regarde, la Gaspésie gourmande c'est une forme de table. En fait, Gaspésie gourmande c'était le Bon goût frais de la Gaspésie puis la Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie qui se sont regroupés. Alors on était pogné un peu comme les modèles communautaires. Il y avait plusieurs associations, puis la surreprésentation tout ça. Alors à un moment donné, il y a eu comme un choix forcé, ça a été ben regroupez-vous puis faites une job, puis ramasser l'ensemble de la job. Et c'est la fonction de la Gaspésie gourmande. Et ça met en partenariat les producteurs et productrices, ça met en partenariat aussi le réseau, certains détaillants des épicerie qui sont partenaires, mais beaucoup de restauration et d'hôtellerie et le réseau institutionnel. (M11)

Toutefois, même si elles sont plusieurs à identifier Gaspésie gourmande comme un acteur important de la concertation dans le milieu agroalimentaire gaspésien, peu des personnes agricultrices interrogées prennent part directement aux comités chapeautés par l'organisation (n=3). Un autre type de regroupements investis par la communauté agricole sont les comités de travail sur les PDZA des MRC (n=3). Les agricultrices et agriculteurs peuvent y apporter leur point de vue et leur expérience du milieu agricole, s'assurant ainsi que la planification du milieu agricole à l'échelle de la MRC les prennent en considération. Un autre exemple d'organisation gaspésienne qui porte des comités de travail auxquels participent des agricultrices et agriculteurs est NNM. La majorité des personnes agricultrices interrogées sont ou ont été en contact avec la branche de NNM de leur MRC. Deux d'entre elles ont participé à la démarche initiale qui a mené à la création de l'organisation et deux autres aux consultations organisées par NNM pour cerner les besoins agroalimentaires du territoire. Ainsi, NNM offre des espaces ponctuels qui permettent aux personnes agricultrices de faire valoir leurs besoins spécifiques et leurs visions du système alimentaire régional. Toutefois, certaines personnes participantes ne voient pas leur place en tant qu'agricultrice ou agriculteur au sein de ce mouvement qui vise selon elles davantage les citoyennes et citoyens.

Ah ouais ben oui et non, c'est ça. C'est un peu ça, des fois j'ai l'impression que Nourrir notre monde est plus pour l'autosuffisance, plutôt que faire que les entreprises de maraichers fassent partie de l'engrenage et de la solution

à plus grande échelle. Fait que c'est vraiment plus communautaire, puis de la micro. (M12)

En tant qu'événement, il y le Lab Nourrir notre monde qui a fait quand même plusieurs événements, mais c'est plus comme pour monsieur, madame tout le monde qui font du jardinage chez eux. C'est super hyper pertinent, mais pour nous ça l'était moins même s'il y avait un volet comme producteurs locaux. Fait qu'il y aurait ça, mais peut-être qu'il pourrait y avoir plus d'initiatives même si on n'est pas beaucoup de maraîchers en Gaspésie. (M02)

Je pense que Nourrir notre monde pourrait jouer un rôle dans la planification de production régionale, puis ça serait *nice*, mais là c'est pas le cas, fait que... (M14)

La pertinence du travail effectué par NNM auprès de la population gaspésienne en ce qui a trait à la sécurité et l'autonomie alimentaires est donc reconnue par la majorité des personnes agricultrices interrogées. Toutefois, plusieurs considèrent que l'organisation pourrait jouer un rôle plus important auprès de la communauté agricole de la région, sans nécessairement préciser la nature de celui-ci (n=2). Finalement, quelques personnes se sont impliquées ou s'impliquent dans des organisations agricoles ou environnementales à l'échelle provinciale ou fédérale, comme l'Union paysanne, le Front commun pour la transition énergétique, Les amis de la Terre ou l'Union nationale des fermiers. Leur implication dans ces organisations qui ne se concentrent pas uniquement sur la Gaspésie leur permet de faire valoir leurs avis sur le système alimentaire à plus grande échelle tout en militant pour y apporter des changements afin de le rendre plus respectueux de l'environnement, juste et équitable. Pour certaines personnes interrogées, le nombre important d'espaces d'échanges autour du secteur agroalimentaire en Gaspésie nuit à l'implication de certaines actrices et certains acteurs.

Mais y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de petits pôles un peu partout qu'il faut que tu apprennes à t'en servir. Puis ça je te dirais que c'est cette promotion-là, d'apprendre à s'en servir qui est pas nécessairement évidente à faire. Ben je te dirais que présentement, ce qui manque là, c'est un pôle

pour être capable d'utiliser un petit peu toutes ces organismes, un pôle tournant parce que il manque une coordination centrale à tout ça. (M12)

Ce phénomène est qualifié de surconcertation par plusieurs personnes intervenantes au sein d'organisations agroalimentaires complexifie le partage entre les espaces de concertation et la définition du rôle de chacun afin d'éviter le dédoublement du travail effectué. Un autre enjeu qui mène certaines personnes participantes à s'interroger sur le rôle de ces espaces d'échanges vient du fait qu'elles ont parfois « l'impression de tourner en rond. Comme c'est lent comme processus, les acteurs ont souvent l'impression que c'est les mêmes questions qui sont demandées » (M12). Certaines considèrent que ces espaces n'ont pas vraiment d'impacts concrets sur l'organisation du milieu agroalimentaire, puisqu'ils mènent rarement à la création de leviers concrets (n=5).

Parce que le grand défi dans tout ça, c'est de définir des mécanismes de collaboration qui vont faire en sorte qu'on est capable de dénouer des vrais nœuds là qui se passent pour de vrai, pis qu'on n'est pas genre, dans les grandes théories, puis, puis tout ça fait que le lien c'est vraiment que les organisations régionales qui œuvrent directement ou indirectement en alimentation de proximité se concertent pour répondre aux besoins. (O05)

Bref, parmi les trois formes de collaboration entre les personnes agricultrices et les organisations agroalimentaires identifiées, deux semblent davantage encourager un contrôle par la base du système alimentaire gaspésien, soit le travail sur des projets communs et l'implication des personnes agricultrices sur des comités portés par des organisations agroalimentaires. Le développement de projets communs par les deux groupes permet aux personnes agricultrices de rendre concrète leur vision du système alimentaire et de s'impliquer dans sa structure à l'échelle locale. Cette forme de collaboration ouvre aussi la porte à la création d'espaces d'échanges entre les personnes agricultrices et les organisations agroalimentaires, permettant ainsi au premier groupe de faire part de ses besoins et de ses préoccupations au second, qui peut alors les prendre en considération dans ses actions. L'implication des personnes agricultrices au sein de comités de travail ou de regroupements

portés par des organisations agroalimentaires s'inscrit aussi dans une perspective de contrôle local du système alimentaire régional. Ces regroupements servent de lieux de partage entre les agricultrices et les agriculteurs leur permettant d'échanger sur leurs expériences, de s'organiser et de faire émerger certaines revendications communes. Ils peuvent aussi favoriser la consultation des personnes agricultrices dans le cadre de projets dans le milieu agroalimentaire. Ces démarches s'inscrivent dans ce que Chiffolleau et Prevost (2012) qualifient de processus de « gouvernance alimentaire territoriale reposant sur de nouvelles modalités d'implication des acteurs ». Celle-ci suppose l'implantation de mécanismes démocratiques « permettant la formation et l'expression de nouvelles attentes qui relèvent de la prise en main d'une destinée collective » (Chiffolleau et Prevost, 2012, en ligne, n.p.). Toutefois, ces stratégies ne font pas l'unanimité et plusieurs personnes interrogées remettent en question leur impact concret sur le milieu agroalimentaire et leur potentiel à générer des mesures et des initiatives qui représentent réellement les besoins et les préoccupations des agricultrices et agriculteurs.

Je vais compléter tout de suite mon idée sur le PDZA là, c'est que nous ce qui est arrivé c'est qu'on l'avait tout fait, on avait ciblé des enjeux importants pour le développement de la zone agricole et tout ça, sauf que dû à un manque de financement, puis un manque de ressources à l'interne, ben malheureusement le PDZA a été tabletté, je vais le dire comme ça. Fait que là, malgré tous les enjeux qu'on avait ciblés, on n'a jamais été capable, il y a une volonté politique aussi là-dedans, il y a une personne qui a vraiment poussé pour mettre en place un plan d'action pour aboutir, pour réaliser nos enjeux. (O07)

Oui, puis il est franchement inutile notre PDZA parce qu'il a pas du tout inclus le milieu communautaire, même s'il y avait des revendications d'aller dans ce sens-là. Puis il y a un territoire en Gaspésie où c'est la démarche Nourrir notre monde qui a poussé pour aller chercher le financement pour le PDZA. Puis, le MAPAQ a refusé qu'il soit assis autour du comité de pilotage du PDZA parce que le milieu communautaire avait pas d'affaires dans une démarche agricole sérieuse. Ça, c'est des discussions qui se sont passées au régional. Fait que on a du mal à faire reconnaître le bien-fondé d'avoir une expertise communautaire en alimentation au sein de ces planifications-là. (O04)

Oui, ben oui parce qu'en fait la concertation, la concertation, il faut qu'elle serve à quelque chose. C'est bien, c'est bien aussi d'être à l'écoute des besoins de, de chacun et chacune là, des différents secteurs, mais la concertation son but c'est de faire émerger des, des priorités sur lesquelles il faut travailler, se donner un plan de travail, se donner des objectifs, et cetera, et cetera. Donc la concertation, elle devrait toujours être accompagnée d'un truc concret, même si je sais que c'est pas toujours le cas, c'est aussi pour ça je pense qu'il y a plein d'acteurs qui veulent pas faire de la concertation parce qu'ils ont l'impression que c'est une perte de temps. (O15)

Bref, si des stratégies sont mises en place pour obtenir les points de vue de la communauté agricole et l'impliquer dans la gouvernance du système alimentaire régional, leur impact concret n'est pas garanti. Ce phénomène nommé par plusieurs personnes interrogées (n=6) nuit, selon elles, à la participation de certaines actrices et certains acteurs du milieu agroalimentaire.

5.3.3 Stratégies collectives impliquant les communautés locales dans le système alimentaire régional

Selon le principe de contrôle local revendiqué par les SA, les populations devraient aussi pouvoir s'impliquer dans les prises de décision concernant le système alimentaire de leur région. En Gaspésie, quelques stratégies collectives leur permettent d'exposer leur point de vue ou de prendre part au contrôle du système alimentaire. Cette implication passe notamment par le rapprochement des populations locales et de la communauté agricole. Les personnes agricultrices interrogées entretiennent toutes des liens avec les communautés locales de leur région, que ce soit à travers les réseaux sociaux, des événements ponctuels, des marchés publics ou des discussions informelles. Ces liens peuvent favoriser le désir des habitantes et habitants de la région d'encourager les entreprises agricoles locales qu'elles connaissent, participant ainsi au développement d'une forme d'économie de solidarité dans la région (Nikolaidou, 2021). À travers leurs choix alimentaires, les communautés locales

peuvent appuyer des modèles agricoles alternatifs qui correspondent davantage à leur vision de l'agriculture (Nikolaidou, 2021).

La proximité permet aussi aux deux groupes d'échanger, d'une part, sur les préférences alimentaires et les préoccupations des communautés locales concernant leur alimentation et, d'autre part, sur les pratiques agricoles et les enjeux auxquels les personnes agricultrices font face. Ces discussions permettent aux populations locales de comprendre davantage d'où proviennent les aliments qu'elles consomment tout en leur offrant une plateforme pour exposer leurs points de vue et leurs attentes vis-à-vis du travail des agricultrices et agriculteurs, ce qui leur donne une certaine influence et leur permet de se réapproprier leur alimentation (Scherer, 2018). Comme l'indique Scherer (2018, en ligne, n.p.) « ce mouvement de relocalisation de l'alimentation porte en lui une visée émancipatrice, puisqu'il permet aux citoyens de s'affranchir du modèle de production et de consommation majoritaire pour aller vers une autre alimentation, choisie, de manière éclairée ». Toutefois, ces espaces ne sont pas investis par l'ensemble de la population et attirent souvent davantage certaines classes sociales qualifiées de « moyennes ou supérieures », on ne peut donc pas conclure que ces stratégies collectives favorisent la prise en considération de l'ensemble de la population, puisque certains groupes sont sous-représentés (Chiffoleau et Paturel, 2016; Scherer, 2018).

Les organisations agroalimentaires sont nombreuses à entrer en contact avec les communautés locales à travers les organismes communautaires de la région (n=8). Ces derniers aident les organisations agroalimentaires à mobiliser la population autour de leurs projets ou des activités qu'elles organisent. Elles leur permettent notamment de rejoindre des populations plus précaires et vulnérables qui sont parfois moins présentes dans les initiatives alimentaires de proximité (Scherer, 2018). Certains organismes communautaires informent aussi le milieu agroalimentaire sur les besoins alimentaires qu'ils observent dans la population gaspésienne. D'autres collaborent directement avec les organisations agroalimentaires de la région pour monter des projets qui répondent aux besoins des communautés locales. Plusieurs organisations entrent aussi en contact avec les populations locales à travers les activités ou les rencontres qu'elles organisent. Ces espaces permettent

aux personnes intervenantes de discuter avec les habitantes et habitants de la région pour comprendre leurs besoins et leurs intérêts concernant le milieu agroalimentaire. Quelques organisations entrent aussi en contact avec les communautés locales à travers des rencontres de consultation citoyenne ou des assemblées publiques, comme les rencontres organisées par NNM ou les comités de suivi des PDZA. Ces espaces de participation citoyenne permettent aux populations locales de faire valoir leurs points de vue sur le milieu agroalimentaire de leur région et donc de prendre part au développement de son système alimentaire. Les réseaux sociaux sont aussi un espace privilégié par les organisations agroalimentaires pour prendre le pouls de la population sur certains enjeux alimentaires dans la région. Ces stratégies collectives qui rassemblent les communautés locales, la communauté agricole et les organisations agroalimentaires intègrent une certaine perspective ascendante au sein des initiatives agroalimentaires et du système alimentaire de la région. Elles permettent aussi de rapprocher ces différents milieux, ce qui s'écarte du fonctionnement mis de l'avant dans le système alimentaire dominant qui tend à éloigner les espaces de production des personnes qui consomment les aliments produits (Feagan, 2007; Nikolaidou, 2021).

5.3.4 Influence des stratégies collectives sur le contrôle local du système alimentaire régional

Comme illustré dans les sections précédentes, de nombreuses stratégies agroalimentaires collectives se déploient sur le territoire gaspésien. Si elles sont parfois ancrées dans un groupe spécifique, elles peuvent aussi nécessiter la collaboration de différents groupes, notamment la communauté agricole, les organisations agroalimentaires et les populations locales. Ces stratégies prennent des formes variées et adaptées aux objectifs qu'elles poursuivent. Certaines visent spécifiquement à encourager le contrôle local en mobilisant les protagonistes du secteur agroalimentaire gaspésien et en exposant leurs points de vue et leurs revendications aux instances décisionnelles. Certaines vont servir à mettre en place des initiatives par et pour la communauté agricole qui témoignent d'une vision alternative du système alimentaire. D'autres contribuent plus indirectement à une prise de

contrôle locale sur le système alimentaire régional, notamment à travers la création d'espaces d'échanges formels ou informels entre les actrices et acteurs qui y prennent part. Selon certaines personnes agricultrices ou intervenantes dans des organisations agroalimentaires gaspésiennes, le nombre important de stratégies encourageant une prise de contrôle locale du système alimentaire en Gaspésie témoigne d'une volonté du milieu de travailler ensemble pour que les intérêts, les attentes et les préoccupations des personnes qui forment la base du système alimentaire soient entendues.

On est quand même loin [d'une vision commune du système alimentaire gaspésien]. Fait qu'il y a une volonté de travailler ensemble, il y a une volonté de trouver des solutions à des problématiques qui sont communes à tous les acteurs, malgré que nos intérêts soient pas nécessairement convergents sur tout. Je pense, c'est ça qu'il faut retenir de la démarche nourricière régionale, c'est qu'il y a un effort qui est fait, puis que quand on amène des préoccupations, elles sont prises sérieusement et les situations sont appelées à évoluer pour cette raison-là. (O04)

Toutefois, cette volonté qui émerge du milieu agroalimentaire fait face à certains obstacles qu'il est nécessaire de considérer. Ainsi, plusieurs personnes interrogées se questionnent sur l'ouverture et l'intérêt des instances décisionnelles au sein du système alimentaire à écouter leurs points de vue et leurs revendications (n=7). C'est pourquoi même si certaines stratégies collectives offrent des plateformes aux agricultrices et agriculteurs, ainsi qu'aux communautés locales pour s'exprimer sur la structure et le fonctionnement du système alimentaire, une ouverture des protagonistes en position de pouvoir est nécessaire pour qu'elles et ils soient entendus. Le fait que certaines stratégies de consultation de la communauté agricole n'aboutissent pas à des mesures ou des changements concrets entraîne aussi la remise en cause de la pertinence de ces stratégies. Cette situation peut aussi décourager certaines personnes agricultrices de s'impliquer dans ce genre de stratégies puisqu'elles ne mènent pas à des résultats tangibles sur le terrain et sont parfois tablettées. Un autre enjeu majeur à l'implication des personnes agricultrices et des personnes citoyennes aux stratégies collectives est le manque de temps et de connaissances des organisations et de

leur fonctionnement (Pimbert, 2015). Ces facteurs nuisent à la capacité de certains protagonistes à participer aux processus démocratiques.

Ben là y en a une, tu vois là. Mais c'est ça, genre [nom d'une organisation agroalimentaire] fait une consultation en juillet. Pour vrai genre comme l'été dure combien de temps en Gaspésie? C'est comme là tu veux qu'on mette du temps là-dessus, tu me niais ? Fait que, mais non, j'ai pas l'impression qu'il y a une grande curiosité de notre point de vue-là, on n'est pas super gros non plus, peut-être si on était plus gros là là là. (M14)

Donc c'est principalement, c'est ça du monde du communautaire pour l'instant qui viennent à nos comités. Donc quand on se rencontre, qu'on fait de la concertation, c'est principalement avec ce monde-là et avec la MRC. Et puis on essaye justement d'ouvrir ça un petit peu plus, d'essayer d'aller chercher des représentants des producteurs, mais c'est sûr qu'en fait, avec le temps, on s'est aperçu que la concertation intersectorielle c'est d'avoir donc du monde de différents secteurs qui se met ensemble pour jaser. Mais que cette concertation-là t'as pas nécessairement besoin d'avoir tout le monde autour de la table tout le temps, parce que y a des milieux professionnels, que ce soit ben chez les producteurs, les producteurs, ils sont, ils sont débordés, donc ils ont pas le temps de venir à une rencontre à tous les deux mois.

Bref, s'il est possible d'identifier en Gaspésie plusieurs stratégies collectives qui s'inscrivent dans une perspective de contrôle local du système alimentaire comme revendiqué par les SA, le système alimentaire gaspésien reste imbriqué dans un modèle productiviste qui s'étend à l'échelle mondiale. Il reste donc grandement influencé et façonné par celui-ci, ce qui limite l'effet des stratégies collectives développées dans la région.

C'est encore difficile avec les ministères qui continuent à penser que ce qui est bien, c'est le programme écrit au niveau du national, par un technocrate qui a jamais mis les pieds sur le terrain, bon, je caricature, il y a des très bon programmes et bon je fais une caricature, mais ce que je veux dire c'est que c'est, c'est on aimerait que ça descende, que le national comprenne davantage, que la gouvernance en matière d'alimentation, elle descende d'une terre. Actuellement, elle est mondiale. Si ça pouvait descendre tranquillement, pas vite vers le local, ce serait bien. Reprendre du pouvoir d'agir sur notre santé et notre alimentation. Et non pas laisser ça à Monsanto, s'il vous plaît. Ce serait ça l'idée. (O09)

5.4 CONSTRUCTION ET PARTAGE DE SAVOIRS AGRICOLES ADAPTÉS AU CONTEXTE GASPÉSIEN

Le concept de SA reconnaît aux connaissances et aux savoir-faire agricoles locaux et traditionnels la même valeur qu'aux savoirs issus des milieux de la recherche. Cette conception diverge de celle qui domine présentement dans le secteur agricole mondial et qui accorde davantage de crédibilité et de légitimité aux connaissances agricoles produites par le milieu de la recherche, souvent qualifiés de « savoirs experts », qu'à celles qui proviennent de communautés paysannes (Richardson, 2005). Ainsi, pour développer des pratiques performantes et des savoirs agricoles adaptés au territoire cultivé, les SA proposent de combiner les savoirs locaux et traditionnels propres aux territoires à ceux issus de la recherche scientifique (Akram-Lodhi, 2015; Metereau et Figuière, 2018; Pimpert, 2015; Richardson, 2005; Torrez, 2011). Cette stratégie vise aussi à rendre les connaissances développées dans le cadre de recherches scientifiques accessibles aux communautés paysannes. Elle s'oppose ainsi à l'accaparement de la propriété intellectuelle par quelques corporations internationales (Akram-Lodhi, 2015; Desmarais, 2008).

Les savoirs issus de cette combinaison doivent ensuite être partagés à l'ensemble de la communauté agricole plutôt qu'appropriés par un petit nombre d'agricultrices et d'agriculteurs. Pour permettre ce partage, des réseaux formels et informels de transmission de connaissances et de savoir-faire agricoles existent dans de nombreuses régions (Borduas, 2020; Richardson, 2005). Ces réseaux peuvent prendre la forme d'événements ponctuels, de rencontres ouvertes à la communauté agricole, de formations touchant des sujets agricoles spécifiques ou de discussions informelles. Des agentes et agents agricoles (techniciennes et techniciens agricoles, agronomes, etc.) peuvent aussi apporter un soutien technique à la communauté agricole d'une région et participer à la diffusion de connaissances et de pratiques adaptées au contexte régional. Ainsi, la communauté agricole et les organisations agroalimentaires contribuent à façonner et diffuser des connaissances agricoles adaptées au contexte gaspésien (voir annexe XI).

5.4.1 Formation académique et expérience pratique des agricultrices et agriculteurs en Gaspésie

Avant de démarrer leur projet agricole, l'ensemble des agricultrices et agriculteurs interrogés se sont formés sur la production de légumes et de fruits. La majorité d'entre elles et eux n'a jamais suivi de formation académique rattachée au secteur agroalimentaire (n=11). Celles et ceux qui ont suivi ce type de formation (baccalauréat en agronomie, DEP ou une reconnaissance des acquis en production horticole ou formation en aménagement paysager) l'ont fait à l'extérieur de la Gaspésie (n=5). Certaines personnes interrogées n'ont pas de formation académique en agriculture, mais précisent qu'un ou une de leurs collègues ont suivi une formation en production végétale (n=3). Parmi celles et ceux qui n'ont pas suivi de formation dans une institution scolaire, trois ont suivi la *Masterclass du jardinier-maraîcher* développée par Jean-Martin Fortier. Six personnes agricultrices ont travaillé pour d'autres entreprises maraîchères avant de partir leur propre entreprise. C'est de cette manière qu'elles ont acquis les connaissances et savoir-faire nécessaires pour débiter dans le milieu. D'autres ont aussi réalisé des expérimentations dans leurs propres potagers avant de se lancer dans la production commerciale de fruits et de légumes (n=5). La plupart des personnes interrogées suivent des formations ponctuelles ou de la formation continue sur certains sujets plus spécifiques à leur production (n=9). Ces formations ont lieu en ligne ou en présence et se tiennent parfois en Gaspésie, mais la plupart du temps elles sont organisées à l'extérieur de la région. Finalement, la majorité des personnes agricultrices développent leurs connaissances à travers des lectures ou l'écoute de vidéos explicatives sur divers sujets qu'elles cherchent à approfondir (n=8).

Que ce soit à travers leur formation académique, leur participation à des ateliers ponctuels ou leurs lectures, la majorité des personnes agricultrices interrogées ont accès à des savoirs issus des milieux académique et de la recherche. Les agricultrices et agriculteurs ayant suivi ce type de formations considèrent qu'elles leur ont fourni une base de connaissances essentielle à leur pratique de l'agriculture. La majorité précise tout de même

avoir adapté certaines informations obtenues dans ces espaces d'apprentissages à la réalité territoriale de la Gaspésie (n=9). Par exemple, les périodes de croissance, le choix des cultivars, les dates auxquelles effectuer chaque étape de culture sont quelques aspects revus par les personnes agricultrices, puisque les informations obtenues au cours de leurs formations ne concordaient pas avec la réalité climatique gaspésienne. Le choix des modes de mise en marché est un autre aspect de leur pratique que plusieurs ont modifié au fil du temps. Certaines formations sont conçues pour une pratique agricole à proximité d'importants centres urbains, ce qui est loin de la réalité gaspésienne. Les agricultrices et agriculteurs en Gaspésie doivent plutôt composer avec une densité de population assez faible et ils doivent donc trouver des stratégies de mise en marché davantage adaptées à ce contexte. Plusieurs personnes agricultrices ont aussi modifié leur production pour y intégrer les préférences alimentaires des habitantes et habitants de la région. D'autres ont adapté leur pratique en adoptant des techniques auxquelles elles ont été introduites après leur formation. Les savoirs que possèdent les personnes travaillant dans le milieu agricole gaspésien sont donc en partie issus de milieux scientifiques et d'expériences territorialisées. Une minorité des personnes interrogées basent leur pratique agricole uniquement sur un de ces deux types de connaissances, mais la plupart (n=13) les combinent dans leur pratique de l'agriculture.

5.4.2 Stratégies collectives de construction et de partage de savoirs au sein de la communauté agricole gaspésienne

Pour approfondir ou partager leurs connaissances et savoir-faire agricoles, les personnes agricultrices en Gaspésie ont développé certaines stratégies collectives. Par exemple, la majorité de l'échantillon a déjà obtenu de l'aide et des conseils de la part d'autres agricultrices ou agriculteurs installés dans la région (n=11) à travers différents canaux. Cette dynamique de collaboration semble particulièrement présente entre les personnes installées depuis longtemps en Gaspésie, qui possèdent une bonne connaissance du territoire et de ses spécificités, et celles qui démarrent leur entreprise agricole. Selon la perception des personnes interrogées, la communauté agricole gaspésienne est en général très ouverte à

partager et apporter son soutien à celles et ceux qui ont des questions ou qui tentent d'ajuster leurs pratiques à la réalité territoriale.

Ah oui, moi, quand je suis arrivé, j'ai visité tous les producteurs qui étaient déjà en opération. Tout le monde est bien généreux dans ce domaine-là, puis on l'est encore avec les nouveaux qui arrivent là. Je veux dire, de façon générale, moi, j'ai été super bien reçu par la communauté de producteurs locaux. (M08)

Fait que ça, ça aide là ouais il faut, mais je pense qu'il faut pas hésiter là à poser des questions. Ouais il faut voir après ça c'est qui qui est ouvert, puis tu sais respecter que tout le monde a plein de choses à faire, puis peut être occupé, mais je pense que tout le monde est content d'aider les autres là. (M10)

Certains espaces formels ont été créés dans la région par des personnes agricultrices pour faciliter le partage de connaissances au sein de la communauté agricole. Par exemple, avant la pandémie, un espace d'échanges sous la forme de rencontres appelées les Rendez-vous maraîchers était organisé ponctuellement par et pour les maraîchères et maraîchers de la région.

J'avais fait partie d'un petit comité pendant deux ans, on s'était rencontré dans la Baie-des-Chaleurs. C'est quand même plus là la concentration maraîchère en Gaspésie et on s'était fait comme un petit rendez-vous maraîcher entre nous, entre les maraîchers de la Gaspésie, c'était vraiment intéressant aussi. Puis là, après ça, on était comme les mêmes personnes organisées, puis ça a pas eu lieu les dernières années, mais j'ai vraiment la volonté que ça revienne, qu'on s'entraide entre nous dans notre réalité climatique, puis notre circuit. Ça a comme un impact qu'on est plus éloigné. Il y a moins de concentration forte, comme il y a plus dans le sud du Québec. Mais ça fait du bien d'avoir notre petit réseau solidaire, puis de faire des achats groupés ou juste d'échanger. Mais il y a de plus en plus de maraîchers qui viennent s'établir en Gaspésie, puis je pense ça va revenir ces rencontres-là. (M01)

Une autre personne interrogée mentionne qu'avant la pandémie de petits colloques maraîchers étaient organisés en Gaspésie pour offrir des formations aux agricultrices et agriculteurs. Ceux-ci ont toutefois été mis sur pause durant la pandémie et n'ont pas repris depuis.

En plus des rencontres se déroulant sur le territoire gaspésien, plusieurs espaces en ligne permettent aux agricultrices et agriculteurs d'échanger sur leurs expériences agricoles en Gaspésie ou ailleurs au Québec. Des personnes interrogées font partie de groupes sur le réseau social Facebook qui leur permettent d'échanger avec d'autres personnes agricultrices installées en Gaspésie ou à l'extérieur de la région (n=3).

Ouais ben j'ai un groupe, c'est une amie qui a parti ça. Elle a une petite, elle appelle ça une micro-ferme. En tout cas, je sais pas comment elle trouve l'énergie de faire tout ça, mais elle a parti une page pour démarrage de micro-ferme maraîchère et florale. Puis moi j'ai participé plus au début là, puis là y a plus de personnes qui participent fait que je suis contente pour elle. Là, c'est quand même intéressant, fait que tu sais, c'est plus des échanges. Tu sais, comme toutes les semaines elle nous écrit comme « Bon, quel bon coup on fête cette semaine ? », fait qu'on peut dire « OK ben j'ai avancé dans tel truc ». Fait que c'est un échange, un peu de motivation aussi, c'est quand même intéressant. (M10)

Plusieurs personnes agricultrices interrogées se réfèrent au Réseau des joyeux maraîchers écologiques (RJME) pour poser des questions ou s'informer sur une multitude d'aspects de leur pratique (n=5).

On échange quand même assez l'agro, je pourrais dire là-dessus, j'imagine que les autres vont t'en parler, il y a un forum de courriels qui est le réseau des joyeux maraîchers écologiques, RJME. Ça a été fondé comme en 2009, ça fait un bon bout, c'est Ghislain Jutras qui était associé à l'école de Victo. Il a été prof là et je pense que c'est après ça qu'il voulait que le réseautage continue même si les élèves sortaient du programme. Puis là, c'est comme un forum de maraîchers dans le fond, il y a des nouveaux, il y a des jeunes, il y a des vieux, il y a des expérimentés, il y a des femmes. C'est vraiment très varié, c'est très ouvert et cordial. Fait que ça, c'est vraiment une mine d'or d'informations là-dessus, ça va vraiment dans toutes les directions, ça

ratisse très large. Après ça, on peut dire peut-être que c'est trop large. Je veux dire, ça peut être autant sur les techniques agricoles que sur la comptabilité, sur l'administration, les structures juridiques, la mise en marché, la production de légumes, la grosseur de ton tracteur, c'est vraiment très vaste, c'est le *fun* parce que c'est de l'expérience ben terrain. C'est un réseau québécois. C'est toutes des petits maraîchers, là. [...] On a fait ça un peu aussi, on a fait un petit groupe gaspésien de ça, une branche gaspésienne, mais il y a moins de volume, là c'est moins actif, c'est plus un courriel par mois. (M04)

Un autre groupe sur le réseau social Facebook nommé Agriculture gaspésienne permet aux agricultrices et agriculteurs qui vivent de leur pratique agricole spécifiquement en Gaspésie de partager leurs techniques et d'échanger des conseils. En plus de ces espaces, la majorité des personnes interrogées partagent des connaissances à travers des discussions informelles avec d'autres agricultrices ou agriculteurs de la région (n=11). Cette stratégie particulièrement répandue permet d'obtenir des informations et des conseils issus de l'expérience pratique d'autres individus pratiquant l'agriculture en Gaspésie et favorise la diffusion de connaissances ancrées dans le contexte territorial à travers la région. Bref, plusieurs stratégies collectives qui permettent l'échange de connaissances et de savoir-faire sont déployées par et pour la communauté agricole gaspésienne dans la région. Celles-ci prennent parfois place dans un cadre plus formel, alors que d'autres sont davantage informelles. Les agricultrices et agriculteurs ne sont toutefois pas les seules et seuls à travailler sur des stratégies de construction et de partage de savoirs agricoles. Plusieurs organisations agroalimentaires s'impliquent dans la mise en place d'espaces d'échanges et de formations destinés à la communauté agricole gaspésienne.

5.4.3 Stratégies collectives de construction et de partage de savoirs agricoles avec les organisations agroalimentaires

Plusieurs organisations impliquées dans le secteur agroalimentaire gaspésien ont pour mission de faire de l'éducation populaire et de la formation sur des sujets rattachés à

l'agriculture et à l'alimentation (n=11). Elles organisent des ateliers, des rencontres, des discussions autour de thématiques agricoles et produisent du matériel informatif sur différents sujets. Si certaines de ces initiatives sont destinées aux populations locales, d'autres visent davantage un public d'agricultrices et d'agriculteurs. C'est ainsi que plusieurs organisations contribuent à la mise en place de stratégies collectives pour faciliter la construction et le partage de connaissances au sein de la communauté agricole gaspésienne. Parmi ces stratégies, on retrouve quelques organisations qui proposent de l'aide individuelle aux personnes agricultrices. L'équipe régionale du MAPAQ compte une agronome qui conseille les agricultrices et agriculteurs en Gaspésie. Ces dernières et derniers peuvent la contacter pour obtenir des informations concernant leurs pratiques agricoles, les procédures pour appliquer aux subventions, l'élaboration d'un plan d'affaires, etc. La majorité des personnes agricultrices interrogées ont eu recours à l'aide de l'agronome du MAPAQ afin de faire face à différents enjeux rencontrés (n=11). Certaines font aussi appel à d'autres organisations impliquées dans le secteur agroalimentaire, comme les MRC ou l'UPA, pour obtenir certaines informations concernant leurs plans d'affaires, les subventions auxquelles elles peuvent appliquer ou encore pour répondre à certaines questions légales par rapport à leur entreprise (n=4).

Des organisations du secteur agroalimentaire soutiennent la tenue de rencontres permettant aux agricultrices et agriculteurs de se rassembler pour échanger sur leurs pratiques et leurs expériences.

Il y a quelques années, là, on avait, on faisait des journées paroles de maraîchers, puis ils se rassemblaient entre maraîchers, puis ceux qui avaient le goût ils nous présentaient quelque chose, des bons coups, mauvais coups, puis ça faisait des présentations PowerPoint, mais c'est vraiment entre eux. Puis des fois on faisait venir, tu sais, on a déjà fait venir Richard Favreau de Rimouski pour nous parler de comment il faisait ça ses tomates en tunnels. Puis, moi j'aimais ça parce que les jeunes qui commençaient venaient, puis les plus vieux, étaient là. Puis les plus vieux avaient le goût de transmettre des affaires, de la connaissance. Puis souvent, il se fait des partenariats d'affaires tu sais dans la journée, tu sais comme pour acheter des intrants ensemble. (O08)

Elles organisent aussi des formations en ligne ou en présence sur une variété de thématiques rattachées à l'agriculture. Si le thème des formations est parfois choisi par les intervenantes et intervenants qui les organisent, il est aussi souvent issu d'une demande du milieu.

Ouais, des fois ils ont une demande d'un producteur, puis là après ça ben on s'appelle puis on regarde, okay ben il y a eux autres qui seraient intéressés. On essaie de voir quelle personne serait le plus *fun* à faire venir, fait qu'on travaille en collaboration des fois avec le collectif en formation agricole de l'UPA. Fait qu'on est les trois ensemble puis on *brainstorm*. Puis on essaie d'attacher le financement, le contact avec la personne, puis s'assurer que les producteurs ont le goût de participer. Mais c'est souvent, ça vient d'une demande du milieu, puis finalement on attache toutes les ficelles pour que ça se passe là. (O08)

Une des personnes agricultrices interrogées travaille en collaboration avec son syndicat local au développement d'un réseau d'entraide pour les agricultrices et agriculteurs de sa MRC.

L'idée, c'est que d'ici la fin de l'année, je dirais mettons décembre, là on veut avoir une rencontre qui va ramener tous les producteurs ensemble, dans une demi-journée ou une journée de travail pour bâtir justement ce genre de réseau de communication là, puis le renforcer. Ça va être d'aller vers exemple des textos, mais avec des groupes de textos déjà pré-établis « Avez-vous déjà rencontré ce problème-là ? J'ai besoin de ça, j'ai un veau qui se présente la tête à l'envers », mais selon les types de production, que ce soit une production animale, une production plus maraîchère ou une production plus en grain. C'est pas mal de même, les trois sections qu'on est pas mal divisés pour nous autres, de notre côté. Mais ça va être d'essayer de monter un peu ce réseautage-là qui va faire que tout le monde va pouvoir s'aider mais je dirais plus facilement via l'UPA qui va venir donner puis créer un peu cette vie associative-là. C'est en cours, on est en train d'essayer de développer des choses encore là pour être capables de pousser là-dessus. (M12)

D'autres organisations qui couvrent l'ensemble du territoire de la province offrent des espaces ponctuels de partage de connaissances agricoles qui sont accessibles aux agricultrices et agriculteurs de la Gaspésie. Par exemple, la coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ) chapeaute les Rendez-vous maraîchers auxquels participent certaines personnes interrogées (n=2). On retrouve aussi des formations offertes par le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+) affilié au Cégep de Victoriaville, la fédération de l'UPA et le MAPAQ. Une des personnes agricultrices interrogées passe aussi par le collectif régional en formation agricole pour obtenir certaines formations.

Oui, oui. Tu sais, il y a un organisme spécifiquement dédié pour de la formation, collectif en formation agricole, c'est ça, fait qu'eux, à partir du moment où on a des besoins, on exprime le besoin, puis souvent, ils vont s'organiser pour mobiliser, vérifier s'il y a d'autres personnes qui ont de l'intérêt à ça. Puis, dans la mesure où il y en a, ça peut être nous qui leur conseillent, leur demandent aussi, qui leur disent qu'il y a, on connaît telles personnes qui seraient intéressées. Ils vont trouver une ressource, puis ils vont en défrayer le coût peut-être à 80%. (M03)

Bref, que ce soit à travers un soutien individuel, l'organisation de rencontres ou encore de formations destinées aux agricultrices et agriculteurs de la région, plusieurs organisations agroalimentaires en Gaspésie et même ailleurs au Québec contribuent aux stratégies collectives de construction et de partage de connaissances et savoir-faire agricoles.

5.4.4 Obstacles à la construction et au partage de savoirs agricoles dans le contexte gaspésien

Malgré la présence de plusieurs stratégies collectives allant dans ce sens, la construction et l'échange de connaissances agricoles dans la région est parfois limité par certains obstacles. Le manque de ressources offrant une expertise spécifique sur certains aspects de la pratique agricole est un enjeu rencontré par plusieurs agricultrices et agriculteurs dans la région.

Des fois ce que je trouve qui est plus difficile en Gaspésie, c'est au niveau de l'accès des fois au matériel ou à l'équipement et même des fois à l'expertise. Ou tu sais même aux formations. Là tu sais, j'aurais pas pu suivre cette formation-là si j'avais été ici en Gaspésie, tu sais, je l'ai suivie à Lévis. J'avais été après ça faire un stage sur place. Tu sais, des fois c'est plus ces petites choses-là, je trouve qu'il manque quand on est en Gaspésie, là. Ou par exemple d'aller sur place à la boutique de Propolis pour voir c'est quoi le matériel apicole puis pouvoir le regarder sur place. Ouais, fait que c'est ce genre de petites choses-là des fois je trouve qu'il manque, puis qui peut peut-être bloquer certaines personnes à aller plus loin. Tu sais si on n'a pas accès à l'équipement, aux ressources puis tout ça. (M10)

L'ampleur du territoire gaspésien est un autre enjeu rencontré, puisque même lorsque les ressources sont disponibles sur le territoire gaspésien, la distance à parcourir pour assister aux formations ou aux rencontres reste un facteur qui en limite l'accès pour certaines personnes agricultrices. Le manque de fonds pour embaucher davantage de main-d'œuvre au sein des organisations agroalimentaires est aussi un obstacle à la mise en place et à la pérennité d'initiatives favorisant la formation et le soutien à la communauté agricole soulevé par certaines organisations agroalimentaires. Une personne intervenante indique que l'équipe avec laquelle elle travaille comptait auparavant un technicien agricole qui couvrait l'ensemble du territoire de la région. Lorsque ce dernier a pris sa retraite, il n'a pas été remplacé. L'organisation n'a depuis plus d'employée ou d'employé qui se déplace sur le territoire pour rencontrer les agricultrices et agriculteurs et faire du réseautage. Ses activités se concentrent donc davantage dans les régions où sont localisées ses bureaux et ses employées et employés. Une autre personne intervenante constate que les services offerts par l'organisation pour laquelle elle travaille ne sont pas les mêmes sur l'ensemble du territoire.

Tu sais, parce que moi, dans ma communauté, je connais les gens aussi. Là, tu sais, dans mon coin, tu sais, juste même si c'est la fin de semaine je vois du monde, puis n'empêche que ça, ça donne un autre genre de service quand tu connais la communauté versus que quand il n'y a personne sur le terrain dans les MRC là. (M08)

Enfin, le maintien dans le temps des stratégies mises en place est un enjeu soulevé par plusieurs personnes agricultrices et intervenantes au sein d'organisations du secteur agroalimentaire. Comme mentionné dans la section 5.4.3, la pandémie a mis fin à certaines initiatives qui n'ont pas repris malgré la levée des mesures sanitaires qui limitaient les regroupements. Selon les intervenantes et intervenants interrogés, ces situations ne sont pas des cas isolés. Un financement est souvent accordé au démarrage de nouveaux projets, mais il est fréquent qu'il ne soit pas reconduit, ce qui met un terme aux projets même s'ils répondent encore à un besoin dans la région. Bref, malgré la présence de plusieurs stratégies collectives impliquant à la fois la communauté agricole et les organisations du secteur agroalimentaire de la région, plusieurs obstacles nuisent à la mise en œuvre, à la pérennité et à l'accessibilité des réseaux de construction et d'échanges de savoirs agricoles.

5.4.5 Stratégies collectives de construction et de partage de connaissances et de savoir-faire agricoles en Gaspésie

Les agricultrices et agriculteurs interrogés ont toutes et tous acquis une base de connaissances agricoles avant de démarrer leur production en Gaspésie. Si plusieurs ont tiré leurs connaissances du milieu académique et de la recherche et d'autres ont appris à partir d'expériences sur le terrain, la majorité des personnes agricultrices interrogées combinent dans leur pratique des savoirs issus de ces deux milieux. Pour approfondir et développer ces connaissances, ainsi que pour les partager à l'ensemble de la communauté agricole en Gaspésie, plusieurs stratégies collectives ont été mises en place dans la région. Certaines s'inscrivent dans un cadre plus formel et prennent la forme de rencontres ou d'espaces d'échanges en ligne organisés par et pour la communauté agricole. D'autres entrent dans un cadre plus informel et prennent la forme de discussions informelles entre agricultrices et agriculteurs. Les organisations du secteur agroalimentaire contribuent aussi à certaines stratégies collectives. Par exemple, certaines organisations offrent de l'aide individuelle aux personnes agricultrices qui cherchent des informations sur certains aspects de leur pratique. D'autres soutiennent l'organisation de rencontres rassemblant la communauté agricole

gaspésienne ou tiennent des conférences et des formations selon les besoins retrouvés dans le milieu agricole. Certains enjeux font toutefois obstacles à la mise en place et à la pérennité de ces stratégies, notamment le manque de ressources expertes dans la région, les importantes distances à parcourir pour y avoir accès, le manque de fonds et de volonté pour assurer la pérennité des initiatives.

Ainsi, les stratégies identifiées précédemment semblent s'inscrire dans la perspective de construction et de partage de savoirs adaptés au territoire reposant sur la combinaison de savoirs agricoles locaux et traditionnels et de connaissances issues de la recherche scientifique, telle que revendiquée par les SA. Toutefois, les obstacles mentionnés limitent leur impact au sein de la communauté agricole gaspésienne. De plus, les SA insistent sur l'importance de valoriser également les différentes formes de savoirs, qu'ils soient issus de communautés autochtones, paysannes ou marginalisées ou plutôt de milieux scientifiques (Sumner, 2005). Dans le cadre de cette recherche, nous ne nous sommes pas arrêtée à savoir si les différentes catégories de savoirs présentes sur le territoire étaient autant valorisées les unes que les autres, ou si certaines revêtaient une moins grande légitimité ou crédibilité au sein de la communauté agricole. Pour compléter les résultats obtenus et s'assurer que les stratégies collectives mises en place intègrent les savoirs issus de différents milieux ou groupes sans discrimination, il serait nécessaire d'approfondir cet aspect. Cela permettrait d'établir si un « dialogue des savoirs » permettant un partage des connaissances et des manières d'apprendre à travers un processus combinant différentes visions et cosmovisions de manière horizontale existe en Gaspésie (Martinez-Torrez et Rosset, 2014). Il serait alors possible d'évaluer si les stratégies collectives en place contribuent à l'hégémonie d'un corpus de connaissances et d'une unique manière d'apprendre ou témoignent de la diversité de connaissances et savoir-faire existant sur le territoire.

5.5 VALORISATION DU TRAVAIL AGRICOLE DANS LES STRATÉGIES COLLECTIVES AVEC LES POPULATIONS LOCALES ET LES ORGANISATIONS AGROALIMENTAIRES

Les SA soutiennent l'importance de la valorisation du travail agricole effectué par les agricultrices et agriculteurs. Ce travail essentiel à l'alimentation des populations est souvent tenu pour acquis et dévalué, malgré les efforts importants et les conditions précaires dans lesquelles se retrouvent plusieurs personnes agricultrices. Le système alimentaire dominant, qui repose sur des circuits de longues distances, sur la marchandisation et la standardisation des aliments et sur une agriculture productiviste détachée du territoire et des préoccupations des populations qui l'habitent, est en partie responsable de cette déconnexion. Les écrits sur le sujet suggèrent que la création d'un rapport direct entre la communauté agricole et les mangeuses et mangeurs est centrale dans un processus de reconnaissance et de valorisation du travail agricole (Altieri, 2009; Desaulniers, 2014; Pimpert, 2015; Sonnino, 2005). La mise en marché de proximité et l'organisation d'activités à la ferme impliquant les communautés locales contribuent à ce rapprochement entre les deux groupes. Les organisations agroalimentaires tiennent aussi un rôle important dans la valorisation du travail réalisé par la communauté agricole. La multiplication et l'augmentation des subventions versées à l'agriculture peut aussi contribuer à la reconnaissance de leur travail et à l'amélioration de leurs conditions (Brent, Schiavoni et Alonso-Fradejas, 2015). Pour déterminer si ce type de stratégies favorisant la reconnaissance et la valorisation du travail agricole sont présentes en Gaspésie nous nous pencherons sur certaines stratégies collectives qui impliquent la communauté agricole et les populations locales, ainsi que les organisations agroalimentaires de la région (voir annexe XI).

5.5.1 Stratégies individuelles et collectives rapprochant directement la communauté agricole de la population locale

Plusieurs stratégies individuelles et collectives mises en place par la communauté agricole gaspésienne lui permettent d'entretenir des liens directs avec les populations locales. Le choix de vendre ses produits à travers des circuits de proximité permet de rapprocher les

personnes agricultrices des mangeuses et mangeurs. Comme mentionné dans la section 5.2, l'ensemble des personnes agricultrices interrogées vendent toute leur production ou une partie de celle-ci à partir de circuits de proximité, principalement des paniers de légumes, de la vente à la ferme, dans des marchés publics ou à travers une plateforme commune en ligne. Ces espaces de mise en marché de proximité permettent aux agricultrices et agriculteurs de discuter de leurs pratiques agricoles avec les mangeuses et mangeurs, ce qui contribue à accentuer la valorisation de leur travail auprès de la population. Selon des agricultrices et agriculteurs interrogés, la population gaspésienne est particulièrement intéressée à encourager les entreprises agricoles locales (n=4), ce qui témoigne d'une grande solidarité au sein de la région et d'une forme de reconnaissance du travail réalisé par les personnes agricultrices pour nourrir la Gaspésie.

Puis en fait, je dirais qu'il y a comme un certain nationalisme économique là en Gaspésie qui est assez fort, l'idée de l'achat local ainsi de suite, c'est certainement plus fort ici que dans d'autres régions, d'après moi. Le sentiment d'appartenance des gaspésiens, puis le sens du devoir en termes d'achat local est comme vraiment important. (M08)

Les maraîchers que je connais dans les autres régions où ils ont pas cette espèce de solidarité rurale là, mettons au Centre du Québec, en Montérégie, ainsi de suite, la plupart du temps, ils vont aller vendre leurs paniers à Montréal parce que c'est ça qui est plus facile. Même si à proximité de chez eux, ils ont un bon bassin de population théoriquement qui doit manger des légumes comme le reste du monde, mais c'est ça, en Gaspésie, non, les Gaspésiens, ils sont comme contents d'acheter des produits gaspésiens. (M08)

Tu sais, les gens, quand ils sont là, ils sont là pas de façon sporadique, mais ils vont s'engager. Puis ils vont essayer aussi d'appuyer l'ensemble des initiatives. Quelqu'un qui vient au marché public de Gaspé bien si on est trois maraîchers qui sont là-bas, il va faire le tour des trois maraîchers pour essayer d'encourager tout un chacun là. Donc, tu sais, les changements sont petits mais sont quand même visibles sur le territoire. (M09)

La mise en marché de proximité n'est pas l'unique moyen utilisé par les agricultrices et agriculteurs pour entrer en contact avec les communautés locales. Certaines personnes

agricultrices interrogées organisent des activités ouvertes à la population gaspésienne. Par exemple, quatre entreprises agricoles reçoivent des citoyennes et citoyens bénévoles au cours de leur saison de culture. Ces dernières et derniers viennent aider à la ferme, ce qui leur permet d'être directement en contact avec le travail agricole et de saisir la valeur de celui-ci. Trois personnes interrogées organisent une fête des récoltes destinée aux personnes abonnées à leurs paniers de légumes, ce qui leur permet de développer des liens avec la communauté qui consomme leur production. Ces stratégies contribuent à faire connaître davantage l'ampleur du travail effectué par les agricultrices et agriculteurs auprès de la population locale, ce qui contribue à sa valorisation. La majorité des personnes interrogées participent en tant qu'agricultrice ou agriculteur à des événements qui ont lieu dans leur communauté, ce qui leur permet d'établir un contact direct avec la population locale (n=12). Ces dernières tiennent des kiosques lors d'événements, comme des marchés de Noël, des fêtes des semences ou des récoltes, des festivals ou des foires.

Les discussions informelles à l'extérieur du cadre du travail et le bouche-à-oreille permettent aussi de visibiliser le travail de la communauté agricole auprès de la population. Comme mentionné dans la section 5.3.3, le contexte régional marqué par une population restreinte fait en sorte que les personnes habitant le territoire se côtoient régulièrement et font connaissance plus facilement, ce qui favorise la création de réseaux de contacts. Les agricultrices et agriculteurs peuvent profiter de ce phénomène dans la mesure où elles et ils peuvent se faire connaître plus facilement (M08). Les réseaux sociaux sont aussi devenus dans les dernières années un vecteur important de valorisation du travail agricole et permettent aux entreprises agricoles d'informer celles et ceux qui les suivent sur leurs activités, le déroulement de leur saison et les enjeux auxquels elles et ils font face. Toutes ces stratégies, qu'elles impliquent les personnes agricultrices individuellement ou qu'elles soient issues de collaborations avec les communautés locales, contribuent à faire connaître le travail effectué par la communauté agricole à la population de la région, favorisant ainsi sa valorisation.

5.5.2 Stratégies collectives impliquant la communauté agricole et les organisations agroalimentaires dans la valorisation du travail agricole

En plus des stratégies présentées dans la section précédente, d'autres sont développées en collaboration avec les organisations agroalimentaires de la région qui servent parfois d'intermédiaires au rapprochement de la communauté agricole et de la population gaspésienne. Par exemple, plusieurs personnes agricultrices ont déjà fait ou font régulièrement des dons à des organismes qui offrent des dépannages alimentaires aux populations vulnérables dans la région (n=8). Quelques entreprises agricoles s'associent avec des organismes communautaires œuvrant en sécurité et en autonomie alimentaire pour accueillir des bénévoles dans le cadre d'activités de glanage (n=3). D'autres participent à des comités consultatifs portant sur l'avenir alimentaire de leur MRC regroupant à la fois la communauté agricole et les citoyennes et citoyens de la région (n=2). Une agricultrice interrogée fait des dons de semis aux jardins communautaires et collectifs de la municipalité dans laquelle elle est installée, une autre partage sa salle de semis avec une organisation communautaire de la région et une autre encore offre des ateliers ouverts à la population à travers un organisme. Toutes ces formes de collaboration entre la communauté agricole et les organismes communautaires permettent aux agricultrices et agriculteurs de soutenir des projets destinés à la population locale de la région, ce qui contribue à visibiliser leur travail. Plusieurs personnes agricultrices interrogées sont aussi en contact avec des institutions de la région et organisent des activités avec elles. Par exemple, cinq personnes interrogées collaborent avec des CPE ou des écoles pour organiser des visites à la ferme ou des ateliers horticoles ou culinaires pour les jeunes.

En plus de ces projets qui mettent en relation la communauté agricole et la population gaspésienne, certaines organisations soutiennent des initiatives issues des personnes agricultrices permettant indirectement un rapprochement avec les communautés locales. Ainsi, huit personnes intervenantes dans des organisations agroalimentaires interrogées travaillent à l'amélioration de l'accès à l'alimentation de proximité et au maillage entre les personnes agricultrices et les populations locales à travers la création d'infrastructures de

mise en marché de proximité, la promotion et la commercialisation des produits locaux ou le développement de plans d'alimentation de proximité. Ces plans permettent d'arrimer la production agricole dans la région aux besoins locaux

Ben comme on fait des, on est beaucoup dans une dynamique de maillage, on va toucher à tout. Fait que dans l'élaboration du plan d'autonomie alimentaire Matapédia-Les Plateaux, on a eu au moins, on a eu une rencontre spécifique avec les agriculteurs pour voir comment on peut arrimer là les productions qu'ils font avec les besoins des, des populations, puis, pour voir également comment on peut, on peut aider à sensibiliser la population aux réalités des agriculteurs. (O04)

Sept organisations œuvrent à faire la promotion des entreprises agricoles présentes sur le territoire auprès des communautés locales et deux font de la sensibilisation auprès des populations sur les réalités vécues par les agricultrices et agriculteurs. Une organisation travaille à la création d'un bottin qui présente les initiatives en alimentation de proximité présentes sur le territoire et deux autres travaillent à créer du contenu audiovisuel pour présenter les projets agricoles de la région. Ces stratégies collectives donnent de la visibilité aux projets agricoles de la région, ce qui contribue à la reconnaissance de leur travail pour nourrir la région.

Selon les observations des intervenantes et intervenants au sein d'organisations agroalimentaires, les différents projets que ces dernières portent ou promeuvent ne rejoignent pas l'ensemble de la population. Plusieurs personnes soulignent la difficulté à rejoindre la population ayant passé leur vie dans la région (n=5). Les néo-ruraux participent en plus grand nombre aux projets. Les populations ayant un indice de défavorisation plus élevé sont aussi moins présentes dans les projets qui ont trait à l'alimentation de proximité.

Les organisations agroalimentaires de la région sont nombreuses à fournir un soutien financier à travers certains programmes gouvernementaux aux agricultrices et agriculteurs. La direction régionale du MAPAQ, la branche Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de la FADQ, la direction régionale de l'UPA, les SADC, les MRC, Gaspésie gourmande sont les

organisations nommées le plus souvent lorsqu'on demande aux agricultrices et agriculteurs d'où proviennent les subventions obtenues. L'octroi d'un soutien financier aux personnes agricultrices témoigne d'une forme de reconnaissance du travail qu'elles effectuent et contribuent à leur assurer une certaine sécurité et stabilité pour poursuivre leurs activités. Toutefois, si certaines subventions sont disponibles, plusieurs personnes agricultrices interrogées témoignent que leurs conditions de travail restent précaires

Je te dirais que rendu là, les finances c'est un problème, ça c'est mes gros problèmes ces temps-ci sont d'ordre financier, c'est pas d'ordre de la production, après les problèmes de production, c'est les problèmes le *fun* à régler. C'est ce qu'on aime faire, c'est là-dessus qu'on aime travailler. Les problèmes d'ordre financier, ça c'est beaucoup plus difficile. Sous-rentabilité chronique, c'est comme la plupart des entreprises agricoles, on n'opère pas nécessairement à perte, mais on fait pas assez pour assurer la subsistance des propriétaires d'un côté, puis le développement de l'entreprise de l'autre. Ça c'est le problème qui m'occupe à temps plein ces temps-ci. (M08)

Ainsi, la majorité des personnes agricultrices rencontrées occupent un autre emploi en plus de pratiquer l'agriculture, puisqu'elles ne peuvent pas uniquement vivre de cette activité (n=9). Cette situation témoigne de l'instabilité et de la précarité des conditions de travail en agriculture. Bref, le soutien financier que reçoivent certaines personnes agricultrices interrogées ne semble pas assez important et stable dans le temps pour leur éviter de faire face à des difficultés financières. Les conditions climatiques qui ne sont pas toujours favorables accentuent cette précarité de revenu des agricultrices et agriculteurs

Si tu pognes beaucoup de pluie, puis après ça, t'as un gros coup de chaleur, nous, ça nous est arrivé deux années de suite. Alors la Financière agricole nous a poliment avertis que bon, ils avaient couvert une partie des pertes. Mais ils nous ont dit sur une régie de culture aussi risquée on ne pourra plus vous assurer. Puis on peut pas se permettre de produire sans être assurable. (M11)

Bref, malgré l'identification de nombreuses stratégies collectives axées sur le rapprochement de la communauté agricole et de la population locale, la visibilité et la promotion des entreprises agricoles en Gaspésie, ainsi que sur le soutien financier aux agricultrices et agriculteurs, ces dernières et derniers font encore face à des difficultés qui donnent à penser que leur travail n'est pas valorisé à sa juste valeur (Brent, Schiavoni et Alonso-Fradejas, 2015).

5.5.3 Valorisation du travail agricole en Gaspésie

On constate que plusieurs stratégies individuelles et collectives implantées en Gaspésie contribuent à la valorisation du travail des agricultrices et agriculteurs, que ce soit l'effet recherché ou non (voir annexe XI). Les stratégies qui favorisent un rapprochement entre la communauté agricole et la population locale, comme les circuits de mise en marché de proximité, la participation de personnes agricultrices à des événements destinés aux citoyennes et citoyens ou l'organisation d'activité à la ferme destinées aux communautés locales. Les discussions informelles, le bouche-à-oreille et les réseaux contribuent aussi à démystifier et à donner de la visibilité au travail agricole auprès de la population gaspésienne. Les stratégies développées en collaboration avec les organisations agroalimentaires, comme les partenariats avec des organisations œuvrant en sécurité ou en autonomie alimentaire, avec des institutions scolaires, les projets appuyant l'alimentation de proximité ou faisant la promotion des entreprises agricoles locales, contribuent aussi à la reconnaissance du travail effectué par les agricultrices et agriculteurs. Toutefois, ces initiatives ne rejoignent pas l'ensemble de la population et certains groupes, comme les individus qui ont grandi en Gaspésie et les populations présentant un indice de vulnérabilité élevé, sont moins nombreux à y participer.

Comme le soulignent Brent, Schiavoni et Alonso-Fradejas (2015), l'apport d'un soutien financier aux personnes pratiquant l'agriculture est une autre forme de mesure témoignant de la valorisation du travail agricole. Plusieurs organisations agroalimentaires à

l'échelle régionale et provinciale offrent cette forme de soutien à la communauté agricole gaspésienne. Toutefois, la précarité de leurs conditions et de leur revenu reste un enjeu central pour plusieurs personnes agricultrices interrogées, ce qui met en lumière les limites du soutien financier accordé à l'agriculture en Gaspésie, et plus largement au Québec, et fait se questionner sur la possibilité d'aider davantage les entreprises agricoles pour assurer plus de stabilité d'emploi aux agricultrices et agriculteurs. Bref, si certaines stratégies visent la reconnaissance et la valorisation du travail agricole dans la région, elles n'assurent pas la stabilité et la viabilité des conditions des agricultrices et agriculteurs.

5.6 LES PRINCIPES DES SA DANS LES STRATÉGIES AGROALIMENTAIRES TERRITORIALES EN GASPÉSIE

La collecte de données effectuée à partir de la documentation et auprès de personnes agricultrices et intervenantes dans des organisations agroalimentaires en Gaspésie a permis l'identification de nombreuses stratégies agroalimentaires territoriales adoptées par ces protagonistes. Leur analyse et interprétation à partir des principes des SA présentés dans les chapitres 1 et 2 nous informe sur leur influence dans le développement d'une forme de SA au sein de la région. Dans le cas des stratégies associées au travail avec la nature, quelques tendances se dégagent au sein de l'échantillon de personnes agricultrices, comme la préférence pour les productions diversifiées, cultivées sur petite surface et selon des pratiques biologiques. Ces stratégies agricoles s'inscrivent dans une perspective de travail avec la nature, puisqu'elles favorisent le maintien de la biodiversité, limitent l'utilisation de ressources et en priorisent une forme de culture biologique. Toutefois, cette inclination ne s'étend pas à l'ensemble des pratiques utilisées par les personnes agricultrices. Ainsi, certaines personnes agricultrices préconisent des stratégies moins dommageables pour l'environnement comme de limiter au maximum l'utilisation d'intrants chimiques et d'équipements mécaniques, de recourir à des semences artisanales et locales et à l'implantation de programmes tournés vers une agriculture écologique. Toutefois, une importante partie de l'échantillon applique des techniques qui cadrent davantage avec les

logiques productivistes, comme l'utilisation d'intrants chimiques, de matériel agricole mécanisé et de semences importées par des corporations internationales. Ces choix sont souvent motivés par le contexte biophysique gaspésien rigoureux ou le manque de temps, de main-d'œuvre et de ressources financières, qui compliquent le recours à des pratiques écologiques dans la région. Malgré ces obstacles, les modèles agricoles des entreprises étudiées sont loin de correspondre au modèle productiviste poussé par le système alimentaire dominant qui encourage la production en monoculture sur de grandes surfaces nécessitant un usage important d'intrants chimiques et mécaniques. Les modèles agricoles adoptés par l'échantillon étudié se retrouvent donc entre le modèle productiviste et le modèle agroécologique, certains s'approchant plus d'une pratique agroécologique que d'autres.

De nombreuses stratégies individuelles et collectives développées en Gaspésie se rapportent à l'établissement de systèmes de mise en marché de proximité. Ainsi, l'ensemble des personnes agricultrices interrogées font de la mise en marché de proximité notamment à travers la vente à la ferme, les paniers de légumes, les marchés publics, les événements agroalimentaires, la vente en ligne, la vente directe aux institutions, aux organismes communautaires et aux commerces locaux. Ces stratégies sont parfois soutenues par des organisations agroalimentaires à travers de l'aide financière, matérielle, légale ou organisationnelle. Certains obstacles viennent toutefois compliquer l'établissement ou le maintien des circuits de proximité, notamment l'ampleur du territoire, le manque de temps, la faible densité de population, la saturation du marché, l'éloignement des grands axes routiers et les habitudes alimentaires des populations locales. Finalement, même si la présence importante de stratégies de mise en marché de proximité dans la région semble ancrée dans la logique d'établissement de systèmes alimentaires locaux soutenue par les SA, il serait essentiel d'étudier plus en profondeur les initiatives en place pour s'assurer qu'elles sont accessibles à l'ensemble de la population et ne contribuent pas au contraire à renforcer les inégalités sociales et une forme d'injustice alimentaire (Allen et Wilson, 2008).

Le principe de contrôle des actrices et acteurs locaux sur leur système alimentaire s'incarne à divers degrés dans les stratégies collectives qu'on retrouve dans le milieu

agroalimentaire gaspésien. Elles peuvent prendre la forme de regroupements organisés, rencontres ponctuelles ou discussions informelles développées par et pour les personnes agricultrices afin de s'exprimer et d'échanger sur leurs besoins, leurs préoccupations et leurs aspirations face au système alimentaire. Ces espaces de mobilisation et de regroupement sont propices à l'émergence de revendications communes et à la création d'un rapport de force avec les instances de pouvoir au sein du système alimentaire. Ils peuvent aussi mener à la mise en place d'initiatives agroalimentaires qui contribuent à matérialiser sur le territoire une vision du système alimentaire régional portée par les personnes agricultrices. D'autres stratégies rassemblent à la fois la communauté agricole, les organisations agroalimentaires et parfois les communautés locales. Elles prennent parfois la forme d'espaces de travail autour de projets agroalimentaires répondant aux besoins des protagonistes à la base du système alimentaire régional. D'autres stratégies prennent la forme de lieux d'échanges formels ou informels entre les actrices et acteurs du secteur agroalimentaire leur permettant de s'organiser autour d'enjeux communs, de faire valoir leur point de vue et de s'impliquer dans le développement du milieu agroalimentaire. Encore une fois, plusieurs obstacles viennent limiter l'impact de ces stratégies. Le manque de temps et d'informations concernant ces espaces et leur fonctionnement découragent certaines personnes interrogées à y prendre part. Le manque d'intérêt et d'ouverture face aux processus démocratiques est un autre enjeu qui accentue la déconnexion des structures de gouvernance des réalités et des besoins qu'on retrouve sur le terrain selon plusieurs personnes répondantes. Finalement, certaines personnes interrogées constatent que les stratégies mises en place n'aboutissent pas toujours à des changements concrets, ce qui en limite la pertinence à leurs yeux. Bref, si plusieurs stratégies collectives sont mises en place dans le but d'instaurer des mécanismes démocratiques de transformation du système alimentaire par le bas, leur efficacité concrète ne semble pas garantie.

La construction et le partage de savoirs agricoles à partir de la combinaison de savoirs traditionnels et locaux et de connaissances issues de la recherche scientifique font aussi partie des principes centraux des SA. La majorité des personnes agricultrices interrogées ont fait leur apprentissage à travers des cours, des ateliers ou de la documentation issus du milieu

scientifique, ainsi qu'à partir d'expériences pratiques sur le terrain. Elles continuent d'approfondir leurs connaissances grâce à certaines stratégies individuelles et collectives accessibles en Gaspésie. Certaines stratégies s'inscrivent dans un cadre formel, comme les rencontres ou les espaces d'échanges en ligne, alors que d'autres sont informelles, comme les discussions non organisées entre agricultrices et agriculteurs. Les organisations du secteur agroalimentaire contribuent aussi à certaines stratégies collectives de partage de connaissances, notamment en offrant de l'aide individuelle aux personnes agricultrices, en soutenant l'organisation de rencontres, de conférences et de formations destinées à la communauté agricole gaspésienne. Certains obstacles viennent toutefois nuire à la mise en place et à la pérennité de ces stratégies, comme le manque de ressources expertes dans la région, les distances à parcourir pour avoir accès aux espaces de rencontre et d'échange, le manque de moyens financiers et de volonté pour assurer la pérennité des initiatives. De plus, l'existence de ces stratégies dans la région gaspésienne ne signifie pas qu'elles s'inscrivent nécessairement dans la logique des SA. En effet, pour s'assurer qu'elles cadrent avec la définition des SA proposée au chapitre 2, il serait nécessaire de s'interroger sur le degré de crédibilité et la légitimité accordés aux différentes formes de savoirs au sein de ces stratégies. Il serait alors possible de déterminer si les savoirs autochtones, issus de communautés locales ou de communautés marginalisées se voient accorder la même valeur que ceux provenant des milieux scientifiques (Sumner, 2005).

La valorisation du travail agricole s'incarne aussi dans plusieurs stratégies individuelles et collectives en Gaspésie. Ce principe est favorisé par la création d'espaces qui rapprochent la communauté agricole de la population locale, comme les circuits de mise en marché de proximité, les événements agroalimentaires ouverts aux citoyennes et citoyens ou les activités organisées à la ferme. D'autres stratégies comme les discussions informelles, le bouche-à-oreille et l'utilisation des réseaux sociaux donnent au travail agricole de la visibilité auprès de la population gaspésienne. Plusieurs formes de collaboration regroupant la communauté agricole et les organisations agroalimentaires de la région, comme les partenariats avec les organisations communautaires ou les institutions scolaires, les projets en alimentation de proximité et les mesures de promotion des entreprises agricoles locales,

contribuent aussi à la reconnaissance et à la valorisation du travail effectué par les agricultrices et agriculteurs. Le soutien financier offert par plusieurs organisations agroalimentaires contribue à stabiliser et sécuriser les conditions de travail des personnes agricultrices, ce qui s'inscrit aussi dans un processus de reconnaissance. Malgré l'existence de ces stratégies de valorisation et de reconnaissance du travail agricole, la majorité des personnes agricultrices interrogées doivent composer avec l'instabilité de leur revenu et la précarité de leurs conditions de travail depuis le démarrage de leur entreprise agricole. Pour ces raisons, elles sont nombreuses à occuper un ou plusieurs autres emplois en plus de celui d'agricultrice ou agriculteur. Ainsi, les stratégies qui contribuent à la valorisation du travail agricole en place en Gaspésie visent l'amélioration des conditions des agricultrices et agriculteurs, mais ne semblent pas suffisantes pour l'assurer.

En appuyant les principes des SA présentés dans ce chapitre, les stratégies agroalimentaires territoriales identifiées soutiennent aussi directement ou indirectement la priorité à l'alimentation des populations. Ce sixième principe est au cœur des SA et implique l'accès à une alimentation suffisante, saine et culturellement appropriée pour l'ensemble de la population sans discrimination. En travaillant à la mise en place d'espaces de mise en marché de proximité (voir section 5.2), en visant l'amélioration des conditions de production et de travail des agricultrices et agriculteurs (voir sections 5.1, 5.4 et 5.5) et en créant des espaces de pouvoir démocratiques à partir desquels les protagonistes du système alimentaire peuvent participer à sa construction (voir section 5.3), ces différentes stratégies encouragent la production locale et la disponibilité des aliments produits dans la région. Toutefois, certains facteurs viennent atténuer l'effet de ces stratégies sur la priorité à l'alimentation des populations. Par exemple, les difficultés financières auxquelles font face plusieurs entreprises agricoles (voir section 5.5.2) les conduisent à se tourner vers les productions à haute valeur ajoutée. Ce type de production est axé sur les « produits de niche » qui se vendent plus chers et font rarement partie de l'alimentation quotidienne des mangeuses et mangeurs (O04). Ainsi, ce type de production qui permet à certaines personnes agricultrices d'augmenter leurs revenus ne s'inscrit pas nécessairement dans une perspective d'accessibilité des produits locaux aux populations de la région. L'appui de programmes gouvernementaux à des projets

tournés vers les produits à haute valeur ajoutée encouragent aussi certaines agricultrices et certains agriculteurs à se tourner vers ce type de production (O05). Finalement, le soutien au développement de l'agrotourisme en Gaspésie contribue aussi à ce qu'une partie de la production soit destinée aux touristes visitant la région et donc détournée de la population locale (O15). Bref, malgré la présence de stratégies qui favorisent l'accès des populations locales aux produits de la région, certaines réalités viennent diminuer leur influence sur le territoire.

L'étude de toutes ces stratégies agroalimentaires territoriales à partir de divers principes composant les SA permet de constater qu'aux premiers abords elles semblent nombreuses à s'inscrire dans la logique des SA. Toutefois, il est nécessaire de nuancer leur impact réel sur le développement d'une forme de SA en Gaspésie. En effet, dans la théorie, elles ont pour objectif la construction d'un système alimentaire régional plus respectueux de l'environnement, favorisant la mise en marché de proximité, permettant aux actrices et acteurs de milieu de prendre part aux décisions concernant sa structure et son fonctionnement, basé sur des savoirs agricoles adaptés au territoire et valorisant le travail effectué par les personnes agricultrices. Bref, elles convergent vers l'idée de transformation du système alimentaire vers un modèle alternatif qui s'éloigne du modèle productiviste, comme l'entend le concept de SA. Toutefois, dans la pratique, ce ne sont pas toutes les stratégies implantées localement qui ont cet effet (Robbins, 2015). Comme présenté au fil du chapitre, l'impact concret de certaines stratégies est limité ou détourné par des facteurs biophysiques, financiers, politiques, administratifs ou sociaux. De plus, plusieurs stratégies identifiées nécessitent une étude plus approfondie, car si dans la théorie elles visent l'alimentation des populations locales, elles ont parfois pour effet de profiter davantage à des groupes plus aisés et privilégiés, ce qui contrevient au concept de SA (Ayres et Bosia, 2011). Bref, de nombreuses stratégies sont mises en place dans la région avec l'intention de contribuer à un système alimentaire alternatif qui rejoint les principes des SA, mais celui-ci reste imbriqué dans un système alimentaire dominant à l'échelle mondiale qui maintient une influence importante sur le milieu agroalimentaire de la région et son système alimentaire.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les systèmes alimentaires régionaux sont façonnés par des forces endogènes et exogènes au territoire sur lequel ils se déploient. Ils s'inscrivent dans un système alimentaire mondial qui, depuis les années 1980, suit une tendance marquée par la montée du néolibéralisme et l'industrialisation croissante de l'agriculture. Il en résulte la marchandisation des produits alimentaires et la diffusion d'un modèle agricole qui déconnecte les milieux de production des milieux de consommation. La gouvernance déterritorialisée de ce système alimentaire mondial est soumise à l'influence de grandes corporations internationales qui prime sur les revendications des actrices et acteurs œuvrant à l'échelle locale (Andrée et al., 2011; McMichael, 2014; Windfuhr et Jonsén, 2005). Pour s'insérer dans ce système, les exploitations agricoles se tournent vers des modèles visant la maximisation de leurs profits et la réalisation d'économies d'échelle (Akram-Lodhi, 2015; Alonso-Fradejas et al., 2015; Altieri et Nicholls, 2012). Le virage néolibéral entrepris par le système alimentaire mondial suscite de nombreuses critiques. Des mouvements se sont ainsi formés pour revendiquer la création de systèmes alimentaires alternatifs basés sur des principes comme la sécurité alimentaire, la mise en marché de proximité, la réduction des dommages sur l'environnement et le respect des communautés locales. Un de ces mouvements, la Via Campesina, a regroupé l'ensemble de ses revendications vis-à-vis du système alimentaire sous le concept de souverainetés alimentaires (SA). Si le concept regroupe plusieurs principes centraux, il reste large et pluriel afin de s'adapter aux réalités spécifiques à chaque territoire.

Pour étudier ce concept, il semble essentiel de recourir à une approche du secteur agroalimentaire ancrée dans le territoire. C'est ce que propose Chantale Doucet (2020) avec l'approche territoriale appliquée au modèle agricole. Cette approche théorique aborde le milieu agroalimentaire à partir des initiatives, des actrices et acteurs, des dynamiques et des

facteurs territoriaux qui le composent. Elle prend en considération l'influence des contextes historiques, biophysiques, économiques, politiques, sociaux et culturels d'un territoire sur son système alimentaire. Cette démarche permet ainsi d'aborder les SA en maintenant leur perspective large et plurielle.

C'est donc à partir de cette approche que nous avons choisi d'aborder le développement de formes de SA dans une région spécifique, soit la Gaspésie. La Gaspésie étant une des régions du Québec où on retrouve le pourcentage de population habitant un désert alimentaire le plus important (CISSS de la Gaspésie, 2020), il semble particulièrement pertinent de comprendre le système alimentaire qui s'y dessine et d'étudier la présence de stratégies agroalimentaires territoriales qui favorisent l'alimentation des populations locales. Pour articuler la recherche, nous avons décidé de nous concentrer sur la question suivante : quelles sont les stratégies agroalimentaires territoriales mises en place par la communauté agricole en production de légumes et de fruits et les organisations agroalimentaires en Gaspésie et quelle est leur influence sur le développement des souverainetés alimentaires dans le contexte agricole spécifique de cette région?

Pour répondre à cette question, une recherche documentaire a d'abord permis de nous familiariser avec le contexte agroalimentaire spécifique à la région, les principaux secteurs qu'on y retrouve, les actrices et acteurs impliqués, leurs rôles et leurs dynamiques. À partir de cette recherche, deux groupes d'actrices et d'acteurs ont été identifiés pour effectuer une collecte de données à l'aide d'entretiens semi-dirigés. Un échantillon de 16 personnes agricultrices dont l'activité principale est la production de légumes et de fruits et un autre de 15 personnes intervenant au sein d'organisations agroalimentaires ont été formés. Les entretiens semi-dirigés effectués auprès de ces échantillons ont permis d'amasser des informations concernant les stratégies agroalimentaires territoriales individuelles et collectives auxquelles ils prennent part. Finalement, une collecte par observation directe est venue compléter les deux premières étapes en ajoutant une perspective plus concrète sur la réalité du terrain. Les données obtenues ont ensuite été soumises à une analyse de contenu thématique qui en a fait ressortir de grands thèmes et certaines tendances.

Grâce à cette démarche méthodologique, nous avons répertorié une diversité de stratégies agroalimentaires territoriales auxquelles prennent part les actrices et acteurs du milieu de la production de légumes et de fruits en Gaspésie. Nous avons constaté au fil de la collecte que certaines s'inscrivent davantage dans la logique des SA que d'autres. Par exemple, le modèle agricole adopté par les différentes personnes agricultrices interrogées varie énormément d'une entreprise à l'autre et ne s'inscrit pas toujours dans l'idée de travailler avec la nature. Si la majorité des personnes interrogées ne pratiquent pas l'agriculture selon un modèle qui cadre complètement avec la logique productiviste, leurs pratiques ne sont pas non plus dans l'ensemble en accord avec le travail avec la nature. On constate que les modèles agricoles préconisés par les personnes interrogées oscillent à différents degrés entre la logique productiviste et celle associée aux SA.

Un autre élément central des SA analysé est l'établissement de systèmes de mise en marché de proximité qui offrent aux populations locales un accès aux produits locaux. De nombreuses stratégies de mise en marché de proximité sont en place en Gaspésie et l'ensemble des personnes agricultrices interrogées vendent la majorité ou la totalité de leur production dans la région. Les organisations agroalimentaires consultées sont nombreuses à soutenir ces stratégies. Dans la mesure où les pratiques de mise en marché de proximité rapprochent les milieux de production des milieux de consommation, qu'ils évitent la multiplication des intermédiaires et le transport des aliments, elles semblent s'inscrire dans la logique des SA. Toutefois, pour s'en assurer il serait nécessaire de pousser la recherche, afin de s'assurer de l'accessibilité des systèmes de mise en marché de proximité à l'ensemble de la population. Pour être considérées comme des stratégies contribuant au développement d'une forme de SA propre à la région, ces systèmes ne doivent pas contribuer à amplifier les injustices alimentaires en s'adressant davantage aux populations aisées et privilégiées (Allen et Wilson, 2008; Robbins, 2015). Il serait donc essentiel de déterminer si les infrastructures de mise en marché de proximité sont accessibles à l'ensemble de la population de la région pour confirmer qu'elles s'inscrivent bien dans la perspective des SA.

De nombreuses stratégies collectives identifiées contribuent à une prise de contrôle locale sur le système alimentaire de la Gaspésie. Elles permettent parfois de matérialiser à travers des projets concrets la vision du système alimentaire des actrices et acteurs qui y prennent part. Certaines créent des espaces propices au développement de liens de solidarité et au partage d'expériences qui offrent la possibilité à la communauté agricole de s'organiser autour de revendications, d'intérêts et d'aspirations communes (Lubbock, 2020). Plusieurs stratégies permettent aussi de visibiliser les discours et les points de vue de la communauté agricole et de les intégrer dans des projets, des politiques ou dans le développement agroalimentaire de la région. Certaines stratégies collectives permettent aussi aux populations locales de s'exprimer sur le secteur agroalimentaire de leur région. Toutefois, l'existence de ces stratégies n'est pas gage d'efficacité. S'il existe des espaces démocratiques qui permettent aux actrices et acteurs à la base du système alimentaire de s'exprimer, leurs propos ne sont pas toujours écoutés par les instances en position de pouvoir ou intégrés aux projets et aux programmes que ces dernières développent. De plus, les stratégies mises en place n'arrivent parfois à aucun résultat concret et les démarches entreprises tombent dans l'oubli. Bref, si ces stratégies semblent accorder davantage de pouvoir d'agir sur le système alimentaire régional aux actrices et acteurs locaux, il est nécessaire de s'attarder à leurs impacts concrets sur le territoire. Si elles ne sont pas prises en considération ou qu'elles se retrouvent tablettées, elles ne contribuent pas au contrôle local.

La construction et le partage de savoirs agricole adaptés au territoire gaspésien sont aussi renforcés par de nombreuses stratégies individuelles et collectives. La majorité des personnes agricultrices rencontrées tirent leurs connaissances agricoles à la fois du milieu scientifique et d'expériences sur le terrain, ce qui entre dans la logique des SA. Beaucoup de stratégies permettant aux personnes agricultrices d'approfondir leurs connaissances et de les partager sont en place sur le territoire de la Gaspésie. Elles contribuent à développer et diffuser un corpus de savoirs agricoles adaptés au contexte biophysique, social, historique et économique propre à la Gaspésie. Toutefois, pour s'assurer que ce corpus correspond aux revendications des SA, il serait nécessaire d'évaluer si les savoirs qui le composent sont mis

sur un pied d'égalité et que les savoirs provenant de milieux scientifiques ne prévalent pas sur ceux développés par des communautés locales ou des communautés marginalisées.

La valorisation du travail agricole en Gaspésie est soutenue par plusieurs stratégies collectives en Gaspésie qui rapprochent la communauté agricole des populations locales, en offrant de la visibilité au travail effectué par les agricultrices et agriculteurs et un soutien financier aux entreprises agricoles. Toutefois, nous constatons que malgré ces stratégies, la majorité des personnes agricultrices interrogées rencontrent des difficultés financières et occupent un deuxième emploi, car elles ne pourraient vivre uniquement du revenu qu'elles tirent de l'agriculture. Bref, si des stratégies sont mises en place pour valoriser le travail agricole, les conditions précaires dans lesquelles restent la majorité des personnes pratiquant l'agriculture témoignent de leur insuffisance.

Les stratégies identifiées au cours de la recherche contribuent aussi en grande partie à favoriser l'accès des populations à une alimentation suffisante, saine et culturellement appropriée en cherchant à faciliter et à encourager la production et l'accessibilité aux produits alimentaires locaux dans la région. Toutefois, pour que les stratégies présentées s'insèrent dans la logique des SA, il est essentiel qu'elles facilitent l'accès aux aliments à l'ensemble de la population de la région sans discrimination. Quelques tendances observées en Gaspésie laissent croire à plusieurs personnes interrogées que certaines stratégies pourraient aller à contre-courant de cette logique. Par exemple, le virage effectué par certaines entreprises agricoles de la région vers les produits à haute valeur ajoutée ou l'expansion des activités axées sur l'agrotourisme semblent s'éloigner de la perspective des SA. Bref, si plusieurs stratégies paraissent contribuer à la priorité à l'alimentation des populations locales, quelques tendances semblent plutôt nuire à l'accessibilité des produits alimentaires locaux à l'ensemble des habitants et habitantes de la région.

Ainsi, comme le souligne Robbins (2015), ce ne sont pas l'ensemble des initiatives agroalimentaires locales qui contribuent à transformer le système alimentaire dominant. Certaines sont teintées d'une influence néolibérale et encouragent un rapport marchand aux produits alimentaires qui correspond davantage à la logique derrière le système alimentaire

dominant. D'autres sont influencées par les deux modèles, à la fois empreintes d'une logique associée au système alimentaire dominant et aux SA. Finalement, certaines stratégies peuvent être conçues comme des « microrésistances locales » au système alimentaire dominant (Ayres et Bosia, 2011). Selon l'analyse des données effectuée, ces trois catégories de stratégies semblent présentes dans le milieu de production de légumes et de fruits du système alimentaire gaspésien. À travers certaines d'entre elles, on constate donc une volonté de plusieurs actrices et acteurs de voir se développer des formes de SA sur le territoire. Ces stratégies s'inscrivent dans la proposition générale élaborée dans le chapitre 1 selon laquelle « des systèmes alimentaires locaux qui priorisent l'alimentation de toutes les populations habitant le territoire, l'implantation de mesures pour reconnaître le travail effectué par les agricultrices et agriculteurs, la mise en place de modes de gestion renforçant le contrôle local sur la production agroalimentaire, l'intégration de réseaux d'échange de connaissances et de savoir-faire et l'utilisation de pratiques durables et respectueuses de l'environnement favorisent le développement de formes de souverainetés alimentaires territoriales par les actrices et acteurs du milieu agroalimentaire ». On peut donc avancer qu'elles contribuent au développement de modèles de système alimentaire alternatifs en Gaspésie qui tendent vers la perspective des SA. Toutefois, beaucoup de travail reste à faire pour contrer les obstacles qui menacent la pérennité de ces stratégies dans la région ou leur détournement au profit de l'expansion du système alimentaire dominant.

Le projet de recherche s'insérant dans une démarche exploratoire, les résultats obtenus, sans pouvoir tirer de généralisations à l'ensemble du milieu agroalimentaire gaspésien, témoignent de la réalité d'un groupe d'agricultrices et d'agriculteurs qui produisent des légumes et des fruits à partir de modèles agricoles qui ne correspondent pas aux standards du modèle productiviste. Pour broser un portrait plus complet et représentatif de la situation en Gaspésie, il serait pertinent de prendre le pouls de personnes agricultrices qui cultivent selon un modèle conventionnel. De plus, le système alimentaire gaspésien comprenant d'autres secteurs comme celui de la cueillette sauvage et de la pêche, il serait intéressant d'explorer les stratégies existantes dans ces milieux. Finalement, la recherche se concentre sur une perspective allochtone des SA, elle n'est donc pas représentative de la réalité des

communautés autochtones qui habitent la région. Une recherche prenant en considération l'histoire spécifique des systèmes alimentaires et souverainetés alimentaires autochtones, ainsi que les enjeux particuliers auxquels ils sont confrontés aujourd'hui serait nécessaire pour traiter du sujet de façon plus exhaustive. Ainsi, bien des pistes restent à explorer pour exposer la diversité des réalités composant le milieu agroalimentaire gaspésien et les formes de SA qui se déploient dans la région, sans compter l'étude des autres régions agricoles québécoises qui permettrait d'établir des comparaisons entre ces dernières.

ANNEXE I : COMPARAISON DES CONCEPTS APPARENTÉS AUX SOUVERAINETÉS ALIMENTAIRES

	Sécurité alimentaire	Autonomie alimentaire	Droit à l'alimentation	Autosuffisance alimentaire	Autarcie alimentaire	Justice alimentaire	Démocratie alimentaire	Souveraineté alimentaire
Définition universelle	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
Disponibilité physique des aliments	X	X (UPA, Bélisle et <i>al.</i>)	X	X (Bourgault-Faucher)	X	X (IATP)		X (Nyéléni)
Accès physique, social et économique aux aliments	X	X (UPA, Bélisle et <i>al.</i>)	X			X (IATP)		X (Nyéléni)
Capacité d'utiliser les aliments (valeur nutritionnelle, possibilité de les préparer, préférences alimentaires, culturellement appropriés)	X	X (Bélisle et <i>al.</i>)	X			X (IATP)		X (Nyéléni)
Stabilité dans le temps des trois critères précédents	X	X (Bélisle et <i>al.</i>)	X					X (Nyéléni)

Diversité de l'offre alimentaire		X (UPA)						
Capacité de produire localement les aliments consommés par la population		X (MAPAQ dans Labrecque <i>et al.</i>)			X			X (Nyéléni)
Capacité d'un État ou d'une autorité régionale à répondre aux besoins alimentaires de la population		X (UPA)	X	X (Bourgault-Faucher, Labrecque <i>et al.</i> , Mundler)	X			
Capacité des personnes et des collectivités à décider des systèmes alimentaires qui les nourrissent		X (Bélisle <i>et al.</i> , Calderón <i>et al.</i> , Gomez-Martinez)				X (Levkoe <i>et al.</i> , Gilbert et Williams)	X (Lang, Hassanein)	X (Agarwal, Nyéléni, Werkheiser, Windfuhr et Jonsén)
Considération de la protection de l'environnement dans les systèmes alimentaires		X (Mundler, RCCQ, Royer, Tafani)						X (Nyéléni)
Considération du dynamisme des régions agricoles dans les systèmes alimentaires		X (Mundler, RCCQ, Royer, Tafani)						

Élimination des injustices sociales reproduites dans les systèmes alimentaires						X (Horst, McClintock et Hoey, Moyo et Thow)		X (Agarwal, Grey et Patel, Nyéléni)
Valorisation des personnes produisant les aliments								X (Agarwal, Nyéléni)
Construction de connaissances et de savoir-faire agroalimentaires adaptés aux contextes locaux								X (Nyéléni)
Pistes d'action suggérées	1. Expansion du modèle agricole productiviste (multiplication des échanges alimentaires internationaux, augmentation de la productivité grâce aux technologies et à la hausse des dépenses agricoles); 2. Création de systèmes alimentaires localisés,	1. Mise en place de mesures pour favoriser la production et la consommation d'aliments locaux 2. Développement de circuits de proximité 3. Création d'espaces de participation citoyenne au sein des systèmes alimentaires	1. L'État devrait éviter toute mesure contribuant à priver des individus d'une alimentation adéquate; 2. L'État devrait renforcer l'accès aux ressources et aux moyens d'assurer la subsistance de la population; 3. L'État devrait	Continuum de pratiques possibles allant d'un pays qui répond entièrement aux besoins alimentaires de sa population en la nourrissant de sa production domestique jusqu'à un pays qui y répond en exportant l'ensemble de sa production pour financer	1. Production alimentaire domestique assez importante pour remplir l'entièreté des besoins alimentaires de la population 2. Arrêt de tout lien commercial avec le marché alimentaire international	1. Mise en place d'espaces permettant l'auto-détermination et la résilience alimentaires des communautés 2. Implication des communautés marginalisées dans la construction et la gestion des systèmes alimentaires	1. Capacité individuelle de choisir ce qu'on consomme; 2. Création d'espaces de résistance permettant à la population de décider des politiques et pratiques agroalimentaires adoptées	Développement d'alternatives au système alimentaire dominant

	démocratiques et écologiques qui combinent savoirs agricoles populaires et recherches scientifiques		distribuer des denrées aux personnes qui n'ont pas accès à une alimentation adéquate; 4. L'État devrait implanter des mesures empêchant que ce soit de menacer l'alimentation des populations	l'importation de denrées				
Critiques	Se concentre sur l'accès individuel aux aliments sans s'attarder aux problèmes structurels inhérents aux systèmes alimentaires	Concept très large dont la signification varie selon les intentions et les priorités de la personne ou l'organisation qui y réfère	Même s'il s'agit techniquement d'un outil légal, possède une portée symbolique plutôt que pratique; Se concentre sur l'accès individuel aux aliments sans s'attarder aux problèmes structurels	Selon la logique néolibérale, il s'agit d'une approche autocentrée et protectionniste qui nuit à l'économie mondiale; Ne prend pas en considération les préférences personnelles, la qualité, la variété, l'aspect culturelle-	Selon la logique néolibérale, contribue au renfermement économique des pays; Ne prend pas en considération les préférences personnelles, la qualité, la variété, l'aspect	Ne prend pas en considération certains enjeux rattachés aux systèmes alimentaires, comme la protection de l'environnement; Concept très large dont la signification varie selon les intentions et les priorités de la	Ne prend pas en considération certains enjeux rattachés aux systèmes alimentaires, comme la protection de l'environnement; Concept très large dont la signification varie selon les intentions et les priorités de	Concept très large dont la signification varie selon les intentions et les priorités de la personne qui y réfère

			inhérents aux systèmes alimentaires	ment approprié des aliments, la manière d'y avoir accès ou les modèles de production desquels les aliments sont issus	culturelle- ment approprié des aliments, la manière d'y avoir accès ou les modèles de production desquels les aliments sont issus	personne qui y réfère	la personne qui y réfère	
--	--	--	--	---	---	--------------------------	-----------------------------	--

ANNEXE II : TABLEAU DES INDICATEURS

Concepts	Dimensions	Composantes	Indicateurs
Stratégies agroalimentaires territoriales	Stratégies individuelles	Pratiques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Types de modèles agricoles - Justification du choix de modèle - Forces et faiblesses - Adaptation au territoire cultivé
		Mode d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Types de mode de gestion - Rôle de chaque participant et participante - Motivations du choix de mode d'organisation - Forces et faiblesses - Adaptation au territoire cultivé
	Stratégies collectives	Collaboration avec les instances de gouvernance territoriales	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport aux instances de gouvernance régionale - Participation dans les instances de gouvernance régionale - Projets en collaboration avec les instances de gouvernance régionale
		Collaboration avec les communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec des organisations communautaires locales - Collaboration avec des organisations citoyennes locales

			<ul style="list-style-type: none"> - Rapport entretenu avec les consommateurs et consommatrices de la région - Participation à des activités dans les communautés locales en tant qu'agriculteur ou agricultrice (festivals, conférences, etc.) - Échanges de connaissances et savoir-faire
		Collaboration avec les autres agriculteurs et agricultrices de la région	<ul style="list-style-type: none"> - Types de rapports (professionnels, informels, etc.) - Projets communs - Transferts de connaissances et de savoir-faire (formel, informel, etc.) - Partage des ressources
Souverainetés alimentaires	Priorité à l'alimentation des populations		<ul style="list-style-type: none"> - Accès physique aux aliments locaux - Accès économique aux aliments locaux - Proportion de la production locale destinée aux marchés locaux
	Valorisation des personnes produisant les aliments		<ul style="list-style-type: none"> - Programmes de soutien existants - Collaboration avec les organisations agroalimentaires - Rapport aux communautés locales
	Établissement de systèmes		<ul style="list-style-type: none"> - Types de circuits de proximité - Modes d'organisation

	alimentaires locaux		- Types d'actrices et acteurs impliqués
	Implantation d'un contrôle local		- Implication des agriculteurs et agricultrices dans la gestion du secteur agricole - Implication des communautés dans la gestion du secteur agricole
	Construction de connaissances et de savoir-faire agricoles		- Types de réseaux d'échanges de connaissances et de savoir-faire agricoles - Organisation d'évènements de transfert de connaissances et de savoir-faire - Intégration de savoirs locaux dans la pratique agricole
	Travail avec la nature		- Pratiques agricoles respectueuses de l'environnement - Pratiques agricoles durables - Modèles circulaires
Contexte agricole régional	Économique		- Répartition du revenu agricole brut par industrie - Place de l'activité agricole dans l'économie régionale - Activités économiques entourant le secteur agricole (agrotourisme, etc.)
	Historique		- Productions agricoles historiquement importantes - Évolution du modèle agricole dominant dans la région

			<ul style="list-style-type: none"> - Évolution de l'importance du secteur agricole de la région - Influence de l'agriculture sur le développement de la région
	Occupation agricole du territoire		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises agricoles présentes sur le territoire - Productions agricoles les plus importantes en nombre d'entreprises - Cultures les plus importantes en termes de superficie
	Politique		<ul style="list-style-type: none"> - Modèle de gestion du secteur agricole gaspésien - Actrices et acteurs impliqués dans la gestion du secteur agricole gaspésien - Plan de développement de la zone agricole
	Social		<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisations sociales sur les enjeux agricoles - Types d'actrices et d'acteurs impliqués dans les mobilisations - Gains des mobilisations sociales concernant les enjeux agricoles

ANNEXE III : LETTRE DE PRÉSENTATION DU PROJET POUR DEMANDE D'INFORMATIONS

Bonjour,

Je m'appelle Dominique Laberge et j'étudie à la maîtrise en développement régional et territorial à l'Université du Québec à Rimouski. J'entreprends mon projet de recherche qui porte sur les initiatives agroalimentaires, plus spécifiquement dans le secteur maraîcher, mises en place en Gaspésie.

Dans le cadre de ce projet, certaines informations récentes concernant les activités maraîchères et les organisations impliquées dans le secteur agricole de la région me seraient nécessaires pour dresser un portrait de la situation agroalimentaire actuelle de la Gaspésie. Je cherche notamment à avoir accès à une liste récente des entreprises maraîchères ou plus globalement horticoles installées en Gaspésie, précisant seulement :

- la municipalité dans laquelle elles sont installées,
- le type de culture qu'elles pratiquent (fruits, pommes de terre, culture abritée, cultures variées, etc.)
- et leur nombre d'années d'activité.

J'aurais aussi besoin d'une liste des organisations œuvrant dans le secteur agroalimentaire gaspésien, qu'elles soient associées à l'État ou qu'elles soient issues des communautés locales ou de regroupements d'agriculteurs et d'agricultrices de la région. Serait-il possible d'obtenir ce type d'informations par votre organisation? Je vous remercie pour votre précieuse collaboration.

Dominique Laberge,
Étudiante à la maîtrise en développement régional et territorial, UQAR
dominique.laberge@uqar.ca
514-880-3997

ANNEXE IV : LETTRE DE PRISE DE CONTACT AVEC LA POPULATION DE PERSONNES PRODUISANT DES LÉGUMES ET DES FRUITS

Bonjour,

Je m'appelle Dominique Laberge et j'étudie à la maîtrise en développement régional et territorial à l'Université du Québec à Rimouski. Dans le cadre de mon programme d'études, je réalise un projet de recherche portant sur les pratiques et les initiatives maraîchères gaspésiennes.

À l'occasion de ce projet, je désire rencontrer des maraîcher.ères installé.es en Gaspésie pour discuter de leurs activités agricoles dans le cadre d'une entrevue d'environ une heure. Plus précisément, l'entrevue a pour objectif d'aborder les pratiques agricoles et les modes d'organisation que vous privilégiez, ainsi que les relations que vous entretenez avec les organisations agroalimentaires de la région, les autres maraîcher.ères gaspésien.nes et les communautés locales. J'aimerais donc savoir si vous êtes intéressé.e à participer à ce projet, afin de partager vos connaissances et expériences du secteur maraîcher gaspésien.

En participant à ce projet de recherche, vous pourriez contribuer à faire connaître les réalités maraîchères gaspésiennes et la pluralité des modèles agricoles et des initiatives agroalimentaires développés dans la région. Votre participation pourrait aussi favoriser la valorisation du travail et des initiatives mises en place par les maraîcher.ères en Gaspésie.

Je vous remercie pour votre éventuelle participation ! Pour toute question concernant le projet de recherche, vous pouvez me contacter à l'adresse courriel suivante : dominique.laberge@uqar.ca.

Au plaisir de discuter avec vous,

Dominique Laberge
Étudiante à la maîtrise en développement régional et territorial, UQAR
dominique.laberge@uqar.ca
514-880-3997

ANNEXE V : LETTRE DE PRISE DE CONTACT AVEC LES PERSONNES INTERVENANT DANS DES ORGANISATIONS AGROALIMENTAIRES

Bonjour,

Je m'appelle Dominique Laberge et j'étudie à la maîtrise en développement régional et territorial à l'Université du Québec à Rimouski. Dans le cadre de mon programme d'études, je réalise un projet de recherche portant sur les pratiques et les initiatives maraîchères gaspésiennes.

À l'occasion de ce projet, je désire rencontrer des intervenant.es issu.es d'organisations agroalimentaires gaspésiennes pour discuter de leur implication au sein de leur région. Je cherche dans un premier temps à identifier les pratiques et les projets agricoles développés par les organisations impliquées dans le milieu agroalimentaire gaspésien. Ainsi, je m'intéresse au(x) rôle(s) joué(s) par les organisations dans leur région, aux besoins auxquels elles répondent et à leur fonctionnement. Dans un deuxième temps, je cherche à comprendre les relations qu'entretiennent les maraîchers et maraîchères, les organisations agroalimentaires et les communautés locales en Gaspésie. Je m'intéresse donc à la manière dont les organisations agroalimentaires sont en contact avec les communautés locales, les organisations communautaires de leur région, les maraîcher.ères gaspésien.nes et les autres organisations impliquées dans le milieu agroalimentaire.

En participant à ce projet de recherche, vous contribuerez à faire connaître le contexte agroalimentaire propre à la Gaspésie et à exposer la diversité des modèles agricoles et des initiatives agroalimentaires développés dans la région. De plus, votre participation à la recherche pourrait contribuer à faire valoir l'importance du travail effectué par l'organisation que vous représentez pour le secteur agroalimentaire gaspésien.

Je vous remercie pour votre éventuelle participation ! Pour toute question concernant le projet de recherche, vous pouvez me contacter à l'adresse courriel suivante : dominique.laberge@uqar.ca.

Au plaisir de discuter avec vous,

Dominique Laberge
Étudiante à la maîtrise en développement régional et territorial, UQAR

dominique.laberge@uqar.ca
514-880-3997

ANNEXE VI : GUIDE D'ENTRETIEN DESTINÉ AUX PERSONNES EN PRODUCTION DE LÉGUMES ET DE FRUITS

Caractéristiques générales

- Nom du projet :
- Municipalité :
- Type(s) de production :
- Superficie cultivée :
- Nombre d'années de pratique maraîchère :
- Nombre d'années de pratique maraîchère en Gaspésie :
- Autre(s) occupation(s) que maraîchère :

A) Stratégies agricoles territoriales individuelles

Pratiques agricoles

1- Décrire votre pratique agricole à partir des critères suivants :

- Agriculture biologique
- Agriculture intensive ou extensive
- Types d'intrants utilisés
- Types de machinerie utilisés
- Provenance des semences utilisées
- Culture en serres
- Élément(s) à ajouter

2- Pourquoi avoir choisi ce modèle agricole plutôt qu'un autre, quels motifs ont guidé votre choix?

3- Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre pratique maraîchère (production, mise en marché, finances, transport, etc.)?

4- Depuis vos débuts, avez-vous adapté vos pratiques agricoles au contexte particulier de la Gaspésie (climat, ravageurs, changements climatiques, préférences, demandes, préoccupations des communautés, etc.)?

5- Entretenez-vous des partenariats avec des entreprises locales pour vous procurer les ressources nécessaires à votre production (ex. commandes de groupe, utilisation de fumier provenant de fermes voisines, utilisation de semences locales, etc.)?

Mise en marché

6- Environ quelle proportion de votre production est vendue en Gaspésie? Au Québec? À l'extérieur de la province?

7- Faites-vous de la mise en marché par circuits de proximité (marchés publics, agriculture soutenue par la communauté, kiosques à la ferme, etc.)?

8- Est-ce que la Gaspésie vous semble un milieu propice aux circuits de proximité? Pourquoi?

9- Utilisez-vous d'autres modes de mise en marché pour écouler votre production (épiceries, restaurants, transformateurs, etc.)? Pouvez-vous les décrire brièvement?

Mode d'organisation

10- Pouvez-vous décrire la structure d'organisation de votre projet agricole (coopérative, entreprise familiale, société en nom collectif, etc.)? Qui sont les principales personnes impliquées et leurs rôles respectifs?

11- Pourquoi avoir choisi ce modèle plutôt qu'un autre, quels motifs ont guidé votre choix?

12- Depuis les débuts de votre projet agricole, avez-vous modifié votre modèle d'organisation? Si oui, comment et pourquoi?

Expérience en maraîchage

13- Avez-vous suivi une ou des formations pour pratiquer l'agriculture maraîchère? Si oui, quel(s) type(s) de formation?

14- La ou les formations suivies vous semblent-elles adaptées à la pratique maraîchère en Gaspésie? Pourquoi?

15- Avez-vous obtenu de l'aide ou des conseils de la part d'autres maraîchères de votre région à vos débuts?

B) Stratégies agricoles territoriales collectives

Collaboration avec les organisations impliquées dans le secteur agroalimentaire gaspésien

17- Êtes-vous en contact avec les organisations suivantes? Si oui, pouvez-vous décrire votre relation?

- Direction régionale du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (DRMAPAQ)

- Branche Bas-Saint-Laurent et Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine de la Financière agricole du Québec (FADQ)

- Direction régionale de l'Union des producteurs agricoles (DRUPA)

- Association agriculture biologique Gaspésie (affilié à l'UPA)

- Club agroenvironnemental de la Gaspésie-Les-Îles (affilié à l'UPA)

- Société d'aide au développement des collectivités (SADC)

- Centre local de développement (CLD) ou l'équivalent dans votre MRC

- Municipalité régionale de comté (MRC)

- Municipalités locales

- Gaspésie gourmande

- Nourrir notre monde
- Autre(s) organisations du secteur agroalimentaire

18- Sentez-vous que votre réalité et votre point de vue sur le milieu agroalimentaire de votre région sont reconnus par ces organisations?

19- Sentez-vous que votre réalité et votre point de vue sur le milieu agroalimentaire de votre région sont représentés par ces organisations?

Collaboration avec les communautés locales

20- Êtes-vous en contact avec les acteurs suivants dans votre région? Si oui, pouvez-vous décrire votre relation?

- Organismes communautaires de votre région (Moissons, cuisines collectives, etc.)
- Table des saines habitudes de vie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CISSS)
- Établissements publics (scolaire, de santé, de services sociaux, garderies, Centres de la petite enfance, résidences pour aînés et aînées)
- Autre(s) organisations issues des communautés locales

21- Vous arrive-t-il de participer à des évènements organisés par des communautés locales de votre région (festivals, expositions agricoles, conférences, etc.)?

22- Comment entrez-vous en contact avec les communautés locales de votre région (réseaux sociaux, rencontres organisées, présence sur le terrain, marché public, etc.)?

23- Comment vous renseignez-vous sur les préférences, les demandes et les préoccupations des communautés locales vis-à-vis de votre production (sondages, réseaux sociaux, rencontres sur le terrain, etc.)?

Collaboration au sein de la communauté maraîchère

24- Êtes-vous en contact avec d'autres maraîcher.ères dans votre région? Avez-vous des projets communs avec d'autres maraîcher.ères ?

25- Participez-vous à des espaces d'échanges (activités, évènements, rencontres, etc.) de connaissances agricoles dans votre région?

26- Participez-vous à des réseaux d'échanges de matériel agricole dans votre région?

Coordination des acteurs du secteur agroalimentaire sur le territoire gaspésien

28- Existe-t-il des espaces de concentration qui regroupent différents acteurs du secteur agroalimentaire à l'échelle de la Gaspésie (ex. Table de concertation bioalimentaire)? À l'échelle de votre MRC?

29- Si oui, comment fonctionnent-ils? Quel rôle y tenez-vous? Quel est leur pouvoir d'action?

30- Avez-vous observé une transformation du secteur agroalimentaire de votre région dans les dernières années (augmentation ou diminution du nombre de projets agricoles, unification ou diversification des modèles agricoles, etc.)?

31- Considérez-vous que les acteurs du secteur agroalimentaire de votre région (agriculteur.trices, organisations agroalimentaires, communautés locales, etc.) ont une vision commune de l'avenir de l'agriculture en Gaspésie? Existe-t-il certaines divergences?

ANNEXE VII : GUIDE D'ENTRETIEN DESTINÉ AUX PERSONNES INTERVENANT DANS DES ORGANISATIONS AGROALIMENTAIRES

Caractéristiques de l'organisation

Nom :

Localisation :

Territoire couvert :

Période d'activité :

Poste occupé au sein de l'organisation :

A) Stratégies territoriales individuelles

Projets développés par l'organisation

1- Quel rôle joue [nom de l'organisation] dans votre région?

2- Quels sont les principaux volets sur lesquels [nom de l'organisation] travaille actuellement?

3- Est-ce que les objectifs poursuivis par [nom de l'organisation] ont évolué depuis sa création?
Comment?

4- À quels besoins [nom de l'organisation] répond dans votre région?

5- Retrouve-t-on ces mêmes besoins dans l'ensemble de la Gaspésie ou sont-ils spécifiques à votre territoire d'intervention?

6- Quelles populations sont ciblées par [nom de l'organisation] (agriculteur.trices, maraîcher.ères, citoyen.nes, etc.)? Avez-vous l'impression de rejoindre l'ensemble de la population ciblée? Certains groupes de population sont-ils plus difficiles à rejoindre?

7- Comment décririez-vous la structure organisationnelle de [nom de l'organisation]?

B) Stratégies territoriales collectives

Collaboration avec les organisations impliquées dans le secteur agroalimentaire gaspésien

8- Êtes-vous en contact avec les organisations suivantes? Si oui, pouvez-vous décrire votre relation?

- Direction régionale du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (DRMAPAQ)
- Branche Bas-Saint-Laurent et Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine de la Financière agricole du Québec (FADQ)
- Direction régionale de l'Union des producteurs agricoles (DRUPA)
- Association agriculture biologique Gaspésie (affilié à l'UPA)
- Club agroenvironnemental de la Gaspésie-Les-Îles (affilié à l'UPA)
- Société d'aide au développement des collectivités (SADC)
- Centre local de développement (CLD) ou son équivalent dans votre MRC
- Comité responsable du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Municipalités locales
- Gaspésie gourmande
- Nourrir notre monde
- Autre(s) organisations du secteur agroalimentaires

9- Sentez-vous que votre réalité et votre point de vue sur la situation agroalimentaire de votre région **sont reconnus** par ces organisations?

10- Sentez-vous que votre réalité et votre point de vue sur la situation agroalimentaire de votre région **sont représentés** par ces organisations?

Collaboration avec les communautés locales

11- Êtes-vous en contact avec les acteurs suivants? Si oui, pouvez-vous décrire votre relation?

- Organismes communautaires de votre région (cuisines collectives, moissons, organisations qui viennent en aide aux personnes en situation de précarité, etc.)

- Table des saines habitudes de vie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CISSS)

- Établissements publics (scolaire, de santé, de services sociaux, garderies, centres de la petite enfance, résidences pour aînés et aînées)

- Autre(s) organisations issues des communautés locales

12- Est-ce que [nom de l'organisation] participe à des événements organisés par les communautés locales de votre région (marchés publics, festivals, expositions agricoles, conférences, etc.)? Ces espaces permettent-ils à [nom de l'organisation] de développer des liens avec les communautés locales?

13- Par quel(s) moyen(s) entrez-vous en contact avec les communautés locales de votre région (réseaux sociaux, rencontres organisées, présence sur le terrain, marché public, etc.)?

14- De quelle(s) manière(s) prenez-vous connaissance des besoins et des préoccupations des communautés locales (sondages, réseaux sociaux, rencontres sur le terrain, etc.) ?

Collaboration avec la communauté maraîchère

15- Êtes-vous en contact avec les maraîcher.ères de votre région? Si oui, pouvez-vous décrire votre relation? Sont-ils.elles impliqués.es dans certains de vos projets?

16- Comment êtes-vous entré en contact avec ces dernier.ères?

17- Les besoins et les préoccupations des maraîcher.ères de votre région sont-ils pris en considération dans certains de vos projets? Si oui, comment en prenez-vous connaissance et comment sont-ils intégrés à vos projets?

Coordination des acteurs du secteur agroalimentaire sur le territoire gaspésien

18- Existe-t-il un espace de concertation qui regroupe différents acteurs du secteur agroalimentaire à l'échelle de votre MRC (ex. Table de concertation bioalimentaire)? À l'échelle de l'ensemble de la Gaspésie?

19- Si oui, comment cet espace fonctionne-t-il? Quel rôle [nom de l'organisation] y tient? Quel est son pouvoir d'action?

20- Avez-vous observé une certaine transformation du milieu agroalimentaire de votre région dans les dernières années (augmentation ou diminution du nombre d'initiatives agricoles, unification ou diversification des modèles agricoles, etc.)?

21- Les acteurs du secteur agroalimentaire de votre région (agriculteur.trices, organisations agroalimentaires, communautés locales, etc.) semblent-ils avoir une vision commune de l'avenir de l'agriculture en Gaspésie? Remarquez-vous certaines divergences?

ANNEXE VIII : CERTIFICAT ÉTHIQUE (CER-119-937)



Université du Québec
à Rimouski

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RECHERCHE IMPLIQUANT DES ÊTRES HUMAINS EN TANT QUE PARTICIPANTES, PARTICIPANTS

1. Identification de la chercheuse, du chercheur effectuant la demande

5.7 Nom : Laberge Prénom : Dominique

5.8 Statut : Professeure, Professeur X Étudiante, Étudiant
 Autre, précisez : _____

5.9 Autres informations : S/O

Vous êtes une professeure, un professeur

Département ou Unité départementale : S/O

Adresse courriel : S/O

Si une étudiante, un étudiant réalise son mémoire ou sa thèse dans le cadre de ce projet, veuillez indiquer son nom et son programme d'étude : S/O

Vous êtes une étudiante, un étudiant

Code permanent de l'UQAR : LABD04529608

Adresse courriel (« @uqar » seulement) : Dominique.Laberge@uqar.ca

Cycle et programme d'études : Deuxième cycle, Maîtrise en développement régional et territorial (mémoire)

Nom et prénom de la directrice, du directeur de recherche: Mario Handfield

***La directrice, le directeur de recherche étant le premier responsable de la formation de l'étudiante ou de l'étudiant aux pratiques de recherche, le CÉRUQAR demande à ce que celui-ci confirme sa bonne connaissance du projet et sa lecture de la présente demande.*

Veillez confirmer que ce formulaire de présentation et le formulaire de consentement associé (s'il y a lieu) ont été soumis à l'approbation de votre directrice, directeur de recherche :

Oui : X Non : En attente d'approbation :

Dans le cas où votre projet de recherche s'insère dans un programme de recherche déjà existant couvert par un certificat actuellement valide, veuillez indiquer le numéro de ce certificat et le titre du projet qui y figure.

CÉR- - Titre : S/O

Vous pouvez alors remplir le présent formulaire en vous limitant à y préciser les informations qui diffèrent de celles contenues dans la demande ayant fait l'objet du certificat déjà émis.

Vous êtes autre (précisez)

Statut : S/O

Courriel : S/O

Autres informations pertinentes : S/O

5.10 S'il y a lieu, nom des cochercheuses, cochercheurs (collaboratrices, collaborateurs) et leurs établissements d'attache :

Noms	Établissements
<u>S/O</u>	<u>S/O</u>

Renseignements généraux relatifs au projet de recherche :

5.11 Titre du projet : Étude des stratégies agricoles territoriales développées dans le secteur maraîcher gaspésien

5.12 Période de recrutement et de collecte de données auprès des participantes, des participants à la recherche :

Début : Novembre 2021 Fin : Septembre 2022

Note : Comme stipulé par l'ÉPTC, les chercheuses, chercheurs doivent présenter les propositions de recherche au CÉRUQAR pour examen et approbation de leur acceptabilité éthique avant de commencer à recruter des participantes, participants ou d'accéder à des données. Toutefois, la phase exploratoire initiale pendant laquelle les chercheuses, chercheurs peuvent prendre contact avec des personnes ou des collectivités en vue de créer des partenariats de recherche ou de réunir de l'information pour l'élaboration du projet de recherche n'exige pas d'examen de la part du CÉR. Dans ce dernier cas, la chercheuse, le chercheur indiquera le moment où débute sa période de collecte de données ou, le cas échéant, le moment à partir duquel il recrutera de nouvelles participantes, nouveaux participants. La chercheuse, le chercheur pourra alors expliquer le détail du processus de recrutement à la section 5.1.

5.13 Soutien financier associé au projet : Oui Non

Si oui, donnez le nom de l'organisme de financement : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

5.14 Évaluation scientifique

Votre projet a-t-il été évalué par d'autres personnes ou organisations? Oui Non

Si oui, précisez lesquelles (chercheuses, chercheurs, organisme, comité, directrice, directeur, etc.) : Mario Handfield

Résumé du projet de recherche

Décrivez brièvement (environ un tiers à une demi-page) le projet dans un langage vulgarisé en précisant :

- le contexte de la recherche;
- la question ou l'objectif de recherche;
- l'orientation méthodologique retenue;
- la pertinence sociale ou scientifique de la recherche.

(si vous le jugez utile à l'évaluation éthique, vous pouvez inclure en annexe, de manière complémentaire, un texte existant présentant le projet.)

On retrouve en Gaspésie un contexte agroalimentaire particulier marqué par l'accès économique et physique limité d'une proportion importante de la population aux produits alimentaires (Gobeil, 2019), ainsi que par la multiplication de pratiques agricoles alternatives, comme l'agriculture sur petite surface ou la mise en marché d'aliments locaux à partir de circuits de proximité (MAPAQ, 2015). Notre projet de recherche vise à explorer les différentes initiatives agricoles émergeant dans ce contexte particulier, ainsi que leur influence sur la souveraineté alimentaire de la région. Plus spécifiquement, nous chercherons à identifier les pratiques et les projets agricoles (type d'agriculture pratiquée, modes d'organisation des entreprises agricoles, initiatives de mise en marché collective des aliments, réseaux d'échanges

de connaissances agricoles entre les agriculteurs et agricultrices, etc.) développés par les maraîchers et maraîchères, ainsi que par les acteurs territoriaux œuvrant dans le secteur agroalimentaire gaspésien. Par la suite, nous nous intéresserons à l’influence de ces stratégies agricoles sur le développement d’une forme de souveraineté alimentaire dans la région à l’étude.

Pour atteindre ces objectifs, nous réaliserons des entretiens semi-dirigés afin de collecter des informations concernant les initiatives maraîchères et agroalimentaires développées sur l’ensemble du territoire gaspésien. Nous effectuerons ensuite une analyse de contenu thématique pour interpréter les données recueillies et comprendre l’influence de ces pratiques et initiatives agricoles sur la souveraineté alimentaire gaspésienne.

Cette recherche permet d’aborder une problématique économique et sociale présente en Gaspésie, soit l’accessibilité aux produits alimentaires. Elle est particulièrement pertinente dans le contexte de la crise sanitaire qui met en lumière la vulnérabilité alimentaire du Québec qui dépend des importations pour nourrir sa population.

Les participantes, participants à la recherche

5.15 Principales caractéristiques des participantes, participants

De manière à ce que le comité d’éthique ait une idée précise des participantes, participants impliqués dans votre recherche, décrivez de manière précise leurs principales caractéristiques, par exemple leur provenance, leur groupe d’âge, leur genre ou leur milieu (socioéconomique, scolaire, professionnel, culturel, etc.), ainsi que le nombre souhaité en fonction du devis méthodologique choisi. Si vous utilisez d’autres critères d’inclusion, ou encore des critères d’exclusion, veuillez les spécifier.

Nous avons identifié deux populations de participants et participantes avec lesquelles nous voulons travailler. La première regroupe les agriculteurs et agricultrices d’âge adulte qui pratiquent la culture maraîchère au moment de l’étude dans l’ensemble des cinq MRC de la Gaspésie. Nous souhaitons obtenir la participation d’une vingtaine d’individus issus de cette première population. La deuxième population que nous avons identifiée dans le cadre de la recherche est composée du personnel professionnel ou de direction d’organisations associées au secteur agroalimentaire gaspésien qui contribuent à mettre en place des initiatives ou participent à des projets collectifs ayant une influence sur le territoire gaspésien. Cette deuxième population vise donc des participants et participantes d’âge adulte s’impliquant dans des organisations associées au secteur agroalimentaire gaspésien. Nous souhaitons obtenir la participation d’une douzaine d’individus issus de cette deuxième population.

Si le projet fait appel à des personnes mineures ou déclarées inaptes, expliquez pourquoi. S/O

5.16 Lieu de la recherche

La recherche se déroule-t-elle dans un autre pays que le Canada? Oui Non X

Si oui, spécifiez lequel et indiquez si cela constitue un contexte particulier ayant une incidence sur le plan éthique. S/O

Recrutement des participantes, participants à la recherche

5.17 Procédure

Décrivez la procédure de recrutement qui sera suivie, étape par étape. Si un protocole de recrutement est utilisé, annexe-le à votre demande.

Pour obtenir le nom et les coordonnées des participantes et participants potentiels au projet, nous effectuerons un repérage sur Internet. Nous contacterons ensuite les participantes et participants identifiés à partir du repérage en leur envoyant un courriel expliquant à quelle institution universitaire et à quel programme d'étude nous sommes rattachés, quelles sont les objectifs de la recherche et quel apport leur sera demandé. Les participants et participantes auront alors la possibilité d'accepter de participer à la recherche en répondant au courriel ou de refuser d'y participer. Si les personnes sollicitées acceptent de participer au projet de recherche, une date et un lieu de rencontre seront déterminés selon leurs disponibilités et leurs préférences. Avant que débute l'entretien, un formulaire de consentement (voir annexe) sera soumis aux participants et participantes pour les informer sur le déroulement de l'entretien, les thématiques abordées, les objectifs de la recherche, les mesures de confidentialité adoptées et le droit de retrait. Les participantes et participants seront invités à signer le formulaire s'ils et elles consentent à ce qui y est inscrit. Le formulaire sera ensuite conservé par la chercheuse principale responsable du projet.

5.18 Recherche à l'insu de la participante, du participant

Certains renseignements sur l'objet de la recherche ou la méthodologie doivent-ils être cachés aux participantes, participants? Oui Non X

Si oui, expliquez pourquoi et expliquez comment le consentement de la participante, du participant sera obtenu *post facto*, c'est-à-dire après qu'il ait participé à la recherche. S/O

5.19 Rémunération ou rétribution

Les participantes, participants seront-ils rémunérés ou recevront-ils une autre forme de rétribution? Oui Non X

Si oui, expliquez. S/O

Nature de la participation ou stratégie de collecte de données

De manière à ce que le comité d'éthique ait une idée précise des implications de votre projet pour les participantes, participants, présentez, dans un ordre séquentiel, ce qui leur sera demandé ou encore ce qui sera réalisé par l'équipe de recherche pour recueillir les données. Veuillez préciser le lieu de la participation, le nombre de séances avec la participante, le participant, la durée requise, le matériel ou les outils méthodologiques utilisés (tâches, tests, questionnaires, interventions, matériel d'enregistrement, etc.). Si vous utilisez des tests, questionnaires ou formats d'entrevues, annexez une copie. Si cela s'avère impossible au moment de rédiger la présente demande, veuillez alors indiquer le plus clairement possible les thèmes qu'aborderont ces outils. De plus, si le fait de ne pas participer à la recherche risque d'avoir une implication pour les individus sollicités lors du recrutement, veuillez l'indiquer.

Il sera demandé aux participants et participantes à la recherche de prendre part à un entretien semi-dirigé, administré par l'étudiante qui réalise la recherche (guides d'entretiens en annexe). L'entretien se déroulera en personne dans un lieu déterminé à l'avance selon les préférences du participant ou de la participante. Toutefois, si les mesures sanitaires ne permettent pas de faire les entretiens en personne, l'utilisation du programme Zoom sera préconisée pour effectuer les entretiens à distance. Chaque personne participante sera invitée à une séance d'entretien d'une durée variant entre une et deux heures. L'étudiante présentera et expliquera le formulaire de consentement (voir annexe) à chaque participant et participante avant l'entretien. Les entretiens seront captés afin d'être transcrits pour l'analyse des données, nous aurons donc besoin d'un appareil d'enregistrement. Les enregistrements audios des entretiens seront conservés jusqu'à ce que la transcription des verbatims soit complétée après quoi ils seront effacés, car toute l'information nécessaire à la présentation, l'analyse et la discussion des données sera contenue dans les verbatims. Les renseignements utilisés dans le cadre du projet de recherche seront ceux obtenus lors de l'entretien semi-dirigé. Le consentement des participants et participantes à la recherche sera effectif jusqu'à la fin du projet, soit jusqu'à la diplomation de la chercheuse principale responsable du projet.

Risques, avantages et inconvénients

5.20 Seuil du risque minimal

La notion de risque minimal renvoie à la recherche où la probabilité et l'ampleur des préjudices éventuels découlant de la participation à la recherche ne sont pas plus grandes que celles des préjudices inhérents aux aspects de la vie quotidienne de la participante, du participant qui sont associés au projet de recherche.

Selon cette définition, quel est le niveau de risque associé à votre projet :

Risque minimal Risque supérieur au seuil du risque minimal

5.21 Avantages

Identifiez les avantages directs ou indirects que les participantes, participants peuvent espérer recevoir de leur participation au projet de recherche. Il peut s'agir des bienfaits escomptés pour la participante, le participant (meilleure connaissance de soi, avantage thérapeutique, bienfait pour sa santé, etc.), des bienfaits éventuels pour accroître les connaissances dans un domaine scientifique ou des bienfaits prévisibles pour la société en général ou pour un groupe particulier de gens (ex. : souffrant du même handicap ou vivant dans une même communauté).

Plusieurs avantages peuvent ressortir de la participation au projet de recherche. Tout d'abord, les personnes participantes pourront faire un retour sur leurs pratiques agricoles et sur les initiatives agricoles auxquelles elles ont contribué. Leur participation à la recherche pourra aussi leur permettre de comprendre davantage le lien qu'elles entretiennent avec le territoire cultivé, les communautés locales qui les entourent et qui profitent de leurs activités agricoles, et avec les instances de gouvernance du secteur agroalimentaires régional. La recherche permettra aussi de faire reconnaître et de valoriser les pratiques et les initiatives agricoles qui émergent en Gaspésie, car celles-ci seront mises de l'avant dans la collecte de données, puis lors de leur analyse. La recherche permettra aussi de comprendre quelle influence ont les pratiques et les initiatives agricoles mises en place par les personnes participantes sur la souveraineté alimentaire de leur région, permettant ainsi de visibiliser les impacts concrets de leur travail sur le contexte agroalimentaire régional. Finalement, ce projet de recherche pourra potentiellement inspirer la mise en place d'initiatives agricoles similaires à celles qui seront présentées dans d'autres territoires présentant des contextes similaires à celui de la Gaspésie.

5.22 Risques ou inconvénients

Votre recherche implique-t-elle pour les participantes, participants des inconvénients (ex. : déplacement, anxiété, fatigue, inconfort) ou des risques particuliers (ex. : physiques, psychologiques, sociaux, économiques)?

Inconvénients Risques

Le cas échéant, en préciser la nature ainsi que la probabilité et décrire les moyens planifiés pour les prévenir ou en limiter la portée. Si vous envisagez, le cas échéant, de recommander la participante, le participant à une personne ressource, veuillez l'identifier.

Dans le cadre du projet de recherche, il sera demandé aux participants et participantes de prendre part à un entretien semi-dirigé qui leur demandera entre une et deux heures de participation.

Consentement des participantes, participants

Le devoir d'obtenir un consentement éclairé est un principe incontournable en ce qui a trait au respect des droits des personnes participant à des recherches. Les participantes, participants potentiels doivent normalement être informé de la nature et des objectifs de la recherche, ainsi que de tout risque ou inconvénient inhérent au projet, et ce, avant qu'ils s'y impliquent. Leur consentement doit être donné librement, en toute connaissance des modalités de leur participation. Ils doivent être avisés de la nature de l'utilisation qui sera faite des données produites et qu'ils sont libre de se retirer du projet à tout moment. Dans les cas où toute la vérité sur le projet ne peut être révélée ou expliquée aux participantes, participants, la chercheuse, le chercheur doit démontrer que les exigences de la politique de l'université seront satisfaites.

5.23 Cas de participantes, participants d'âges mineurs ou déclarés inaptes

Si vous avez recours à des participantes, participants d'âges mineurs ou déclarés inaptes, expliquez qui donnera le consentement et comment le droit des participantes, participants ou le refus de participer sera protégé. S/O

5.24 Obtention du consentement

Sous quelle (s) forme (s) sera obtenu le consentement?

Consentement écrit (généralement privilégié). Annexe le formulaire de consentement qui sera utilisé.

Consentement implicite (ex. : par le retour d'un questionnaire en ligne ou non). Annexe le feuillet d'information qui sera communiquée aux participantes, participants.

Consentement verbal. Annexe le feuillet d'information qui sera présenté (à l'écrit ou à l'oral) pour éclairer le consentement verbal.

Dans le cas du consentement verbal, expliquer le choix de recourir à cette forme et les modalités selon lesquelles le consentement sera consigné (ex. : par enregistrement audio ou vidéo, prise de notes). S/O

Confidentialité et conservation des données

Le devoir éthique de confidentialité renvoie à l'obligation qu'ont les chercheuses, chercheurs de protéger l'information qui leur est confiée. Ce devoir comporte notamment l'obligation de protéger l'information contre l'accès, l'utilisation, la divulgation et la modification non autorisés.

5.25 Mesure de protection de la confidentialité des données

Quelles sont les mesures envisagées pour protéger les renseignements personnels des participantes, participants?

Les données seront anonymes (cas où aucune information nominative ou autre information permettant d'identifier les participantes, participants n'est recueillie)

Les données seront anonymisées (cas où les informations nominatives ou les autres informations permettant d'identifier les participantes, participants sont effacées irréversiblement)

Indiquez à quelle étape et de quelle façon les données seront anonymisées : _____

X Les données seront codées ou dénominalisées (cas où les informations nominatives ont été remplacées par un code, un numéro ou un nom fictif dans les documents de recherche, incluant les retranscriptions d'entrevues, les publications, etc.)

Autre. Précisez :

Si des données nominatives ou permettant d'identifier les participantes, participants ne sont pas traitées de manière confidentielle, expliquez pourquoi et précisez comment vous obtiendrez la permission des participantes, participants. S/O

5.26 Lieu de conservation des données

Un endroit sécuritaire doit être préconisé pour toutes données de recherche, par exemple un endroit fermé à clé pour des données sur support physique, ou un ordinateur avec mot de passe pour des données sur support informatique. Cependant, des informations particulièrement sensibles commanderont un niveau de protection proportionnel (p.ex. accès restreint, disque dur crypté, ordinateur en réseau fermé, etc.).

Indiquez où et comment seront conservées les données et qui y aura accès.

Les données seront conservées dans un dossier sur un ordinateur portable protégé par un programme antivirus et un mot de passe. Seule l'étudiante impliquée dans la recherche aura accès à ces informations.

5.27 Durée de conservation des données

Il existe plusieurs raisons déterminant le choix d'une chercheuse, d'un chercheur quant à la durée de conservation des données de son projet : ce peut être une exigence d'un organisme subventionnaire, l'anticipation d'un usage ultérieur de celles-ci, le désir de leur pérennité, etc. Dans sa Politique sur l'intégrité en recherche, l'UQAR demande quant à elle que les données soient accessibles pendant au moins cinq ans suivant la fin du projet et la diffusion des résultats. Dans le cas d'une étudiante, d'un étudiant, il est cependant d'usage de conserver les données au moins jusqu'à la diplomation.

Indiquez combien de temps seront conservées les données du projet. Jusqu'à la diplomation

Suivi ou diffusion des résultats auprès des participantes, participants

Les résultats de la recherche seront-ils communiqués aux participantes, participants?

Oui Non

Si oui, quelle est votre stratégie de suivi ou de diffusion des résultats de recherche auprès des participantes, participants?

Ex. : informer les participantes, participants lors de la publication d'articles scientifiques; fournir les publications sur demande; envoyer une lettre de remerciements lors de la fin de la recherche les informant des conclusions générales; organiser une rencontre de présentation des résultats, etc. S/O

Conflit d'intérêts ou apparence de conflit d'intérêts

Est-ce que vous ou un membre de votre famille, une de vos collaboratrices, un de vos collaborateurs, ou encore d'autres personnes associées à la collecte de données êtes placés en situation de conflit d'intérêts, réel ou apparent, par la réalisation de ce projet? (Se trouvent ici incluses les situations où la chercheuse, le chercheur ou d'autres personnes associées à la collecte de données se situent, antérieurement à la recherche, en position d'autorité envers les participantes, participants.)

Oui Non

Si oui, expliquez : S/O

Signature

Par la présente, la chercheuse, le chercheur atteste que les informations contenues dans ce formulaire ont été données de bonne foi et au meilleur de sa connaissance. Il s'engage à veiller à ce que son projet de recherche soit conduit dans le respect de la Politique d'éthique de la recherche de l'UQAR et de l'Énoncé de politique des trois conseils fédéraux sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains. Il s'engage de plus à aviser le CÉRUQAR des changements à ce projet qui pourraient avoir une répercussion au plan éthique

En foi de quoi, j'ai signé à Rimouski le 24 février 2022

Signature de la chercheuse, du chercheur : Dominique Laberge (l'envoi électronique sera également considéré comme ayant valeur de signature)

ANNEXE IX : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À L'INTENTION DES PERSONNES EN PRODUCTION DE LÉGUMES ET DE FRUITS

Titre de la recherche : Étude des stratégies agricoles territoriales développées dans le secteur maraîcher en Gaspésie

Étudiante : Dominique Laberge

Directeur de recherche : Mario Handfield

Financement : Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

A) Renseignements aux participants

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

1. Objectifs de la recherche

Notre projet de recherche vise à explorer les différentes initiatives agricoles émergeant dans le contexte agroalimentaire particulier de la Gaspésie. Nous cherchons à identifier les pratiques et les projets agricoles (type d'agriculture pratiquée, modes d'organisation des entreprises agricoles, initiatives de mise en marché collective des aliments, réseaux d'échanges de connaissances agricoles entre les agriculteurs et agricultrices, etc.) développés par les maraîchers et maraîchères, ainsi que par les organisations œuvrant dans le secteur agroalimentaire en Gaspésie. Nous voulons aussi relever les difficultés et les limites rencontrées par les maraîchers et maraîchères dans la mise en place de ces pratiques et de ces initiatives.

2. Participation à la recherche

À l'occasion de cette recherche, nous vous inviterons à répondre à des questions dans le cadre d'une entrevue semi-dirigée durant laquelle vous serez interrogé.e sur votre entreprise maraîchère, son

fonctionnement, vos pratiques agricoles, ainsi que vos liens avec différents acteurs du secteur agroalimentaire de votre région. Votre participation sera requise pour une entrevue unique qui se déroulera dans un lieu et à un moment qui seront définis préalablement selon vos préférences. L'entrevue, d'une durée prévue entre une et deux heures, sera enregistrée afin d'être retranscrite ultérieurement. Les renseignements utilisés dans le cadre du projet de recherche seront ceux obtenus lors de l'entretien semi-dirigé. Si vous consentez à participer à la recherche, votre consentement sera effectif jusqu'à la fin du projet, soit jusqu'à la diplomation de la chercheuse principale responsable du projet.

3. Confidentialité, anonymat ou diffusion des informations

Les renseignements et les informations que vous divulgerez lors de votre participation seront conservés et contrôlés par la chercheuse principale responsable du projet de recherche qui sera la seule à avoir accès à ce matériel. Des mesures pour dénominaliser et protéger ce matériel seront mises en place pour en assurer la confidentialité.

Mesures pour dénominaliser les informations : Les informations divulguées lors de votre participation au projet de recherche seront codifiées, c'est-à-dire que votre nom sera remplacé par un code dans toute la documentation associée à votre participation. Seule la chercheuse principale responsable de la recherche aura accès à la « clé de code » identifiant les codes associés au nom de chaque participant et participante. Les données obtenues auprès des participants et participantes seront aussi décontextualisées et agrégées dans la présentation des résultats, afin d'éviter la divulgation de renseignements qui pourraient permettre de vous identifier indirectement.

Mesures pour assurer la sécurité des informations : Le matériel et les données en format numérique associés à votre participation au projet de recherche seront conservés dans des fichiers informatisés protégés par un mot de passe sur un ordinateur lui-aussi protégé par un mot de passe et un antivirus. La « clé de code » sera conservée séparément du reste du matériel et des données en format numérique dans un fichier informatisé protégé par un mot de passe. L'ordinateur contenant le matériel et les données en format numérique sera conservé sous clé au lieu de résidence de la chercheuse principale. Le matériel et les données en format non numérique associés à votre participation au projet de recherche, soit les notes prises lors de l'entretien et les formulaires de consentement, seront conservés sous clé dans un classeur au lieu de résidence de la chercheuse principale durant toute la durée de la recherche.

Enregistrement audio : Avec votre permission, les entrevues réalisées avec les participants et participantes seront soumises à un enregistrement audio qui permettra à l'étudiante de retranscrire ultérieurement les échanges.

Disposition du matériel et des données à la fin de la recherche : Tout le matériel et les données contenant des renseignements personnels (enregistrement audio de l'entretien, notes prises au cours de l'entretien, transcription de l'entretien, « clé de code », formulaire de consentement) seront détruits à la diplomation de l'étudiante qui réalise la recherche, soit approximativement en avril 2023.

4. Avantages et inconvénients

Aucun avantage direct n'est associé à la participation au projet de recherche. Toutefois, votre participation pourra vous permettre de faire un retour sur votre implication au sein du secteur agroalimentaire gaspésien. Vous pourrez aussi explorer l'influence de vos pratiques agricoles sur

le territoire que vous cultivez, les communautés locales et le développement agricole de votre région. De plus, en participant à la recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur l'agriculture maraîchère dans le contexte territorial spécifique de la région gaspésienne, peu étudiée sous cet angle jusqu'à présent. La participation à cette recherche peut aussi vous permettre de contribuer à la valorisation des pratiques et des initiatives agricoles développées en Gaspésie. Finalement, il est possible que votre apport à cette recherche inspire la mise en place d'initiatives agricoles similaires à celles auxquelles vous avez contribué dans d'autres territoires présentant des contextes similaires à celui de la Gaspésie.

Le temps requis pour compléter l'entretien, estimé entre une et deux heures, est un inconvénient associé à la participation au projet de recherche.

5. Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Vous pouvez choisir de ne pas répondre à une ou plusieurs questions au cours de l'entretien si vous ne vous sentez pas à l'aise de répondre. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec l'étudiante ou son directeur, au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements personnels et les données de recherche vous concernant et qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

6. Autres renseignements

Vous serez informé.e dans le cas où des modifications apportées au projet de recherche seraient susceptibles d'affecter votre volonté de poursuivre votre participation. Les participants et participantes peuvent contacter les responsables de la recherche suite à la réalisation des entretiens à partir des coordonnées inscrites à la fin du présent formulaire.

7. Remerciements

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration à ce projet de recherche, le temps et l'attention que vous y avez consacrés sont très appréciés.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Si vous désirez recevoir les résultats de la recherche lorsqu'elle sera complétée, veuillez laisser votre adresse courriel ci-dessous.

Courriel : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur :
(ou de son représentant) _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Si vous avez des questions concernant cette étude, si vous ressentez un malaise ou un inconfort, prière de communiquer avec :

Dominique Laberge, étudiante en développement régional et territorial,

au numéro de téléphone suivant : (514) 880-3997 (Nous accepterons de virer les frais de communication)

ou à l'adresse courriel suivante : Dominique.Laberge@uqar.ca

OU Mario Handfield, directeur de recherche,

au numéro de téléphone suivant : (418) 723-1986 poste 1558 (Nous accepterons de virer les frais de communication)

ou à l'adresse courriel suivante : mario_handfield@uqar.ca

**ANNEXE X : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À L'INTENTION DES
PERSONNES INTERVENANT AU SEIN D'ORGANISATIONS
AGROALIMENTAIRES**

Titre de la recherche : Étude des stratégies agricoles territoriales développées dans le secteur maraîcher en Gaspésie

Étudiante : Dominique Laberge

Directeur de recherche : Mario Handfield

Financement : Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

1. Objectifs de la recherche

Notre projet de recherche vise à explorer les différentes initiatives agricoles émergeant dans le contexte agroalimentaire particulier de la Gaspésie. Nous cherchons dans un premier temps à identifier les pratiques et les projets développés par les organisations impliquées dans le milieu agroalimentaire gaspésien. Ainsi, nous nous intéressons au(x) rôle(s) joué(s) par les organisations dans leur région, aux besoins auxquels elles répondent et à leur fonctionnement.

Dans un deuxième temps, nous cherchons à comprendre les relations qu'entretiennent les maraîchers et maraîchères, les organisations agroalimentaires et les communautés locales en Gaspésie. Nous nous intéressons donc à la manière dont les organisations agroalimentaires sont en contact avec les communautés locales, les organisations communautaires de leur région, les maraîchères et maraîchers gaspésiens et les autres organisations impliquées dans le milieu agroalimentaire.

2. Participation à la recherche

À l'occasion de cette recherche, nous vous inviterons à répondre à des questions dans le cadre d'une entrevue semi-dirigée durant laquelle vous serez interrogé sur les projets développés par

l'organisation à laquelle vous êtes affilié.e et sur les liens entretenus par cette organisation avec différents acteurs du secteur agroalimentaire de votre région. Votre participation sera requise pour une entrevue unique qui se déroulera dans un lieu et à un moment qui seront définis préalablement selon vos préférences. L'entrevue, d'une durée prévue entre une et deux heures, sera enregistrée afin d'être retranscrite ultérieurement. Les renseignements utilisés dans le cadre du projet de recherche seront ceux obtenus lors de l'entretien semi-dirigé. Si vous consentez à participer à la recherche, votre consentement sera effectif jusqu'à la fin du projet, soit jusqu'à la diplomation de la chercheuse principale responsable du projet.

3. Confidentialité, anonymat ou diffusion des informations

Les renseignements et les informations que vous divulguerez lors de votre participation seront conservés et contrôlés par la chercheuse principale responsable du projet de recherche qui sera la seule à avoir accès à ce matériel. Des mesures pour dénominaliser et protéger ce matériel seront mises en place pour en assurer la confidentialité.

Mesures pour dénominaliser les informations : Les informations divulguées lors de votre participation au projet de recherche seront codifiées, c'est-à-dire que votre nom sera remplacé par un code dans toute la documentation associée à votre participation. Seule la chercheuse principale responsable de la recherche aura accès à la « clé de code » identifiant les codes associés au nom de chaque participant et participante. Les données obtenues auprès des participants et participantes seront aussi décontextualisées et agrégées dans la présentation des résultats, afin d'éviter la divulgation de renseignements qui pourraient permettre de vous identifier indirectement.

Mesures pour assurer la sécurité des informations : Le matériel et les données en format numérique associés à votre participation au projet de recherche seront conservés dans des fichiers informatisés protégés par un mot de passe sur un ordinateur lui-aussi protégé par un mot de passe et un antivirus. La « clé de code » sera conservée séparément du reste du matériel et des données en format numérique dans un fichier informatisé protégé par un mot de passe. L'ordinateur contenant le matériel et les données en format numérique sera conservé sous clé au lieu de résidence de la chercheuse principale. Le matériel et les données en format non numérique associés à votre participation au projet de recherche, soit les notes prises lors de l'entretien et les formulaires de consentement, seront conservés sous clé dans un classeur au lieu de résidence de la chercheuse principale durant toute la durée de la recherche.

Enregistrement audio : Avec votre permission, les entrevues réalisées avec les participants et participantes seront soumises à un enregistrement audio qui permettra à l'étudiante de retranscrire ultérieurement les échanges.

Disposition du matériel et des données à la fin de la recherche : Tout le matériel et les données contenant des renseignements personnels (enregistrement audio de l'entretien, notes prises au cours de l'entretien, transcription de l'entretien, « clé de code », formulaire de consentement)

seront détruits à la diplomation de l'étudiante qui réalise la recherche, soit approximativement en avril 2023.

4. Avantages et inconvénients

Aucun avantage direct n'est associé à la participation au projet de recherche. Toutefois, votre participation pourra vous permettre de faire un retour sur votre implication au sein du secteur agroalimentaire gaspésien. Vous pourrez aussi explorer le l'influence de vos pratiques agricoles sur le territoire que vous cultivez, les communautés locales et le développement agricole de votre région. De plus, en participant à la recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur l'agriculture maraîchère dans le contexte territorial spécifique de la région gaspésienne, peu étudiée sous cet angle jusqu'à présent. La participation à cette recherche peut aussi vous permettre de contribuer à la valorisation des pratiques et des initiatives agricoles développées en Gaspésie. Finalement, il est possible que votre apport à cette recherche inspire la mise en place d'initiatives agricoles similaires à celles auxquelles vous avez contribuées dans d'autres territoires présentant des contextes similaires à celui de la Gaspésie.

Le temps requis pour compléter l'entretien, estimé entre une et deux heures, est un inconvénient associé à la participation au projet de recherche.

5. Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Vous pouvez choisir de ne pas répondre à une ou plusieurs questions au cours de l'entretien si vous ne vous sentez pas à l'aise de répondre. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec l'étudiante ou son directeur, au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements personnels et les données de recherche vous concernant et qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

6. Autres renseignements

Vous serez informé.e dans le cas où des modifications apportées au projet de recherche seraient susceptibles d'affecter votre volonté de poursuivre votre participation. Les participants et participantes peuvent contacter les responsables de la recherche suite à la réalisation des entretiens à partir des coordonnées inscrites à la fin du présent formulaire.

7. Remerciements

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration à ce projet de recherche, le temps et l'attention que vous y avez consacrés sont très appréciés.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Si vous désirez recevoir les résultats de la recherche lorsqu'elle sera complétée, veuillez laisser votre adresse courriel ci-dessous.

Courriel : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur : _____ Date : _____
(ou de son représentant)

Nom : _____ Prénom : _____

Si vous avez des questions concernant cette étude, si vous ressentez un malaise ou un inconfort, prière de communiquer avec :

Dominique Laberge, étudiante en développement régional et territorial,
au numéro de téléphone suivant : (514) 880-3997 (Nous accepterons de virer les frais de communication)

ou à l'adresse courriel suivante : Dominique.Laberge@uqar.ca

OU Mario Handfield, directeur de recherche,

au numéro de téléphone suivant : (418) 723-1986 poste 1558 (Nous accepterons de virer les frais de communication)

ou à l'adresse courriel suivante : mario_handfield@uqar.ca

ANNEXE XI : TABLEAU SYNTHÈSE DES STRATÉGIES AGROALIMENTAIRES TERRITORIALES

5.1 Travail avec la nature

5.1 Travail avec la nature					
Catégorie de stratégie	Stratégies agroalimentaires territoriales	Logique derrière la stratégie			
		Modèle dominant (MD)	Entre le MD et le MSA	Modèle des SA (MSA)	Neutre
Personnes productrices de légumes et de fruits					
Motivations du choix des pratiques	Respect de l'environnement			7*	
	Volonté de nourrir la population locale			3	
	Moins dommageables pour la santé			3	
	Équilibre entre des pratiques économiques et respectueuses de l'environnement		2		
	Contraintes financières	5			
	Limites biophysiques				6

	Modèle qui correspond à leurs valeurs ou leurs préférences				10
	Autres				4
Modèle de production	Polyculture			15	
	Diversification des activités agricoles (élevage, fleurs, produits transformés, transplants, céréales, engrais verts, acériculture, etc.)			10	
	Monoculture	1			
Surface cultivée	Agriculture sur petite surface			16	
	Agriculture sur grande surface	0			
Certification biologique	Certification biologique			4	
	En processus d'obtention de la certification biologique			1	
	Pas de certification, mais respect des normes biologiques			9	
	Pas de certification bio et non-respect des normes biologiques	2			
Intrants agricoles	Intrants correspondant à la certification biologique			15	
	Intrants locaux			13	
	Intrants conventionnels	1			

Machinerie agricole	Motoculteur BCS	9			
	Tracteur(s)	6			
	Système de production entièrement automatisé	1			
Provenance des semences	Auto-approvisionnement			3	
	Québec			11	
	Provinces canadiennes autres que le Québec			12	
	États-Unis	9			
Partenariats entre personnes agricultrices	Achats groupés d'intrants agricoles		6		
	Partage d'équipements agricoles		8		
Participation à des programmes incitatifs pour la mise en place de pratiques agricoles écologiques	Prime Vert (MAPAQ)			2	
	PAA (UPA)			3	
	Club agroenvironnemental (UPA)			5	
	Association agriculture biologique (UPA)			4	
	PDZA, PDTA, PDCN et autres initiatives agroalimentaires à visée écologique (MRC)			2	
Total		34	16	131	20

*Les chiffres indiquent le nombre d'individus utilisant la stratégie parmi l'échantillon concerné ($n_{\text{total}} = 16$ pour l'échantillon de personnes en production de légumes et de fruits et $n_{\text{total}} = 15$ pour les personnes intervenant au sein d'organisations agroalimentaires)

5.2 Mise en marché de proximité

Catégorie de stratégie	Stratégies agroalimentaires territoriales	Logique derrière la stratégie		
		Modèle dominant (MD)	Entre le MD et le MSA	Modèle des SA (MSA)
Personnes productrices de légumes et de fruits				
Territoire de mise en marché	Quelques villages			1
	Une MRC			6
	Deux ou trois MRC			2
	Ensemble de la Gaspésie			3
	En Gaspésie et un peu à l'extérieur		4	
Modes de mise en marché	Vente à la ferme			10
	Agriculture soutenue par la communauté			8
	Marchés publics			8
	Kiosque mobile			1

	Vente dans leur propre commerce			2
	Plateforme collective en ligne			4
	Vente à rabais ou don à des organismes communautaires			8
	Vente à des établissements publics			3
	Kiosque de vente lors d'événements locaux			6
	Vente à des épiceries locales		10	
	Vente à des commerces spécialisés locaux		11	
Initiatives collaboratives favorisant la mise en marché de proximité	Vente de surplus agricoles à d'autres personnes agricultrices qui manquent de produits			7
	Collaboration entre les personnes agricultrices participant à un même marché public			3
	Participation aux comités de suivi de PDZA, PDCN ou PDTA			2
	Membre de Gaspésie gourmande		10	
Organisations agroalimentaires				
Initiatives favorisant la mise en marché de proximité	Implication dans le SPAAG			7
	Développement de marchés publics			2
	Développement de points de chute			1
	Participation aux PDZA, PDTA ou PDCN			8

	Développement d'un plan en alimentation de proximité			2
	Promotion des produits agroalimentaires gaspésiens		1	
	Accompagnement des personnes agricultrices dans la mise en marché de leurs produits		1	
	Total	0	37	94

5.3 Contrôle local

Catégorie de stratégie	Stratégies agroalimentaires territoriales	Logique derrière la stratégie		
		Modèle dominant (MD)	Entre le MD et le MSA	Modèle des SA (MSA)
Personnes productrices de légumes et de fruits				
Regroupements organisés par et pour les personnes agricultrices	Réseau de mise en marché collective			4
	Échanges avec des fermes en production animale			9
	Forum d'échanges de connaissances et d'expériences agricoles			4
	Groupes Facebook d'échanges de connaissances et d'expériences agricoles			3
	Achats groupés d'intrants agricoles		6	
	Partage d'équipements agricoles		8	

Rencontres ponctuelles organisées par et pour les personnes agricultrices	Formations agricoles			3
	Événement d'échanges autour du milieu agricole gaspésien			1
	Colloques agricoles			1
Échanges informels entre personnes agricultrices	Partage d'expériences et de connaissances agricoles			11
	Discussions informelles			11
	Collaboration entre les personnes agricultrices participant à un même marché public			3
Collaboration avec des organisations agroalimentaires	Implication sur des projets de recherche agroenvironnementale			3
	Travail sur des initiatives agroalimentaires collectives			9
	Implication sur le comité de suivi d'un PDZA, PDTA ou PDCN		2	
	Implication sur les comités de travail de Gaspésie gourmande		3	
	Implication au sein de syndicats locaux ou spécialisés		5	
	Implication au sein d'organisations agroalimentaires militantes à l'extérieur de la Gaspésie		2	
	Offre de services aux personnes agricultrices	15		
Collaboration avec les	Collaboration avec des organismes communautaires			13
	Collaboration avec des établissements publics			11

communautés locales	Participation à des événements ponctuels destinés aux populations locales			12
	Lien à travers les réseaux sociaux			9
	Lien à travers des discussions informelles			9
	Participation à la TSHV		1	
Organisations agroalimentaires				
Collaboration avec les personnes agricultrices	Implication sur des projets de recherche agroenvironnementaux			2
	Collaboration sur des projets portés par les organisations agroalimentaires			6
	Mise en place et soutien de comités de travail sur lesquels s'impliquent des personnes agricultrices		7	
	Offre de services	7		
Collaboration avec les communautés locales	Participation de citoyennes et citoyens aux activités de l'organisation			8
	Implication de citoyennes et citoyens au sein de l'organisation			6
	Échanges informels			5
	Échanges à travers les réseaux sociaux			6
	Lien à travers la collaboration avec des organismes communautaires			8

	Collaboration avec des établissements publics			11
	Participation à des événements ponctuels destinés aux populations locales			7
	Participation à la TSHV		5	
	Total	22	39	175

5.4 Construction et partage de connaissances agricoles

Catégorie de stratégie	Stratégies agroalimentaires territoriales	Logique derrière la stratégie		
		Modèle dominant (MD)	Entre le MD et le MSA	Modèle des SA (MSA)
Personnes productrices de légumes et de fruits				
Formation suivie avant le démarrage du projet agricole	Expérience auprès d'autres projets agricoles			6
	Expérimentations dans leur propre potager			5
	Formations ponctuelles et continues		9	
	Auto-formation		8	
	Formation académique	5		
	Participation à une classe de maître de Jean-Martin Fortier	3		
	Aide informelle de la part d'autres personnes agricultrices			11

Stratégies collectives par et pour les personnes agricultrices	Espaces organisés de partage de connaissances en Gaspésie			2
	Adhésion à des groupes Facebook d'échanges de connaissances et d'expériences agricoles			3
	Adhésion au réseau des Joyeux maraîchers écologiques			5
Stratégies collectives avec les organisations agroalimentaires	Participation aux espaces d'échanges chapeautés par les organisations agroalimentaires			3
	Participation aux formations chapeautées par les organisations agroalimentaires		6	
	Recours aux services-conseils d'organisations agroalimentaires	11		
Organisations agroalimentaires				
Stratégies collectives de partage et diffusion de connaissances agricoles	Organisation d'espaces d'échanges destinés aux personnes agricultrices			3
	Organisations d'ateliers, de rencontres et de formations agroalimentaires destinés aux populations locales		9	
	Organisation de formations agricoles destinées aux personnes agricultrices		2	
	Offre de services-conseils aux personnes agricultrices	5		
Total		24	34	38

5.5 Valorisation du travail agricole

Catégorie de stratégie	Stratégies agroalimentaires territoriales	Logique derrière la stratégie		
		Modèle dominant (MD)	Entre le MD et le MSA	Modèle des SA (MSA)
Personnes productrices de légumes et de fruits				
Stratégies individuelles pour se rapprocher des populations locales	Mise en marché de proximité			16
	Activités de glanage			4
	Fête des récoltes pour les personnes abonnées aux paniers de légumes			4
	Discussions informelles			6
	Bouche-à-oreille			3
	Réseaux sociaux			9
Stratégies pour se rapprocher des populations locales à partir d'intermédiaires	Implication dans des initiatives municipales ou régionales destinées à la population		3	
	Participation à des événements destinés à la population		12	
	Collaboration avec des organismes communautaires			13
	Participation à des espaces d'échanges ouverts à la population			2
	Organisations d'activités avec des CPE et des écoles			5

Organisations agroalimentaires				
Stratégies de rapprochement de la communauté agricole aux populations locales	Mise en place d'espaces d'échanges ouverts aux personnes agricultrices et citoyennes			2
	Développement d'initiatives agroalimentaires destinées à la population en collaboration avec des personnes agricultrices			6
	Développement d'initiatives de mise en marché de proximité			8
	Sensibilisation de la population aux réalités du milieu agricole			2
	Promotion des entreprises agricoles locales		7	
	Soutien financier aux personnes agricultrices		7	
Total		0	28	80

ANNEXE XII : TABLEAU DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DU CONCEPT DE SA

Année	Lieu	Définition
1996	Sommet mondial de l'alimentation	Le droit de chaque pays de maintenir et développer sa propre capacité de produire son alimentation de base, en respectant la diversité culturelle et agricole (Via Campesina, 1996)
2001	Forum citoyen sur la SA	Le droit des peuples à définir leurs propres politiques et stratégies durables de production, de distribution et de consommation d'aliments qui garantissent le droit à l'alimentation à toute la population, sur la base de la petite et moyenne production, en respectant leurs propres cultures et la diversité des modèles paysans, de pêche et indigènes de production agricole, de commercialisation et de gestion des espaces ruraux, dans lesquels la femme joue un rôle fondamental (Forum Mondial sur la souveraineté alimentaire, 2001)
2002	Sommet mondial de l'alimentation	Le droit des populations, des communautés et des pays à définir leurs propres politiques alimentaire, agricole, territoriale ainsi que de travail et de pêche, lesquelles doivent être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à chaque spécificité. La Souveraineté Alimentaire inclut un véritable droit à l'alimentation et à la production alimentaire, ce qui signifie que toutes les populations ont droit à une alimentation saine, culturellement et nutritionnellement appropriée, ainsi qu'à des

		ressources de production alimentaire et à la capacité d'assurer leur survie et celle de leur société (Nyéléni, s.d.)
2007	Forum international de Nyéléni sur la SA	<p>La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales. Elle défend les intérêts et l'intégration de la prochaine génération. Elle représente une stratégie de résistance et de démantèlement du commerce entrepreneurial et du régime alimentaire actuel. Elle donne des orientations pour que les systèmes alimentaires, agricoles, halieutiques et d'élevage soient définis par les producteurs locaux. La souveraineté alimentaire donne la priorité aux économies et aux marchés locaux et nationaux et fait primer une agriculture paysanne et familiale, une pêche traditionnelle, un élevage de pasteurs, ainsi qu'une production, distribution et consommation alimentaires basées sur la durabilité environnementale, sociale et économique. La souveraineté alimentaire promeut un commerce transparent qui garantisse un revenu juste à tous les peuples et les droits des consommateurs à contrôler leurs aliments et leur alimentation. Elle garantit que les droits d'utiliser et de gérer nos terres, territoires, eaux, semences, bétail et biodiversité soient aux mains de ceux et celles qui produisent les aliments. La souveraineté alimentaire implique de nouvelles relations sociales, sans oppression et</p>

		inégalités entre les hommes et les femmes, les peuples, les groupes raciaux, les classes sociales et les générations (Via Campesina, 2007)
2013	Politique de souveraineté alimentaire (gouvernement du Québec)	De façon générale, la souveraineté alimentaire fait référence à la capacité d'un État de définir sa propre politique agricole et alimentaire, suivant les intérêts de sa population, et de le faire sans nuire à la capacité des autres États d'accéder à leur propre souveraineté alimentaire. Elle privilégie notamment la production locale pour nourrir la population, de même que l'accès à la terre et aux ressources permettant d'y parvenir (MAPAQ, 2013)

**ANNEXE XIII : PRINCIPES DU CONCEPT DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET STRATÉGIES PAR
LESQUELLES ILS SONT MIS EN PLACE**

Principe	Description	Stratégies associées
1. Priorité à l'alimentation des populations	Ce principe réfère à l'importance de fournir aux individus, aux populations, aux communautés, aux pays sans distinction un accès économique et physique en tout temps à une alimentation nutritive, de qualité, culturellement appropriée, adaptée aux préférences alimentaires et en quantité suffisante pour maintenir une vie saine et active. Il inclut aussi le droit de produire des aliments, d'avoir accès aux ressources nécessaires à la production alimentaire, la capacité de se nourrir et de nourrir sa population. (Windfuhr et Jonsén, 2005)	<ul style="list-style-type: none"> - prioriser une production agricole destinée aux populations humaines (Décarsin, 2012; Holt-Giménez, 2010) - prioriser une agriculture diversifiée destinée aux marchés locaux (McMichael, 2014) - prendre en considération les inégalités systémiques d'accès à l'alimentation dans la mise en place de systèmes alimentaires alternatifs (Block et al., 2012) - établir des alliances avec les mouvements pour les droits des groupes marginalisés et assurer que leur voix soit entendue au sein des systèmes alimentaires (Brent, Schiavoni et Alonso-Fradejas, 2015)
2. Valorisation du travail agricole	Ce principe vise à dénoncer les enjeux auxquels font face les personnes qui pratiquent l'agriculture destinée à l'alimentation humaine, comme la compétition inégale qui oppose les grandes exploitations agricoles aux petites productions paysannes. Il défend	<ul style="list-style-type: none"> - rapprocher la production de la consommation à travers la mise en place de circuits de proximité (Altieri, 2009; Desaulniers, 2014; Pimpert, 2015; Sonnino, 2005) - établir des réseaux d'agriculture soutenue par la communauté et organiser des activités invitant les

	<p>l'amélioration des conditions de travail souvent précaires des personnes paysannes pour l'accès aux ressources nécessaires à la production agricole (Windfuhr et Jonsén, 2005).</p>	<p>membres des communautés locales à s'impliquer sur les fermes (Richardson, 2005; Desaulniers, 2014)</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmenter les subventions publiques versées à l'agriculture paysanne, de petite envergure et diversifiée (Décarsin, 2012)
<p>3. Établissement de systèmes alimentaires locaux</p>	<p>Ce principe réfère à la mise en place de systèmes alimentaires alternatifs au système dominant qui sont décentralisés et ancrés dans les territoires. Il met les besoins, les préoccupations et les aspirations des personnes qui pratiquent l'agriculture et de celles qui consomment les aliments au centre des systèmes alimentaires (Windfuhr et Jonsén, 2005) et vise à reconnecter les lieux de production aux lieux de consommation (Desmarais, Wittman et Wiebe, 2010).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - développer les marchés publics locaux et les kiosques à la ferme ou l'agriculture soutenue par la communauté (Altieri, 2009; Borduas, 2020; Borrás, Franco et Suarez, 2015; Desaulniers, 2014) - favoriser la mise en place d'associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) (Darrot et Noel, 2018) - soutenir l'agriculture soutenue par la communauté et les paniers de légumes (Robbins, 2015) - appuyer la vente à la ferme, l'auto-service, les achats groupés, les coopératives de productrices et producteurs et de mangeuses et mangeurs, les épiceries solidaires (Cuéllar, Calle et Gallar, 2013) - valoriser les coopératives locales, la mise en place de dynamiques d'échanges non marchands au sein des communautés ou l'implantation de monnaies locales (Starr et Adams, 2003) - mettre en commun des ressources (Agarwal; 2014) - donner une priorité d'accès au marché aux productions locales (Rosset, 2003)

		- encourager les communautés marginalisées à développer leurs propres systèmes alimentaires (Robbins, 2015)
4. Renforcement du contrôle local	Ce principe réfère à l'implication des personnes qui produisent et de celles qui consomment les aliments dans les processus décisionnels qui concernent le secteur agroalimentaire et dans la gestion des ressources nécessaires à l'agriculture (Borras, Franco et Suarez, 2015; Nyéléni, 2007, Pimbert, 2009). Il passe par la démocratisation des lieux et des structures de pouvoir du secteur agroalimentaire dans une perspective d'inclusion et de justice sociale (Desmarais, 2008; Windfuhr et Jonsén, 2005).	<ul style="list-style-type: none"> - organiser des coopératives agricoles locales ou régionales comme leviers collectifs de négociations (Metereau et Figuière, 2018; Pimbert, 2009) - développer des modèles agroalimentaires locaux axés sur des valeurs de coopération, de démocratie, de solidarité, d'autogestion et d'égalité (Lubbock, 2020) - valoriser la propriété sociale des terres (Lavallée, 2016; Torrez, 2011) - créer des espaces de participation citoyenne au sein de la gouvernance des systèmes alimentaires (Pimbert, 2015) - faciliter l'accès et l'implication des agricultrices et agriculteurs et des communautés locales dans la gestion des terres, de l'eau et des intrants nécessaires à l'agriculture (Ayres et Bosia, 2011; Pimbert, 2015) - soutenir la propriété collective des intrants agricoles, plutôt que de les privatiser avec des brevets (Cuéllar, Calle et Gallar, 2013)
5. Construction de connaissances et de savoir-faire	Ce principe concerne la reconnaissance et la valorisation des pratiques et savoirs locaux et traditionnels au même titre que les savoirs issus de milieux scientifiques (Richardson, 2005). Il propose de combiner ces différents types de connaissances et de pratiques	- maintenir des savoirs traditionnels adaptés au milieu cultivé et l'intégration de connaissances issues de la recherche (Akram-Lodhi, 2015; Metereau et Figuière, 2018; Pimbert, 2015; Richardson, 2005; Torrez, 2011)

	<p>pour former un corpus diversifié et complet (Metereau et Figuière, 2018; Richardson, 2005; Torrez, 2011).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - soutenir des réseaux horizontaux formels ou informels de transmission de connaissances et de savoir-faire (Borduas, 2020; Richardson, 2005) - favoriser des échanges de connaissances non organisés entre agricultrices et agriculteurs (Richardson, 2005) - expérimenter des pratiques observées ailleurs (Richardson, 2005) - échanger des connaissances à travers des publications dans les journaux locaux ou spécialisés, la tenue d'événements par des institutions agricoles, l'organisation de stages ou de clubs agricoles, l'entremise de personnes agentes agricoles (Richardson, 2005) - préserver et diffuser des savoirs autochtones portant sur l'alimentation (Richardson, 2005) - conscientiser à l'importance de l'éducation populaire (Anderson, Maughan et Pimbert, 2019) - combiner savoirs agricoles et éducation critique vis-à-vis des systèmes alimentaires (Meek et Tarlau, 2016)
<p>6. Travail avec la nature</p>	<p>Ce principe concerne le recours à des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, une gestion durable des ressources, ainsi que la mise en place de processus circulaires, afin travailler à préserver la nature (Akram-Lodhi, 2015; Altieri, 2009; Altieri et Nicholls, 2012; Bernstein, 2014).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser des pratiques agroécologiques (Akram-Lodhi, 2015; Altieri, 2009; Altieri et Nicholls, 2012; Bernstein, 2014) - conserver des semences locales adaptées aux conditions du milieu (Altieri, 2009) - cultiver sur petite surface (Le Chatelier, 2017)

		<ul style="list-style-type: none">- mettre en place de systèmes circulaires qui imitent les écosystèmes naturels (Pimpert, 2015) - valoriser la conservation et la préparation écologique des sols, le recyclage des nutriments, la diversification des cultures, l'intégration d'animaux d'élevage et la préservation de la biodiversité (Rosset et al., 2011) - minimiser l'apport d'intrants externes remplacés par des processus écologiques propres au milieu et réduire l'utilisation d'énergies fossiles dans les processus de production (Akram-Lodhi, 2015; Cuéllar, Calle et Gallar, 2013)
--	--	--

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agarwal, B. (2014). Food sovereignty, food security and democratic choice: critical contradictions, difficult conciliations. *The Journal of Peasant Studies*, 41(6), 1247-1268. <http://dx.doi.org/10.1080/03066150.2013.876996>. Consulté le 14 octobre 2022.
- Akram-Lodhi, A. H. (2015). Accelerating towards food sovereignty. *Third World Quarterly*, 36(3), 563-583. <http://dx.doi.org/10.1080/01436597.2015.1002989>. Consulté le 13 avril 2022.
- Alkon, A. H. et Mares, T. M. (2012). Food sovereignty in US food movements: radical visions and neoliberal constraints. *Agriculture and Human Values : Journal of the Agriculture, Food, and Human Values Society*, 29(3), 347-359. <http://dx.doi.org/10.1007/s10460-012-9356-z>. Consulté le 2 février 2023.
- Allen, P. et Wilson, A. B. (2008). Agrifood inequalities: Globalization and localization. *Development*, 51(4), 534-540. Consulté le 6 avril 2023.
- Alonso-Fradejas, A., Borrás, S. M., Holmes, T., Holt-Giménez, E. et Robbins, M. J. (2015). Food sovereignty: convergence and contradictions, conditions and challenges. *Third World Quarterly*, 36(3), 431-448. <https://doi.org/10.1080/01436597.2015.1023567>. Consulté le 27 juin 2023.
- Altieri, M. A. (2009). Agroecology, Small Farms, and Food Sovereignty. *Monthly Review: An Independent Socialist Magazine*, 61(3), 102-113. <http://dx.doi.org/10.14452/MR-061-03-2009-07>. Consulté le 15 février 2021.
- Altieri, M. A. et Nicholls, C. I. (2012). Agroecology Scaling Up for Food Sovereignty and Resiliency. Dans E. Lichtfouse (dir.), *Sustainable Agriculture Reviews: Volume 11* (pp. 1-29). Dordrecht: Springer Netherlands. Consulté le 15 février 2021.
- Anderson, C. R., Bruil, J., Chappell, M. J., Kiss, C. et Pimbert, M. P. (2021). *Agroecology now! : transformations towards more just and sustainable food systems*. Palgrave Macmillan. Consulté le 10 mars 2023.
- Anderson, C. R., Maughan, C. et Pimbert, M. P. (2019). Transformative agroecology learning in Europe: building consciousness, skills and collective capacity for food sovereignty. *Agriculture and Human Values*, 36(3), 531-547. <http://dx.doi.org/10.1007/s10460-018-9894-0>. Consulté le 10 mars 2023.

- Andrée, P., Cobb, M., Moussa, L. et Norgang, E. (2011). Building Unlikely Alliances Around Food Sovereignty in Canada. *Studies in Political Economy*, 88(1), 133-159. <http://dx.doi.org/10.1080/19187033.2011.11675012>, Consulté le 27 juin 2022.
- ARTERRE (n.d.). *Qu'est-ce que l'ARTERRE?*. Repéré à <https://www.arterre.ca/APropos>. Consulté le 2 janvier 2025.
- Ayres, J. et Bosia, M. (2011). Beyond Global Summitry: Food Sovereignty as Localized Resistance to Globalization. *Globalizations*, 8(1), 47-63. <http://dx.doi.org/10.1080/14747731.2011.544203>. Consulté le 23 décembre 2022.
- Baba-Khelil, A., Chahine, G., Gombart, C., et Racette Dorion, P. (2020). *Dialogue sur l'autonomie alimentaire du Québec*. Repéré à https://inm.qc.ca/wp-content/uploads/2020/08/Autonomie_alimentaire_document-de-reference_final.pdf. Consulté le 8 février 2023.
- Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO). (2022). *Superficie du territoire zoné agricole, Québec*. Gouvernement du Québec. Repéré à https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER_SJOEDK3785100801511j4Vv3&p_lang=1&p_id_raprt=2081. Consulté le 15 mars 2023.
- Banque mondiale. (n.d.). *Qu'est-ce que la sécurité alimentaire?* Repéré à <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/agriculture/brief/food-security-update/what-is-food-security>. Consulté le 24 avril 2023.
- Bélair-Cirino, M. (2012, 7décembre). La souveraineté politique en jachère, Marois parle de souveraineté alimentaire. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/economie/365784/la-souverainete-politique-en-jachere-marois-parle-de-souverainete-alimentaire>. Consulté le 29 décembre 2024.
- Bélisle, M., Labarthe, J., Moreau, C., Landry, E., Adam, G., Bourque Bouliane, M., & Dupéré, S. (2017). Repenser ensemble le concept d'autonomie alimentaire. *Glob Health Promot*, 24(1), 70-74. <http://dx.doi.org/10.1177/1757975915585499>. Consulté le 2 février 2023.
- Bencharif, A. et Rastoin, J.L. (2007). *Concepts et méthodes de l'analyse de filières agroalimentaires : application par la chaîne globale de valeur au cas des blés en Algérie*, [Working Paper]. Unité mixte de recherche MOISA, Montpellier, France. <https://core.ac.uk/download/pdf/7070788.pdf>. Consulté le 12 avril 2023.
- Benhammou, F. (2009). Nourrir l'humanité: une géopolitique de l'alimentation et de l'environnement. *Ecologie & politique*, 38(2), 17-32. <https://doi.org/10.3917/ecopo.038.0017>. Consulté le 2 février 2024.

- Bernstein, H. (2014). Food sovereignty via the 'peasant way': a sceptical view. *The Journal of Peasant Studies*, 41(6), 1031-1063. <http://dx.doi.org/10.1080/03066150.2013.852082>. Consulté le 15 février 2021.
- Bezzaz, M. et Poitevin, M. (2020). Autonomie alimentaire - Définitions et concepts. Dans J. Labrecque et al., *Relance de l'économie et autonomie alimentaire : Éléments de réflexions* (p.68-102). Montréal, Canada : Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). Repéré à <https://cirano.qc.ca/files/publications/2020PR-04.pdf>. Consulté le 6 février 2023.
- Bilodeau, E. (2023, 19 juin). Québec investit pour l'autonomie alimentaire. *La Presse*. Repéré à <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/2023-06-19/quebec-investit-pour-l-autonomie-alimentaire.php>. Consulté le 7 juillet 2023.
- Block, D. R., Chávez, N., Allen, E. et Ramirez, D. (2012). Food sovereignty, urban food access, and food activism: contemplating the connections through examples from Chicago. *Agriculture and Human Values*, 29(2), 203-215. <http://dx.doi.org/10.1007/s10460-011-9336-8>. Consulté le 9 mars 2023.
- Borduas, L. (2020). *Les initiatives agricoles dans le nord du Canada pour assurer la souveraineté alimentaire*. Essai de maîtrise en environnement. Université de Sherbrooke. Repéré à https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/16767/Bourdus_Laurence_MEnv_2020.pdf?sequence=1&isAllowed=y. Consulté le 15 février 2021.
- Borras, S. M., Franco, J. C. et Suárez, S. M. (2015). Land and food sovereignty. *Third World Quarterly*, 36(3), 600-617. <http://dx.doi.org/10.1080/01436597.2015.1029225>. Consulté le 27 juin 2023.
- Bourgault-Faucher, G. (2021). L'autonomie alimentaire du Québec : l'importance de définir la notion (partie 1/4). *Manger notre St-Laurent*. <https://mangetonsaintlaurent.com/lautonomie-alimentaire-du-quebec-limportance-de-definir-la-notion-partie-1-4/>. Consulté le 15 février 2022.
- Bourgeois, I. (2021). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. 7e édition. Presses de l'Université du Québec.
- Brent, Z. W., Schiavoni, C. M. et Alonso-Fradejas, A. (2015). Contextualising food sovereignty: the politics of convergence among movements in the USA. *Third World Quarterly*, 36(3), 618-635. <http://dx.doi.org/10.1080/01436597.2015.1023570>. Consulté le 9 mars 2023.
- Bricas, N., Courade, G., Coussy, J., Hugon, P., & Muchnik, J. (1985). *Nourrir les villes en Afrique Sub-saharienne*. Paris, France: L'Harmattan.

- Brillant, R. (2023, 11 mars). L'héritage du rapport Pronovost, 15 ans après [reportage]. Dans G. Brault (réalisatrice). *La semaine verte*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/site/segments/reportage/435354/rapport-pronovost-commission-agriculture-15-ans>. Consulté le 29 décembre 2024
- Brocard, M. et Lecoquierre, B. (2016). I. Penser et délimiter les territoires. Dans : Armand Frémont éd., *La région, de l'identité à la citoyenneté* (pp. 13-20). Paris: Hermann. <https://doi.org/10.3917/herm.fremo.2016.01.0013>. Consulté le 2 mai 2023.
- Burch, D. et Lawrence, G. (2009). Towards a third food regime: behind the transformation. *Agriculture and Human Values : Journal of the Agriculture, Food, and Human Values Society*, 26(4), 267-279. <http://dx.doi.org/10.1007/s10460-009-9219-4>. Consulté le 4 mars 2023
- Caillou, A. (2024, 5 décembre). Le panier d'épicerie devrait encore coûter plus cher en 2025. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/economie/825181/panier-epicerie-devrait-encore-couter-plus-cher-2025>. Consulté le 29 décembre 2024.
- Calderón Farfán, J. C., Dussán Chaux, J. D. et Arias Torres, D. (2021). Food autonomy: decolonial perspectives for Indigenous health and buen vivir. *Global health promotion*, 28(3), 50-58. <http://dx.doi.org/10.1177/1757975920984206>. Consulté le 11 février 2023.
- Campbell, H. (2009). Breaking new ground in food regime theory: corporate environmentalism, ecological feedbacks and the 'food from somewhere' regime? *Agriculture and Human Values : Journal of the Agriculture, Food, and Human Values Society*, 26(4), 309-319. <http://dx.doi.org/10.1007/s10460-009-9215-8>. Consulté le 22 janvier 2023.
- Candel, J. J. L. (2022). Power to the people? Food democracy initiatives' contributions to democratic goods. *Agriculture and Human Values*, 39(4), 1477-1489. <http://dx.doi.org/10.1007/s10460-022-10322-5>. Consulté le 6 février 2023.
- Castracani, L. (2019). *Ils viennent pour travailler : enquête ethnographique parmi les ouvriers agricoles migrants au Québec*. Presses de l'Université du Québec.
- Chiffolleau Y. et Paturel, D. Les circuits courts alimentaires pour tous, outils d'analyse de l'innovation sociale, *Revue Innovations*, 50(2), 191-210. <https://doi.org/10.3917/inno.050.0191>. Consulté le 2 janvier 2025.
- Chiffolleau, Y. et Prevost, B. (2012). Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires, *Norois*, 224(1). <https://doi.org/10.4000/norois.4245>. Consulté le 7 avril 2023.

- CISSS de la Gaspésie. (2020). *Cadre de référence en sécurité et autonomie alimentaires Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*. Québec, Canada : Direction de la santé publique. <https://www.cisssdesiles.com/wp-content/uploads/2014/07/Cadre-de-r%C3%A9f%C3%A9rence-securite%CC%81-autonomie-alimentaires-G%C3%8EM-2020.pdf>. Consulté le 17 mars 2024.
- Clapp, J. (2017). Food self-sufficiency: Making sense of it, and when it makes sense. *Food Policy*, 66, 88-96. <http://dx.doi.org/https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2016.12.001>. Consulté le 22 février 2023.
- Clendenning, J., Dressler, W. H. et Richards, C. (2016). Food justice or food sovereignty? Understanding the rise of urban food movements in the USA. *Agriculture and Human Values*, 33(1), 165-177. <http://dx.doi.org/10.1007/s10460-015-9625-8>. Consulté le 14 mars 2023.
- Collins, P. H. (1997). Comment on Hekman’s “Truth and Method: Feminist Standpoint Theory Revisited”: Where’s the Power? *Signs*, 22(2), 375–381. <http://www.jstor.org/stable/3175278>. Consulté le 17 juin 2023.
- Comité de pilotage international de Nyéléni. (2007). *La déclaration de Nyéléni. Communication présentée au Forum pour la souveraineté alimentaire, Sélingué, Mali*. Repéré à https://nyeleni.org/DOWNLOADS/Nyelni_FR.pdf. Consulté le 17 février 2022.
- Corneau, M. (2020, 17 octobre). Autonomie alimentaire : le Québec exporte-t-il trop? *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1741384/industrie-covid-autonomie-alimentaire-quebec-exportation>. Consulté le 19 avril 2021.
- Cuéllar, M., Calle, Á. et Gallar, D. (2013). Procesos hacia la soberanía alimentaria. Perspectivas y prácticas desde la agroecología política. *Barcelona: Icaria*. https://www.researchgate.net/publication/291102681_Procesos_hacia_la_Soberania_alimentaria_Perspectivas_y_practicas_desde_la_agroecologia_politica. Consulté le 2 février 2023.
- Darrot, C. et Noel, J. (2018). Vers des solidarités alimentaires territorialisées... Retour sur la recherche-action SOLALTER menée en Bretagne. *Anthropology of food*, 13(1). <http://journals.openedition.org/aof/8271>. Consulté le 5 mars 2023.
- Décarsin, A. (2012). La souveraineté alimentaire ou le droit des peuples à décider de leurs politiques agricoles. *IdeAs*. <http://dx.doi.org/10.4000/ideas.538>. Consulté le 17 mai 2023.
- Delcourt, L. (2019). *Les nouveaux territoires de l’agrobusiness. Les nouveaux territoires de l’agrobusiness* (pp. 7-24): Éditions Syllepse.

- Deruelle, O. (2019). *Plan d'action pour le développement d'une alimentation de proximité dans la Côte-de-Gaspé*. Repéré à https://32452dd4-456f-443e-9b3a-19fb12824c24.filesusr.com/ugd/ce8377_d73bcb7d954649fab7e2f8fe6eb86841.pdf. Consulté le 14 février 2023.
- Desaulniers, K. (2014). *La souveraineté alimentaire dans une perspective de développement local et durable : le cas du Marché de solidarité régional de l'Outaouais*. Mémoire de maîtrise en développement régional. Université du Québec en Outaouais. Repéré à http://di.uqo.ca/id/eprint/679/1/Desaulniers_Karine_2014_m%C3%A9moire.pdf. Consulté le 26 avril 2021.
- Desmarais, A. A. I. (2008). *La Via Campesina : une réponse paysanne à la crise alimentaire*. Montréal: Éditions Écosociété.
- Desmarais, A. A. et Wittman, H. (2014). Farmers, foodies and First Nations: getting to food sovereignty in Canada. *The Journal of Peasant Studies*, 41(6), 1153-1173. <http://dx.doi.org/10.1080/03066150.2013.876623>. Consulté le 4 mars 2023.
- Deverre, C. (2011). Agricultures alternatives et transformation des systèmes alimentaires. *Pour*, 212, 39-50. <https://doi.org/10.3917/pour.212.0039>. Consulté le 23 avril 2023.
- Di Méo, G. (1999). Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales. *Cahiers de géographie du Québec*, (118), 75-93. <http://dx.doi.org/https://doi.org/10.7202/022788ar>. Consulté le 21 février 2023.
- Di Méo, G. (2006). Les territoires de l'action. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, (48), 7-17. <https://shs.hal.science/halshs-00281466v1>. Consulté le 14 février 2023.
- Doucet, C. (2017). *Modèle agricole territorial en émergence au Québec : le cas de la région de l'Outaouais* (Thèse de doctorat en sciences sociales appliquées). Université du Québec en Outaouais. Repéré à http://di.uqo.ca/id/eprint/939/1/Doucet_Chantale_2017_th%C3%A8se.pdf. Consulté le 17 avril 2022.
- Doucet, C. (2020). *Le modèle agricole territorial : nouveaux rapports entre agriculture, société et territoire*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dufumier, M. (2023). Agroécologie et agriculture paysanne. *Écologie & politique*, 66(1), 95-109. <https://www-cairn-info.ezproxy.uqar.ca/revue--2023-1-page-95.htm>. Consulté le 25 février 2024.

- Fagnani, J. (1990). De l'utilisation du concept de stratégie en géographie sociale : quelques éléments de réflexion. *Strates*, 5. <https://doi.org/10.4000/strates.1341>. Consulté le 17 mars 2023.
- Feagan, R. (2007). The place of food: mapping out the 'local' in local food systems. *Progress in Human Geography*, 31(1), 23–42. <https://doi.org/10.1177/0309132507073527>. Consulté le 13 mai 2023.
- FAO. (1999). *Implications of Economic Policy for Food Security: A Training Manual* Repéré à <http://www.fao.org/docrep/004/x3936e/x3936e03.htm>. Consulté le 14 mars 2023.
- Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles. (2018). *Plan de développement de la zone agricole : MRC d'Avignon*. Repéré à https://www.mrcavignon.com/app/uploads/2021/05/PDZA_Avignon_2018_version-finale.pdf. Consulté le 10 mai 2021.
- Forum mondial sur la souveraineté alimentaire. (2001). *Déclaration finale du Forum mondial sur la souveraineté alimentaire : Pour le droit des peuples à produire, à s'alimenter et à exercer leur souveraineté alimentaire*. https://base.socioeco.org/docs/doc-792_fr.pdf. Consulté le 17 février 2021.
- Gascuel, C., Tixier-Boichard, M. et Caquet, T. (2020). *Agroecology: Research for the transition of agri-food systems and territories*. Éditions Quae.
- Gaspésie gourmande (n.d.). *À propos : Raison d'être Gaspésie gourmande*. Repéré à <https://www.gaspesiegourmande.com/raison-d-etre>. Consulté le 28 juin 2023.
- Gaspésie gourmande. (2020). *Soutien aux priorités agricoles et agroalimentaires de la Gaspésie : Mesures d'aides*. Repéré à <https://www.gaspesiegourmande.com/uploads/Mesures%20du%20SPAAG-2020-05-11.pdf>. Consulté le 28 juin 2023.
- Gauthier, B. et Bourgeois, I. (2016). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données 6e édition*. Presses de l'Université du Québec.
- Gilbert, J. L. et Williams, R. A. (2020). Pathways to reparations: land and healing through food justice. *Human Geography*, 13(3), 228-241. <http://dx.doi.org/10.1177/1942778620951936>. Consulté le 23 février 2023.
- Girard, N. (2004). La région : une notion géographique ? *Ethnologie française*, 34(1), 107-112. <http://dx.doi.org/10.3917/ethn.041.0107>. Consulté le 18 novembre 2023.
- Giraut, F. (2008). Conceptualiser le territoire. *Historiens & Géographes*, 2008(403), 57-68. Consulté le 22septembre 2022.

- Gobeil, M. (2019, 25 octobre). Les déserts alimentaires toujours aussi présents au Québec. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1346011/deserts-alimentaires-quebec-carte-villes-regions-fruits-legumes-acces>. Consulté le 15 février 2023.
- Gómez-Martínez, E. (2010). Del derecho a la alimentación a la autonomía alimentaria. Seminario de la Sustentabilidad. Otros Mundos Chiapas, AC / *Observatorio del Derecho a la Alimentación en América Latina y El Caribe, San Cristóbal de Las Casas, Chiapas, México*. <https://www.academica.org/emanuel.gomez/29.pdf>. Consulté le 14 février 2023.
- Gottlieb, R., & Joshi, A. (2010). *Food justice*: Mit Press.
- Gouvernement du Québec. (2021). *Plan d'action 2018-2025 : Pour la réussite de la politique bioalimentaire*. Repéré à https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/politique-bioalimentaire/PO_politiquebioalimentaire-planaction2021_MAPAQ.pdf. Consulté le 2 janvier 2025
- Grey, S. et Patel, R. (2015). Food sovereignty as decolonization: some contributions from Indigenous movements to food system and development politics. *Agriculture and Human Values*, 32(3), 431-444. <http://dx.doi.org/10.1007/s10460-014-9548-9>. Consulté le 2 février 2023.
- Gumuchian, H., et Marois, C. (2000). *Initiation à la recherche en géographie*. Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.14790>. Consulté le 30 décembre 2024.
- Hassanein, N. (2003). Practicing food democracy: a pragmatic politics of transformation. *Journal of Rural Studies*, 19(1), 77-86. [http://dx.doi.org/https://doi.org/10.1016/S0743-0167\(02\)00041-4](http://dx.doi.org/https://doi.org/10.1016/S0743-0167(02)00041-4). Consulté le 24 novembre 2022.
- Heinisch, C. (2013). Soberanía alimentaria: un análisis del concepto. Dans H. Francisco, L. Pierril & R. Paola (dir.). *Comercialización y soberanía alimentaria* (pp. 11-36): SIPAE. Consulté le 5 mars 2022.
- Holt-Giménez, E. (2010). De la crise alimentaire à la souveraineté alimentaire, le défi des mouvements sociaux. *Alternatives Sud*, 17(3). http://dev.cetri.be/IMG/pdf/eric_holt_gimenez.pdf. Consulté le 31 mai 2023.
- Horst, M., McClintock, N., & Hoey, L. (2017). The Intersection of Planning, Urban Agriculture, and Food Justice: A Review of the Literature. *Journal of the American Planning Association*, 83(3), 277-295. <http://dx.doi.org/10.1080/01944363.2017.1322914>. Consulté le 15 février 2023.

- Iles, A. et Montenegro de Wit, M. (2015). Sovereignty at What Scale? An Inquiry into Multiple Dimensions of Food Sovereignty. *Globalizations*, 12(4), 481-497. <http://dx.doi.org/10.1080/14747731.2014.957587>. Consulté le 30 avril 2023.
- Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP). (2012). *Draft principles of food justice*. Minneapolis, MN: Author. Retrieved from <https://www.iatp.org/documents/draft-principles-of-food-justice>. Consulté le 24 avril 2022.
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2018). *Les inégalités sociales de santé au Québec - L'insécurité alimentaire*. <https://www.inspq.qc.ca/indicateur/suivre-les-inegalites-sociales-de-sante-au-quebec/insecurite-alimentaire#:~:text=Au%20Qu%C3%A9bec%20entre%202007%2D2008,%25%20%C3%A0%209%2C2%20%25>. Consulté le 29 décembre 2024
- Jarosz, L. (2014). Comparing food security and food sovereignty discourses. *Dialogues in Human Geography*, 4(2), 168-181. <http://dx.doi.org/10.1177/2043820614537161>. Consulté le 2 février 2023.
- Labrecque, J. et al. (2020). *Relance de l'économie et autonomie alimentaire : Éléments de réflexions*. Montréal, Canada : Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). Repéré à <https://cirano.qc.ca/files/publications/2020PR-04.pdf>. Consulté le 6 septembre 2021.
- Lang, T. (1999). *Food policy for the 21st century: can it be both radical. For hunger-proof cities: Sustainable urban food systems*, 216. Consulté le 19 février 2023.
- Lapointe, L. et Bouhabila, N. (2023). *Bioclips : Actualité bioalimentaire*. Gouvernement du Québec : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Repéré sur https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2023/Volume_31_no12.pdf. Consulté le 7 septembre 2024.
- Lauriol, J., Perret, V. et Tannery, F. (2008). Stratégies, espaces et territoires. Une introduction sous un prisme géographique. *Revue française de gestion*, 184(4), 91-103. <http://dx.doi.org/10.3166/rfg.184.91-103>. Consulté le 26 avril 2023.
- Lavallée, H. (2016). La fiducie foncière communautaire, une solution d'avenir. *Relations* (785). <https://www.erudit.org/en/journals/rel/2016-n785-rel02582/82587ac.pdf>. Consulté le 16 février 2021.
- Le Chatelier, A. (2017). *L'agriculture maraîchère sur petites surfaces au Québec : portrait et impact environnemental*. [Essai de maîtrise en environnement, Université de Sherbrooke]. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/10143/Le_Chatelier_Arnaud_MEnv_2017.pdf. Consulté le 16 février 2021.

- Levkoe, C. Z., Hammelman, C., Reynolds, K., Brown, X., Chappell, M. J., Salvador, R. et Wheeler, B. (2020). Scholar-activist perspectives on radical food geography: collaborating through food justice and food sovereignty praxis. *Human Geography*, 13(3), 293-304. <http://dx.doi.org/10.1177/1942778620962036>. Consulté le 21 octobre 2024.
- Limerick, B., Burgess-Limerick, T. et Grace, M. (1996). The politics of interviewing: power relations and accepting the gift, *International Journal of Qualitative Studies in Education*, 9(4), 449-460. <https://doi.org/10.1080/0951839960090406>. Consulté le 21 mars 2022.
- Lubbock, R. (2020). The hidden edifice of (food) sovereignty: Rights, territory, and the struggle for agrarian reform in Venezuela. *Journal of Agrarian Change*, 20(2), 289-310. <http://dx.doi.org/https://doi.org/10.1111/joac.12347>. Consulté le 15 février 2021.
- Madelrieux, S., Buclet, N., Lescoat, P. et Moraine, M. (2017). Écologie et économie des interactions entre filières agricoles et territoire: quels concepts et cadre d'analyse? *Cahiers Agricultures*, 26(2). <https://hal.science/hal-01503462v1/document>. Consulté le 14 avril 2023.
- Martínez-Torres, M. E. et Rosset, P. M. (2014). Diálogo de saberes in La Vía Campesina: food sovereignty and agroecology. *The Journal of Peasant Studies*, 41(6), 979-997. <http://dx.doi.org/10.1080/03066150.2013.872632>. Consulté le 15 décembre 2022.
- Mays, N. et Pope, C. (1995). *Rigour and qualitative research*. Bmj : British Medical Journal, 311(6997), 109–112. <https://www.jstor.org/stable/29728039>. Consulté le 5 septembre 2024.
- McMichael, P. (2002). La restructuration globale des systèmes agro-alimentaires. *Mondes en développement*, 117(1), 45-53. <http://dx.doi.org/10.3917/med.117.0045>. Consulté le 21 janvier 2023.
- McMichael, P. (2005). *Global development and the corporate food regime New directions in the sociology of global development*: Emerald Group Publishing Limited.
- McMichael, P. (2009). A food regime genealogy. *The Journal of Peasant Studies*, 36(1), 139-169. <http://dx.doi.org/10.1080/03066150902820354>. Consulté le 22 janvier 2023.
- McMichael, P. (2014). Historicizing food sovereignty. *The Journal of Peasant Studies*, 41(6), 933-957. <http://dx.doi.org/10.1080/03066150.2013.876999>. Consulté le 22 janvier 2023.

- Meek, D., & Tarlau, R. (2016). Critical food systems education (CFSE): educating for food sovereignty. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 40(3), 237-260. <http://dx.doi.org/10.1080/21683565.2015.1130764>. Consulté le 10 mars 2023.
- Mercier, A.-P., Fortier, J., Provencher, V. et Lamarche, B. (2021). Engouement pour l'alimentation locale : la valorisation des produits québécois peut-elle appuyer la santé publique ? *Nutrition Science en évolution*, 19(2), 39-43. <https://doi.org/10.7202/1084271ar>. Consulté le 30 décembre 2024
- Metereau, R. et Figuière, C. (2018). Agroécologie politique et nouvelle ruralité communautaire : quelles complémentarités ? L'expérience du Nicaragua. *Mondes en développement*, 182(2), 49-68. <http://dx.doi.org/10.3917/med.182.0049>. Consulté le 15 février 2021.
- Meynard, J-M. (2017). L'agroécologie, un nouveau rapport aux savoirs et à l'innovation. *OCL Oilseeds and fats crops and lipids*, 24 (3). <https://hal.science/hal-01608398/>. Consulté le 26 février 2024.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (n.d). *Prime-Vert. Québec* : Gouvernement du Québec. Repéré à <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/agroenvironnement/Pages/Prime-Vert.aspx>. Consulté le 15 juin 2023.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2008). *Agriculture et agroalimentaire: assurer et bâtir l'avenir*. https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/RapportCAAAQ_FR.pdf. Consulté le 30 décembre 2024
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2013). *Politique de souveraineté alimentaire*. https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Politique_Souverainete_Alimentaire.pdf. Consulté le 30 décembre 2024
- Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation. (2015a). *Profil de l'industrie agroalimentaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : M RC d'Avignon*. Québec, Canada: Gouvernement du Québec. Repéré à https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/GaspesielledelaMadeleine/Profil_MRCAvignon.pdf. Consulté le 8 mars 2022.
- Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation. (2015b). *Profil de l'industrie agroalimentaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine: M RC de Bonaventure*. Québec, Canada: Gouvernement du Québec. Repéré à https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/GaspesielledelaMadeleine/Profil_MRC_Bonaventure.pdf. Consulté le 8 mars 2022.

- Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation. (2015c). *Profil de l'industrie agroalimentaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : MRC de Côte-de-Gaspé*. Québec, Canada: Gouvernement du Québec. Repéré à https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=153014#:~:text=Les%20productions%20agricoles%20se%20concentrent,%20moiti%C3%A9%20du%20nombre%20d'entreprises. Consulté le 8 mars 2022.
- Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation. (2015d). *Profil de l'industrie agroalimentaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : MRC de la Haute-Gaspésie*. Québec, Canada: Gouvernement du Québec. Repéré à https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/Gaspesie/ledeleMadeleine/Profil_MRC_HauteGaspesie.pdf. Consulté le 8 mars 2022.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2018). *Politique bioalimentaire 2018-2025*. <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/PolitiqueBioalimentaire.pdf>. Consulté le 30 décembre 2024.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2020). *Pour une alimentation locale dans les institutions publiques : Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/strategie/PO_strategie_achat_aliments_quebecois_MAPAQ.pdf. Consulté le 30 décembre 2024.
- Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation. (2021). *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec : Estimations pour l'année 2021*. Québec, Canada : Gouvernement du Québec. Repéré à https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/FS_profilregionalbioalimentaire_complet_MAPAQ.pdf. Consulté le 8 mars 2022.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (2022). *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec - estimations pour 2021*. Québec, Canada : Gouvernement du Québec. Repéré à <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/Publications/Pages/Details-Publication.aspx?guid=%7Bd3614ec4-944d-4082-8f36-39e39b779404%7D>. Consulté le 8 mars 2022.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2023). *Mise en marché de proximité*. Canada: Gouvernement du Québec. Repéré à <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/developpementregional/marcheproximite/Pages/Marchedeproximite.aspx>. Consulté le 5 septembre 2023.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2024). *Statistiques économiques de l'industrie bioalimentaire*. <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/statistiques.aspx>

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). (n.d.). *Impact des activités agricoles sur l'environnement – Agriculture*. Gouvernement du Québec. Repéré sur https://www.environnement.gouv.qc.ca/milieu_agri/agricole/impacts-activites.htm. Consulté le 15 février 2023.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2023). *Région administrative 11 : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Québec, Canada : Gouvernement du Québec. Repéré à https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Region_11.pdf. Consulté le 27 janvier 2024.

Moriceau, M., Alberio, M. et Velde, C. V. d. (2021). Pratiquer l'agriculture en temps de pandémie : sens et reconnaissance au travail des néo-agriculteurs québécois. *Interventions économiques*, (66). <http://dx.doi.org/10.4000/interventionseconomiques.14479>. Consulté le 21 mars 2023.

Moyo, B. et Thow, A. (2021). Afrique du Sud : sécurité, justice ou souveraineté alimentaires face à la malnutrition ?. Dans : Laurent Delcourt éd., *Un système alimentaire à transformer* (pp. 149-170). Éditions Syllepse. <https://doi.org/10.3917/syll.cetri.2021.04.0149>. Consulté le 15 février 2023.

MRC de Bonaventure. (2011). *Plan de développement de la zone agricole – MRC de Bonaventure*. Repéré à <https://mrcbonaventure.com/wp-content/uploads/2019/10/Plan-de-d%C3%A9veloppement-de-la-zone-agricole-PDZA.pdf>. Consulté le 21 mars 2022.

MRC de la Haute-Gaspésie. (2018). *Plan de développement de la zone agricole – MRC de la Haute-Gaspésie*. Repéré à https://www.hautegaspesie.com/sites/24358/services/PDZA_final_10octobre_BR.pdf. Consulté le 23 mars 2022.

MRC de Rocher-Percé. (2021). *Plan de développement du territoire agricole de la MRC du Rocher-Percé 2021-2023*. Repéré à <https://www.mrcrocherperce.qc.ca/wp-content/uploads/2021/02/SANS-APPENDICES-Plan-de-developpement-du-territoire-agricole-de-la-MRC-du-Rocher-Perce-20210205.pdf>. Consulté le 23 mars 2022.

Mundler, P. (2020, 20 avril). Sur notre difficile souveraineté alimentaire. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/577339/sur-notre-difficile-souverainete-alimentaire>. Consulté le 14 février 2021.

Mundler, P. et Criner, G. (2016). Food Systems: Food Miles. Dans B. Caballero, P. M. Finglas & F. Toldrá (dir.), *Encyclopedia of Food and Health* (pp. 77-82). Oxford: Academic Press. Consulté le 14 janvier 2023.

- Mundler, P. et Ouellet, F. (2017). Qui est agriculteur au Québec ? Ambiguïté des institutions et enjeux pour le développement rural. *Cahiers de géographie du Québec*, 61(172), 9-32. <http://dx.doi.org/https://doi.org/10.7202/1042713ar>. Consulté le 21 mars 2023.
- Mundler, P. (2020). Nourrir, produire, protéger les personnes et les ressources - Les voies d'une transition agroécologique du système bioalimentaire québécois. Dans J. Labrecque et al., *Relance de l'économie et autonomie alimentaire : Éléments de réflexions* (p.103-124). Montréal, Canada : Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). Repéré à <https://cirano.qc.ca/files/publications/2020PR-04.pdf>. Consulté le 14 février 2021.
- Nikolaidou, S. (2021). Peri-urban agriculture and alternative food networks in Athens: Solidarity dynamics, spatial planning challenges and institutional reforms, *Cahiers de la Méditerranée*, 102(1), 89-107. <https://doi.org/10.4000/cdlm.14449>. Consulté le 15 mars 2023.
- Nourrir notre monde (NNM) (n.d.). *L'autonomie et la sécurité alimentaires, ça se cultive!* Repéré à <https://nourrirnotremonde.com/le-mouvement-nnm/>. Consulté le 17 février 2022.
- Nyeléni. (s.d.). *La souveraineté alimentaire: un droit pour tous déclaration du Forum des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire*. https://nyeleni.org/IMG/pdf/Dclaration_de_Via_campesina_sur_la_Souverainet_alimentaire_de_1996_et_de_2002.pdf. Consulté le 15 février 2021.
- Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR). (s.d.). *À propos du droit à l'alimentation et des droits de l'homme. Organisation des Nations Unies*. Repéré à <https://www.ohchr.org/fr/special-procedures/sr-food/about-right-food-and-human-rights#:~:text=D%C3%A9finition%20du%20droit%20%C3%A0%20l'alimentation&text=Le%20Comit%C3%A9%20a%20d%C3%A9clar%C3%A9%20que,moyens%20de%20se%20la%20procurer>. Consulté le 16 novembre 2023.
- Olivier, A. (2021). *La révolution agroécologique : Nourrir tous les humains sans détruire la planète*. Montréal (Québec): Écosociété.
- Patel, R. (2009). Food sovereignty. *The Journal of Peasant Studies*, 36(3), 663-706. <http://dx.doi.org/10.1080/03066150903143079>. Consulté le 16 février 2021.
- Pimbert, M. (2009). *Towards food sovereignty* (pp. 1-20). London: International Institute for Environment and Development. <https://www.jstor.org/stable/pdf/resrep01361.pdf>. Consulté le 27 juin 2023.

- Pimbert, M. (2015). Food Sovereignty and Autonomous Local Systems. *RCC Perspectives*, (1), 37-44. <https://www.jstor.org/stable/26241305>. Consulté le 15 février 2021.
- Poirier, L. (2010). *De l'histoire et de la politique agricole au Québec à l'émergence d'une agriculture soutenable (Projet de recherche d'envergure 2010)*. Université du Québec à Montréal, Groupe de recherche en intérêt public. Repéré à https://gripuqam.org/wp-content/uploads/2011/02/Poirier_Agriculture.pdf. Consulté le 15 mars 2021.
- Poirier, S. (2020). *Autonomie alimentaire : Québec devrait envisager la création d'une nouvelle société d'état*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. Repéré à <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/autonomie-alimentaire-quebec-devrait-envisager-la-creation-d-une-nouvelle-societe-d-etat>. Consulté le 15 février 2021.
- Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwuk. (n.d). *Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwuk*. Repéré à <https://wolastoqiyikwamspekwuk.ca/>. Consulté le 22 juin 2024.
- Pronovost, J. (2015). *À l'écoute de la relève agricole : le vécu et les attentes des jeunes agriculteurs québécois*. Québec, Canada : École nationale d'administration publique Repéré à <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2623473>. Consulté le 17 février 2021.
- Pulliat, G. (2018). Systèmes alimentaires et territoires : Vers la durabilité?. Dans Marie-Luce Demeester, Virginie Mercier (dir.). *L'Agriculture durable – De la production agricole à une alimentation responsable*, PUAM Presses Universitaires d'Aix-Marseille. <https://hal.science/hal-01922111/>. Consulté le 3 juillet 2024.
- Radio-Canada. (2013, 15 mai). En quête d'une politique de souveraineté alimentaire. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/614007/quebec-en-quete-politique-souverainete-alimentaire>. Consulté le 29 décembre 2024.
- Regroupement des cuisines collectives du Québec. (2014). *L'autonomie alimentaire, ça mange quoi en hiver?* Repéré à <https://www.rccq.org/wp-content/uploads/Capsule-1-Autonomie-alimentaire-21-f%C3%A9v-2.pdf>. Consulté le 17 juillet 2024.
- Renting, H., Schermer, M. et Rossi, A. (2012). Building food democracy: Exploring civic food networks and newly emerging forms of food citizenship. *The International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 19(3), 289-307. Consulté le 15 février 2023.
- Richardson, M. (2005). À la recherche de savoirs perdus? Expérience, innovation et savoirs incorporés chez des agriculteurs biologiques au Québec. *Vertigo*, 6(1). <http://dx.doi.org/10.4000/vertigo.2926>. Consulté le 18 novembre 2023.

- Robbins, M. (2013). *Locating food sovereignty: geographical and sectoral distance in the global food system*. International Institute of Social Studies of Erasmus University Rotterdam (ISS), ISS Working Papers - General Series 557. Consulté le 16 décembre 2022.
- Robbins, M. (2015). Exploring the 'localisation' dimension of food sovereignty. *Third World Quarterly*, 36(3), 449-468. <http://dx.doi.org/10.1080/01436597.2015.1024966>. Consulté le 1^{er} décembre 2022.
- Robitaille, É. et Bergeron, P. (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*. Québec, Canada: Institut national de la santé publique du Québec. Repéré à https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728_AccessGeoCommAlimentQc.pdf. Consulté le 12 janvier 2021.
- Rosset, P. (2003). Food Sovereignty: Global Rallying Cry of Farmer Movements. *Backgrounder*, 9, 1-4. https://www.researchgate.net/publication/261948516_Food_Sovereignty_Global_Rallying_Cry_of_Farmer_Movements. Consulté le 21 mars 2023.
- Rosset, P. M., Machín Sosa, B., Roque Jaime, A. M. et Ávila Lozano, D. R. (2011). The Campesino-to-Campesino agroecology movement of ANAP in Cuba: social process methodology in the construction of sustainable peasant agriculture and food sovereignty. *The Journal of Peasant Studies*, 38(1), 161-191. <http://dx.doi.org/10.1080/03066150.2010.538584>. Consulté le 21 mars 2023.
- Royer, A. (2020). Autonomie alimentaire, développement des filières et reterritorialisation de notre alimentation. Dans J. Labrecque et al., *Relance de l'économie et autonomie alimentaire : Éléments de réflexions* (p.125-146). Montréal, Canada : Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). Repéré à <https://cirano.qc.ca/files/publications/2020PR-04.pdf>. Consulté le 9 juin 2021.
- Ruiz, J. et Domon, G. (2005). Les paysages de l'agriculture en mutation. Dans G. Domon, P. Poullaouec-Gonidec et S. Paquette (dir.), *Paysages en perspective* (p.47-97). Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Scherer, P. (2018). La solidarité alimentaire de proximité comme espace d'expérimentation démocratique et vecteur d'émancipation. Recherche-action au sein du Secours Populaire Français en Occitanie. *Forum*, 153(1), 28-34. <https://doi.org/10.3917/forum.153.0028>. Consulté le 24 juillet 2024.

- Sonnino, R. et Marsden, T. (2005). Beyond the divide: rethinking relationships between alternative and conventional food networks in Europe. *Journal of Economic Geography*, 6(2), 181-199. <http://dx.doi.org/10.1093/jeg/lbi006>. Consulté le 19 mars 2021.
- St-Arnaud, P. (2024, 8 octobre). L'inflation et la crise du logement font exploser les demandes d'aide alimentaire. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/economie/822547/inflation-crise-logement-font-exploser-demandes-aide-alimentaire>. Consulté le 29 décembre 2024.
- Starr, A. et Adams, J. (2003). Anti-globalization: The Global Fight for Local Autonomy. *New Political Science*, 25(1), 19-42. <http://dx.doi.org/10.1080/0739314032000071217>. Consulté le 10 mars 2023.
- Secrétariat Mi'gmawei Mawio'mi. (n.d.). *Welta'sualuleg – Bienvenue*. Repéré à <https://www.migmawei.ca/fr/welcome/>. Consulté le 3 mars 2024.
- Sumner, J. (2005). Keeping the Commons in Academic Culture: Protecting the Knowledge Commons from the Enclosure of the Knowledge Economy. Dans A. S. Chan et D. Fisher (dir.), *Transformation of Academic Culture: Capital Accumulation and International Competitiveness*. Vancouver: UBC Press.
- Table saines habitudes de vie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (TSHV GÎM) (n.d.). À propos. Repéré à <https://shv-gim.ca/a-propos/>. Consulté le 5 juillet 2024.
- Tafari, C. (2022). L'autonomie alimentaire de Porto-Vecchio (Sud-Corse), entre initiatives locales et engagement politique. *Noroi*, 262(1), 101-114. <http://dx.doi.org/10.4000/noroi.11864>. Consulté le 11 février 2023.
- Temple, L., Lançon, F., Palpacuer, F. et Paché, G. (2011). Actualisation du concept de filière dans l'agriculture et l'agroalimentaire. *Economies et Sociétés. Série AG Systèmes agroalimentaires* (33), 1785-1797. <https://hal.science/hal-00802690v1/document>. Consulté le 12 mars 2023.
- Torre, A. (2009). Retour sur la notion de Proximité Géographique. *Géographie, économie, société*, 11, 63-75. <https://www.cairn.info/revue--2009-1-page-63.htm>. Consulté le 3 mai 2023.
- Torre, A. (2018). Développement territorial et relations de proximité. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 1043-1075. <https://doi.org/10.3917/reru.185.1043>. Consulté le 7 mai 2023.
- Torre, A. et Zuindeau, B. (2008). Économie de la proximité et environnement: état des lieux et perspectives. *Canadian Journal of Regional Science*, 31(1), 133-160. Consulté le 3 mai 2023.

- Torrez, F. (2011). La Via Campesina: Peasant-led agrarian reform and food sovereignty. *Development*, 54(1), 49-54. <http://dx.doi.org/http://dx.doi.org/10.1057/dev.2010.96>. Consulté le 6 décembre 2021.
- Tremblay-Boily, G. (2023). Le revenu viable hors des grands centres. *Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)*. https://iris-recherche.qc.ca/publications/le-revenu-viable-hors-des-grands-centres/#4_Gaspesie%E2%80%93Iles-de-la-Madeleine. Consulté le 2 janvier 2025.
- Union des producteurs agricoles (UPA). (n.d.a). *Bonaventure*. Repéré à <https://gaspesielesiles.upa.qc.ca/citoyen/a-propos/syndicats-locaux/bonaventure>. Consulté le 27 novembre 2023.
- Union des producteurs agricoles (UPA). (n.d.b). *L'autonomie alimentaire, ça se cultive ensemble!*. Repéré à <https://www.upa.qc.ca/citoyen/centre-des-communications/dossiers-thematiques/lautonomie-alimentaire-ca-se-cultive-ensemble>. Consulté le 17 novembre 2023.
- Union des producteurs agricoles (UPA) (n.d.c). *L'organisation*. Repéré à <https://www.upa.qc.ca/producteur/a-propos/lorganisation>. Consulté le 17 septembre 2023.
- Union des producteurs agricoles (UPA). (n.d.d). *Portrait agroalimentaire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*. Repéré à <https://gaspesielesiles.upa.qc.ca/a-propos/le-portrait-agroalimentaire-de-la-gaspesie-et-des-iles-de-la-madeleine>. Consulté le 14 mars 2023.
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). (n.d.). *Reconnaissance territoriale*. Repéré à <https://www.uqat.ca/reconnaissance-territoriale/>. Consulté le 25 juillet 2024.
- Uppal, S. (2023). L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2023001/article/00013-fra.htm>. Consulté le 29 décembre 2024.
- Via Campesina. (1996). *The right to produce and access to land. Food Sovereignty: A Future without Hunger*. <https://viacampesina.org/en/wp-content/uploads/sites/2/2021/11/1996-Rom-en.pdf>. Consulté le 13 février 2021.
- Via Campesina. (2007). *La souveraineté alimentaire pour l'Afrique: un défi à portée de main*. https://viacampesina.org/fr/wp-content/uploads/sites/4/2008/03/Brochura_em_FRANCES.pdf. Consulté le 13 février 2021.

- Via Campesina. (2018). *Food Sovereignty Now : A Guide to Food Sovereignty*. <https://viacampesina.org/fr/wp-content/uploads/sites/2/2018/02/Food-Sovereignty-A-guide-Low-Res-Vresion.pdf>. Consulté le 17 février 2023.
- Via Campesina. (2021). *La Via Campesina : the global voice of peasants!*. <https://viacampesina.org/fr/wp-content/uploads/sites/2/2021/12/LVC-EN-Brochure-2021-03F.pdf>. Consulté le 17 février 2023.
- Weill, A. et Duval, J. (2009). *Guide de gestion globale de la ferme maraîchère biologique et diversifiée*. Équiterre. Repéré à https://www.agrireseau.net/references/9/marai_table_des_matières.pdf. Consulté le 17 mars 2023.
- Werkheiser, I. (2016). Individual and Community Identity in Food Sovereignty: The Possibilities and Pitfalls of Translating a Rural Social Movement. Dans M. e. W. Rawlinson, C. (dir.), *Routledge Handbook of Food Ethics* (pp. 377-387). Oxford, UK: Routledge.
- Windfuhr, M., & Jonsén, J. (2005). *Food sovereignty: towards democracy in localized food systems*. FIAN-International. http://www.ukabc.org/foodsovereignty_itdg_fian_print.pdf. Consulté le 27 juin 2022.
- Wittman, H. (2011). Food Sovereignty: A New Rights Framework for Food and Nature? *Environment and Society*, 2(1), 87-105. <http://dx.doi.org/https://doi.org/10.3167/ares.2011.020106>. Consulté le 12 février 2023.
- Wittman, H., Desmarais, A. A., et Wiebe, N. (2010). The Origins & Potential of Food Sovereignty. Dans H. Wittman, A. A. Desmarais & N. Wiebe (dir.), *Food Sovereignty : Reconnecting Food, Nature and Community* (pp. 224). Canada: Fernwood Publishing.

